



**HAL**  
open science

## Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes

Annelise Sery

► **To cite this version:**

Annelise Sery. Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes. Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2012. Français. NNT : 2012MON30012 . tel-00735562

**HAL Id: tel-00735562**

**<https://theses.hal.science/tel-00735562>**

Submitted on 26 Sep 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE PAUL VALERY-MONTPELLIER III**  
**ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Ecole Doctorale n°60, « Territoires, Temps, Sociétés et Développement »

**UFR-V- Science du Sujet et de la Société**

**DOCTORAT DE L'UNIVERSITE PAUL-VALERY –MONTPELLIER III**

**Discipline : sociologie**

**THESE**

Présentée et soutenue publiquement par

Mlle Annelise SERY

**LE MICRO CREDIT :**

**L'empowerment des femmes ivoiriennes**

Sous la Direction de

**Mme le Professeur Martine XIBERRAS,**

**MEMBRES DU JURY :**

**M. Michel MAFFESOLI**, Professeur de Sociologie Université Paris-Descartes  
(Pré-rapporteur)

**M. Jean-Martin RABOT**, Professeur de Sociologie, Université do Minho, Braga,  
Portugal (pré-rapporteur)

**M. Philippe JORON**, Professeur de Sociologie, LERSEM, Université  
Paul Valéry-Montpellier III, ED N°60

**Mme Martine XIBERRAS**, Professeur de Sociologie, LERSEM, Université Paul  
Valéry-Montpellier III, ED 60.

**Mai 2012**

\_\_\_\_\_

**N° attribué par la bibliothèque**

**UNIVERSITE PAUL VALERY-MONTPELLIER III**  
**ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Ecole Doctorale n°60, « Territoires, Temps, Sociétés et Développement »

**UFR-V- Science du Sujet et de la Société**

**DOCTORAT DE L'UNIVERSITE PAUL-VALERY –MONTPELLIER III**

**Discipline : sociologie**

**THESE**

Présentée et soutenue publiquement par

Mlle Annelise SER Y

**LE MICRO CREDIT :**

**L'empowerment des femmes ivoiriennes**

Sous la Direction de

Mme le Professeur **Martine XIBERRAS**

**MEMBRES DU JURY :**

**M. Michel MAFFESOLI**, Professeur de Sociologie Université Paris-Descartes

(Pré-rapporteur)

**M. Jean-Martin RABOT**, Professeur de Sociologie, Université do Minho, Braga,  
Portugal (pré-rapporteur)

**M. Philippe JORON**, Professeur de Sociologie, LERSEM, Université

Paul Valéry-Montpellier III, ED N°60

**Mme Martine XIBERRAS**, Professeur de Sociologie, LERSEM, Université Paul  
Valéry-Montpellier III, ED 60.

**Mai 2012**

\_\_\_\_\_

N° attribué par la bibliothèque

## Résumés

### Résumé en français

L'application du plan d'ajustement structurel par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) dans la dernière décennie n'a pas épargné les pays en voie de développement notamment ceux de l'Afrique du Sud Sahara comme la Côte d'Ivoire.

Ainsi, certains pays vont connaître le phénomène de l'exode rural vers les grands centres urbains, créant un surpeuplement des villes, une chute du niveau de vie, un chômage avec pour corollaire la pauvreté. L'évolution de ce phénomène en Côte d'Ivoire accentué par les différentes crises socio politique qu'à connu le pays nous permet de retenir que la paupérisation demeure un fait préoccupant.

Dans un tel cas, notons que la crise pétrolière dans les années 70, la crise économique des années 80 avec ses plans d'ajustement structurel successifs, ainsi que la dévaluation du franc CFA dans les pays du tiers monde complique d'avantage la situation des ménages. Cette réalité existante dans les zones rurales est accentuée dans les zones urbaines. Les principales victimes étant les jeunes et les femmes.

En effet, ces dernières se trouvent confrontées à des problèmes d'exclusion, de mise à distance avec un réel problème d'accès aux ressources. La micro finance, notamment en Côte d'Ivoire, se veut une alternative en procurant aux femmes pauvres, un droit au crédit afin de se constituer une épargne et investir dans des activités génératrices de revenus. Autant d'avantage qu'il convient nous le pensons de mesurer en terme d'empowerment. Un gain de pouvoir qui pourrait leur permettre d'être autonome et lutter contre la pauvreté féminine.

Discipline: Sociologie

Mots clés: Micro crédit, empowerment et pauvreté féminine.

## **Résumé en anglais**

**Title** : Microcredit: the empowerment of Ivorian women's

### **Abstract**

The application of structural adjustment by the World Bank and by the International Monetary Fund (IMF) in the last decade has not spared the developing countries including those in Sub-Saharan Africa like the Ivory Coast. Thus, some countries will experience the phenomenon of rural exodus to urban centers, creating an urban overcrowding, falling living standards and unemployment with the consequent poverty.

The evolution of this phenomenon in the Ivory Coast accentuated by the various socio-political crises already known by the country allows us to retain that poverty remains a worrying fact. In those cases, the oil crisis of the 70s, the economic crisis of the 80s with its successive structural adjustment programs, and the CFA franc devaluation in the Third World have further complicated households situation.

This reality in rural areas has increased in urban areas. The main victims are the young and women. Indeed, the latter are faces with problems of exclusion, distancing with a real problem of access to resources. Microcredit, particularly in the Ivory Coast, is an alternative by giving poor women a right to credit in order to accumulate savings and invest in activities generating income. We should think of the many advantages in terms of empowerment. A gain of power that could allow them to be independent and to fight against women's poverty.

**Discipline**: Sociology

**Key words**: Microcredit, empowerment and women's poverty.

### **INTITULE ET ADRESSE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE**

**IRSA-CRI (EA 3025)** : Institut de Recherche Sociologiques et Anthropologiques/ Centre de Recherche sur l'Imaginaire, Université Montpellier III. 17, rue Abbé de l'Epée. 34090 Montpellier

## Remerciements

Mes sincères remerciements vont à ma directrice de thèse Madame **Martine XIBERRAS** pour la confiance qu'elle m'a accordée en acceptant de diriger cette thèse. Sa franche collaboration combien importante, ses précieux conseils et remarques, ainsi que la patience dont elle a fait preuve à mon égard, m'ont permis de réaliser cette thèse.

Je tiens également à remercier :

Mon père **Julien-Paul** ainsi que ma mère **Adèle**, qui malgré la distance n'ont jamais cessé de m'apporter leur soutien et affection.

Mes **frères** et **sœurs** pour leurs précieux conseils, ainsi que leurs marques de tendresse, d'affection à mon égard. Particulièrement mon frère aîné **Guy**, dont la bienveillance m'a permis de poursuivre mes études à Montpellier.

A mon cher ami et frère **Mathieu** pour tout le soutien affectif et logistique qu'il m'a apporté durant toutes mes années de thèse. Ainsi que pour tous nos échanges enrichissants sur nos travaux respectifs, les moments de doute, de joie et de peine que nous avons partagés.

**Aux femmes** et **aux hommes** que nous avons rencontrés durant notre travail de terrain, pour avoir accepté de répondre à nos questions, partager avec nous leur vécu, et permettre ainsi la réalisation de ce travail.

**A toutes les personnes** qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. Qu'elles soient rassurées de notre profonde reconnaissance.

**Aux membres du Jury**, je vous remercie de votre présence combien précieuse et honorable, et je vous prie de croire à ma profonde reconnaissance.

## Sommaire

Avant propos.....	5
Introduction.....	9
<b>PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DES CONCEPTS DE NOTRE ÉTUDE.....</b>	<b>74</b>
Chapitre I : Approche théorique de l’empowerment.....	76
Chapitre II : Approche théorique du micro crédit.....	112
Chapitre III : Présentation des modèles de micro crédit .....	177
<b>DEUXIÈME PARTIE : LA RÉPONSE DES INSTITUTIONS DE MICRO CREDIT À L’EMPOWERMENT DES FEMMES IVOIRIENNES : ETUDE DE CAS EN CÔTE D’IVOIRE.....</b>	<b>250</b>
Chapitre I : Présentation du cadre institutionnel de l’étude.....	252
Chapitre II : Les caractéristiques sociologiques des clientes d’institutions de micro crédit en Côte d’Ivoire.....	269
Chapitre III : Le micro crédit et l’empowerment des femmes ivoiriennes .....	293
Conclusion générale.....	335
Bibliographie thématique.....	341
Index .....	360
Annexes .....	366
Liste des principales abréviations .....	374
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>376</b>

## Avant propos

Contrairement à l'économie et à la richesse parfois précaire, le savoir, la connaissance et la science sont cumulatives ; même si quelque fois des découvertes plus récentes mettent en doute ou révèlent les insuffisances des précédentes.

En matière de science justement (science entendue lato sensu évoquant l'ensemble des connaissances dans un domaine donné), les théories anciennes qu'elles soient lacunaires ou exempts de reproches, constituent un capital, un atout non négligeable pour les recherches futures. Car elles constituent dans bien des cas un avertissement, une conclusion ou même un point de départ pour d'autres recherches.

Le chercheur en sociologie doit avoir présent à l'esprit que sa tâche est d'autant plus ardue que son objet d'étude est en perpétuel mouvement, en rapport avec l'incessante évolution de la société. Cependant, il est impératif de se rappeler que ses recherches n'atteindront leurs véritables objectifs qu'en abandonnant les approches générales concernant le micro crédit et son impact sur l'empowerment des femmes au profit des approches spécifiques ou sectorielles.

Par ailleurs, la science de tout temps acquiert ses lettres de noblesse lorsqu'elle s'intéresse à des phénomènes concrets qui touchent les individus dans leur vie quotidienne, dans le cas contraire, elle se réduit à une simple spéculation sans assise dans le réel.

En ce qui nous concerne, le micro crédit en rapport avec l'empowerment des femmes ivoiriennes obéit à certains objectifs fondamentaux. En effet, le micro crédit perçu comme instrument de lutte contre la vulnérabilité des femmes permet dans un premier temps d'étoffer les connaissances en matière de lutte contre la pauvreté féminine à partir des observations et expériences. Lesquelles sont en rapport avec l'évolution de l'environnement socio-économique actuel des Etats.



Toutefois, il convient de rappeler que notre recherche ne se borne pas à une simple interview avec les responsables des institutions et les femmes démunies car, ce mal social recommande la prudence dans toute approche sur la situation des personnes vivant dans la précarité ; Une situation difficile qui influe sur le devenir social ou sur l'autonomie des femmes.

Vulnérables, ces femmes s'investissent dans des activités génératrices de revenus, afin de se constituer une épargne et satisfaire leurs besoins quotidiens. Une telle assertion reflète la réalité telle que vécue par les femmes ivoiriennes. C'est d'ailleurs ce qui fonde les travaux de Georges Simmel. Selon l'auteur au début du siècle, les besoins en matière de développement se définissent relativement à un statut social particulier et varient en fonction de la classe social d'appartenance des individus : « chaque milieu, chaque classe sociale a des besoins spécifiques : l'impossibilité de les satisfaire est synonyme de pauvreté ». Selon Simmel<sup>1</sup>, à côté du seuil absolu de pauvreté, nous distinguons le seuil de pauvreté relatif qui prend en compte les inégalités socio économiques des ménages.

Ce gain de ressources financières possible grâce aux activités génératrices de revenus que permet l'offre de micro crédit aux femmes leur confère une certaine autonomie.

Dans le contexte de notre recherche sur l'autonomie *des femmes*, expliciter la notion présuppose de reconnaître le sujet tel un individu, de l'investir d'une responsabilité morale et sociale. C'est alors que transparaît le fondement social et politique de la notion.

L'individu, qui naît ainsi au 18ème siècle, voit en deux siècles son importance croître, phénomène nommé développement de l'individualisme. "Dans le langage des sciences sociales, la montée de l'individualisme désigne un processus à très long terme par lequel les cultures des sociétés européennes ont petit à petit placé l'individu au centre de leur conception de la vie de l'homme en société. "<sup>2</sup>

Le thème du développement de l'individualisme fut abordé par les "pères fondateurs" de la sociologie. Durkheim, puis Max Weber, évoquent la progression de la valeur de l'individu, séparément de son inscription dans un réseau social.

---

<sup>1</sup>Simmel (G) « Les pauvres (Der armen) », Paris PUF (réédité en Français en 1998) page 102.

<sup>2</sup>Schweigsuth (E), La montée des valeurs individualistes. Futurible n° 200, l'évolution des valeurs des Européen, juillet / août 1995.

Les valeurs traditionnelles, qui reconnaissent une valeur à un individu par rapport avec sa position, son rôle, sont remplacées par des valeurs attribuant à la seule qualité d'être humain une valeur propre.

Cette reconnaissance de l'individu en tant qu'être humain implique qu'il devienne quelqu'un, indépendamment de son origine. Ainsi Raymond Aron<sup>3</sup>, évoquant Durkheim "à ses yeux, les sociétés modernes sont définies par l'obligation faite par la collectivité à chacun d'être lui-même et d'accomplir sa fonction sociale en développant sa personnalité autonome. La société elle-même pose alors la valeur de l'autonomie personnelle".

Ce mouvement remonterait aux racines de la civilisation européenne : le christianisme d'abord impulse l'idée que le salut de l'Homme serait conditionné par ses actes et ses pensées et non par son statut social, puis les Lumières ont permis l'émergence d'une valeur propre de l'Homme<sup>4</sup>.

Norbert Elias théoriserait aussi cette analyse<sup>5</sup> en montrant les relations d'interdépendance entre l'individu et la société ; il montre qu'on ne peut envisager l'un(e) sans l'autre. En effet, la société est le résultat de l'ouvrage des individus qui la compose et est par là même influencée par le désir collectif, parallèlement, les individus sont façonnés par la configuration de la société, et sont donc conditionnés dans leurs réactions par le milieu ambiant.

Cette valeur attribuée à l'individu est conjointement liée à l'idée que ce dernier est maître de son destin, du moins partiellement. Ainsi, les théories de l'acteur, grâce par exemple aux recherches de Crozier ou de Boudon, ont développé l'idée d'un individu capable d'utiliser à son profit toute marge de manœuvre, y compris au sein d'un environnement très contraignant mais non absolument déterministe, ou de détourner des règles. Ces marges de manœuvre, mêmes faibles, permettent de faire évoluer considérablement les destins individuels. Alors que des années de sociologie ont concouru à démontrer l'influence du milieu sur l'individu, des sociologues vont alors multiplier les exemples d'influence de l'individu sur son propre parcours, et sur son environnement.

---

<sup>3</sup> Les étapes de la pensée sociologique p. 592.

<sup>4</sup> Idée sur laquelle repose la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

<sup>5</sup> Norbert (E) La société des individus, Fayard, 1991.

L'évolution de la pensée, comme l'évolution de la société, ont donc porté au premier rang l'individu, lui attribuant la responsabilité des destins personnels. Chacun est invité à être responsable de ses actes, et à être autonome.

En Afrique Subsaharienne, et notamment en Côte d'Ivoire, le phénomène du micro crédit révèle une pauvreté alarmante, mais celle des femmes devient de plus en plus problématique, l'ampleur qu'elle prend inquiète plus d'un.

Observer analyser et résorber la pauvreté des femmes pour l'harmonie de la société nous paraît fondamental, mais observer et analyser la pauvreté des femmes déjà pauvres nous paraît difficile et harassant vu le taux de femmes qui ne fait que croître considérablement chaque année comme le soulignait Constant Soko<sup>6</sup> enseignant chercheur à l'Université d'Abidjan Cocody dans ses travaux de thèse sur la micro finance.

L'étude que nous vous présentons a été élaboré dans le cadre d'un travail de fin de cycle, et nous a permis d'effectuer pendant plusieurs mois des recherches tant sur le plan de l'exploitation bibliographique que sur le plan de l'enquête de terrain.

Elle est également l'application de six années de formation à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) V, de l'Université Paul-Valéry de Montpellier.

Cette étude se situe dans le cadre d'une thèse en vue d'obtenir notre diplôme de Doctorat. Notre objectif serait atteint si cette étude pouvait être une amorce de réponse aux préoccupations d'un certain nombre de personnes ou d'organismes internationaux, de familles pauvres, de spécialistes de la prise en charge des femmes pauvres, et d'hommes politiques. Nous voudrions souligner que nous n'avons nullement la prétention de résoudre de façon définitive le problème de la pauvreté des femmes en Côte d'Ivoire. Mais, que nous allons essayer de prendre en compte les apports extérieurs et certaines expériences vécues pour faire quelques suggestions.

---

<sup>6</sup> Soko (C) « Les modèles de micro finance en Côte d'Ivoire : origine, organisation et impact, Paris, L'harmattan, 2009.

## Introduction

Cette thèse s'inscrit d'une part, dans le désir de prendre du recul et d'analyser les perspectives mises en place par le système de micro finance à l'encontre des femmes dans le secteur de la coopération au développement, et d'autre part, dans une réflexion pour une systématisation de la contribution des femmes au développement socio-économique à travers l'offre de micro crédit.

En effet, sa crédibilité semble être liée aux multiples objectifs à atteindre entre autre : augmentation du revenu, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, opportunité d'entreprendre, création de richesse. En ce qui concerne les femmes, il est présenté comme un puissant outil d'émancipation du fait que les revenus engendrés par les activités issues du prêt semble représenter pour la femme bénéficiaire un moyen sûr d'assurer son indépendance financière, de stabiliser et professionnaliser son activité entrepreneuriale. De ce fait, d'améliorer son statut au sein de la famille, de renforcer l'estime qu'elle a d'elle-même ou encore de favoriser ses capacités d'auto organisation et donc d'expression et de revendication.

Quelle est la contribution des femmes Africaines à la lutte contre la pauvreté à travers le micro crédit ? Cette question nous hante depuis que nous sommes engagés dans une thèse sur le micro crédit au féminin. Elle ne nous a plus quittés, puisqu'elle est toujours d'actualité. Elle n'est pas personnelle seulement. En un sens, elle apparaît implicitement dans les études, des colloques et des écrits de divers observateurs et théoriciens de la micro finance. Elle affecte durablement, et dans son ensemble le monde des affaires des femmes, ses formes de pratiques et de solidarité.

La micro finance offre la possibilité d'un droit au crédit pour les femmes, elle possède aussi la caractéristique particulière d'être un droit collectif. Nombreuses sont les femmes du Sud<sup>7</sup> à qui l'on offre la possibilité de bénéficier du droit au crédit à conditions qu'elles s'associent en groupes et se portent mutuellement caution.

---

<sup>7</sup> L'expression femmes du Sud fait référence aux femmes du tiers monde.

Aujourd'hui, d'après les statistiques de la Banque Mondiale<sup>8</sup>, 65% des dispositifs de micro finance adopte une approche collective et plus des deux tiers des bénéficiaires sont des femmes.

Selon Amartya Sen, la micro finance est un moyen d'assurer *la liberté réelle* des femmes<sup>9</sup>. Elle permet aux femmes de mettre en acte leur « capabilité <sup>10</sup>» pour choisir un type de vie quelconque. Par «capabilité», il faut entendre l'ensemble de vecteurs de fonctionnement, qui reflètent la liberté dont dispose actuellement la personne pour mener un type de vie ou un autre.

L'aspect monétaire n'étant qu'un critère de pauvreté parmi tant d'autre, l'auteur plaide en faveur d'une évaluation de la pauvreté en fonction de critères beaucoup plus large. Il s'agit de chercher à savoir si un individu dispose du choix de mener différents types de vie, autrement dit de choisir entre plusieurs opportunités de vie. Ce qui reviendra à prendre en compte l'ensemble des contraintes intervenant dans la limitation de l'étendue du choix. Est-ce que l'individu dispose de la capacité de choisir le type de vie qui lui convient ? Quels sont les éléments susceptibles de restreindre son choix ?

Précisons. Bien que possédant des capacités innées, les femmes essuient certaines exclusions qui limitent leurs possibilités de choisir. Ces exclusions sont des clivages sociaux : ceux-ci peuvent être des privations de droits, le sexisme, etc. Mais aussi des mises à distance, cette dernière emprunte plusieurs voies, depuis la marginalisation sociale jusqu'à celle économique, notamment la précarisation de l'emploi, l'inégalité dans les salaires et dans l'accession à certains postes de responsabilité, etc.

Pour s'accommoder de ces exclusions et donc mettre en acte leur « capabilité », les femmes recourent aux usages spécifiques. Le plus important résidant dans la capacité de l'individu à transformer ses ressources et ses droits en de réelles potentialités.

---

<sup>8</sup> La lutte contre la pauvreté est devenue depuis de longue date, le centre d'intérêt du grand public, malgré maints efforts fournis dans ce sens on trouve de plus en plus de personnes démunies dont la situation diffère selon le statut socio professionnel. Souvent le crédit accordé à ces femmes peut constituer une alternative pour réguler leur pauvreté.

<sup>9</sup> Sen A.K., *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris, 2000.

<sup>10</sup> C'est-à-dire « l'ensemble de vecteurs de fonctionnement, qui reflètent la liberté dont dispose actuellement la personne pour mener un type de vie ou un autre » (A sen, 1992, p. 39)

Diverses études économiques d'auteurs tels que Perry. D<sup>11</sup>., Wampfler B<sup>12</sup>., etc. ont montré que le micro crédit est davantage prisé par les femmes, puisqu'il rassure sur leur autonomie financière. Il est surprenant que grâce à cette autonomie financière, la femme ne puisse pas s'épanouir dans son foyer, dans son lieu d'activité, la limite est poreuse.

Cet aspect semble être négligé par ces observateurs – sans doute faut-il rassurer que l'impact des micros crédits sur le développement socio-économique soit pris au sérieux, même dans les sociétés capitalistes d'abondance.

C'est donc cette négligence, qui a amené à s'y intéresser et à entreprendre cette recherche et la rédaction de la thèse dont le thème est :

Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes pauvres.

Tout au long de ce travail, nous porterons donc un intérêt particulier à ces femmes qui dans leur lutte pour améliorer leurs conditions de vie, participent à travers des pratiques économiques diverses issues du micro crédit, à l'amélioration de leurs conditions de vie.

En 2009, le Rapport sur l'Etat de la Campagne du Sommet du Micro crédit chiffrait à 18 millions, les femmes les plus pauvres ayant accès à des services financiers à travers des Institutions de Micro Finance (IMF), des banques, des ONG, et autres institutions financières non bancaires<sup>13</sup>.

La plupart d'entre elles bénéficient de crédits qu'elles investissent dans les entreprises dont elles sont propriétaires et qu'elles gèrent d'elles-mêmes. Ces dernières malgré leurs difficultés ont prouvé que c'était une très bonne idée de prêter aux pauvres et aux femmes de surcroît.

Compte tenu de cet optimisme affiché, fallait-il se féliciter des services que la micro finance offre aux femmes pauvres et assumer que la question du renforcement de l'empowerment et autres questions d'égalité entre les sexes s'arrangeraient d'elles-mêmes ?

Bien que les femmes aient eu de plus en plus accès à des services financiers, leur possibilité de bénéficier de tels services reste toujours très limitée à cause du désavantage d'être une femme comme nous l'avons évoqué plus haut.

---

<sup>11</sup>Perry D., "Micro credit and women moneylenders, Human Organisation", vol. 61, n°1, 2002, pp. 30-40.

<sup>12</sup>Wampfler B., Femmes, micro finance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles, Paris, Plon, 2004.

<sup>13</sup> Rapport annuel de 2009 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Certaines IMF (Institution de Micro Finance) offrent moins de crédits aux femmes, en pourcentage, même si ces institutions s'agrandissent et diversifient leurs services financiers.

D'autres ont trouvé que les tailles moyennes des crédits offerts aux femmes sont inférieures à celles des hommes, même quand hommes et femmes font partie d'un même programme de crédit, de la même communauté et du même groupe de crédit.

Certaines différences dans la taille des crédits peuvent résulter du fait que les femmes sont plus pauvres en moyenne ou que les entreprises des femmes ont une capacité limitée à absorber du capital.

Mais elles peuvent aussi indiquer une forme de discrimination sociale plus étendue contre les femmes qui limite les opportunités dont elles pourraient bénéficier. On est à même de se demander si les programmes de développement du micro crédit devraient faire plus pour surmonter ces problèmes.

De plus, si l'on observe la structure de gestion de beaucoup d'IMF, on y voit peu de femmes. Leurs contributions, que ce soit de développer la vision d'un conseil d'administration, de concevoir des produits et services, ou de mettre en place des programmes sont absentes.

Ainsi, alors que l'industrie de la micro finance devient de plus en plus sophistiquée dans le développement de produits et services cibles, il est important de porter une attention particulière au ciblage des femmes et à la lutte contre leur pauvreté.

Susy Cheston et Lisa Kuhn<sup>14</sup>, dans un article sur le renforcement du pouvoir d'action des femmes par la micro finance, affirment que les programmes de micro finance ont le potentiel de transformer les relations de pouvoir et de renforcer les capacités des pauvres. Aussi bien des hommes que des femmes.

Dans des programmes de micro finance bien menés, il existe une relation de respect mutuel entre le fournisseur et le client qui est en elle-même une source d'émancipation.

---

<sup>14</sup> Cheston S., et Kuhn L., dans un article sur "le renforcement du pouvoir d'action des femmes par la micro finance".

Cela est vrai quelque soit la méthodologie ou l'approche adoptée (qu'il s'agisse d'une approche minimaliste de prestation de services financiers ou d'une approche plus holistique ou intégrée).

Susy Cheston et Lisa Kuhn pensent que la micro finance est devenue une composante centrale des stratégies de développement de beaucoup d'agences de donateurs et de gouvernements nationaux, sur les thèmes d'égalité de droits entre les sexes, de réduction de la pauvreté et de développement communautaire. Différentes études et expériences d'un certain nombre d'IMF ont cependant démontré qu'il ne suffit pas de mettre des ressources financières entre les mains de femmes pauvres pour générer un pouvoir d'action et un meilleur bien être.

Tout au long de ce travail, nous essayerons de démontrer que même si la micro finance n'abaisse pas toutes les barrières contre les capacités des femmes, les programmes de micro finance, quand ils sont bien conçus, peuvent faire une contribution importante à renforcer l'empowerment.

Depuis une trentaine d'année, le micro crédit et la micro finance connaissent un développement important dans la plupart des pays du sud. Ce développement a été engagé avec un double objectif de lutter contre la pauvreté en fournissant aux populations qui n'ont pas accès aux banques classiques (en majorité les femmes) des services financiers durables, capables de soutenir leurs activités économiques et processus d'accumulation.

Le micro crédit consiste à fournir des prêts à court terme à des personnes à très faibles revenus pour les aider à lancer leurs activités ou développer leurs affaires. Tandis que la micro finance consiste à offrir un ensemble de services financiers à des individus ou des groupes d'individus pauvres, qui n'ont pas accès aux services financiers formels, dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage ou de leur micro entreprise. La différence entre ces deux termes qui sont parfois utilisé comme des synonymes réside dans le fait que la notion de micro finance est plus large. La micro finance inclut différents services financiers de proximité, dont le micro crédit, mais aussi l'épargne et d'autres services incluant des dispositifs d'appui aux micros et petites entreprises. Aujourd'hui, la micro finance vise à établir des marchés financiers à dimension locale, destinés à répondre aux divers besoins de financement des populations pauvres.



Plus de 30 ans après la création de la Grameen Bank par Muhammed Yunus<sup>15</sup>, environ 80 millions de personnes dans les pays en développement bénéficient des services des institutions de micro finance. Cependant, la plupart des habitants des pays en développement ne sont toujours pas « bancarisés » : Près de trois milliards de personnes dans les pays en développement (dont la majorité est constitué de femmes) n'ont pas ou ont peu accès aux services financiers formels. Services qui pourraient contribuer à accroître leurs revenus et améliorer leur existence. L'accès à divers types de services de micro financement (tels que l'épargne, le crédit ou le transfert de fonds) permettrait aux familles pauvres d'investir dans des entreprises, d'améliorer la qualité de leur alimentation, de leurs conditions de vie. Mais également, leur donnerait la possibilité de consacrer davantage de ressources à l'éducation et à la santé de leurs enfants.

La micro finance peut jouer le rôle d'un puissant catalyseur dans le processus d'autonomisation des femmes. Pour briser le cercle de la pauvreté, la micro finance ne se limite pas au micro crédit. En effet, divers services financiers (tels que l'épargne, le transfert de fonds, le crédit et l'assurance) constituent des outils de gestion essentiels au bien-être et à la capacité productive des familles pauvres : ils leur permettent d'équilibrer leurs dépenses lorsque leurs revenus deviennent irréguliers (travail occasionnel, saisonnalité des récoltes), d'accroître leur pouvoir d'achat lorsque leurs dépenses augmentent (frais de scolarité, achat de semences) et de se prémunir contre les urgences (catastrophes naturelles, décès d'un proche, etc.).

En Afrique, la micro finance s'est développée en trois phases principales, plus avancées en Afrique de l'ouest qu'en Afrique centrale et en Afrique de l'est. Une première phase dans les années 80, a été expérimentale : il s'agissait d'élaborer des systèmes financiers accessibles aux populations délaissées par les banques (environ 90% du milieu rural dans la plupart des pays d'Afrique) et démontrer que ces populations pouvaient valoriser le crédit et gérer durablement les institutions financières de proximité adaptées à leurs besoins. Les principaux « modèles » de services financiers fonctionnels aujourd'hui sont issus de cette période expérimentale, même si beaucoup s'appuient sur des principes anciens tels que le mutualisme développé en Europe et en Amérique du Nord au XIXe siècle et au début du XXe siècle.

---

<sup>15</sup> Muhamad Yunus, est le fondateur de la Grameen Bank, au Bengladesh, et l'un des pères fondateurs du micro crédit.

Au début des années 90, en Afrique de l'Ouest comme ailleurs, la micro finance génère un engouement puissant et les systèmes de micro finance vont se multiplier et s'étendre, avec un appui massif de l'aide internationale. La portée (le nombre de clients ou de membres) devient un objectif majeur des décideurs et entraîne tout le secteur dans une euphorie de croissance. Cette course à la croissance va conduire bon nombre d'institutions de micro finance dans des situations de crise grave, avec des impayés et des malversations ; certaines de ces crises vont aboutir à la disparition de grands réseaux.

Avec la troisième phase qui s'ouvre vers 1993-1994, le souci de la pérennisation institutionnelle s'impose et conduit à concentrer les efforts sur les performances financières des institutions : l'autonomie financière, la structure du bilan, la solidarité financière vont devenir le fondement des « bonnes pratiques ». La portée et la croissance restent les objectifs à atteindre, mais l'accent est surtout mis sur la recherche de rentabilité financière.

Les grands réseaux de micro finance, appuyés par leurs bailleurs de fonds, intègrent cet objectif et se recentrent sur les zones, les populations et les activités capables de les assurer. Il en résulte une tendance significative à se réorienter vers les villes et les bourgs ruraux des zones à fort potentiel, et à se retirer des zones défavorisées.

Mais le secteur de la micro finance reste encore fragile et demeure confrontés à certaines difficultés. Peu d'institutions ont atteint leur autonomie financière.

En effet, l'autonomie technique est insuffisante et elles ont de grands besoins de professionnalisation en matière de gestion, de système d'information et de contrôle.

Leur viabilité sociale n'est pas acquise et les crises de gouvernement sont fréquentes et parfois graves. Enfin, elles ne sont pas complètement insérées dans le marché financier et leurs relations avec les banques, notamment, restent difficiles.

La micro finance est donc aujourd'hui un outil de financement qui peut devenir viable, mais qui a encore besoin d'appui et de temps pour se consolider.

Les projets de micro crédit et de micro finance essaient de répondre à cette diversité et complexité des besoins de services financiers des populations pauvres constituées majoritairement de femmes. Ils mettent en relation les personnes (physiques et morales) disposants de ressources monétaires (les épargnants, les investisseurs, partenaires financiers) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs).

L'objectif est de promouvoir des activités économiques diversifiées et donner à des populations vulnérables mais à fort potentiel que sont les femmes les moyens de développer des activités rémunératrices leur permettant d'accumuler des fonds. Le micro crédit est universellement reconnu comme un instrument efficace dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

En effet, 80% des bénéficiaires de micro crédit dans le monde sont des femmes. Alors que la sphère économique est (presque) partout dans le monde dominée par des hommes. Avec la micro finance les femmes montrent leurs capacités à gérer une entreprise et un commerce. Les hommes sont eux plus souvent à la recherche d'un emploi salarié. En devenant génératrices de revenus, les femmes gagnent en autonomie et jouent un rôle plus important dans les sphères économique, sociale et politique de la société.

Cette tendance naturelle qu'à la micro finance à promouvoir l'entrepreneuriat féminin est renforcée par la volonté des institutions de micro finance de favoriser les femmes dans l'accès au crédit.

A cela s'ajoute deux raisons :

- les femmes ont des taux de remboursement supérieurs à ceux des hommes parce qu'elles investissent leur argent de manière plus productive.

- L'autre raison est que les femmes utilisent leurs revenus supplémentaires prioritairement dans l'éducation et la santé. Cependant cet attrait pour la population féminine relève d'un constat face à une situation critique. En effet, Les femmes sont les plus pauvres parmi les pauvres

On reconnaît généralement que la représentation des femmes est bien plus importante que celle des hommes parmi les personnes les plus pauvres dans le monde.

Dans son Rapport sur le Développement Humain de 2009, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) rapportait que 70 pour cent des 1,3 milliards de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour étaient des femmes.<sup>16</sup> Selon les statistiques sur les sexes de la base de données de la Banque Mondiale, les femmes connaissent un plus gros taux de chômage que les hommes dans quasiment tous les pays<sup>17</sup>.

En général, les femmes constituent également la majorité des personnes du secteur informel moins payé et moins organisé dans la plupart des économies.

Ces statistiques sont utilisées pour justifier la priorité qui est donnée à l'augmentation de l'accès des femmes aux services financiers parce qu'elles sont bien plus désavantagées que les hommes.

Bien que beaucoup de chercheurs et d'agences du développement aient noté une tendance évidente vers la féminisation de la pauvreté, mesurer l'étendue de ce phénomène n'est pas chose facile.

Parce que la plupart des méthodes pour mesurer la pauvreté évaluent le niveau de pauvreté d'un foyer dans son ensemble, il est vraisemblable que la pauvreté des femmes résultant de la discrimination qu'elles subissent à l'intérieur de leur foyer ne soit dans une grande mesure pas rapportée. De plus, Baden et Milward notent que: Bien que les femmes ne soient pas toujours plus pauvres que les hommes, sur la base de leurs acquis plus fragiles, elles sont généralement plus vulnérables et, quand elles sont pauvres, peuvent avoir moins d'options pour pouvoir s'en sortir..<sup>18</sup>

Le cas de la micro finance, présentée comme un outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine, est aussi caractéristique des potentialités et des limites de l'action collective féminine.

Dans l'histoire du crédit aux pauvres, s'adresser aux femmes est plutôt inédit.

---

<sup>16</sup> PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), Rapport mondial sur le développement humain 2009 (New York, PNUD, 2009), p. 4

<sup>17</sup> Voir le site Internet de la Banque Mondiale: [www.genderstats.worldbank.org](http://www.genderstats.worldbank.org).

<sup>18</sup> Baden S., et Milward K., *Gender and Poverty, Bridge Report*, no. 30 (Sussex: IDS, 1995).

Alors qu'elles étaient délibérément exclues des premières expériences, qu'il s'agisse des banques de développement ou du mouvement coopératif, elles représentent aujourd'hui une clientèle privilégiée. D'après les statistiques de l'IFPRI (International Food Policy Research Institute)<sup>19</sup> concernant l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, on pourrait chiffrer la clientèle féminine à hauteur de 45%. L'Afrique de l'Ouest serait concernée selon le BIT (Bureau International du Travail) à hauteur de 44%, et sur les 174 dispositifs répertoriés, 46 (soit 26%) s'adresse à une population exclusivement féminine<sup>20</sup>.

Il ne faut pas oublier que les femmes furent les premières victimes des plans d'ajustement structurel en Afrique. Un autre constat est que le revenu de ces femmes est en partie investi pour le bien être familial ; c'est l'une des raisons pour lesquelles il semblerait plus louable de s'adresser à elles<sup>21</sup>. Ce fait a pu être constaté dans d'autres régions du sud notamment en Inde, au Mexique, au Guatemala, en République dominicaine, au Burkina Faso, au Brésil, au Maroc, en Egypte, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Niger. Enfin, certains acteurs de la micro finance s'accordent pour dire que les programmes mixtes seraient un peu risqués en ce sens qu'il a été constaté un risque de détournement des fonds et de monopolisation par les hommes. Nous émettons des réserves quant à cet état de fait.

Toutefois, les femmes sont confrontées à des difficultés en ce qui concerne l'accès à un financement. On peut citer entre autre, des revenus souvent faibles, l'insuffisance et dans certains cas, l'absence même d'épargne et de garanties.

En effet, dans bien des régions du Sud surtout celles à dominance patriarcale, les femmes ont très peu accès à la propriété ; nombreuses sont analphabètes et/ou possèdent des contraintes de disponibilités. Tous ces obstacles justifient une adaptation de l'offre<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> A l'heure actuelle, cette base de donnée est semble-t-il plus complète. Elle vise à recenser l'ensemble des organismes de Micro finance existant en Afrique Subsaharienne, en Amérique Latine et en Asie du Sud, en retenant comme critère celui d'organisme octroyant des prêts inférieurs en moyenne à 1000 dollars selon Lapenu et Zeller, 2009.

<sup>20</sup>BIT/BECEAO, (Bureau International du Travail/ Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, 2008.

<sup>21</sup> Guérin I., «Le prêt collectif peut-il être considéré comme une innovation financière ?», in Savings and Development, Vol.24, n°2,2000, pp. 219-247.

<sup>22</sup> Un autre argument consiste à dire que les femmes présentent l'incontestable avantage d'être un «bon risque», c'est-à-dire qu'elles remboursent bien. Voir à titre d'exemple, la déclaration du Sommet de Micro crédit.

Celle-ci consiste à octroyer des crédits en préalable à l'épargne, à offrir des services en complément (notamment en terme de formation ou du moins de diffusion de l'information), un fonctionnement adapté à leur emploi du temps, une sensibilisation des agents de crédits aux contraintes qui pèsent sur les femmes.

Est-il nécessaire de préciser qu'il faille voir au-delà la pauvreté féminine, les crises économiques qu'ont traversées à certaines périodes de leur histoire, la plupart des pays en développement notamment en ce qui concerne le tiers secteur. En effet, Le secteur informel occupe aujourd'hui une grande place dans les économies des pays en développement.

Si les premiers travaux ont d'abord portés sur la dimension réelle du secteur informel, en particulier sur le marché du travail et sur le marché des biens de consommation, ce n'est que plus récemment que les économistes se sont penchés sur la dimension financière du secteur informel.

En effet, il existe également une segmentation au niveau des circuits financiers. A côté du système financier institutionnel qui ne concerne que les grandes organisations et les agents les plus solvables, s'est développé une finance informelle qui permet à l'ensemble de la population non bancarisée d'avoir accès au crédit et donc de remplacer la finance formelle. Cette finance informelle se caractérise essentiellement par une grande souplesse au niveau organisationnel, de faibles coûts, et tire son origine des formes traditionnelles très anciennes. Mais c'est aussi une inadéquation des systèmes financiers formels face aux exigences du développement qui a favorisée le développement de ces pratiques.

Les politiques menées par les pays en développement au cours des années soixante-dix ont conduit à un fort endettement du Trésor auprès de la Banque centrale, et creusé le déficit budgétaire. Les entreprises publiques, et les banques ont accumulé des créances douteuses.

Les politiques des années quatre-vingts, marquées par un assainissement lié à la libéralisation financière, n'ont pas pu résorber l'ensemble des déséquilibres financiers. Au début des années quatre-vingt-dix, le système bancaire de la majorité des pays en développement s'est trouvé très affaibli.

La situation qu'a connue la Côte d'Ivoire à une période de son histoire n'est en rien différente.

Bien que durant la décennie allant des années 1960 à 1980 l'économie Ivoirienne se soit caractérisée par une croissance économique forte et des changements structurels profonds<sup>23</sup>;

La deuxième décennie allant des années 1970 à 1980, fut par contre marquée par des chocs extérieurs importants. Notamment la grande sécheresse de 1972-1973 et les chocs pétroliers, qui se sont traduits par une détérioration de 37% des termes de l'échange, et un accroissement de l'encours de la dette extérieure qui est passée de 88,9 à 1265 milliards de FCFA.

La Côte d'Ivoire a donc abordé les années 1980 surendettée, avec une balance des paiements profondément déséquilibrée et un déficit des finances publiques. Cette situation s'est étalée jusqu'aux années 93, le PIB par habitant a diminué. Cet effondrement qui traduit l'ampleur de la crise, a généré des effets négatifs en termes de développement humain.

Après la dévaluation du Franc CFA de 50% en janvier 1994, la Côte d'Ivoire a amorcé une phase de croissance au cours des années 1995 et 1996. Visant un taux de croissance à deux chiffres jusqu'en l'an 2000, le gouvernement a opté pour un système économique libérale qui a vu le désengagement de l'état et l'implication progressive du secteur privé. Cette situation a favorisé l'implantation sur presque tout l'ensemble du terroir national, d'institutions de micro-finance appelées à jouer un rôle important dans la promotion et le développement des micro-entreprises dont la majorité de la clientèle est féminine.

Cette situation de crise qu'a connue le pays et dont les effets restent encore très visibles a eu pour principale cible les jeunes et surtout les femmes qui représentaient déjà une catégorie très vulnérable de la population. L'analyse de certains indicateurs a révélé l'existence d'énormes disparités entre les hommes et les femmes dans de nombreux secteurs, renforcées selon le milieu urbain ou rural : le taux d'analphabétisme étant de 68% chez les femmes sur une moyenne de 56%. La participation des femmes au secteur économique reste faible (32,3%). La pauvreté a une incidence particulière sur les femmes dont l'activité demeure concentrée dans les secteurs à faible productivité tels que l'agriculture de subsistance et le secteur informel où elles sont très actives et représentent respectivement 67% et 63% de la main d'œuvre.

---

<sup>23</sup> Le Produit Intérieur Brut (PIB) a connu un accroissement annuel de 7% en termes réels et la part de l'investissement dans le PIB s'est située autour de 20% durant la première décennie de 1960 à 1980.

Le secteur informel est caractérisé par un certain nombre d'organisations et d'activités. En Côte d'Ivoire ce sont quatre types de structures qui constituent le secteur informel à savoir : les institutions semi- formelles, telles que les coopératives d'épargne et de crédit ; les groupes d'épargne mutuelle ; les associations d'entraide et les tontines. L'émergence de ces différentes structures est venue du fait que le système bancaire formel restait inaccessible à une grande partie de la population, aussi bien urbaine que rurale, notamment les femmes. Ces dernières se sont orientées vers le secteur financier informel car exclues des réseaux institutionnels classiques.

Ces structures contribuent, sans nul doute, à renforcer les capacités des femmes à promouvoir leur épanouissement et à contribuer davantage au développement national. Cependant si pertinentes soient-elles, ces structures ne peuvent produire des résultats tangibles dans un contexte où les choix des femmes en matière d'investissement et de financement demeurent assujettis à l'accord préalable de l'homme.

En effet, force est de constater par exemple que la femme ivoirienne demeure une simple usufruitière des biens de la famille qui constituent son capital et sa base productive. Avec ce statut, elle ne peut tirer pleinement profit des opportunités qui lui sont offertes par le marché des capitaux pour accroître le rendement de ses activités et élargir les possibilités d'auto promotion.

Les barrières qui limitent actuellement l'accès des femmes au crédit bancaire, découlent aussi en grande partie de ce statut.

Ainsi donc, en l'absence de changement de mentalité à l'égard de la femme, les réformes du cadre juridique (notamment du domaine foncier, des successions), ainsi que les politiques définies par l'Etat et les mécanismes proposés pour le financement des activités des femmes demeureront incomplets.

De nombreuses études effectuées ont permis de constater que les femmes du tiers monde, au cours des dix (10) dernières années n'ont pas participé pleinement au développement socio-économique dont, par ailleurs, elles n'ont pas partagé les avantages.



La marginalisation des femmes se caractérise généralement par le fait que leur participation à certains travaux ne soit pas toujours répertoriée. Dans certains cas, ce sont les activités auxquelles elles participent qui ne sont pas recensées ou encore il se peut qu'on ne les ait pas interrogées sur leurs préoccupations.

En dépit de quelques avancées dans le domaine législatif, il reste qu'au niveau des actions concrètes (l'accès des femmes aux ressources et services des soins de santé, au crédit, au travail et plus particulièrement à l'emploi formel), la situation des femmes reste encore problématique.

Pour l'UNICEF<sup>24</sup> (Fonds des Nations Unies pour l'Education des Enfants), l'OMS<sup>25</sup> (Organisation Mondiale de la Santé) et le FNUAP<sup>26</sup> (Fonds des Nations Unies Pour la Population) « les indicateurs sociaux économiques des femmes africaines demeurent plus bas ». Elles occupent en moyenne moins de 10% des postes de responsabilité<sup>27</sup>. En dépit de ces multiples rencontres, le PNUD en 2009 a eu à constater que malgré les progrès enregistrés, des inégalités persistent entre continents, à l'intérieur d'un même continent et au sein d'un même pays et que l'inégalité la plus marquée reste notamment celle entre les sexes<sup>28</sup>.

Il met l'accent sur les inégalités qui défavorisent injustement les femmes en soulignant que 70% des pauvres et les deux tiers des analphabètes dans le monde sont les femmes.

De surcroît, les réalisations en faveur des femmes restent inégales dans les différents pays, tout comme l'ampleur et la nature des problèmes que les femmes doivent surmonter varient considérablement. Certes, il reste encore beaucoup à faire car les femmes dans leur écrasante majorité, vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'accès au savoir et à la formation demeure encore fort hypothétique pour elles.

---

<sup>24</sup> Rapport annuel 2009, sur la pauvreté féminine dans les pays du Tiers Monde.

<sup>25</sup> Rapport annuel de 2009 sur l'état de santé des femmes pauvres dans les pays en voie de développement.

<sup>26</sup> Rapport annuel de 2008, sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les pays sous-développés.

<sup>27</sup> PNUD (Programme des Nations Unies Pour le Développement), Rapport annuel de 2008 sur le Développement Humain.

<sup>28</sup> Idem

La publication de plusieurs études, en lien avec l'année puis la décennie de la femme décrétées par les Nations Unies, la tenue de plusieurs conférences, à Mexico (1975), à Nairobi (1985), ont contribué à l'éveil des consciences. Il s'en est suivi, sur le plan politique, un engagement plus affirmé des gouvernements africains pour la promotion des femmes. Avec l'adoption en 1980 du plan de Lagos faisant du développement de la femme une priorité, la question de la femme a connu un tournant décisif dans plusieurs pays, dont la Côte d'Ivoire.

Les programmes d'ajustements structurels mis en place pour restaurer les équilibres des économies en crise ont eu tendance à aggraver la détérioration de la situation de la femme amorcée par les années de récession. Car pour reprendre une expression souvent employée, les femmes ont été pratiquement les seules à payer les « coûts cachés » de l'ajustement. Par ailleurs, dans les sociétés encore fortement marquées par les structures patriarcales, les femmes ont subi l'essentiel des conséquences de la baisse des investissements publics dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé.

Déjà en 1975, les Nations Unies conscientes de l'impact de la non prise en compte de la femme dans les programmes de développement avaient lancé la première décennie de la femme sous le leitmotiv «l'intégration des femmes au développement». En ouvrant cette décennie, l'ONU avait du coup orienté les esprits sur ce thème. On notait sur la scène mondiale des conférences, des études, des séminaires et de nouvelles orientations des acteurs de développement (ONG, bailleurs...). Mais à l'heure du bilan, lors de la conférence de Nairobi (1985), les résultats peu satisfaisants de la décennie de la femme furent masqués par des débats houleux et le bruit des querelles entre les différents acteurs du développement représentés<sup>29</sup>.

On s'interroge alors sur la question de savoir si les femmes, en particulier celles du monde rural ont perçu un changement réel dans leurs conditions de vie.

Les études révèlent que la condition socio-économique de la grande majorité des femmes du tiers monde s'est considérablement détériorée tout au long de la décennie des Nations Unies pour la femme<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup>Droy I., «Femme et Développement», Paris, Karthala, 1990,182p

<sup>30</sup> Sen A. & Grown, un autre genre et développement, un guide pratique sur les rapports hommes/femmes, OTAWA, 1991, 25p

Ainsi, cette décennie (1975-1985) a eu un effet déterminant dans le domaine des droits humains et a permis aux femmes de se mobiliser pour faire inscrire leurs droits individuels à l'ordre du jour de la conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne en 1993. La conférence de Mexico en 1975 a défini un plan d'action fondé sur l'égalité et la justice en tenant compte de la contribution multidimensionnelle de la femme. Ces problèmes furent repris et largement débattus à la conférence du Caire dont le thème était « population et développement », au sommet de Copenhague en 1980 et surtout à la conférence de Beijing en 1995 qui a marqué une étape cruciale dans l'émancipation des femmes et la promotion de leurs communautés. Parallèlement, le rôle de production et d'agent économique fut enfin reconnu aux femmes. Ainsi, ces dernières réussirent à faire connaître à la communauté internationale, leurs préoccupations comme par exemple l'allègement de leurs tâches et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Eu égard à ce qui précède nous pouvons mentionner que le Comité Directeur International pour la promotion des femmes rurales en Septembre 1992 au sommet de Genève a franchi des pas importants dans la réalisation des objectifs.

La rencontre de Dakar de 1994 a fait une bonne synthèse de ces avancées majeures et donné des impulsions nouvelles dans l'intégration effective des femmes au circuit économique, par l'accès effectif et conséquent à la terre, au crédit, aux services de soins de santé et à la formation. «A l'issue de toutes ces assises, des programmes d'action et des recommandations concrètes furent adoptés pour éliminer au cours des vingt prochaines années cette injustice à l'égard des femmes du monde entier »<sup>31</sup>.

Ainsi, l'encouragement à l'initiative privée avec l'explosion de la micro finance s'est imposée comme une réponse appropriée aux sollicitations des populations défavorisées n'ayant pas accès au crédit classique et comme un outil de développement économique et social, créateur de richesses et de valeur ajoutée.

L'étude de la mise en place d'un système d'épargne et de crédit devient alors le credo et l'une des stratégies bien acceptées de plusieurs structures à la fois étatiques et non gouvernementales.

---

<sup>31</sup> FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population), espoir et Réalité: pour réduire l'écart entre les aspirations des femmes et leurs expériences de la procréation, 1999, P 3-4.

C'est dans cette optique qu'un premier sommet mondial du micro crédit organisé par une ONG américaine « Results Educational Fund<sup>32</sup> » s'est tenue en février 1997 à Washington ; réunissant 2000 personnes de cent pays différents.

Ce sommet avait pour objectif de mobiliser la communauté internationale pour étendre d'ici l'an 2005 l'accès au micro crédit à cent millions de familles pauvres à travers le monde et plus particulièrement aux femmes<sup>33</sup>. C'est dans ce même ordre d'idée qu'à l'occasion de la 6<sup>ème</sup> conférence régionale africaine sur les femmes qui s'est tenue à Addis-Abeba le 22 novembre 1999, la BM et le FMI ont été vivement critiqué pour n'avoir pas mené d'actions concrètes et durables pour réduire la pauvreté féminine en Afrique.

Des programmes spécifiques de micro finance, d'assistance technique et matérielle n'ont pas été destinés aux femmes du secteur informel et du monde rural pour améliorer leurs capacités<sup>34</sup>. L'examen de la synthèse des rapports nationaux fait ressortir que sur les 53 pays africains ayant présenté leurs rapports, 30 ont reconnu que la situation des femmes restait encore critique chez eux.

Depuis 1950, les pays sous-développés ont été périodiquement invités à expérimenter telle ou telle stratégie de développement : importation, substitution, révolution verte, zone franche industrielle<sup>35</sup>.

En Afrique Noire, les premières expériences d'intégration économique des femmes ont eu lieu à la veille du mouvement de décolonisation ; elles sont ainsi vieilles de près d'un quart de siècle et ne présentent aucune nouveauté, (CNUCED, UNITAR...)<sup>36</sup>. A l'accession de ces pays à l'indépendance, la question de la participation de la femme au développement socio-économique de son pays a toujours été soulevée dans différentes réunions et conférences tant nationales qu'internationales.

---

<sup>32</sup>C'est une organisation non gouvernementale Américaine qui s'intéresse à l'octroi du micro crédit aux populations féminines pauvres dans les pays en voie de développement.

<sup>33</sup> Marchés Tropicaux « Sommet Mondial du micro crédit », 21 Février 1997, P 362

<sup>34</sup>Sud Quotidien N°1995 « Situation des femmes africaines. Constats d'échec pour gouvernements, ONG et agences des Nations Unies », vendredi 26 novembre 1999, P11

<sup>35</sup> Makhtar, D., «Intégration économique» In perspectives africaines, Préface Cheikh Anta Diop, Nouvelles Editions Africaines/Publisud

<sup>36</sup>CNUCED : Conférences des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

C'est dans ce contexte que les Etats et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) à travers la coopération bilatérale et multilatérale ont multiplié les initiatives en faveur des femmes et la prise en compte de leur situation dans les actions de développement.

Plusieurs recherches, dont celles des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, ont montré que la modernisation a détruit les formes d'organisations paysannes par l'introduction de cultures de rente. Et de ce fait, elle a permis aux hommes d'accéder à l'économie monétaire au détriment des femmes.

Les femmes du tiers monde, tant rurales que citadines, éprouvent en général les mêmes difficultés pour accéder aux ressources parce qu'elles sont non seulement moins instruites que les hommes, mais également éloignées du pouvoir et des instances de décision. Les politiques mises en œuvre jusqu'à présent se sont limitées seulement à des déclarations d'intention sans impact significatif<sup>37</sup>.

En Côte d'Ivoire, l'intégration des femmes au développement se fait selon une vision capitaliste. Aussi longtemps que les femmes ont été jugées plus rentables en restant au foyer, on les y a gardées. Ainsi, la femme est intégrée au développement comme force de travail d'appoint. Elle doit s'occuper des cultures vivrières pour continuer à assumer la production de la consommation familiale. Car les hommes, quant à eux, sont destinés à la production des cultures d'exportation. Cependant, il faut souligner que partout en Afrique et en Côte d'Ivoire en particulier, malgré les différentes mesures prises en faveur de la femme, les institutions de micro finance font preuve d'un sérieux manque de détermination et de cohésion entre elles. Ainsi, le PNUD, dont le programme de travail est centré sur les moyens d'existence et de participation dans le tiers-monde, a montré que l'échec relatif des différentes stratégies de développement était dû à la non participation des femmes.

Le vaste mouvement de sensibilisation des années 80 en faveur des femmes, pour leur intégration dans le développement, s'est concrétisé en Côte d'Ivoire, par l'élaboration de politique et la création de diverses structures

Les orientations politiques et stratégiques générales concernant la situation des femmes en Côte d'Ivoire ont été marquées par l'adoption d'un certain nombre de mesure.

---

<sup>37</sup>Boserup E., «La femme face au développement Economique», 1983 et SAVANE M-A., «Femmes et développement en Afrique de l'Ouest», Paris L'harmattan, 1986.

Au plan national, le principe d'égalité entre homme et femme consacré dans la première constitution du pays est réitéré et renforcé dans la Constitution du 23 juillet 2008 qui interdit toute forme de violence et de torture physique et morale. Toute forme de mutilations et d'avilissement.

Le Ministère de la famille, de la Femme et des Affaires sociales s'est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de protection de la famille, de la femme, de l'enfant et des affaires sociales. Ce ministère s'est voulu l'instrument du Gouvernement chargé de veiller à l'égalité entre les sexes et à la dé marginalisation des femmes.

A cet effet, plusieurs plans d'action nationaux ont été élaborés, notamment :

-Le plan National d'Action de la Femme (PNAF, 2003-2007), adopté en 2002, ce plan vise à instaurer les changements nécessaires à la réduction des disparités entre les hommes et les femmes ; à favoriser l'accès de ces dernières à plus d'équité et d'égalité, tout en améliorant leurs conditions de vie ;

-Le plan National d'Action de la population (2002-2006) comportait un sous programme visant, entre autre, le renforcement du pouvoir économique des femmes. Cependant, toutes ces initiatives, n'ont pas pu améliorer de façon significative, la participation des femmes à la vie économique qui demeure encore très fragile. En 2002, ces dernières représentaient 60 à 70% de la population active dans le secteur primaire (agriculture et élevage), et 3,5% dans le secteur secondaire petites et moyennes industries (PMI) et entreprises (PME)<sup>38</sup>. Pour ce qui est du secteur tertiaire (commerce, services, administration), il faut noter qu'elles représentaient 22% de la population active en 1991 et 33% en 2001.

Malheureusement, compte tenu de la situation sociopolitique que connaît la Côte d'Ivoire, ces mesures prises notamment par le PNAF n'ont pas été mises à exécution de façon systématique. Par ailleurs, malgré les avancées susvisées, aucune mesure significative n'a été prise dans l'élaboration des budgets consacrés à la réalisation des objectifs de l'égalité entre les sexes et la dé marginalisation des femmes. Le Budget alloué par l'état s'est avéré totalement insuffisant pour lui permettre d'assumer son rôle de coordination et d'appui.

---

<sup>38</sup>Source : Participation des femmes à la vie publique, UNESCO, version 2008.

Pour ce qui est des principaux débats politiques ou parlementaires, force est de constater qu'ils ne mentionnent pas systématiquement les sexospécificités et les préoccupations des femmes.

Dans le cadre de la poursuite des efforts entamés depuis 1994, en matière de lutte contre la pauvreté, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé à partir de 2000 à renforcer et consolider la croissance économique tout en réduisant la proportion des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les actions menées en faveur de la femme ont été diverses et variées. A travers le Ministère de la Famille et de l'Enfant et le Ministère de l'Agriculture, des projets ont été mis en œuvre, visant l'amélioration des conditions de vie des populations féminines. Ainsi le « Programme pour le Développement du Zanzan » (PDRZ, 2000-2006), le « Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales » (PACIL, 1997-2004), le « Programme d'Aménagement des Bas- Fonds à participation Communautaire » (PBF/PAM) sont autant d'initiatives qui ont contribué à travers des composantes féminines, à réduire certaines difficultés rencontrées par les femmes.

Du point de vue des opportunités économiques, on relève aux plans politique et économique la volonté affirmée des pouvoirs publics d'aller dans le sens de la réduction de la pauvreté et des disparités de Genre. Celle-ci a déjà abouti à des engagements et à des actions en vue de la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes. Des efforts ont également été entrepris au niveau gouvernemental pour appuyer l'entrepreneuriat féminin à travers la pérennisation des Fonds Sociaux, notamment le Fonds National Femme et Développement créé spécialement depuis 1994, pour financer les activités génératrices de revenus pour les femmes organisées ou non en groupements légalement reconnus.

Les ONG pour leur part, par leur détermination et leurs expériences actives auprès des populations à la base, contribuent significativement à la lutte contre la féminisation de la pauvreté.

Ainsi, une synergie d'actions de toutes les politiques mises en œuvre dans le secteur du vivrier a été mise en place en 2002. Cette fois encore, ces initiatives se sont heurtées à des difficultés majeures.

La Côte d'Ivoire a souvent réalisé de fort taux de croissance économique.

Les femmes actrices incontournables de développement, n'en ont pourtant pas bénéficié de façon équitable. Elles travaillent beaucoup mais gagnent peu et sont confrontées à divers problèmes :

- difficultés d'accès à la propriété foncière et aux crédits
- insuffisance de formation et d'information ;
- insuffisance des mécanismes de conservation, de transformation et de commercialisation des produits vivriers ;
- faible structuration des organisations féminines et de l'appui au secteur informel ;
- non maîtrise de la fécondité laissant peu de temps pour les activités productives et lucratives
- faibles capacités techniques de production et de gestion

En matière d'activités économiques et de lutte contre la pauvreté, les femmes se trouvent confrontées au poids des contraintes et à la faiblesse des opportunités qui leur sont offertes. Il est évident donc au vu de ce qui précède que les femmes ivoiriennes demeurent encore marginaliser par rapport aux grandes orientations du développement du pays. Les objectifs fixés ne sont pas atteints en partie même si les initiatives sont louables.

Le constat est que les femmes ont été reléguées à la périphérie de la planification et des politiques nationales de développement. Elles n'ont bénéficié que d'une politique par à coups, faite d'actions et de mesures ponctuelles, de juxtapositions de projets élaborés en marge des objectifs nationaux de développement et des besoins des secteurs clés de l'économie nationale.

La seule appréciation positive est que les petits projets ont permis aux femmes rurales d'avoir une initiation à la gestion qui leur permettra ultérieurement de réutiliser cette expérience, soit à des niveaux individuels, soit dans le cadre d'autres projets. Les Groupements de promotion féminine (GPF) ont permis aux femmes de se concentrer, de poser leurs problèmes à partir de leur point de vue, de s'organiser et de défendre en commun leurs intérêts.



Le gouvernement, conscient du fait que les femmes représentent une potentialité considérable pour le développement du pays, va adopter une politique de promotion de la femme en prenant une série de mesures. Celles-ci ont été adoptées pour faciliter leur accès à la gestion socio-économique du pays comme nous l'avons vu plus haut.

Par ailleurs, l'élaboration d'une nouvelle législation relative à un nouveau système de financement a ouvert droit à la création de mutuelles d'épargne et de crédits adaptées aux besoins des populations féminines.

Mais le désengagement des Etats Africains en général et de l'Etat Ivoirien en particulier en matière de politique sociale interpelle tous les chercheurs notamment pour ce qui est du rôle possible des mouvements sociaux issus de la société civile, surtout ceux émanant des femmes, dans un mode de régulation alternatif. Ceux qui s'activent dans la micro finance gravitent autour d'un axe de revitalisation sociale synonyme d'une réhabilitation des femmes.

Cet engouement pour la clientèle féminine fait naître certaines interrogations. Tout d'abord, de quelle clientèle féminine s'agit-il ? Qu'y a-t-il de commun entre une paysanne sahéenne dont l'unique activité rémunératrice consisterait à vendre du bois mort et les Nanabenz du Togo, les matrones yoruba ou ghanéenne ? Il faut tenir compte de la disparité de la catégorie « féminine » fortement liée au contexte.

Attirer une clientèle majoritairement féminine - objectif visé par bon nombre de dispositifs de micro finance- ne saurait suffire à démontrer un quelconque effet en termes de lutte contre la pauvreté ou les inégalités. Viens ensuite l'épineuse question de l'impact, encore trop souvent négligés mais combien décisive ; car nous pensons qu'il ne sert à rien d'encourager la mise en place de dispositifs, de veiller à la pérennité de ceux déjà existants si l'on ne sait même pas qu'elle en est la portée pour les bénéficiaires.

Si l'on ne tient même pas compte de leurs efforts par rapport aux ressources misent à leur disposition pour s'en sortir et améliorer leurs conditions économiques et socioculturelles. Et finalement de ce que tout ceci représente pour elles.

On pourrait se demander s'il est plus souhaitable de proposer des services financiers spécifiques et adaptés aux femmes plutôt que de prendre acte de leur exclusion bancaire ?

Il s'agira de se demander finalement, si le micro crédit permet aux femmes d'acquérir du pouvoir pour favoriser leur autonomie et lutter contre leur vulnérabilité. Si oui, est-il possible d'identifier certains indicateurs en faveur ou en défaveur de ce gain de pouvoir?

De ce questionnement initial découle d'autres interrogations notamment celles relatives, à la question des motivations de l'adhésion des femmes à cet outil de la micro finance qu'est le micro crédit ; celles relatives également aux caractéristiques socio-culturelles des adhérentes ivoiriennes.

Poser la question du rôle du micro crédit dans le renforcement de l'autonomie des femmes à travers un gain de pouvoir, c'est poser le problème de leur participation au phénomène de lutte contre la pauvreté.

En tant que femme Africaine et étudiante chercheuse nous nous sentons concernée par les questions relatives aux problèmes des femmes qui demeurent d'actualité. C'est dans ce sens que nous avons décidé d'apporter notre modeste contribution à l'éveil des consciences concernant la lutte contre la marginalisation des femmes. Nous voulons valoriser la contribution des femmes au processus de développement et insister sur la nécessité du renforcement de leur autonomie, et l'acquisition d'un pouvoir.

En effet, nous pensons que le micro crédit constitue une véritable alternative à la pauvreté féminine à travers l'accès au crédit qu'il favorise. De ce fait, le micro crédit doit tenir compte de l'action de ces dernières s'il veut atteindre ses objectifs de développement économique et social.

Les femmes ont une grande capacité à générer des revenus et à les utiliser au profit de leurs familles en se livrant à diverses activités telles que : associations, tontines, commerce...

Cette étude pourrait permettre d'encourager les femmes à s'impliquer davantage dans le processus de développement socio-économique en Côte d'Ivoire ; d'apporter des solutions susceptibles de promouvoir leur bien-être sous l'égide de l'Etat et des ONG. Les institutions de micro crédit avec lesquelles nous avons travaillé dans le cadre de cette étude, œuvrent dans ce sens en collaboration avec des femmes qui cherchent à s'en sortir.

Ainsi, notre travail pourrait être une contribution au service du développement de notre nation, pour la croissance économique, le bien-être social des populations, de même que leur autonomie, surtout s'il s'agit de personnes vulnérables.

Il nous a semblé nécessaire de mener des investigations sur la contribution de la femme Ivoirienne au développement de son pays et de réfléchir sur le rôle que pourrait jouer le micro crédit et l'institution de micro crédit dans le renforcement du pouvoir des femmes et leurs capacités à être autonomes.

Cette recherche pourrait servir les institutions de micro finance, ONG, et acteurs de développement qui ont pour vocation la prise en charge des besoins sociaux des femmes défavorisées. Cette approche peut s'articuler dans la sphère entreprise dans le sens d'intégrer, d'initier et de réconcilier les femmes à leur premier amour qu'est la création. La sphère entreprise est la sphère naturelle de la femme. L'entreprise permet à la femme de mieux s'exprimer.

Enfin sur le plan scientifique, cette étude veut contribuer à éclairer la question de l'autonomie et du renforcement du pouvoir des femmes défavorisées. Par ailleurs, nous estimons que les résultats de notre recherche pourraient servir de source de renseignements aux différents acteurs du développement, notamment les partenaires au développement, le gouvernement, les institutions de micro finance et surtout les femmes qui sont la cible principale.

Cette thèse permettra enfin, de mieux connaître la situation telle qu'elle se présente en Côte d'Ivoire, afin d'éclairer des limites et des efforts à faire en matière de micro finance.

## **1. Problématique**

### **1.1 Justification du choix du sujet**

Mon intérêt s'est porté avant tout sur la particularité des groupements de femmes bénéficiaires de l'offre de micro crédit. Nous avons voulu valoriser la contribution de ces femmes dans la lutte contre la pauvreté à travers le micro crédit, le processus d'acquisition de pouvoir et le renforcement de leur autonomie.

Pour ce faire, nous nous sommes interrogées sur les différentes logiques développées par les femmes qui bénéficient du micro crédit afin de pouvoir lutter contre la pauvreté.

Nous avons voulu tirer au clair les motivations et les exigences de ces femmes Ivoiriennes qui participent à une institution de micro crédit, et les facteurs subjectifs et objectifs susceptibles d'influencer de façon positive et/ou négative le processus d'acquisition de pouvoir des femmes tant au niveau individuel que collectif. Ainsi que l'importance de cette acquisition pour les femmes afin de leur permettre de se rendre visible et de satisfaire leurs besoins spécifiques.

Ce travail permettra nous l'espérons, de comprendre le phénomène de la pauvreté féminine en Côte d'Ivoire ainsi que le mécanisme de sa réduction par le micro crédit comme outil à la portée de l'Etat et des populations les plus démunies. Il nous permettra de présenter et connaître les bénéficiaires du micro crédit en Côte d'Ivoire notamment les femmes pauvres. Et enfin d'éclairer sur les limites du micro crédit et proposer des solutions pour l'amélioration de ce système financier dans la lutte contre la pauvreté des femmes.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le micro crédit s'adresse en grande partie à une population féminine. Plusieurs raisons ayant été évoquées, très peu reflétaient la réalité propre au contexte Ivoirien. Nous souhaitons mettre en évidence comment la Femme Ivoirienne pauvre peut contribuer à l'amélioration de ses propres conditions socio-économiques à travers le micro crédit.

Cette thèse se veut une modeste contribution aux réflexions antérieures sur la conceptualisation de l'autonomie des femmes dans le cadre du développement ; une autre vision sur la participation des femmes dans la lutte contre la pauvreté.

L'objet de cette thèse est de montrer comment un outil purement économique, peut générer des logiques d'actions permettant d'influencer les conditions de vie d'une population donnée et influencer les relations socioculturelles au sein d'une communauté spécifique.

Nous pensons qu'il est important d'analyser le rôle du micro crédit dans le renforcement du pouvoir et de l'autonomie des femmes en le présentant comme un outil capable de résorber ou d'influencer de façon positive la pauvreté féminine.

Pour bien comprendre la motivation de ma recherche et surtout le choix de mon sujet d'étude sur le micro crédit et la lutte de la pauvreté féminine en Côte d'Ivoire, il est nécessaire de rappeler comment l'idée du sujet de recherche m'est venue. Sensibilisé par les problèmes sociaux actuels et tout particulièrement par la situation des femmes pauvres, l'occasion m'a été donné à plusieurs reprises de rencontrer ces personnes. Soit pour répondre à leurs sollicitations, soit tout simplement pour entamer une conversation, mais surtout pour essayer de comprendre les conditions de vie des femmes pauvres ivoiriennes. Disposant de peu de moyens, vivant parfois seules avec des enfants en charge, ces femmes en situation de précarité sont incapables de subvenir aux besoins de la famille.

A mes observations, mes analyses, mes constats, s'est ajouté une série d'interrogations sur le cheminement de la vie de ces personnes.

Comment ces femmes pauvres arrivent-elles à subvenir à leurs besoins ? Autrement dit comment l'offre de micro crédit qui leur est proposée peut résorber leur pauvreté ?

A partir de ces interrogations deux raisons fondamentales nous ont conduits au choix de ce sujet.

La première est relative à la paupérisation, à la précarité de plus en plus grandissante de ces femmes dont font par ailleurs état les études de la Banque Mondiale, et de l'UNICEF, de l'Institut National de la Statistique (INS), des responsables d'institutions qui se penchent tant bien que mal sur ce phénomène sociale vécu de façon pénible par les femmes ivoiriennes.

En effet, si ces études ont révélé que la montée spectaculaire de la pauvreté et de la précarité avec pour corollaire l'exclusion est insaisissable dans toutes ses dimensions compte tenu de sa multiplicité, leurs études n'ont aucunement fait ressortir l'influence du micro crédit sur l'amélioration des conditions de vie des femmes Ivoiriennes pauvres.

Il nous a paru opportun de mener des investigations plus approfondies du phénomène du micro crédit en rapport avec la pauvreté féminine, en prenant comme champ d'études certaines villes de la Côte d'Ivoire, notamment Abidjan, Bassam, Bonoua, Aboisso, afin de saisir dans la mesure du possible ses manifestations et ses conséquences.

Les formes de pauvreté qui touchent les femmes ivoiriennes en quête d'insertion urbaine sont étudiées à travers le mode d'évolution de ces familles. Cet objectif s'articule autour d'un questionnement sur le rôle du micro crédit adopté par ces femmes pauvres.

L'environnement de ces femmes pauvres demeure un facteur préoccupant. En effet, préoccupés par la cherté du coût de la vie, celles-ci sont livrées à elle-même, à la recherche du minimum vital, deux types de facteurs ressortent de cette situation :

Les facteurs endogènes qui sont propres à l'individu (la pauvreté de la femme, le manque de confiance en soi, la vulnérabilité) et les facteurs exogènes dû à l'environnement (les clivages sociaux, les mises à distances, les exclusions dans certains cas<sup>39</sup>).

La seconde raison est liée selon nous, à l'insuffisance d'études établissant la relation entre le micro crédit et l'empowerment des femmes pour lutter contre la pauvreté.

Notre sujet de recherche ayant été justifié, il nous paraît nécessaire de définir les différents concepts liés à notre objet d'étude.

## **1.2 Définition des concepts**

Pour nos définitions ci-dessous, nous avons utilisé le grand dictionnaire de la langue française (dictionnaire logos, le Robert micro nouvelle édition 2010), le dictionnaire de notre temps, le dictionnaire Larousse et le dictionnaire encyclopédique «Hachette», édition 2010. Pour certaines notions se référant à la sociologie, nous avons utilisé le dictionnaire de sociologie.

---

<sup>39</sup> Le facteur exogène c'est-à-dire qui prend en compte les conditions sociales (condition de vie familial) etc ; et le facteur endogène qui est propre à l'individu.

**Micro crédit** : le micro crédit consiste à prêter de petites sommes d'argent, à courtes échéances, à des taux d'intérêt faible (très nettement en dessous de celui pratiqué par les usuriers). Il s'adresse à des personnes exclues du système bancaires. Ces prêts sont attribués de façon individuelle ou collective. Sa fonction est donc de permettre à une population exclue, du système bancaire classique, d'avoir recours au crédit.

**Le Crédit** : Selon le Petit Robert (1994) le crédit se définit comme une opération par laquelle une personne met une somme d'argent à la disposition d'une autre. Le Petit Larousse (1999) définit le crédit comme la confiance dans la solvabilité de quelqu'un.

Le Petit Larousse (1999) définit le crédit comme la confiance dans la solvabilité de quelqu'un. Le prêt consenti à une personne, par une banque ou à partir d'un compte qui mentionne les sommes dues à quelqu'un ou ses versements.

Pour le dictionnaire Universel (1996), le crédit est une avance consentie par un organisme financier pour une durée inférieure à deux (02) ans, de deux (02) à dix (10) années ou de plus de dix (10) ans. Le crédit est un moyen qui permet à un individu ou à une organisation d'entreprendre une activité (ou d'acheter quelque chose) qui ne pourrait être financée ou achetée avec des économies à un moment donné. Pour nous le crédit est l'opération par laquelle une personne morale ou physique accorde à une autre le concours de ses capitaux et/ou de ses biens et de sa garantie. Ainsi, le rôle du crédit peut être compris dans le cadre de notre travail comme une assistance technique, ou la mise à disposition de ressources techniques et/ou financières pour aider les femmes à mettre pleinement en valeur leur capital au service d'un avenir meilleur.

**L'Empowerment** : la notion d'empowerment signifie pour les personnes la possibilité d'acquérir un pouvoir, de contrôler sa vie et d'être capable de réaliser des choix. Cette notion de « capacité de faire des choix » a été largement débattue par Sen<sup>40</sup> et reprise par Kabeer qui évoque la notion *de capacité des personnes de disposer des choses et de faire des choix*.

---

<sup>40</sup> Sen (2000) définit la capacité des individus de « choisir leur vie » comme facteur déterminant du bien-être. Il va parler de l'entitlement comme étant la capacité des personnes de disposer des choses à travers les moyens légaux disponibles dans la société, le droit d'accès aux biens matériels et immatériels ; l'ensemble définirait la citoyenneté.

Dans le cadre de notre travail, nous évoquons la notion d'empowerment pour désigner un processus permettant à l'individu d'acquérir des aptitudes qu'il pourra exploiter, d'avoir la possibilité de décider de ses choix de vie personnels et sociaux. Notons que la capacité de faire des choix se trouve conditionnée par trois formes de pouvoir : « pouvoir intérieur », « pouvoir de », et « pouvoir avec ». La diversité des choix suppose de savoir s'ils sont profitables ou non aux individus.

Acquérir de l'empowerment suppose pour les femmes ivoiriennes, de s'inscrire dans un processus de développement social, de lutte contre l'exclusion et la vulnérabilité, mais également de changement de la société. Ce qui revient à dire que l'empowerment est lié à la vulnérabilité, fait appel à des difficultés d'ordre institutionnel. Celles d'ordre relationnel, et distributionnel étant liées à un manque de ressources, et/ou à un manque d'accès et de contrôle des ressources. Le relationnel évoquant des problèmes de participation, d'intégration sociale (qui peuvent aller jusqu'à l'effritement du lien social entre l'individu et sa société d'appartenance).

**Femme** : Selon le dictionnaire de la langue française, le micro robert édition 2010, la femme est un être humain de sexe féminin. Selon le dictionnaire « Hachette », encyclopédique, édition 2010, la femme est un être humain de sexe féminin qui met au monde des enfants.

Depuis plus d'une décennie, la pauvreté monétaire relative occupe une place prépondérante dans le vécu quotidien des femmes ivoiriennes pauvres. Elle a durablement touchée plutôt des jeunes ou des personnes d'un certain âge mais davantage de femmes que d'hommes.

Elle atteint particulièrement les femmes en difficultés sur le marché du travail, et les personnes qui vivent dans des familles nombreuses ou mono parentales. Ces personnes en situation de précarité, de pauvreté durable connaissent fréquemment pour la plupart de réelles difficultés financières. Par conséquent, quand bien même ces personnes sont moins bien logées et moins bien équipées que le reste de la population, elles occupent le plus souvent un logement doté du confort minimum. Une réalité existante qui n'a pas laissé en marge les rapports des statistiques publiques et des institutions qui, tant bien que mal montraient ainsi l'ampleur du phénomène aussi bien dans les pays sous développés que dans les pays en voie de développement.



Disposant par définition d'un faible niveau de vie, la situation financière des femmes pauvres ivoiriennes transparaît dans l'opinion qu'elles expriment : entre 2007 et 2011, 63% des personnes se situant en dessous du seuil de pauvreté ont toujours été mécontentes (contre 33% pour les autres) et 6% toujours mécontentes de leur situation financière (contre 39% pour les autres). Cependant, les trois quarts des femmes pauvres ivoiriennes ont éprouvées chaque année des difficultés à s'assumer :

Une préoccupation majeure qui joue un rôle important dans le devenir social de ces femmes qui se trouvent livrées à elles-mêmes à cause de l'insuffisance de leurs revenus.

Une réalité qui résume bien la pauvreté des femmes ivoiriennes. De ce point de vue notons que leur pauvreté peut se concevoir à différents niveaux :

- la pauvreté des femmes sans revenus, qui s'expliquent par un manque total de ressources donc de moyens pécuniaires suffisants.
- La pauvreté des femmes à faibles revenus, notion qui sous-entend une insuffisance de revenus nécessaire pour la satisfaction des besoins les plus vitaux. Cependant, la pauvreté des démunis renvoient à l'état de personnes qui n'ont ni revenus, ni sources de revenus, mais qui ont une charge à surmonter. Et la pauvreté des femmes à faibles revenus, qui est la situation de ces personnes ayant un revenu moyen et une charge à surmonter.

Notons qu'en Afrique Subsaharienne et notamment en Côte d'Ivoire, le phénomène du micro crédit est corollaire avec la situation de pauvreté.

Le micro crédit s'adresse en Côte d'Ivoire, à des femmes démunies, vivant dans la précarité, voir dans des conditions de vie pénibles.

Dans notre étude, nous essayerons d'appréhender l'influence du micro crédit sur les conditions de vie des femmes ivoiriennes pauvres, et plus particulièrement sur leur devenir social c'est-à-dire en rapport avec leur insertion dans la société.

Parallèlement aux définitions mentionnées ci-dessus, nous retiendrons également celles fournies par certains organismes entre autre le PNUD<sup>41</sup>, l'UNICEF<sup>42</sup>, le BICE<sup>43</sup>, le SC<sup>44</sup>, ATD QUART MONDE<sup>45</sup>, la BM<sup>46</sup>, qui nous donnent encore plus d'informations sur la pauvreté des femmes issues de certaines couches de la population en rapport avec le micro crédit tout en précisant les principaux indicateurs. Nous avons indiqués qu'il existe une littérature sur le micro crédit et la pauvreté des femmes dont nous évoquerons ici quelques auteurs.

### **1.3 Revue de la littérature**

L'étude de Fatou SARR<sup>47</sup> nous a éclairé sur la notion de genre dans le développement des pays Africains. Pour elle, l'approche genre permet d'examiner la position particulière des femmes dans les grands enjeux de développement vu leur nombre important et les responsabilités limitées qu'elles assument dans la vie politique. Elle dit que l'approche genre ne doit pas être comprise comme un dispositif pour parler de la femme.

Non, dit-elle, le genre ne s'intéresse pas à la femme en soi mais plutôt à la construction sociale des genres masculin et féminin et à l'attribution des rôles des deux sexes pour un développement épanoui. Elle étaye son propos en mettant en évidence l'importance d'un meilleur accès et contrôle des ressources ainsi qu'une meilleure participation sociale et politique des femmes.

---

<sup>41</sup>Programme des Nations Unies pour le Développement, organisme international qui, par des actions de développement en matière de micro crédit et de pauvreté intervient dans les pays du tiers monde et dans les pays en voie de développement.

<sup>42</sup>Fonds des Nations Unies pour l'éducation des enfants, organisme international qui s'occupe de l'éducation des enfants notamment dans les pays sous développés.

<sup>43</sup>BICE Bureau International Catholique pour l'Enfance, organisme d'encadrement des enfants en grande difficultés.

<sup>44</sup>Secours Catholique, organisme religieux qui s'intéresse aux problèmes des démunis et des personnes vivant dans une situation de précarité, c'est aussi une structure qui pose des actions humanitaires à l'encontre des familles pauvres.

<sup>45</sup>Organisation non gouvernementale qui, par des actions humanitaires apporte des aides de toute nature aux démunis.

<sup>46</sup>La Banque Mondiale, organisme international qui intervient dans le cadre du micro crédit dans les pays en voie de développement et notamment dans le cadre de la pauvreté des femmes en Côte d'Ivoire.

<sup>47</sup>Sarr F., «Entrepreneuriat féminin au Sénégal» in forum du tiers monde, Paris l'Harmattan 1998.

Cela pourrait, en effet, être un levier sans doute pour un développement durable et une société plus juste. L'auteur a souhaité que l'approche genre soit appliquée dans le contexte africain en tenant compte des réalités sociales constructives. Pour cela, elle a proposé des outils d'analyse qui vont permettre de mettre en évidence sa portée scientifique, entre autre la pertinence à apporter pour toute forme de situation d'inégalité qu'elle soit liée au sexe, à l'ethnie ou à l'âge.

L'intérêt que nous portons au document de Fatou SARR est qu'il nous a donné une idée de plus sur la situation de la femme ainsi que sa participation au développement. Fatou SARR nous montre aussi les outils d'analyses du renforcement des capacités des femmes à entreprendre une activité économique.

Ce document nous aiderait davantage si, après avoir présenté les outils d'analyse du genre, il faisait ressortir les stratégies à mettre en œuvre à l'encontre des femmes.

Morokvasic<sup>48</sup> s'inscrit dans cette même lancée en nous parlant de la non participation des femmes au processus de développement. Il affirme aussi que certaines activités exercées par les femmes sont considérées comme de véritables activités marginales renforçant ainsi la mésestimation du phénomène de la participation. Selon lui, la littérature a donc relégué la femme au rôle passif d'épouse mère au foyer ou de la compagne qui rejoint son mari dans le cadre du regroupement familial ; passivité présumée, qui n'a pas fait de la femme un objet de recherche pertinent. De ce fait, la formation professionnelle est primordiale.

Morokvasic pense qu'une intervention au développement doit mettre en présence les hommes, les femmes et les spécialistes autour d'un dialogue à propos des situations vécues et solutions préconisées.

Il insiste aussi sur la spécificité féminine dans la caractérisation démographique et socio-économique des coopératives d'épargne et de crédit (âge, état civil, nationalité, statut socioprofessionnel, niveau d'instruction ventilé par sexe).

---

<sup>48</sup>Morokvasic G., Femmes et développement en Afrique de l'Ouest, incidence des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes, Genève, UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social), 1984.

Toutefois, nous lui reprochons de ne pas spécifier les types d'activités et de formations, ce qui est très important car cela permettrait aux intervenants sociaux de tenir compte des réalités socio-économiques de chaque groupe social dans leur intervention.

Zlotnik H. et Bistborrow<sup>49</sup> quant à eux pensent que la littérature a abondamment mis en évidence le fait que les femmes constituent le segment de la société le plus pauvre parmi les pauvres. Il n'en demeure pas moins que les femmes peuvent sous certaines conditions, bénéficier d'une situation économique relativement confortable. Quant à la gestion, il s'agit de donner aux plus faibles, en l'occurrence les femmes, les capacités et le pouvoir d'exiger de manière efficace des services et l'application de leurs droits. Ce petit changement pourrait constituer en définitive un mouvement puissant de développement local. Ils proposent des idées, des instruments, des comportements, un nouveau professionnalisme pour sortir la femme de la pauvreté. Leur étude nous est utile car, ils préconisent la dimension des relations de genre introduite dans l'analyse du processus de développement permettant de pointer la spécificité de la participation des femmes et de leur situation. Seulement, ils n'ont pas pris en compte les divers facteurs socioculturels (dans l'analyse de développement) qui mettent en lumière les hiérarchies fondées sur la différenciation sexuelle au sein de ces unités sociales et influant ainsi sur les divers aspects de la participation.

Mari H. Clark<sup>50</sup> dans son ouvrage identifie quatre (04) stratégies utilisées par les femmes en milieu urbain en vue d'améliorer leur situation économique.

L'auteur démontre que le recours à l'aide des réseaux sociaux informels permet l'échange de biens et services (parenté, voisinage) ainsi qu'une flexibilité au sein des regroupements de femmes.

Pour lui, parmi ces réseaux sociaux d'entraide et de solidarité sollicités par les femmes et inscrits dans une stratégie de survie en milieu urbain, se trouve des structures qui ne sont pas nécessairement basées sur la parenté telle que « les associations mutuelles » appelées « tontines ». Selon lui, dans la sphère privée, la contribution des femmes au soutien économique de la famille peut induire une participation dans la prise de décision qui conduit la femme à revendiquer le statut de chef du ménage.

---

<sup>49</sup>Zlotnik H. et Bistborrow, 1993.

<sup>50</sup>Mari H. Clark, 1984.

Il ouvre aussi un champ de réflexion sur la forme de participation en mettant en exergue l'expression et la valorisation des capacités de celle-ci dans le processus de développement.

Son ouvrage représente un atout pour notre travail dans la mesure où il analyse les contraintes socio-économiques des femmes et leur nécessaire prise en compte dans les projets de développement. Seulement, nous lui reprochons de n'insister que sur les stratégies des femmes en milieu urbain et passer sous silence celles des femmes en milieu rural qui, par leur dynamisme constituent de véritables leviers de développement.

Diane Reed<sup>51</sup> se penche plutôt sur la capacité de la mobilisation des femmes dans la mesure où elle estime qu'elles constituent une force incontournable, pour autant qu'elles ne parlent que d'une seule voix. Pour cela il faudrait, dit-elle, les inclure dans des projets structurés afin de leur permettre de s'exprimer.

Le droit fondamental des femmes à exercer et à être des agents de développement économique relève essentiellement selon Shanti Dairiam<sup>52</sup> de la recherche d'une plus grande justice sociale, et non de l'efficacité économique éventuel du travail des femmes. Elle précise que la promotion de la femme ne signifie pas seulement l'égalité entre sexe. Mais elle inclue également, l'amélioration de son niveau de vie, ainsi que son éventuel participation au développement social et national. Toutefois, nous pensons que l'auteur ne s'est intéressé qu'au seul aspect économique, comme outil de promotion féminine au détriment de l'aspect social qui est aussi important.

Eide Ingrid<sup>53</sup> dans «les femmes dans le développement» souligne que la contribution des femmes au développement économique est incontournable. Mais, que cet état de fait est très souvent occulté, et leurs problèmes passé sous silence. Il n'est donc pas surprenant qu'elles restent constamment défavorisées et fortement limitées dans leur productivité.

Elles sont également actives au sein de nombreuses organisations ; à rechercher des solutions à leurs problèmes communautaires, aux obstacles qu'elles rencontrent sur le marché, au sein de leurs foyers, etc. Selon l'auteur, les femmes cherchent des solutions en dehors de leurs foyers en adhérant soit, à des organisations mixtes, et/ou culturelles.

---

<sup>51</sup>Reed D.; département de l'ONU, juillet 1995, page5.

<sup>52</sup>Shanti D., Revue FNUAP « Populi », septembre 1995, 24p.

<sup>53</sup>Eide I., « les femmes dans le développement », un cadre d'analyse en dix points, 1993, 10p

Elles sont de plus en plus actives au sein de ses organisations mais aussi sur le marché comme vendeuses, acheteuses. L'auteur souligne qu'il est important de soutenir ces organisations féminines afin de les insérer dans la coopération au développement comme protagonistes et bénéficiaires. Ce rapport met un accent particulier sur le rôle capital que les femmes jouent dans le processus de développement. Cette étude nous a permis de comprendre le rôle des femmes dans le processus de développement, ainsi que leur contribution au bien-être familial. D'où l'intérêt de les soutenir. Cependant, elle n'a pas fait allusion aux facteurs socioculturels qui limitent leurs actions dans cette lutte.

Guy Belloncle<sup>54</sup>, en s'appuyant sur l'expérience des groupements féminins, explique que la promotion de la femme passe par les projets de développement. Autrement dit, par la prise en considération de tous les problèmes que rencontrent les femmes en général et les femmes membres ou bénéficiaires des institutions de micro finance en particulier. Pour lui, la réalisation de ces projets de développement dépend en grande partie de la mobilisation des femmes à travers les différentes activités. Nous pensons que, G. Belloncle perçoit les groupements féminins comme moyens de promotion des femmes à travers les projets de développement puisqu'ils tiennent compte de leurs besoins.

Nous reprochons à l'auteur de ne pas insister sur la manière dont se fera cette mobilisation féminine à travers différentes activités, ainsi que sur le rôle que devrait jouer l'Etat en tant que partenaire.

DROY Isabelle<sup>55</sup> nous rappelle la diversité des activités productives des femmes rurales (petit commerce, cultures vivrières et commerciales, travaux domestiques) ainsi que leur pouvoir économique très faible dû aux effets de la croissance sur elles.

Elle analyse l'échec de la situation économique et sociale en Afrique et pose la question de savoir si « l'oubli » des femmes ne peut pas être une raison de la faillite des programmes de développement. Elle décrit l'histoire, l'évolution de la condition inférieure des femmes en Afrique et révèle les contraintes spécifiques des femmes liées à la production et à la reproduction et propose des créneaux d'activités rémunératrices en faveur des femmes.

---

<sup>54</sup>Belloncle G., « Coopérative et développement en Afrique Sahélienne », 1979.

<sup>55</sup>Droy I., « Femmes et développement », Paris Karthala, 1990.

Pour l'auteur, le groupement constitue une source d'autonomie pour les femmes. Les groupements féminins d'origine traditionnelle et spontanée revêtent un degré de collectivisation significative, mais peuvent avoir des intérêts collectifs ou individuels. Selon elle, il est essentiel de prendre en compte le dynamisme et les intérêts des femmes pour la réussite des intervenants auprès d'elles, sinon elles peuvent elles-mêmes bloquer les projets, accentuant ainsi leur marginalisation. Elle ouvre un champ de réflexion sur la forme d'organisation à promouvoir pour que les femmes puissent exprimer et valoriser leurs capacités. Son ouvrage présente beaucoup d'intérêts pour notre étude car il analyse la situation socio-économique des femmes et leur nécessaire prise en compte dans les projets de développement afin de renforcer leurs capacités et leur pouvoir de décision.

Seulement, nous lui reprochons de n'insister que sur les groupements féminins d'origine traditionnelle et de passer sous silence les structures de micro finance actuelles qui, par leur structuration et leur dynamisme, constituent de véritables leviers de développement.

Rachel Goudekate<sup>56</sup>, dans son mémoire de fin d'étude sur «l'impact socio-économique des groupements féminins dans le développement rural en RCA» s'est attardée sur le rôle que jouent les groupements féminins en matière de promotion de la femme. C'est ainsi qu'elle s'est proposée de montrer que les groupements féminins constituent une alternative, à la promotion de la femme rurale et que les activités menées par ces femmes améliorent leurs conditions socio-économiques. Et enfin qu'une participation adaptée aux besoins des femmes contribuerait de façon efficiente à leur promotion et au développement de la communauté.

Les résultats obtenus montrent l'impact des différentes activités du groupement sur les conditions socio-économiques des femmes rurales.

Cependant, ces femmes subissent des contraintes de deux (02) types : des contraintes liées à la production (stockage, transfert, commercialisation et analphabétisme) et celles liées à leur participation (la non prise en compte des besoins des femmes, le défaut de coordination entre les différents services et le taux d'intérêt lié au remboursement des prêts). Toutefois, dans ses suggestions l'auteur n'a pas fait de propositions allant dans le sens des contraintes liées à la production pour améliorer leur situation.

---

<sup>56</sup>Goudekate R., «Impact socio-économique des groupements dans le développement rural en RCA», mémoires de fin d'étude, 1997.

Nous lui reprocherons également d'avoir beaucoup insisté sur la promotion de la femme rurale en passant sous silence la promotion de la femme dans le milieu urbain qui contribue aussi au soutien économique, etc.

A. Pierre et B. Alloui<sup>57</sup> dans leur mémoire de fin de formation relatif à la participation des femmes au développement, montrent que les groupements de promotion féminine contribuent à la promotion socio économique d'une collectivité. Ils soutiennent également que les groupements constituent un moyen de canaliser les efforts des femmes pour promouvoir le développement de leur terroir. Pour eux, si les groupements sont dotés de moyens matériels et financiers adéquats, ils pourront concourir nécessairement au développement de leur localité.

Leur travail présente un intérêt pour notre recherche car il révèle que les groupements de promotion féminine peuvent constituer un véritable atout pour le développement socio économique de la collectivité locale à travers les activités génératrices de revenus. En effet, grâce à ces revenus disent-ils, les femmes améliorent leurs conditions de vie et celle de leur village.

Cependant, les auteurs ne se limitent qu'aux moyens financiers et matériels qui pourraient entraver le bon fonctionnement des groupements ; alors que d'autres relatifs à la culture, à la politique etc. ; peuvent constituer des obstacles à leur essor.

OUEDRAOGO Abdoulaye<sup>58</sup> dans son mémoire de fin d'étude sur la participation des groupements féminins au développement par le biais de la collectivité locale, identifie le rôle prépondérant dans le processus de développement par le biais de la participation à la base.

Il met en relief la contribution des groupements féminins dans le développement local en tant que levier du développement alternatif. OUEDRAOGO précise que le groupement constitue un cadre où les femmes peuvent acquérir une autonomie financière et un prestige social. Il affirme également que les retombées socio économique peuvent avoir des effets bénéfiques et indirects sur la collectivité locale. Il fait ressortir aussi les entraves liées à la participation des femmes au développement local.

---

<sup>57</sup>Allaoui E., et Benoît P., «Impacts des gouvernements féminins dans le développement socio-économique des villages de reclassement social du Sénégal », Mémoire de fin d'étude, 1995.

<sup>58</sup>Ouédraogo A., «Participation des groupements féminins au développement de la collectivité locale», Mémoire de fin d'étude, 1998.



Il s'agirait entre autre du manque de matériel, du problème d'écoulement des produits locaux, de l'accès au crédit et à la terre, de l'analphabétisme, du manque de formation. A ces obstacles s'ajoutent les aléas climatiques et le manque de confiance des femmes en leurs réelles capacités et possibilités. Ce qui limite parfois les activités auxquelles sont destiné le crédit accordé.

Son travail nous a beaucoup inspiré dans notre recherche, car il met en exergue les groupements de promotion féminine comme moyen de développement participatif et analyse les obstacles à leur bon fonctionnement. Néanmoins l'auteur n'insiste pas sur les moyens à déployer pour maintenir l'autonomie financière et le prestige social acquis. Il ne s'étend pas également sur l'origine du manque de confiance des femmes en leurs réelles capacités et possibilités.

ZWAHLEN Anne et EGGER Ruth<sup>59</sup> quant à elles, mettent en relief l'importance du crédit et de l'épargne dans l'amélioration des conditions de vie des femmes à partir d'une analyse basée sur:

- Les mécanismes de l'épargne dans le cas général des tontines ;
- Les diverses expériences dans les pays développés notamment la description d'expériences plus ou moins connues en Afrique, en Amérique et en Asie.

En faisant certaines propositions ces auteurs ont évoqué comme difficultés, la monétarisation des échanges et la pénétration de l'économie domestique par l'économie marchande. Du fait que les femmes aient besoin de financement pour jouer pleinement leur rôle dans la société.

Malheureusement selon les auteurs, les réseaux de financement existant ne leur sont pas accessibles. D'autre part ils notent de nombreux obstacles sociaux culturels, juridiques, économiques comme l'analphabétisme, la mobilisation restreinte, la crainte de ne pas pouvoir rembourser, le droit moderne inadapté aux femmes, la nécessité de fournir une autorisation légale.

---

<sup>59</sup>Zwahlen A., et Egger R., «Femmes, épargne et crédit», Paris, Karthala, 1991.

Ce travail nous a permis d'appréhender un certain nombre de facteurs liés à l'épargne et au crédit ainsi que certaines contraintes liées à l'inaccessibilité des femmes aux services financiers. Il met également en exergue le rôle de la formation dans la conduite des opérations de crédit en faveur des femmes.

Cependant, les auteurs n'ont pas pris en compte les problèmes de gestion rencontrés par les femmes dans le cadre de leurs activités.

Le PNUD<sup>60</sup> souligne que les crédits sont indispensables à la création et à l'expansion des activités productrices. Les femmes, malgré leurs considérables apports économiques n'ont souvent pas accès au crédit faute de pouvoir offrir des garanties solides à cause des obstacles sociaux culturels. Il y a aussi le fait que l'ignorance des démarches limite beaucoup les rapports entre les femmes et les banques.

Les établissements officiels estiment que le petit crédit leur revient cher, car l'opération et son suivi leur prennent beaucoup de temps. Ceci, bien que les femmes qui empruntent pour une petite entreprise se soient pourtant montrées bonnes débitrices, malgré les intérêts supérieurs à la moyenne qu'on leur demande. Pour cela il propose entre autre :

- d'examiner les moyens de financement normalement accessible aux femmes (patrimoine, plan d'épargne, prêteurs locaux...), les possibilités de recours aux établissements officiels de crédit et les raisons qui empêchent les femmes d'y accéder (absence de garantie, principes socioculturels).

- de prévoir des mesures spéciales de vulgarisation et de formation pour faciliter le contact entre les banques et les emprunteuses.

Le PNUD a eu le mérite de souligner l'importance des crédits car selon lui ; ils créent des activités et favorisent leur expansion. Il a également souligné le difficile accès des femmes aux crédits.

Ce rapport nous a aidés à comprendre les réactions des femmes à l'égard des grandes banques. Cependant, il ne fait pas état des banques formelles qui sous-estiment les petits crédits.

---

<sup>60</sup>PNUD « Rapport mondial sur le développement humain », 1996.

Nous citons également le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU). En effet, il a réalisé une étude sur les contraintes et les défis de viabilité des systèmes de micro finance en zones rurales défavorisées en Afrique en indiquant les implications pour ce type d'intervention. Notamment en termes d'outils méthodologiques et de moyens financiers et humains.

Le FENU précise qu'à l'instar d'autres agences internationales de développement, il a opéré des changements dans ses politiques, stratégies et modes d'intervention afin de mieux répondre aux besoins des pays dans lesquels il intervient ; de capitaliser les expériences acquises en 36 ans d'existence. Aussi affirme-t-il, son objectif global est d'aider à réduire la pauvreté en concentrant ses activités d'investissement et de renforcement des capacités dans deux (2) domaines à savoir : la gouvernance locale et la micro finance. Il met également en évidence une large gamme d'autres bonnes pratiques qui indiquent comment les capacités des populations défavorisées peuvent être mises à contribution de manière optimale pour servir la cause du développement et de l'atténuation de la pauvreté. Cela permettrait à ces populations d'accéder au financement, aux connaissances et aux compétences. De créer un climat favorable permettant aux institutions de micro finance de mettre sur pied, un système de règles et de mécanismes d'application équitable, fiable et efficace.

Cette étude nous a permis de faire la différence des réalités socio-économiques entre le milieu rural et le milieu urbain. De connaître les préoccupations des populations défavorisées notamment les femmes qui sont confrontées aux mêmes problèmes dans la recherche de moyens pour accéder aux revenus.

Ladipo<sup>61</sup> en étudiant les coopératives féminines en Afrique a montré que celles qui tentent de se conformer aux directives du gouvernement ne réussissent pas aussi bien que les groupements qui créent leurs propres règles. On observe une plus grande mesure de cohésion, d'épanouissement personnel et de croissance financière dans les groupements qui s'auto-réglementent que dans les autres. Il précise aussi que, la tontine constitue parallèlement à l'association traditionnelle, une structure capable de prendre en charge les besoins nouveaux liés à la vie urbaine.

---

<sup>61</sup>Ladipo « Developing women's cooperatives », 1981.

Dans le cadre de notre travail, cette étude revêt une importance capitale dans la mesure où elle nous a permis de comprendre que les tontines sont des réseaux de solidarité qui permettent aux femmes de mettre en commun un montant fixé.

Ceci, afin de permettre à chacune de pouvoir bénéficier à tour de rôle, du capital constitué. Ce qui leur permettra, de pouvoir résoudre leurs problèmes, soit de financer une activité économique.

Ainsi pour Cisse Aissatou<sup>62</sup> dans son étude sur la « participation dans les caisses d'épargne et de crédit populaire » montre aussi le mode de participation des populations dans les caisses d'épargne et de crédit. Selon elle, les caisses populaires constituent l'un des moyens de développement rural le plus efficace. Ainsi, elles ne devraient pas être en reste dans la marche vers le développement afin de permettre l'émergence de véritables acteurs de ce changement nécessaire au rendez-vous de l'autogestion.

Elle met un accent particulier sur la participation qui devrait permettre aux différents membres d'un groupe, d'une association, d'assumer leur propre responsabilité, c'est-à-dire qu'une fois l'encadrement terminé, ils doivent être capables de maîtriser, diriger et contrôler eux-mêmes leur organisation.

L'intérêt de cette étude consiste à conscientiser les membres des groupements et associations, pour qu'ils soient en mesure d'assumer les tâches d'organisation et de fonctionnement de leurs caisses.

A travers cette revue de littérature, nous avons essayé de comprendre les éléments qui fondent le renforcement de l'autonomie des femmes. En effet, cette autonomie ne peut être assurée qu'à travers l'éducation, la santé, la formation. Inclure ces éléments dans le processus de développement, pourrait permettre aux femmes de participer activement aux activités de micro financement, aux projets de développement qui tiennent compte de leurs besoins.

On fera aussi mention de certains auteurs dont les écrits nous ont permis d'aborder l'aspect des socialités primaires c'est-à-dire les relations interpersonnelles, les échanges ; et leur rôle dans le bon fonctionnement du crédit.

---

<sup>62</sup>Cissé A., «Participation des populations dans les caisses d'épargne et de crédit populaire : l'expérience teste du département de Kaolack», Mémoire de fin d'étude 1989, ENEA.

Georges Bataille et l'intérêt de la dépense. Ecrivain français né en 1897, l'œuvre de Georges Bataille est très multiforme. Elle s'aventure à la fois dans les champs de la littérature, l'anthropologie, la philosophie, la sociologie, l'économie et l'histoire de l'art. L'érotisme et la transgression sont les deux termes qu'il a beaucoup abordés dans ses écrits.

Dans la part maudite, Georges Bataille remet en cause cette logique de rareté sur laquelle semble s'appuyer toute la théorie économique. Pour lui, il serait souhaitable de privilégier l'analyse de l'excédent plutôt que la rareté. Autrement dit, chercher à savoir comment dépenser le surplus. Pour ce faire, l'auteur va porter une attention particulière sur la symbolique des rites au sein des sociétés aztèques. Il observe les sacrifices et les guerres auxquels se livrent les aztèques. Il en déduit que le problème auquel les individus sont confrontés, n'est pas tant l'insuffisance de leur production, mais plutôt la dépense de l'excédent d'énergie ; qui doit être consommée, en pure perte.

Pour en arriver à cette déduction, Bataille part de l'hypothèse qu'«il y a excès parce que le rayonnement solaire qui est à la base de toute croissance, est donnée sans contre partie, donc, il y a accumulation d'une énergie qui ne peut être que gaspillée dans l'exubérance, l'ébullition ou les flammes. »<sup>63</sup>

C'est donc cette vision presque « naturelle » des choses que Bataille ramène à l'économie car dit-il « les phénomènes économiques ne sont pas faciles à isoler et leur coordination générale n'est pas facile à établir.

Il est donc possible de poser la question suivante à leur sujet : l'ensemble de l'activité productive ne doit-il pas être envisagé dans les modifications qu'il reçoit de ce qui l'entoure ou qu'il apporte autour de lui ? »<sup>64</sup>.

Un tel questionnement à la fois de philosophie économique, d'histoire, de sociologie et d'anthropologie à l'égard de l'économie peut heurter le sens commun. Cependant, il demeure pertinent puisqu'il ne semble pas isolé car d'autres auteurs ont effectué des analyses presque similaires. Nous citons Mauss qui intervient dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie du droit.

---

<sup>63</sup>Bataille G., La part Maudite. La notion de dépense, Ed. Minit, Collection Critique, 1967, p.31

<sup>64</sup> Bataille G., op. cit., p. 23.

En décrivant le fonctionnement et l'organisation des prestations de don contre don dans les sociétés polynésiennes et mélanésiennes, l'auteur offre une vision réaliste de l'organisation sociale des dites sociétés.

Héritier spirituel de Durkheim, Marcel Mauss est très réputé dans le domaine de la Sociologie française moderne. Notamment à cause de ses analyses des échanges et interactions dans les sociétés archaïques. A la suite de ses travaux, il fait de la théorie du don, un véritable paradigme qui postule que ce ne sont ni la recherche de l'intérêt marchand, ni le profit qui déterminent les échanges entre les individus dans ces sociétés.

Guy Nicolas, Jacques T. Godbout et bien d'autres auteurs essaient de montrer l'existence et la présence de ce type de logiques dans les sociétés modernes, lors des échanges et à tous les niveaux.

Dans son «Essai sur le don, formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques», Mauss affirme que les sociétés nord-ouest américaines n'ignorent pas le commerce et la circulation des richesses.

Mais qu'elles effectuent des prestations, des échanges de richesses, des dons quasi exclusivement soumis à des normes et obligations au-delà de leurs aspects volontaires ; selon une rationalité différente de l'utilitarisme.

En plus d'une simple description de l'existence du don comme un fait social, Mauss se distingue par la démonstration qu'il fait de son caractère total. Le don selon l'auteur, est transversal à toutes les sphères ; il revêt une dimension à la fois social (rites, liens...), politique (le don est à la fois un lieu où s'établissent des stratégies), économique (les échanges de valeurs) et religieuse (le rôle très prépondérant accordés aux dieux et aux esprits).

Car, dira-t-il, dans ces sociétés, il y a une forte présence de ce qu'il appellera plus tard le «système de prestations totales» ; c'est-à-dire «les politesses, les festins, les rites, les services militaires des femmes, des enfants, les danses, les fêtes, les foires, dont le marché n'est qu'un des moments et où la circulation des richesses n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent...

Ces prestations et contre prestations s'engagent sous une forme plutôt volontaire par des présents, des cadeaux, bien qu'elles sont au fond rigoureusement obligatoires»<sup>65</sup>.

Ces sociétés, à en croire Mauss connaissent le commerce mais elles sont bien loin de «la froide raison du marchand, du banquier et du capitaliste. Dans ces civilisations, on est intéressé mais autrement que de notre temps. On thésaurise mais pour dépenser, pour «obliger», pour avoir des hommes «liges». D'autre part, on échange, mais ce sont surtout des choses de luxe, des ornements, des vêtements, ou ce sont des choses immédiatement consommées. On rend avec usure mais c'est pour humilier le premier donateur ou échangiste et non seulement pour le récompenser de la perte que lui cause une « consommation différée». Il y a intérêt mais cet intérêt n'est qu'analogique à celui qui, dit-on, nous guide.»<sup>66</sup>

Ces propos de Mauss peuvent se résumer en paraphrasant Bataille pour qui, le potlatch des indiens du nord-ouest américain est comme le commerce, un moyen de circulation des richesses. Mais il exclut le marchandage. C'est le don solennel de richesses considérables offertes par un chef à son rival afin d'humilier, de défier, d'obliger.

Le donataire doit effacer l'humiliation et relever le défi. Il lui faut satisfaire à l'obligation contractée en acceptant : il ne pourra répondre, un peu plus tard, que par un nouveau potlatch plus généreux...

Aussi, peut-on retenir que, même si ces deux analyses ont des fondements différents : l'une de philosophie de l'économie (Georges Bataille) et l'autre d'anthropologie et de Sociologie (Mauss), elles dégagent ensemble au moins l'idée que la recherche de l'utile, de « l'excédent », du profit, tel que véhiculée par le capitalisme et consolidée par la prééminence voire la prédominance de l'économique sur tous les autres aspects de la vie, du moins dans les discours, n'est pas toujours ce qui détermine et explique les activités économiques et sociales des hommes. Lida S<sup>67</sup> pense qu'il existe d'autres logiques.

Lida S. pense que les activités décrites et analysés par les auteurs précités survivent encore dans bon nombre de sociétés « traditionnelles » proches des sociétés africaines et même dans des sociétés dites modernes.

---

<sup>65</sup>Mauss M., Sociologie et Anthropologie, PUF/quadrige, Paris, 10ème édition, p.157

<sup>66</sup> Mauss M., op. cit., p. 274

<sup>67</sup>La rédaction de cette partie doit beaucoup aux travaux de Lida Serges notamment sa thèse de Doctorat de Sociologie portant sur les difficultés de remboursement des femmes bénéficiaires du micro crédit.

C'est d'ailleurs dans cette logique dit-il, qu'il faut comprendre les analyses de Guy Nicolas dans ses travaux sur le don rituel et la place privilégiée mais « volontairement ou involontairement ignorée » qu'il occupe dans les activités humaines.

Guy Nicolas est dans le prolongement de la théorie qui appréhende le don comme un fait social total. Il s'appuie, en effet, sur l'analyse de certaines pratiques sociales dans deux sociétés différentes.

L'une saharienne en l'occurrence le Niger et l'autre occidentale, la France, pour mettre en évidence l'existence de comportements économiques dits rationnels ou folkloriques trop souvent exclus et a priori des analyses « dites sérieuses ». Il propose alors qu'en soit fait un « champ de recherche incontournable et fondamental<sup>68</sup>.

C'est ainsi que dans son ouvrage intitulé « Du don rituel au sacrifice suprême », il rassemble des textes sur un nombre de faits sociaux de différents ordres auxquels il s'est trouvé confronté et qu'il considère comme l'expression de la permanence de la logique du don contre don. Aussi pragmatique que son inspirateur Mauss, l'auteur décrit le don qu'il appelle don rituel en s'appuyant, dans un premier temps, sur sa pratique dans une société « traditionnelle » marchande, le Niger.

Dans cette société, Guy Nicolas découvre que les individus et groupes accordent une très grande place à des rapports sociaux relevant du don sous ses diverses formes : oblatif, agonistique, ostentatoire, participatif, sur la base de protocoles rigoureux et variés.

Aussi, dit-il « ignoré par les évaluations «scientifiques» concernant les rapports économiques et constituant les bases des modèles de «promotions humaines» imposés par l'Etat, ce domaine pesait néanmoins très fortement sur les comportements des populations locales, soumises à des contraintes culturelles qui, loin de constituer des vestiges d'un passé révolu, s'inscrivaient dans le cadre de recompositions globales où les excès consumatoires se mêlaient aux abus de la corruption, les gestes conviviaux au marché, les solidarités communautaires à un individualisme exacerbé »<sup>69</sup>.

---

<sup>68</sup>Nicolas G., *Du don rituel au sacrifice suprême*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S, 1996.

<sup>69</sup>Nicolas G., *Du don rituel au sacrifice suprême*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S, p.38.



Pour montrer au mieux la place du don rituel dans la vie des populations qu'il étudie, Guy Nicolas s'intéresse d'abord aux différents budgets des ménages qu'il segmente. Il y découvre la place importante qu'occupent les dons auxquels il attribue même un poste. Puis il en déduit ce qui suit : « Les membres de la société considérer se livrent à des stratégies complexes et obéissent à des motivations qui, pour être étrangères en grande partie à des impératifs purement utilitaristes, s'enracinent dans des comportements parfaitement rationnels relevant d'un calcul intéressé.

Seulement, la rationalité de ces pratiques relève d'autres logiques que la seule logique du marché, où excellent d'ailleurs tous les membres de cette société profondément marquée depuis des siècles par son intérêt pour les transactions commerciales<sup>70</sup> ».

Ces considérations concernant l'importance des pratiques sociales relevant du protocole du don rituel dans la société nigérienne sont illustrées par l'auteur à travers le Biki, le Kan Kwarya et les courtisannies entre Yam Mala et Samris.

Le Biki étant la manifestation d'une alliance à un groupe par la participation particulière à travers des dons lors de festivités organisées par l'un des membres du groupe.

Le Kan Kwarya : l'acquisition d'une reconnaissance sociale par l'organisation d'une festivité au cours de laquelle un sujet est appelé à dépenser toute son épargne, ses économies en offrant des cadeaux aux participants. Il existe aussi des courtisannies entre Yam Mala et Samaris, courtisannies au cours desquelles les courtisans/prétendants (Samaris) offrent aux jeunes filles (Yam Mala) des cadeaux en échange de câlins, de caresses, d'attentions particulières de ces dernières voire d'espoir de se voir désigner comme futurs époux.

Cette prééminence du don dans la vie quotidienne n'est pas seulement présente dans la société nigérienne. L'auteur y trouve des similitudes dans des sociétés modernes comme la société française. Pour lui, les pratiques désignées comme folkloriques constituent des préoccupations quotidiennes des individus. Il prend pour exemple une cérémonie « banale » de mariage dans laquelle, il découvre que les dons : cadeaux reçus et échangés sont l'expression de l'important lien entre les individus et groupes que la cérémonie réunit.

---

<sup>70</sup> Nicolas G., op. cit. p.57

Mais il va encore plus loin pour montrer comment le sacrifice suprême constitue une résultante du « don rituel ». Il montre en effet que le don est un phénomène total qu'il est difficile d'isoler de la vie des hommes.

Il va au-delà des échanges économiques et sociaux, en intégrant la politique. Le don que fait le martyr de sa vie pour la patrie serait la contrepartie de ce qu'il ait été accepté et/ou conçu dans cette patrie.

Au-delà de ces considérations, Guy Nicolas montre comment, tout comme le faisait Georges Bataille, il est difficile dans une analyse des activités des hommes d'isoler les phénomènes économiques des autres phénomènes sociaux. Ou encore comment peuvent s'entremêler plusieurs logiques dans les activités humaines.

Il l'exprime plus clairement quand il indexe le fait que certains individus travaillent toute leur vie, d'autres empruntent autant auprès des parents que d'usuriers, voire s'endettent (des activités qui alimentent le marché) pour sacrifier à des rites sociaux apparemment sans « utilité » mais qui, au fond constituent une source d'alimentation du marché. Il y a mélange et comptabilité entre rites sociaux et marchés, entre don rituel et marché, même si les rationalités de l'une et l'autre composante de la vie diffèrent fondamentalement.

Pourquoi ne pas analyser l'une à partir de l'autre et vice versa ? Ne peut-il pas arriver que des logiques « purement sociales déterminent la façon dont les individus intègrent des logiques dites purement économiques ?

En s'insurgeant contre la pensée dominante qui assure que ce qui circule entre les hommes se définit essentiellement par l'échange marchand, J.T. Godbout affirme dans sa dernière parution intitulée ce qui circule entre nous. Donner, Recevoir, Rendre<sup>71</sup>, le caractère indéniable du don au-delà de sa permanence dans les relations humaines. Pour lui, le lien social n'est pas seulement le fait de calculs et d'intérêts réciproques. Se situant ainsi dans la logique, d'Adam Smith avec le concept de sympathie et de Marcel Mauss à travers ses efforts théoriques sur la pensée du don.

---

<sup>71</sup>Godbout J.T., Ce qui circule entre nous. Donner, Recevoir, Rendre, Paris, Seuil, 2007.

L'auteur tente de répondre à cette interrogation fondamentale qu'est celle de savoir ce que nous apprend de nos jours le modèle du don sur le bénévolat, le don d'organes ; et également sur la famille, l'art, la justice et même, pourquoi pas, la rationalité instrumentale ; sur la théorie des jeux et l'analyse stratégique. Il se demande pourquoi le don est toujours et partout présent, voire là où il n'a aucune raison apparente d'être et cela malgré tout.

A la suite de tels questionnements, il conclut que le don ne se réduit pas à la bienveillance qui fonde la morale, ni à la pitié ou la compassion de Schopenhauer décriée par Nietzsche. Le don est dangereux, comme le rappelle ce mot de Confucius : « pourquoi m'en veux-tu autant ? Je ne t'ai pourtant rien donné. »

Le don, selon l'auteur, semble faire appel à une multitude de « passions » : honneur, prestige, image de soi... si bien qu'en se satisfaisant d'étudier la seule circulation marchande, les théoriciens du libéralisme occultent tout un pan de la réalité sociale et contribuent, sans le vouloir, à la désespérance générale. Le don, c'est donc le lien social, ce qui nous lie, il va au-delà des échanges humains qui passent par le marché et la redistribution sur lesquels il semble avoir une prédominance. De sorte que comme le souligne Denis Clerc, dans la note de lecture qu'il consacre à cet ouvrage, « la compréhension de nos sociétés serait grandement améliorée si, au lieu du modèle relationnel utilitariste hégémonique, les économistes et l'ensemble des analystes en sciences sociales font une place au modèle du don, un modèle bien présent dans la vie sociale qu'on ne le croit habituellement y compris au sein des entreprises »<sup>72</sup>.

Aussi note-t-on avec Godbout que, même si l'intérêt tend à prendre toute la place dans la démarche des économistes, même si les actes désintéressés y sont analysés comme si leur finalité était bien de participer à la maximisation de l'intérêt personnel : je donne parce que j'espère un retour ; le chef d'entreprise se montre social à l'égard de ses salariés, parce qu'il espère en retour un travail plus efficace et de meilleure qualité ; l'altruisme lui-même serait en réalité au service de l'égoïsme ou que l'on pense qu'à travers les autres, ce serait toujours le bénéfice du moi qui serait visé.

Il note enfin que le don n'a pas pour finalité le retour, parce qu'il laisse au bénéficiaire la liberté de rendre ou de ne pas rendre. Et si le bénéficiaire choisit la première solution, ce n'est pas forcément au donateur qu'il rend, et ce qu'il rend n'est pas forcément de valeur similaire.

---

<sup>72</sup>Clerc D, Alternatives économiques, n°259, juin 2007.

Il y a, souligne Godbout, une « valeur de don » qui ne repose pas sur le calcul, sur le retour espéré ou sur le contentement de soi, mais sur le lien que le don est susceptible d'instaurer. Le don, c'est-à-dire ce qui circule d'une manière désintéressée, encourage le don (c'est le mécanisme de la « dette positive »), et la société tout entière s'en porte mieux.

Intégrer le don à l'analyse ne permettrait pas seulement d'enrichir la compréhension de la société, cela rendrait aussi la société plus conviviale.

Les analyses que nous venons d'énumérer montre comment l'identification des spécificités, mieux des spécificités culturelles, leur prise en compte et leur articulation peuvent aider à comprendre voire résoudre les problèmes qui peuvent se poser à la mise en place de projets durables dans les pays en développement.

Professeur d'Anthropologie, Peter Geschiere<sup>73</sup> étudie depuis de nombreuses années les logiques informelles comme la sorcellerie et la notabilité de leurs rapports aux activités économiques au Cameroun. L'analyse de tous ces aspects de la vie quotidienne est contenue dans un ouvrage majeur intitulé *Itinéraire d'accumulation au Cameroun* rédigé avec son équipe notamment Piet Konings. Il y consacre de larges extraits à l'étude de la vie économique des Bamiléké, un groupe sociolinguistique de l'Ouest du Cameroun.

On reconnaît aux Bamilékés leur sens des affaires. Ils maîtrisent également le domaine des associations d'épargne néo traditionnelle que sont les tontines. Cette réputation d'hommes d'affaires a été interprétée de différentes manières. Certains en donnèrent une explication ethnique tandis que d'autres la liaient aux nombreuses aides provenant de l'Etat ou des avantages liés à leur position de privilégiée au sein de la fonction publique. Ce que ne nient pas totalement Geschiere et ses co-auteurs<sup>74</sup>.

Mais il explique cette réputation par d'autres raisons. Raisons qui s'appuient sur une analyse basée sur la force et les résistances des modes d'accumulations alternatifs, en dehors des circuits formels de l'économie nationale (les tontines).

---

<sup>73</sup> Geschiere P., (sous la direction de), Konings P. *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Karthala, 1996.

<sup>74</sup> L'ouvrage *Itinéraire d'accumulation au Cameroun* est paru sous la direction de Peter Geschiere, il comprend un certain nombre de textes dont ceux de l'un de ces collaborateurs Piet Konings.

Ils constatent, en effet, que ces circuits informels voire ces modes d'accumulations alternatifs ont connu un succès à l'Ouest et au Nord-Ouest contrairement au Sud et au Centre et cela en dépit de l'appui considérable de l'Etat. Ils découvrent donc en regardant de près les pratiques en cours chez les Bamiléké (consommation réduite, solidarité « au mérite », choix matrimonial, culte du capital dans les affaires...) qu'ils fonctionnent sur une logique d'accumulation productive ; elle-même déterminée par l'ethos de notabilité. Ce qui pour les auteurs, semble prédéterminer un itinéraire de self made man à tout Bamiléké.

Ils vont même plus loin en identifiant des règles de sorcellerie auxquelles ils attribuent la certitude du bon usage des fonds issus des tontines bamiléké et la garantie du retour des prêts acquis dans ces structures. Aussi, notent-ils, a contrario, chez les autres communautés du sud et du centre, des logiques de prestige et de nivellement qui constituent des blocages pour les efforts d'accumulation « productive ».

Cette analyse de Geschiere et ses collaborateurs a le mérite de dépasser les arguments ethniques qui expliquent le plus souvent la position privilégiée des Bamiléké dans le paysage économique Camerounais. Elle nous ramène non seulement dans la perspective Wébérienne d'explication de l'action et de l'activité sociale à partir de différentes rationalités mais elle nous reconforte davantage dans l'idée que chaque société et chaque civilisation pose des contraintes spécifiques qui sollicitent des réponses adaptées.

Cette idée semble être corroborée par les recherches de Alain Henry sur les tontines au Cameroun et celles de Philippe d'Iribarne ; bien que ce dernier s'intéresse, lui au management des entreprises dans les pays en développement.

Les travaux de A. Henry dans ce domaine s'articulent autour de la mythologie de l'origine des tontines et tout le rituel observé en Afrique Subsaharienne et notamment au Cameroun et en particulier chez les Bamiléké.

Ici, A. Henry révèle l'existence d'un culte constitué de règles d'une rigueur exacerbée (ponctualité, irréversibilité de dette : « même les morts payent », lourdeur des sanctions en cas de manquement), tout cela dans un contexte où les relations interpersonnels, l'entraide et paradoxalement les appétits et les intérêts individuels sont plus que présents.

A partir donc de ses analyses des tontines en pays Bamiléké au Cameroun, conclut qu'il est difficile de situer leur origine dans un premier temps : celles-ci remonteraient aux « origines du monde ». Il énonce dans le même temps leur caractère universel ; dans un second temps, il en arrive à l'extrême complexité et au caractère très sophistiqué des tontines dans ce pays et à son « organisation collective sans faille » comme fondement.

Puis enfin, après analyse des règles de fonctionnement et des performances des tontines dans cette partie de l'Afrique, il se demande s'il est possible d'en faire un modèle pour l'économie de demain ou s'il faut les considérer, avec « leurs règlements à tatillons et leur fonctionnement fort ritualisé comme un vestige du passé appelé à disparaître »<sup>75</sup>.

Pour lui, en s'appuyant sur l'origine mythique des tontines et leurs performances, on peut être tenté de développer à leur égard un « imaginaire rousseauiste, reposant sur les vertus de l'entraide, de la mutualisation, de la performance des rites sociaux... »<sup>76</sup>.

Tontiniser l'économie dans ces conditions se ferait de deux façons :

- s'appuyer sur les tontines et les moderniser pour dynamiser le développement des pays pauvres ;

- S'inspirer des tontines pour développer dans les économies occidentales dites modernes des instruments financiers « plus conviviaux que les mécanismes de l'économie dite « pure » et les fonder sur des valeurs telle que l'entraide mutuelle».<sup>77</sup>

En dépit du caractère très séduisant de ces hypothèses, tant du point de vue de l'abstraction que du point de vue des généralités, l'auteur souligne la complexité du dispositif des tontines observées dans cette partie de l'Afrique.

De fait, il découvre que les règlements qui régissent le fonctionnement des tontines sont extrêmement stricts. Il en souligne en l'occurrence, la ponctualité dans les rendez-vous, l'observation de protocoles précis, la ritualisation de la remise des cotisations, le caractère très pointu de la sélection des participants, les sanctions prévues en cas de défaillance d'un participant, la non réversibilité de la dette du fait que « même les morts paient », l'établissement de relations sociales encadrées.

---

<sup>75</sup> Henry A., 2004, « Tontiniser l'économie ? » in Partage, Décembre 2004, publiant un article de le monde du 17 Novembre de la même année, p.4.

<sup>76</sup>Henry A., 2004, op.cit.p.4.

<sup>77</sup> Henry A., 2004, idem, p.4.

Face à cet état de fait observé dans la société bamiléké, A. Henry apparente le fonctionnement de la tontine à une liturgie avec « ses mythes, son sacré, son imaginaire et tout un appareil de règles »<sup>78</sup>.

Au-delà, il trouve les causes d'un tel rituel cérémoniel, indispensable à la mise en place de tout dispositif financier dans les pays en voie de développement, dans deux thèmes principaux : la place des intérêts et des appétits individuels dans la culture bamiléké voire dans les cultures de l'Afrique Subsaharienne et le devoir d'entraide.

Ainsi, pour A. Henry, bien plus qu'en Europe, en Afrique, les intérêts individuels sont très marqués et « parfaitement légitimes... naturels et, la notion de gratuité est en revanche fortement suspecte »<sup>79</sup>. Mais paradoxe, ce qui inquiète, selon l'auteur, serait le risque de dérive vers les appétits abusifs. Les Africains seraient donc plus stratèges que les occidentaux.

Pour ce qui concerne le devoir d'entraide, l'auteur le place au centre des relations. De sorte que la tontine apparaît pour lui comme une institution vouée à la gloire de l'entraide. C'est ce qui justifierait la référence aux mythes dans les origines de la tontine, le développement d'une liturgie et la sévérité des règlements.

Fort de ces déductions, l'auteur préconise le renforcement des règles des tontines et non leur destruction, le développement de l'épargne au détriment du crédit contrairement à ce que proposent certains experts.

Enfin, pour A. Henry, il convient de tirer des leçons pour l'économie des pays en développement à partir des pratiques de tontines. Car pour lui, tout comme pour P. d'Iribarne, il convient de développer des systèmes de gestion normatifs « si l'on veut permettre à la convivialité et à la fidélité aux amis de s'exprimer sans submerger les règles élémentaires du développement économique<sup>80</sup> ».

Quoiqu'il tire très vite des conclusions sur les relations interpersonnelles autant chez les bamiléqués que chez les populations d'Afrique subsaharienne, relations fondées, selon lui, sur de nombreuses stratégies individuelles et nie l'existence du don « gratuit » notamment aux Bamiléké qui le verraient d'un mauvais œil, A. Henry s'intéresse ici à une des composantes voire une institution informelle de micro crédit, en l'occurrence la tontine.

---

<sup>78</sup> Henry, A., Op. cit., p.5.

<sup>79</sup> Henry A., Op.cit.p.5.

<sup>80</sup> Henry A., op.cit.p.4.

Son analyse tend à confirmer l'intérêt qu'il y a à introduire dans les systèmes de gestion, notamment de gestion financière, les vertus que sont la solidarité, l'entraide, la convivialité, l'amitié.

Une telle analyse renforce l'idée que ce ne sont pas seulement et partout le profit, la recherche de l'utile qui est au centre des organisations humaines et invite à opérer des innovations dans la façon de penser et résoudre les problèmes posés ici et là. A. Henry s'inscrit dans la perspective de Philippe d'Iribarne concernant ses travaux sur le management au sein des entreprises dans certains pays du tiers monde.

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Philippe d'Iribarne est un homme d'affaires expérimenté dans le domaine des entreprises et leurs difficultés. Il mène aussi des enquêtes sur la signification sociale de leurs activités, publie ses résultats dans plusieurs volumes.

Depuis plusieurs années, il travaille sur l'influence des cultures nationales sur le fonctionnement des organisations. Il part d'une définition de la culture prise à l'anthropologie. Celle-ci est un système de sens à travers lequel l'individu perçoit et interprète une situation ou une action concrète.

Il partage ce système de sens avec les autres membres de sa communauté ; communauté qui au cours de son histoire, a élaboré ce système de sens. L'individu n'est pas déterminé dans son comportement et ses valeurs, qui appartiennent à sa personnalité et son histoire propre. Mais ses réactions à une situation ou une action donnée seront fonction de son interprétation, donc de ce système de sens.

Philippe d'Iribarne et son équipe « Gestion et Société » élargissent leur inventaire des cultures nationales en poursuivant leur recherche et leurs travaux sur de nouveaux pays.

Certes, le domaine auquel s'intéressent les travaux de Philippe d'Iribarne est bien loin de celui du micro crédit. Mais le renversement de problématique opéré à partir de l'approche culturelle du management des entreprises, semble selon Lida Serges, très intéressant pour analyser la pratique du micro crédit et les difficultés auxquelles elle est confrontée dans les pays Africains en développement de façon générale et plus particulièrement en Côte d'Ivoire.



Philippe d'Iribarne étudie les effets de la culture sur le fonctionnement interne des entreprises et sur les performances économiques des pays en développement à travers la présentation de quatre cas d'entreprises innovantes sélectionnées au Mexique (le « double projet » de Danone Mexique), au Maroc (l'association des valeurs du Total Quality Management aux enseignements de l'Islam au sein de la filiale de ST microelectronics à Casablanca), au Cameroun (La décentralisation de la Société d'électricité du Cameroun<sup>81</sup>) et en Argentine (La lutte contre la corruption dans un grand groupe industriel français).

A partir de l'étude de ces exemples concrets et de l'hypothèse selon laquelle le tiers monde peut réussir, il dégage les conditions de cette évolution. Celle-ci passe, dit-il, par l'adaptation des principes dits « universels » du management aux contextes culturels locaux, et par la diffusion de meilleures pratiques de gouvernance au sein des entreprises, en particulier celles des pays en développement.

Pendant longtemps, en effet, les experts ont justifié les échecs de l'introduction des méthodes occidentales de management dans les pays en développement, par le manque de volonté des dirigeants des entreprises de ces pays et surtout par l'inadaptation des cultures locales à la logique des entreprises occidentales.

Pour P. d'Iribarne, au contraire, les spécificités culturelles locales ne sont pas, en elles-mêmes, des obstacles au développement économiques des entreprises.

C'est, par contre, l'inadaptation des méthodes occidentales de management à la culture des pays en développement qui empêche les entreprises de ces pays d'obtenir une gestion performante. Aussi, énonce-t-il que les sociétés des pays en développement possèdent des formes de gestion locale dans les secteurs traditionnels de l'économie mais n'ont pas de tradition propre de management de la grande entreprise.

Les relations personnelles (liens familiaux ou d'amitié) interfèrent largement dans l'exercice des fonctions professionnelles. Ce qui est contraire à l'approche européenne et américaine du management.

---

<sup>81</sup> L'étude est de Alain Henry.

Approche qui se caractérise à l'inverse, par une séparation des rapports personnels et professionnels des collaborateurs, dont les comportements sont davantage dictés par l'obligation de respecter la hiérarchie et les engagements contractuels ; ce qu'il appelle « la religion du contrat ».

En partant de ces considérations, il préconise donc l'adaptation des méthodes occidentales de management aux contextes culturels locaux. Car en observant de près l'évolution des entreprises traditionnelles des pays en développement, il découvre que dans celles où sont transposées les méthodes occidentales de management sans adaptation aucune, il y a des pratiques d'autorité et de malversation. En revanche, dans les quatre entreprises qui ont retenu l'attention de Philippe d'Iribarne par leur surprenant succès dans des secteurs dits modernes et industriels et à priori en décalage avec leur environnement, il prévaut une coopération efficace et un management performant.

Les causes d'un tel résultat se trouvent selon l'auteur dans l'introduction, dans leur monde entrepreneurial, de la logique relationnelle et solidaire qui prédomine habituellement dans les sociétés en développement. Ces entreprises n'ont donc pas littéralement retranscrit les méthodes dites « universelles » de management mais en ont adapté les principes aux sociétés qui les entourent, qu'elles soient catholiques ou régies par l'islam, latino-américaines ou africaines. Les comportements des employés ayant été analysé dans leur univers culturel, les principes du management déclinés à partir des modes de vie locaux, il y a eu une appropriation de ces principes par les employés.

La relative et étonnante réussite de ces entreprises a conduit l'auteur à préconiser « une géographie raisonnée de bonnes pratiques »<sup>82</sup> du management censée inspirer les entreprises pour tirer un meilleur parti de la culture de leur pays d'implantation. Puis de proposer par la suite, que la culture soit intégrée à la définition de la bonne gouvernance dans les pays en développement, les formes de gouvernance d'Etat devant prendre exemple sur celles des entreprises dites « exceptionnelles » de la même manière que dans les pays industrialisés.

---

<sup>82</sup> P. d'Iribarne, op. cit. p. 149.

Certes, l'analyse de Philippe d'Iribarne s'intéresse au management, ce qui semble a priori bien loin de la pratique du Micro crédit, mais n'offre-t-elle pas là, une voie d'analyse de ce domaine aux résultats plus que mitigés qui intéresse plus d'un<sup>83</sup> (bailleur de fonds, organisations internationales et ONG) ?

En d'autres termes une analyse culturaliste des pratiques de Micro crédit n'offre-t-elle pas aussi des possibilités d'explication des besoins et représentations des populations cibles dans les pays en développement, avec une immersion dans leur mode de vie et leurs représentations et relations face au crédit ?

Nous retiendrons de l'analyse de Philippe d'Iribarne, un intérêt particulier qui est celui de l'étude de pratiques transposées d'un univers culturel à un autre.

Dans certaines villes et communes de Côte d'Ivoire, précisément dans les quartiers difficiles, des études ont été faites sur le concept du micro crédit, de l'exclusion et de la pauvreté des femmes ivoiriennes. Il ressort de ces recherches que beaucoup reste à faire dans ces quartiers avec les statistiques grandissantes de certains indicateurs sociaux. Ainsi, les différentes statistiques recueillies auprès des responsables d'institutions montrent bien l'ampleur du phénomène.

Dans les villes d'Abidjan, de Bassam, de Bonoua, d'Aboisso, le problème de la pauvreté féminine est vécu au quotidien dans les quartiers précaires.

Les études réalisées dans ces quartiers difficiles montrent bien l'ampleur du phénomène au niveau de certains indicateurs sociaux comme l'éducation, l'habitat et l'environnement, la consommation des ménages et les indicateurs du bien-être.

Nos investigations nous ont permis de réaliser que dans ces quartiers, beaucoup reste à faire nonobstant les travaux qui ont été réalisés, pour trouver une solution à ce fléau qui ronge toute une partie de la société en marge d'une vie saine.

Dans leurs rapports de 2010 sur la situation des femmes dans le monde, le Fond des Nations Unis pour l'Education des Enfants (UNICEF) et la Banque Mondiale insiste sur les risques d'exclusions des femmes ivoiriennes démunies.

---

<sup>83</sup>La mobilisation autour du micro crédit lui a valu un sommet mondial en 1998. Ce sommet a réuni les organismes internationaux rattachés à l'ONU (FNUAP, PAM...), les Etats, les ONG, les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, FMI...) autour d'une même table pour plancher sur l'intérêt et l'avenir du micro crédit.

Concernant le micro crédit en rapport avec la pauvreté des femmes ivoiriennes, on constate une baisse des efforts des familles pauvres à s'insérer ou se réinsérer socialement. Au niveau de l'alphabétisation de ces femmes, celles-ci ne sont pas les seules marginalisées. Cependant, on retient que les femmes ivoiriennes sont plus touchées car près de deux tiers d'entre elles sont dans cette situation.

De ces écrits, il apparaît que la pauvreté des femmes a une influence considérable sur le problème de leur survie, et aussi de leur adaptation sociale.

Cette pauvreté les oblige ainsi à quitter parfois le milieu familial pour aller se débrouiller ailleurs à la recherche du minimum vital, comme le soulignait le professeur Alain Sissoko et Jérôme Cordellier<sup>84</sup>.

On peut alors se demander si cette quête n'influence pas l'insertion sociale des femmes dans la mesure où leur misère les contraint d'une manière où d'une autre à consacrer moins de temps à leur famille et plus particulièrement à leurs enfants qui se trouvent livrés à eux-mêmes.

Par rapport à tous ces constats, il nous paraît opportun de formuler des questions qui nous guideront dans notre recherche, à savoir :

\* Comment fonctionne le micro crédit en Côte d'Ivoire?

\*Comment les femmes ivoiriennes démunies arrivent-elles à subvenir à leurs besoins grâce au micro crédit ?

\*Le phénomène du micro crédit est-il un facteur en faveur de l'empowerment de ces femmes ?

\*Enfin, quelles propositions sommes nous en mesure de formuler pour réduire l'indigence économique des femmes et favoriser leur insertion sociale ?

## **2. Hypothèses**

A la suite de ces différentes interrogations, nous formulons l'hypothèse suivante :

---

<sup>84</sup> Sissoko A., « rapport de lutte contre la pauvreté urbaine », projet pilote financé par le PNUD août 2009. Dans ce rapport, l'auteur a mis en évidence les conditions de vie des familles démunies et principalement dans les villes et communes.  
Cordellier J., « manifeste contre la pauvreté », oh ! Edition, 2004.

## **2.1 Hypothèse générale**

Compte tenu de leur misère économique, les femmes ivoiriennes pauvres contractent un micro crédit afin d'acquérir de l'empowerment pour pouvoir lutter contre leur pauvreté et résorber leur vulnérabilité. Cette situation de fragilité génère chez celles-ci une dépendance.

## **2.2 Hypothèse opérationnelle n°1**

En contractant un micro crédit, les femmes ivoiriennes acquièrent un certain pouvoir, deviennent autonomes et lutte contre la pauvreté.

## **2.3 Hypothèse opérationnelle n°2**

Cette fragilité des femmes (préoccupation de leur propre survie) génère chez celles-ci des difficultés d'insertion sociale.

## **3. Méthodologie**

Au cours de nos recherches, nous avons eu la possibilité de rencontrer des femmes ayant bénéficié de l'offre de crédit. Les entrevues que nous avons pu avoir avec elles nous ont permis de comprendre comment elles pouvaient mettre en relation à la fois des logiques économiques et sociales pour lutter contre leur pauvreté.

Notre démarche consistera à présenter des informations sur le cadre et la population d'enquête, les méthodes de recueils et d'analyse des données, les différentes approches disciplinaires qui nous ont permis d'appréhender notre objet ; ainsi que les difficultés rencontrées au cours de nos travaux. La recherche vise une meilleure compréhension des bénéfices liés à l'octroie du micro crédit chez les femmes notamment en terme d'empowerment. Nous souhaitons mettre en évidence le fait que le micro crédit permet aux femmes d'élargir leurs possibilités de choix.

L'aspect n'étant pas encore exploré, nous allons poser la question aux femmes quant à leur autonomie après l'octroi du crédit. D'où l'intérêt de l'approche qualitative dont le but est de reconstruire le sens que ces femmes donnent à leur autonomie.

### **3.1 Cadre de la recherche**

Notre travail sur le plan des informations dans un cadre particulier relatif à la pauvreté des femmes ivoiriennes, à leur situation de précarité, et leur insertion sociale, a porté sur certaines villes et communes de la Côte d'Ivoire et plus précisément dans les quartiers difficiles.

En Côte d'Ivoire, dans la commune d'Adjamé (Abidjan), une commune à risque avec un nombre croissant de quartiers précaires.

Concernant l'enquête proprement dite (et les différentes techniques de recueil de données utilisées), celle-ci n'a été réalisée que dans les villes et communes dans le but d'essayer de mieux appréhender le phénomène du micro crédit en relation avec la pauvreté des femmes ivoiriennes en milieu urbain.

Les populations de certaines villes comme Bassam, Aboisso, Bonoua, ont retenus notre attention en raison du phénomène de la pauvreté des femmes qui influe sur leur autonomie et les rend vulnérables. Un véritable fléau qui semble de nos jours être la préoccupation première des institutions, des pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales.

Selon certaines analyses démographiques et l'Institut National de la Statistique ivoirienne, nombreuses sont les femmes qui vivent dans cette situation de pauvreté et de précarité<sup>85</sup>. Autrement dit, la pauvreté féminine en milieu urbain est préoccupante, quant on sait aussi qu'elle concerne les enfants. En effet, si ces quartiers dits difficiles ont retenus notre attention, cela relève de diverses raisons principales :

- la caractéristique principale de ces quartiers précaires : La plupart des habitants sont pour la plupart sans emploi, ni source de revenus stables, ne sachant dans la plupart des cas ni lire ni écrire. Concernant les femmes qui y vivent, elles ignorent leurs droits au sein des institutions auxquelles elles adhèrent (nous y reviendrons au cours de la thèse).

D'autres par contre habitent des logements dépourvus d'eau courante, d'électricité, de latrines et de douches. Il faut préciser que dans ces quartiers, qui s'apparentent à des bidonvilles, les infrastructures routières, sanitaires, scolaires, culturelles laissent à désirer.

---

<sup>85</sup>Selon un responsable de l'INS (Institut National de la Statistique) en Côte d'Ivoire, ces données ne sont que des indications.

Dans ces conditions, cette population fragilisée est confrontée à de graves problèmes sociaux tels que la pauvreté, le manque d'hygiène, la déscolarisation précoce, le désœuvrement. Cette situation les rend plus vulnérables aux maux et vices liés à leurs conditions de vie.

- Nombreux sont les enquêtés de sexe féminins pauvres, qui se débrouillent non seulement pour subvenir à leurs besoins vitaux mais aussi à ceux de leur famille.
- Celles-ci possèdent de petits commerces soit dans leur quartier d'habitation ou en dehors de ces quartiers.

### **3.2 Population d'enquête**

L'enquête a été menée dans certaines villes et communes ivoiriennes dits difficiles et auprès :

\*De responsables d'institutions de micro crédit.

\*De femmes issues de familles pauvres ayant contracté un micro crédit et vivant dans les quartiers précaires, et pour la plupart déscolarisées.

\*D'autorités locales qui s'occupent tant bien que mal de la pauvreté féminine ivoirienne.

\*De sociologues et psychologues, d'assistants et assistantes sociaux.

Il nous a paru utile de recueillir des données auprès de ces différentes personnes dans le but de mieux élucider notre objet d'étude.

### **Echantillon**

Afin de rendre plus crédible notre objet d'étude, il a paru indispensable d'aller à la rencontre de ces femmes, de les observer dans leur vécu quotidien, dans leur combat contre la pauvreté et de s'imprégner véritablement de certaines réalités vécues au quotidien.

Ces personnes vivant dans cette situation de précarité ont été interrogées de façon aléatoire et réparties comme suit :

Les personnes enquêtées au sein de la MUCREFAB (Mutuelle de crédit des femmes d'Aboisso, Bassam et Bonoua), COOFACI (Coopérative des Femmes Actives de Côte d'Ivoire), la tontine des Femmes Gouros<sup>86</sup> du marché d'Adjamé :

\*60 personnes dont 26 au sein de la MUCREFAB (3 responsables de projet, 3 formateurs et 20 femmes membres<sup>87</sup> de la structure), 20 personnes au sein de la COOFACI (dont 3 responsables de projets, 2 animateurs chargé de clientèle, et 15 femmes membres de la structure) et enfin, 15 femmes au sein de la Tontine des Femmes Gouros du marché d'Adjamé (2 trésorrières, 5 animatrices et 15 femmes membres de la structure).

\*17 responsables de l'Institut National de Statistiques dont 5 de Bassam, 3 d'Aboisso, et 4 de Bonoua, et 5 à Abidjan

\*12 personnes de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) dont 3 à Bassam, 2 à Aboisso, 3 à Bonoua et 4 à abidjan.

\*80 femmes chefs de famille dont 10 à Adjamé<sup>88</sup>, 10 à Abobo<sup>89</sup> (l'une des plus grandes communes d'Abidjan), 10 à Port-Bouet<sup>90</sup>, 10 à Bassam, 10 à Aboisso, 10 à Bonoua, 20 à Yopougon (quartier Yaosséi<sup>91</sup>).

\*10 personnes de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'éducation des Enfants) Abidjan, dont 2 responsables chargé de mission, 3 de la Culture, 5 bénévoles chargés de l'éducation des enfants.

\*8 personnes employées de mairies dont (2 à Yopougon, 2 à Adjamé, 2 à Port-Bouet, 2 à Bassam, 2 à Bonoua, 2 à Aboisso).

\*6 responsables du Bureau International du Travail (BIT) à Abidjan

Cependant, il faut noter que les responsables d'institutions ont été choisis en fonction de leur degré d'implication dans le domaine du micro crédit en rapport avec la pauvreté des femmes ivoiriennes. Au total, nous disposons d'un important échantillon de 193 enquêtés.

---

<sup>86</sup> Peuple originaire du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

<sup>87</sup> Nous entendons par membre, des femmes ayant contracté un micro crédit au sein des institutions désignées ci-dessus.

<sup>88</sup> L'une des communes à risque de la ville d'Abidjan.

<sup>89</sup> L'une des plus grandes communes de la ville d'Abidjan.

<sup>90</sup> L'un des quartiers situé à proximité de l'Aéroport d'Abidjan.

<sup>91</sup> L'un des quartiers précaires de la commune de Yopougon.



### **3.3 Méthode d'enquête**

Les outils utilisés dans cette étude ont pour objectif l'exigence du factuel sans perdre de vue la réalité. Les méthodes adoptées cherchent à appréhender la réalité, les faits, sans nier la représentation sociale. Cette exigence se traduit par le choix de l'enquête qualitative, qui permet de poser des questions économiques ou sociologiques individuelles suffisamment précises pour appréhender le phénomène étudié, tout en s'appuyant sur un matériau de représentation et de perception locale. Les méthodes utilisées pour l'étude des facteurs du micro crédit en rapport avec la pauvreté des femmes Ivoiriennes sont :

- \*des questionnaires administrés aux populations d'enquêtes.

- \*des entretiens avec des femmes ivoiriennes pauvres issues des quartiers précaires et ayant contracté le micro crédit.

- \*des entretiens avec les responsables d'institutions.

- \*l'observation des femmes pauvres dans leur vie quotidienne et leur relation avec leur entourage.

Notons que les guides d'entretiens et les questionnaires sont ouverts afin de laisser une plus grande liberté d'expression aux enquêtés face à un fléau dont les contours et les dimensions semblent complexes. Ceci nous a permis nous l'espérons, d'éviter d'imposer nos points de vue aux enquêtées. Il est vrai que cette méthode empruntée nous a parue utile et nécessaire. Cependant, pour approfondir nos recherches et comprendre le vécu quotidien des femmes ivoiriennes pauvres, nous avons dû avoir recours à une étude de cas-témoins. Ce type d'enquêtes s'appuie sur des comparaisons de groupe d'individus selon certains critères identiques, ayant connus des issues différentes concernant le phénomène étudié. Ici sont confrontés deux cas : Celui des femmes ivoiriennes pauvres ayant contracté un micro crédit, et celui des femmes ivoiriennes pauvres n'ayant pas contracté de micro crédit que nous appellerons les témoins.

Afin d'éviter les biais de sélection inhérent à cette méthodologie, les femmes démunies ivoiriennes soumises à la méthode cas témoins ont été identifiées grâce à une enquête de cohorte. Cette combinaison avec une étude de cas témoins présente différents avantages :

Le suivi de cohortes permet l'identification des individus et fourni des informations sur le micro crédit en général, le micro crédit en rapport avec la pauvreté féminine, et enfin le micro crédit comme outil capable de donner de l'empowerment aux femmes.

Le cas témoin permet d'obtenir des informations complémentaires sur les processus causaux ; les personnes féminines soumises à l'étude sont sélectionnées à partir d'un échantillon représentatif de la population ; enfin sur le plan financier, cette association permet de minimiser les coûts en utilisant les moyens logistiques identiques aux deux opérations.

L'effectif réduit de l'échantillon permet ainsi de développer des outils plus fins que dans les enquêtes à grande échelle, ainsi qu'une confrontation pertinente aux normes et représentations locales.

Malgré la confrontation souhaitée entre les résultats quantitatifs et l'analyse qualitative, cette étude n'a aucune prétention économique mais plutôt sociologique. Les méthodes qualitatives et quantitatives qui ont retenues notre attention nous ont été profitables. La méthode qualitative nous a permis de comprendre la situation et les actions de sujets confrontés au phénomène de la pauvreté et ayant recours au micro crédit. La méthode quantitative nous a aidés à mesurer au plan statistique, les indicateurs du micro crédit en relation avec les conditions de vie des femmes pauvres.

L'enquête a représenté un véritable investissement personnel avec une volonté de tenir compte des considérations sociologiques (les normes sociales et culturelles, les différents rôles traditionnels de la femme ivoirienne, les rapports entre les sexes, les normes communautaires, etc.) tout en ayant pas perdu de vue la nécessaire articulation entre le questionnement et le contexte étudié.

Cette recherche s'inscrit alors dans une vaste volonté de collaboration entre les méthodes et les disciplines. Ainsi, les disciplines qui nous ont servis de support de compréhension de l'objet d'étude sont la sociologie générale, l'actionnisme, la sociologie compréhensive, l'économie substantive : La sociologie générale nous a permis d'étudier notre objet en rapport avec l'environnement sociale où il évolue, les individus dans leur contexte sociale, leur vécu quotidien.

L'actionnisme nous a permis de déceler les logiques des acteurs sociaux c'est-à-dire les femmes en reconstituant leurs logiques d'action c'est-à-dire l'attrait pour le micro crédit, et l'adhésion permanente à l'institution de micro crédit, ou la recherche d'insertion sociale au sein du groupe de femmes qu'elles assimilent à une famille.

Elle nous a permis aussi d'identifier les motivations et attentes à la base de ce choix. L'actionnisme accorde une place importante à la compréhension des logiques d'actions des individus, d'où l'intérêt pour la sociologie compréhensive. L'approche de l'économie substantive de Karl Polanyi<sup>92</sup> nous a permis de recadrer le débat sur l'économie solidaire en faisant ressortir ses différentes caractéristiques notamment en occident.

L'étude d'un tel phénomène demande une très grande attention à l'égard des femmes ivoiriennes pauvres. Ainsi, la méfiance de ces personnes féminines interrogées semblait se manifester à notre égard par un refus parfois de se confier. Cela a constitué quelques difficultés à notre travail et à la récolte des données. Mécontentes de leur situation économique, ces chefs de familles n'osaient pas se rappeler certaines périodes douloureuses de leurs parcours. Pour le groupe de femmes témoins, ils leur étaient difficiles d'évoquer leurs conditions de vie.

Quant aux responsables d'institutions, nombreux sont ceux qui nous motivaient dans notre démarche, et nous rendaient parfois la tâche facile dans le recueil des données.

Au vu de cette analyse, un seul constat a attiré notre attention particulière. Les conditions de vie difficile des femmes ivoiriennes les ont conduites à solliciter un micro crédit, celles-ci sont consécutives à leur milieu d'existence et à leur environnement. Ces femmes sont si dépourvues qu'elles n'arrivent pas à assumer de façon indispensable la prise en charge de leurs enfants.

Ce constat nous emmène à nous demander si le micro crédit octroyé aux femmes ivoiriennes pauvres constitue un facteur important pour un temps soit peu résorber, leur situation de pauvreté. Lutter contre la pauvreté implique de lutter contre l'exclusion et la vulnérabilité de ces femmes. Dans cette optique, il n'est pas inapproprié de mettre en relation les notions de micro crédit et d'empowerment.

L'une et l'autre étant presque indispensables dans le processus de développement des populations aux qu'elles s'adressent la micro finance. C'est pourquoi il demeure fondamental de présenter ces deux concepts clés de notre thèse (empowerment et micro crédit) ainsi que les débats théoriques qui en constituent le fondement.

---

<sup>92</sup>Polanyi Karl est un économiste, ayant dénoncé le formalisme de l'économie classique au détriment d'une économie solidaire faisant intervenir d'autres caractéristiques que le gain de profit, et l'accroissement de richesses.

Il convient également de présenter le cadre institutionnel de l'étude (les institutions de micro crédit) d'une manière générale, et en particulier en Afrique subsaharienne, plus précisément en Côte d'Ivoire dans le contexte de l'économie solidaire (première partie).

Ensuite, nous avons voulu présenter les institutions de micro crédit étudiées, le contexte dans lequel ces institutions évoluent. Parler de la pauvreté féminine ivoirienne implique de présenter ces femmes qui ont fait l'objet de notre étude afin d'essayer de les identifier et en dresser un profil. Pour ce faire, nous utiliserons certaines variables telles que l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial. Ensuite, il nous sera utile de présenter les motivations et attentes de ces femmes par rapport au micro crédit et à l'institution de micro crédit. Ce qui permettra de saisir et comprendre les logiques d'actions qui se dissimulent derrière leur choix afin de pouvoir l'expliquer avant d'aborder la question des retombées du micro crédit en terme d'empowerment individuel et collectif des femmes. (deuxième partie).

Au vu des espoirs suscités par le micro crédit perçu comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté féminine en Côte d'Ivoire par le biais de l'empowerment, il apparaît nécessaire que certaines structures qui interviennent dans l'octroi du micro crédit et qui font défaut soient créées. De la même façon, la mise en œuvre de certaines procédures dans l'octroi du micro crédit (à l'égard des femmes) mérite d'être précisé d'où les propositions qui suivent. Ceci dans l'optique de montrer le rôle du micro crédit dans le renforcement de l'empowerment des femmes ivoiriennes qui en bénéficient.

**PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DES CONCEPTS DE NOTRE  
ETUDE**

Le concept d'empowerment plus que celui du micro crédit et de l'économie solidaire est un concept polysémique, qui fait référence à plusieurs significations. D'où la nécessité de préciser les choix théoriques effectués dans le cadre de cette thèse, par rapport aux concepts clés que nous avons utilisés.

Plusieurs recherches établissant le lien entre femmes, développement et micro crédit ont été faites. Ces recherches ont accordé une place primordiale au concept d'empowerment. En ce qui concerne la notion d'empowerment, il est important nous pensons, de présenter les différentes analyses ou débats dont le concept fut l'objet de la part des groupes de chercheurs, féministes et mouvements de femmes. Ensuite, nous présenterons l'approche de l'empowerment que nous avons retenue dans le cadre de cette thèse.

L'empowerment ne se présente pas seulement comme un « outil » : il véhicule aussi des systèmes de représentations qui varient et dépendent étroitement de l'idéologie de ses promoteurs. C'est pourquoi, il nous semble important de présenter les discours s'y rapportant, en portant une attention particulière à ceux des mouvements féministes ou encore à celui de la Banque Mondiale très influente dans le domaine de l'aide internationale. Nous verrons que plusieurs conceptions vont se côtoyer, certaines apparaissant plus engagées, d'autres plus individualistes avec une vision instrumentale de l'empowerment en laissant de côté certaines questions pertinentes relatives par exemple, à la redistribution des ressources et des pouvoirs. (chapitre1).

Ensuite, il convient de présenter le cadre institutionnel de l'étude c'est-à-dire les IMF (Institutions de Micro crédit) et leur contexte, l'économie solidaire. Nous voulons ignorer le micro crédit pratiqué en dehors de tout cadre institutionnel tels que les banquiers ambulants par exemple pour s'intéresser à celui qui s'effectue dans un cadre bien précis: les IMF (institutions de Micro finance formelles) et IMI (Institutions de Micro finance Informelles) Ivoiriennes. C'est pour cette raison qu'il convient de présenter l'évolution du concept de micro crédit de façon succincte afin de le saisir comme outil d'analyse.

Certains aspects historiques seront également évoquer. Il est important pour nous de comprendre la philosophie de l'aide apportée à des populations dans le besoin ainsi que les différentes contradictions auxquelles elle a été confrontée à travers l'action de ces institutions de Micro finance. (Chapitre 2). Enfin, nous présenterons les différents modèles de micro crédit formels et informels depuis leur origine jusqu'à maintenant (Chapitre 3).

## **Chapitre I : Approche théorique de l'empowerment**

L'objectif de ce chapitre sera de présenter le concept d'empowerment qui constitue l'un des concepts clés que nous avons choisi dans le cadre de notre travail. Le concept d'empowerment est étudié en relation avec l'acquisition d'un pouvoir par les femmes afin de leur permettre de lutter contre leur pauvreté et se construire une identité sociale. C'est un concept qui renvoie aussi à l'organisation socioculturelle. A la place des femmes dans la société. Ce concept touchant à plusieurs sphères de la société a suscité de nombreux débats qu'il convient de présenter.

Ceci nous amène donc à organiser notre chapitre de la manière suivante :

En effet, nous allons apporter quelques précisions autour de la notion d'empowerment. Ensuite, nous situerons l'origine du concept, ainsi que son utilisation à travers l'évolution des grands courants de pensée sur la place des femmes dans le développement. Il nous a semblé indispensable de montrer comment l'empowerment a pris place dans les pensées et stratégies de développement. Les institutions internationales ont progressivement repris le concept, portées au début par des mouvements féministes du Sud et du Nord. Elles en ont transformé l'interprétation selon leurs besoins et perceptions du développement. Elles ont incorporé dans leurs discours et pratiques la notion d'*empowerment* des femmes au regard de l'évolution des politiques de développement qui considèrent dans un premier temps l'importance de l'Intégration des Femmes dans le Développement (IFD) et ensuite l'IGD (Intégration du Genre dans le Développement).

Enfin nous tenons à préciser aussi que nous voulons parler de l'*empowerment*, soit le pouvoir que peuvent acquérir les femmes sur leur propre vie et sur la société, en nous inspirant de la conception du pouvoir développée par Michel Foucault<sup>93</sup>.

---

<sup>93</sup>Il faut préciser que cette approche a été développée par Sophie Charlier. Il faut préciser qu'elle a choisi l'approche de M. Foucault, parce qu'elle était à l'origine de réflexions à l'oeuvre dans les mouvements de femmes latino-américaines, des travaux d'ONG et de chercheuses. Ayant travaillé sur des sociétés du Sud, c'est-à-dire d'Afrique de l'Ouest, nous n'avons pas vu de différence entre les réalités en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Nous décomposerons les formes de pouvoir en trois grandes catégories : le «pouvoir intérieur» qui fait référence à l'acteur, à sa capacité d'influencer sa vie et de proposer des changements ; le «pouvoir de», qui renvoie à la capacité intellectuelle et matérielle, à l'accès et au contrôle des ressources aussi bien de l'individu que du groupe ; et le «pouvoir avec», pouvoir politique et économique développé à travers la force du groupe, la solidarité. Ces différentes formes de pouvoir se situent par rapport à un «pouvoir sur», soit celui des institutions qui nous entourent.

## **1. L'approche conceptuelle de l'empowerment des femmes**

### **1.1 Précision autour de la notion d'empowerment**

Comme il est possible de le constater, le mot empowerment est issu de l'anglais et fait référence au pouvoir. Il faut préciser que la signification anglaise fait référence à la manière dont les institutions internationales se sont approprié le concept. Cette vision diffère quelque peu de l'expression ou de la signification adoptée par les mouvements sociaux. Nous nous sommes rendus compte également que la traduction de la notion en français donne une signification différente de celle que nous avons retenue, et qui nous éloigne de notre sujet. En effet, les Canadiens parleront plutôt de l'« habilitation ». Selon Sophie Charlier, il s'agit d'une notion qui ne prend pas en compte toutes les dimensions apportées par les mouvements du Sud.

La littérature parle aussi de la notion d'«empouvoirement », qui selon Sophie Charlier ferait penser à la notion d'envoûtement. Enfin les féministes francophones pensent qu'il est convenable de parler d'«émancipation ».

Mais l'on se rend compte que ce terme fait référence, nous dit Sophie, aux luttes féministes du Nord, qui sont quelque peu différente de celles des femmes du Sud.

L'empowerment, peut être traduit également de l'espagnol. On parlera donc d'«empoderamiento ». Ce concept évoque dès son origine, les travaux des mouvements féministes de l'Amérique Latine.



Selon les travaux de Marta Elena Venier que Sophie Charlier<sup>94</sup> cite, le terme empoderamiento renvoie au sens de « donner du pouvoir », « concéder à quelqu'un l'exercice du pouvoir ». Mais en ce qui nous concerne, nous préférons garder le terme anglais, car nous pensons que les concepts d'empowerment et d'empoderamiento font tous deux références à la notion de pouvoir.

Après avoir donné des précisions sur le terme que nous avons choisi pour cette étude, il convient maintenant, d'éclairer l'origine de la notion (empowerment), avant de présenter l'approche conceptuelle que nous avons retenue pour ce travail.

## **1.2 Origine de la notion d'empowerment**

Au cours des années 1980s, la notion d'empowerment a commencé à apparaître dans le vocabulaire des praticiennes et chercheuses féministes travaillant dans le domaine du développement international pour désigner une approche alternative au développement incorporant des pratiques de participation « venant du bas ». Cette notion est rapidement entrée dans le discours des institutions du développement si bien qu'au milieu des années 1990, elle est devenue un « *buzz word* » c'est-à-dire « un mot en vogue », un « *motherhood term* ». Ainsi, elle se retrouve dans les textes de la banque mondiale, de l'ONU et de l'USAID<sup>95</sup>, aussi bien que sous la plume de chercheurs, de professionnels et d'acteurs sociaux – dont des féministes, des responsables d'organisations non gouvernementales (ONGs) et des militants communautaires – travaillant dans le domaine du développement.

Son succès témoigne de l'impact de la thématique participative mais aussi d'un processus d'internationalisation de certaines notions ou thématiques. Emprunts, importations et diffusion s'accompagnent de la transformation et de l'adaptation du sens initial de la notion.

---

<sup>94</sup>Charlier S., «L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable : une proposition méthodologique», in AUROI C. et YEPEZ DEL CASTILLO I. (sous la directions de) (2006), ECONOMIE SOLIDAIRE ET COMMERCE EQUITABLE. Acteurs et Actrices d'Europe et d'Amérique latine, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, IUED, Genève, 2006, pp. 87-109.

<sup>95</sup>USAID, (the U.S.Agency for International Development) [l'Agence de l'aide internationale des Etats Unis]

Sa mobilisation dans des contextes très différents répond à des enjeux divers allant d'un projet de transformation sociale à une adaptation managériale de logiques économiques du marché. Une telle diversité d'utilisation ouvre sans surprise des débats sur le sens même du mot *empowerment* souvent utilisé de façon vague et imprécise<sup>96</sup>.

Ces débats mettent précisément en lumière différentes visions de la participation, du développement voire de la société, tout comme les débats sur la question du pouvoir ont fourni un terrain fertile aux discussions sur les enjeux et les modalités de la transformation sociale et politique.

Ils montrent par ailleurs comment une critique sociale et des pratiques alternatives sont progressivement intégrées et par là même transformées. C'est à ces débats que nous voudrions nous intéresser ici dans un champ précis, celui des pratiques et des théories du développement concernant les femmes.

Pour ce faire, nous avons consulté un corpus de documents aussi divers composé d'une littérature académique, militante et administrative qui s'intéresse au "*women's development*."

Cette présentation historique est capitale si l'on veut cerner la notion et les mobilisations faite autour de la prise en compte des femmes dans l'optique du développement.

Les débats qui ont accompagné la diffusion de la notion d'*empowerment* dans ce champ spécifique sont également intéressants en ce qu'ils permettent d'éclairer l'apport du féminisme dans les théories et les pratiques participatives. Il faut également préciser que la complexité et la diversité des interprétations de l'*empowerment* sont pour partie inhérentes à la notion même de pouvoir qui constitue le corps du mot. Or l'analyse des différentes formes de pouvoir a fait l'objet de débats importants dans le mouvement féministe qui a contribué à en renouveler les interprétations.

Par ailleurs, l'*empowerment* est pensé comme processus et comme résultat à la fois à l'échelle individuelle et à l'échelle collective. L'articulation de privé au collectif ou public est aussi au centre de la critique féministe.

---

<sup>96</sup>Though, as Kabeer (1999) notes, "the value of the concept lies precisely in its 'fuzziness'" (18). As an NGO activist cited in Batliwala (1993) put it, "I like the term empowerment because noone has defined it clearly yet; so it gives us a breathing space to work it out in action terms before we have to pin ourselves down to what it means. I will continue using it until I am sure it does not describe what we are doing."

Ces discussions sur la définition ou la mise en œuvre de l'*empowerment* ouvrent par ailleurs des questions plus générales sur la participation en termes politiques et économiques. Dans le champ du développement, les formes de participation de ceux que l'on considère comme *disempowered* constituent un élément clef du processus d'empowerment dans toutes les interprétations. La formule « développement participatif » s'est d'ailleurs diffusée en même temps que le terme d'empowerment. Les différences d'interprétation de l'*empowerment* reposent sur le type de participation envisagé – par exemple individuel ou collectif – et sur le domaine, l'échelle et le degré de sa mise en œuvre – par exemple le processus de la prise de décision et/ou de gestion d'une activité, ou la vie familiale ou encore le champ des politiques publiques.

Quant aux résultats, c'est la nature des résultats attendus et considérés comme essentiels qui différencie les perspectives. Certaines approches cherchent avant tout à développer un pouvoir individuel de prise de décisions ou de maîtrise de sa propre vie, d'autres articulent individuel et collectif pour l'accès à de nouvelles ressources, beaucoup envisagent une multiplicité de chemins.

Les projets les plus radicaux posent comme central l'enjeu la transformation de la société et des rapports de pouvoirs structurels ou institutionnalisés.

Nous analyserons ces différentes interprétations dans une perspective historique. Nous reviendrons sur la transformation des approches de « l'*empowerment* », de son émergence dans les organisations féministes du Sud orientées vers une transformation radicale des relations de genre, à son emploi croissant par les institutions majeures travaillant dans le champ du développement international.

Dans ses interprétations politiques, le terme *empowerment* renvoie en effet à plusieurs traditions : (1) les projets radicaux portés par une partie des mouvements du développement communautaire issues notamment des approches développées par Saul Alinski dès les années 1940 mais synthétisées sous le terme d'empowerment dans les années 1980, (2) ceux du pouvoir noir – « The Black Power Movement » (Jennings 1992) – aux Etats-Unis mais aussi (3) le mouvement féministe, en particulier dans les pays « du Sud ». Nous avons centré notre analyse sur les utilisations de la notion d'empowerment dans le contexte du développement international orienté vers les femmes.

Dans cette tradition féministe militante, l'*empowerment* désigne un processus continu et ouvert orienté vers la transformation structurelle des relations inégales de genre et de classes à travers la conscientisation personnelle des femmes et leurs mobilisations collectives politiques.

Par contraste, pour les institutions de développement international orthodoxes qui adoptent pour la plupart une perspective néolibérale, le terme *empowerment* est plus ou moins restreint à sa dimension individuelle, à la capacité de mener des choix rationnels dans l'objectif d'accroître son bien-être matériel.

Ces différentes interprétations ont bien sûr des implications importantes sur la façon dont les relations sociales sont à la fois conçues et construites. Pour appréhender ce qui est en jeu dans ces interprétations concurrentes, il est nécessaire de les référer aux contextes historiques qui contribuent à leur donner forme.

Nous commencerons par présenter brièvement le contexte des années 1970 qui a vu naître "l'approche de l'*empowerment*" parmi des féministes du Sud travaillant dans le champ du développement.

Nous présenterons ensuite les théories qui soutiennent cette piste radicale théorisée au cours des années 1980, avant d'examiner l'emploi et la réinterprétation de l'*empowerment* dans les courants plus conventionnels de développement au cours des années 1990.

Ensuite, nous ferons connaître notre choix quand à la définition que nous retiendrons pour nos recherches.

Ces multiples interprétations rendent difficile la traduction du terme dans les langues latines comme l'espagnol ou le français. Nous avons donc décidé de le garder en anglais dans notre intervention. En effet, nous tenons à préciser que les questions de traduction n'expliquent partiellement que l'utilisation de la notion d'*empowerment* soit plus répandue dans les contextes où est parlée la langue anglaise (comme dans l'Asie du Sud, les Etats-Unis, et l'Angleterre). En Amérique latine la traduction du mot *empowerment* a ainsi fait l'objet de beaucoup de discussions, d'auteurs tels que Rowlands, Leon, Stromquist.

Ainsi, le terme est parfois utilisé en anglais et parfois traduit par un néologisme, *empoderamiento*. Stromquist note que certains préfèrent utiliser *potenciamiento*, d'autres *poderio*. Rowlands<sup>97</sup>, travaillant avec un groupe de militantes mexicaines et d'agents de développement, estime quant à elle qu'aucune traduction ne rend compte complètement du sens de la notion même si certaines en capturent des dimensions comme *autonomia*, *potenciarse*, et *autogestion*. La même difficulté de traduction se retrouve en France.

Dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes de l'ONU en 1995, *empowerment* est traduit par « pouvoir d'action,» tandis que dans le troisième Objectif du Millénaire pour le développement, il est traduit par « l'autonomisation ».

Le terme de capacitation est utilisé dans les documents de la Délégation interministérielle à la ville tandis que les responsables du budget participatif de la région Poitou Charente ont inventé celui d'empouvoirement. Mais au Québec, les militants du mouvement communautaire utilisent le plus souvent le terme anglais, comme beaucoup de chercheurs français tels qu'Isabelle Guérin, et Prévost Benoît<sup>98</sup>.

### **1.3. Evolution des débats sur l'empowerment**

#### *1.3.1 Les Années 1970: Le contexte d'émergence de la notion d'empowerment*

Pour comprendre comment l'*empowerment* s'est imposé dans les approches féministes du développement, il faut au préalable revenir rapidement sur trois formes de critiques qui se développent de façon indépendante au cours des années 1970 et vont, plus ou moins directement, nourrir ces approches :

---

<sup>97</sup> Rowlands, Jo., "A word of the times, but what does it mean? Empowerment in the discourse and practice of development." In *Women and empowerment. Illustrations from the third world.*, ed. Haleh Afshar, 11-34. New York: St. Martin's Press, 1998.

<sup>98</sup> Stromquist, N-P., *Feminist organizations and social transformation in Latin America* Boulder, CO: Paradigm Publishers, 2002. Education as a means for empowering women. In *Rethinking empowerment: Gender and development in a Global/Local world.*, eds. Jane L. Parpart, Shirin M. Rai and Kathleen Staudt, 22-37. London: Routledge, 2007

- 1) La démarche de *Women in Development* (WID) ou « Femmes en Développement ».
- 2) Le mouvement de l'éducation populaire de Paolo Freire en Amérique latine.
- 3) La deuxième vague de féminisme aux Etats-Unis.

- **Women in Development (WID), une critique économique et féministe**

La discipline du développement économique est relativement jeune puisqu'elle ne se constitue véritablement qu'après la seconde guerre mondiale. Jusqu'alors les politiques de développement des pays occidentaux consistaient avant tout à « moderniser » les pays dits du « tiers-monde ».

Cette approche a rencontré un certain succès puisqu'elle a contribué à industrialiser rapidement plusieurs régions du monde – surtout en Amérique latine (Brésil et Mexique notamment). Cette approche fut vivement critiquée par certains courants radicaux, et contestée dans les années 1970 par des femmes économistes qui lui reprochèrent de ne pas reconnaître et tenir compte des différences de genre dans les projets de développement économique. En effet soit, dans la théorie de l'économie néoclassique, tous les êtres humains sont vus comme des agents économiques agissant par choix rationnels (et ainsi les différences de genres n'interviennent que du point de vue des préférences personnelles), soit, dans les approches plus institutionnalistes, il est présumé que les hommes sont engagés dans les activités économiques productives alors que les femmes restent vouées aux tâches familiales et improductives.

En 1970, une économiste danoise, Esther Boserup<sup>99</sup>, experte au sein de l'ONU (Organisation des Nations Unies), publie «*Women's Role in Economic Development* » (Le rôle des femmes dans le développement économique), ouvrage qui aura une influence majeure. Boserup y étudie des systèmes agricoles en Afrique et en Asie.

Elle montre que, dans les deux cas, la modernisation a marginalisé les femmes, ayant comme effets négatifs l'intensification de leur subordination et une augmentation de la pauvreté féminine. Ces analyses contribueront au développement de ce qu'on appellera par la suite l'approche de « Women in Development » (WID).

---

<sup>99</sup> Boserup, E., *Women's role in economic development*. New York: St. Martin's Press, 1970.

L'analyse de Boserup est employée par beaucoup de femmes qui travaillent dans les institutions internationales de développement (comme l'ONU, la Banque mondiale et l'USAID : the U.S. Agency for International Development, en français l'Agence de l'aide internationale des Etats Unis). Ces dernières argumentent que pour que la modernisation soit un vrai succès, il faut inclure des femmes dans les projets économiques.

Elles constatent que, malgré une forte division sexuée du travail, les femmes participent au travail économique productif de façon monétisée ou non.

Aussi, ne pas les intégrer dans les projets économiques représenterait un gaspillage de ressources productives. Cet argument évoque avant tout l'efficacité économique pour défendre une politique « d'égalité des sexes ». L'influence de WID apparaît au premier congrès mondial de l'ONU à Mexico en 1975 où, pour la première fois, il est affirmé que « la participation des femmes doit être considérée comme un indicateur de développement »<sup>100</sup>.

Dans le prolongement, l'ONU appelle à une décennie des femmes (1975-1985)<sup>101</sup>. Cette période voit également se multiplier les financements de projets de développement orientés vers les femmes et croître le nombre d'ONG qui centre leurs activités sur les femmes, en particulier, en Amérique latine et en Inde<sup>102</sup>.

### **- La contribution de Paolo Freire, en terme de critique sociale, et amorce d'un mouvement d'éducation populaire**

A la même période, prend forme en Amérique latine, notamment en 1968, le mouvement d'éducation populaire inspiré principalement par le travail de Paolo Freire et sa *Pédagogie des opprimés*.

Ce mouvement naît d'une critique sociale radicale et s'inscrit dans une stratégie de mobilisation des individus et groupes marginalisés, opprimés. Cette stratégie vise à transformer les rapports de pouvoir et remettre en cause l'exploitation pour construire une société plus équitable.

Certains thèmes qu'il défend sont centraux. Il s'agit de l'oppression et du pouvoir de même que celui de la participation.

---

<sup>100</sup> See J., and Tinker (2006) pour une discussion sur cet important tournant dans les politiques de l'ONU, 2005.

<sup>101</sup> Moser (1989) et Tinker (2006) montrent l'importance de cette décennie dans la prise en compte de la question des femmes dans les travaux de recherche et dans les politiques publiques.

<sup>102</sup> Tinker note que l'idée d'employer l'aide au développement pour les femmes fut proposée pour la première fois par Inga Thorsson au parlement de Suède en 1963.

Surtout, Freire développe la notion de « *conscientizacion*<sup>103</sup> » qui est une prise de conscience de soi et de son environnement autrement dit « la compréhension et la connaissance personnelle et sociale » ou « une compréhension profonde de son environnement sociopolitique »<sup>104</sup>.

Freire a complètement ignoré les questions de genre. Néanmoins, les féministes s'approprient cette notion de *conscientizacion* ainsi que les méthodes d'éducation populaire dans leur travail au sein des ONGs pour développer « une approche propre, distincte, poussant, au-delà de la construction de la prise de conscience à l'organisation des pauvres dans la lutte active pour le changement »<sup>105</sup>.

Shirley Walters<sup>106</sup>, une universitaire impliquée dans les pratiques d'éducation populaire féministe en Afrique du Sud, décrit ainsi les objectifs de cette conscientisation féministe<sup>107</sup>

Il s'agit de prendre en compte sans ambiguïté le point de vue des femmes, (et) montrer aux femmes et aux hommes comment le genre est construit socialement et peut être changé (pour montrer) à travers l'expérience vécue des participants ; comment les femmes et les hommes sont genrés au travers de la classe sociale, de la race, de la religion et de la culture.

Il s'agit d'appréhender collectivement comment classe, race et genre interfèrent pour approfondir la compréhension collective de ces relations.

Il s'agit de construire des visions collectives alternatives des relations de genre et approfondir les analyses collectives du contexte et de la position des femmes localement, nationalement, régionalement et globalement.

---

<sup>103</sup> Traduit en Français le terme se dit conscientisation.

<sup>104</sup> Nelly Stromquist, une universitaire travaillant dans le programme de International/Intercultural Education de l'University of Southern California, note que bien que l'idée de *conscientizacion* de Freire est totalement compatible avec la notion d'empowerment.

<sup>105</sup> Batliwala P. 1994, 23).

<sup>106</sup> Walters, S., Her words on his lips: Gender and popular education in South Africa. *ASPBAE Courier* 52, 1991.

<sup>107</sup> Walters, S., a Professor of Adult and Continuing Education at the University of Western Cape (UWC), was the founding director of the Centre for Adult and Continuing Education (CACE), known internationally for "its flexible delivery strategies that have ensured that the education and training needs of rurally based students are met, and for its gender and anti-racism work. She began her career as an adult educator in Namibia in 1973 where she established an adult education program for the migrant workers on a diamond mine" (Rhodes University website).



Il s'agit de développer des outils analytiques pour évaluer les effets de stratégies de développement cherchant à promouvoir les intérêts des femmes [et développer des stratégies] pour apporter du changement dans leur vie personnelle et institutionnelle.

Il s'agit d'aider les femmes à développer leurs compétences pour s'affirmer. Défier les conduites, construire un réseau national et international de femmes et d'hommes [et] aider à construire une communauté démocratique, des organisations de travailleurs et une société civile forte qui puisse faire pression pour le changement.

### **- La deuxième vague de féminisme aux Etats-Unis, une critique de la notion de pouvoir**

Les années 1970s sont aussi celles de la montée d'une deuxième vague de féminisme aux Etats-Unis suivis de vifs débats sur les causes de la subordination des femmes et sur les meilleures façons de promouvoir leur libération<sup>108</sup>.

La notion de « pouvoir » est centrale dans ces débats. Un courant fort du féminisme envisage cette subordination en simple terme de domination masculine, passant par un pouvoir des hommes « sur » les femmes.

Alors qu'un contre-courant, influencé par les traductions récentes des textes de Foucault, développe une approche relationnelle et plus complexe du pouvoir, en faisant la distinction entre plusieurs formes et modes d'exercices variés.

Dans cette seconde perspective, le pouvoir se construirait dans un réseau de relations sociales liant des sujets pouvant agir librement et indépendamment, même si c'est dans des circonstances limitées.

Cette approche a eu des implications significatives pour les perspectives féministes en ce qu'elle éclaire la nature discursive du pouvoir et en appréhende les formes institutionnalisées et internalisées.

Surtout, elle a permis d'avancer l'idée que les femmes marginalisées et subordonnées étaient capables elles aussi de manier et développer des formes de pouvoir.

---

<sup>108</sup> En fait, pour beaucoup, le féminisme des années 1970s constitue le « mouvement de libération des femmes » (Ware 1970), à l'instar du « black power movement » ou du « civil rights movement ».

Dans cette même perspective la politologue Nancy Hartsock publie en 1983 un texte influent :

*Money Sex, and Power: Toward a Feminist Historical Materialism* [La Monnaie, le sexe et le pouvoir: vers un matérialisme historique féministe]. Quoique l'objectif principal du texte soit de démontrer la nécessité de prendre en compte un point de vue féministe, « a feminist standpoint », Hartsock examine aussi les théories de pouvoir et elle constate que celles « mises en avant par des femmes se différencient systématiquement de celles des hommes qui comprennent le pouvoir comme domination ».

A travers une analyse des textes de Hannah Arendt<sup>109</sup>, Dorothy Emmet<sup>110</sup>, et Hanna Pitkin<sup>111</sup>, Hartsock<sup>112</sup> constate que les féministes adoptent une conception du « pouvoir de », représentant un pouvoir génératif, c'est à dire la capacité de promouvoir les choses, d'amener les changements significatifs : « une conception de pouvoir comme l'énergie et la compétence au lieu de la dominance », comme « une capacité ou une efficacité ». Cette analyse a permis aux féministes d'identifier une conception du pouvoir considérée comme libérale, instrumentaliste, et limitée – « un pouvoir sur » – et des formes de pouvoir conçues comme « féministes » : « le pouvoir de », « le pouvoir intérieur », et le « pouvoir avec ». « Le pouvoir sur » possède plusieurs dimensions.

Au niveau individuel, il désigne la capacité d'un individu à prévaloir dans les décisions et à accéder aux ressources. C'est ainsi un pouvoir « de contrôle » selon Rowlands. Dans la lignée du travail du philosophe Steven Lukes « le pouvoir sur » incorpore aussi des dimensions plus institutionnelles comme la capacité d'établir les termes du débat, les règles du jeu ou l'ordre du jour nous dit Kabear. Bien que les féministes reconnaissent que dans certaines circonstances il est nécessaire de détenir « un pouvoir sur », elles défendent que « la libération des femmes » se fera plutôt à travers le développement d'autres formes de pouvoir.

Pour encourager « le pouvoir de », un travail de conscientisation est nécessaire pour permettre de développer « le pouvoir intérieur » des femmes, apporter une transformation de l'image de soi afin d'augmenter la confiance de soi et l'amour propre.

---

<sup>109</sup> Arendt H., 1958. *The human condition*. Chicago, IL: University of Chicago Press, 1958.

<sup>110</sup> Emmet, D.; The concept of power. *Proceedings of the Aristotelian Society* 54, 1953-54.

<sup>111</sup> Pitkin, H.; *Wittgenstein and justice*. Berkeley, CA: University of California, 1972.

<sup>112</sup> Hartsock, Nancy C. M. *Money, sex, and power: Toward a feminist historical materialism*. New York: Longman, 1983.

Kabeer<sup>113</sup> nous dit que dans les versions les plus radicales, le pouvoir passe par une connaissance qui se construit au cours des expériences de la vie et par « l'analyse des mécanismes par lesquels la subordination des femmes est vécue, maintenue et reconstituée dans les contextes spécifiques ». C'est l'aspect « subjectif » du pouvoir.

Certains travaux, comme ceux de l'économiste Naila Kabeer, insistent donc sur la relation à faire entre le développement du « pouvoir de » et du « pouvoir intérieur » et « pouvoir avec » « Reconnaître les aspects partagés de la subordination c'est mettre en évidence qu'elle est imposée collectivement et donc ne peut être changée qu'à travers l'action collective ; c'est reconnaître la nécessité et la puissance de l'action collective »<sup>114</sup>.

Le développement des approches d'empowerment dans le domaine du développement se nourrit ainsi de trois formes de critique et trois champs d'expériences :

- 1) une critique économique féministe qui émane du champ académique et de l'expertise des institutions internationales, interroge la place des femmes dans les projets de développement au nom de l'égalité entre les sexes et de l'efficacité économique. Elle conduit à la mise en œuvre de programmes spécifiques,
- 2) une critique sociale de la domination qui émane du mouvement d'éducation populaire au Brésil met en avant la notion de conscientisation qui sera largement diffusée dans les approches féministes et plus largement réappropriée dans les mouvements sociaux. Elle débouche sur une série d'expériences et de méthodes formalisées,
- 3) une critique féministe de la notion de pouvoir portée par la deuxième vague du féminisme, essentiellement aux Etats-Unis, qui met l'accent sur l'articulation de différentes formes de pouvoir passant aussi par la prise de conscience et l'organisation collective.

Ces trois courants se développent dans des milieux différents (intellectuels, de l'expertise, académique) mais qui ne sont pas étanches<sup>115</sup>.

---

<sup>113</sup> Kabeer N., « Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third millennium development goal. *Gender & Development*, 2005, P13-24.

<sup>114</sup> Contrairement à la plupart des autres féministes, Kabeer (1994, 256-261) identifie aussi un « pouvoir collectif de » qui implique une effective « mobilisation pour le changement ». La plupart des féministes incluent cette dimension du pouvoir dans leur concept de « pouvoir avec ».

<sup>115</sup> L'analyse de ces interactions fera l'objet de travaux ultérieurs.

Il semble cependant que, dans les années 1970s et 1980s, les interactions entre le monde académique des féministes aux Etats-Unis dans les programmes des « Women's Studies » et celui des féministes travaillant dans le mouvement de WID soient restées très faibles. Comme le note Tinker<sup>116</sup>, le WID « était d'abord logé dans les universités agricoles financées par les fonds de recherches appliqués de l'USAID (The U. S. Agency for international Development). En 1985, à la fin de la décennie des femmes de l'ONU (Organisation des Nations Unies) le féminisme aux Etats-Unis « était fragmenté », et les féministes qui se sont intéressées au développement international ont formé une association professionnelle à partir de l'Association d'études féministes – l'Association de femmes en développement (The Association for Women in Development, AWID).

Ces courants naissent cependant dans un même contexte international, économique et politique qui voit une montée des mouvements sociaux, la dénonciation de formes de domination sous différentes formes, de classe, de race et de genre. Les approches féministes du développement en proposent une hybridation qui articule à la fois approche pratique et expérimentale et théorisation.

### *1.3.2 Les années 1980: Théorie et Pratique féministes de l'empowerment*

C'est au cours des années 1980 que l'approche d'empowerment s'affirme véritablement comme mode alternatif de développement. Bien que la prise en compte des femmes dans le développement ait été promue dans la décennie précédente par le courant *Women in Development* (WID), c'est précisément de la critique de WID que naît une nouvelle perspective baptisée « GAD » ou Gender and Development (genre et développement).

#### **a) Une critique de WID**

Il est reproché à WID de promouvoir un « féminisme libéral » portant sur une orientation individualiste sans analyse et sans remise en cause des conditions structurelles de la domination de genre ;

---

<sup>116</sup> Tinker I., « Empowerment just heppened : The unexpected expansion of women's organizations. In *Women and gender equity in development theory and practice*, eds. Jane S. J, Gale Summerfield, 268-301. Durham, NC: Duke University Press.

Et de classe tout en restant dans une vision du monde qui n'intègre pas les perspectives non occidentales<sup>117</sup>. Les femmes n'appartenant pas au « centre » sont ainsi représentées comme de « pauvres femmes du tiers-monde » qui n'auraient aucune capacité d'agir indépendamment. Au lieu de se centrer sur les effets négatifs du développement économique pour les femmes, les féministes du GAD étudient les rôles de genre au sein des différentes sociétés, cultures et époques. Elles s'intéressent ainsi aux questions de la masculinité autant qu'à celles de la féminité. Elles mettent l'accent sur les dynamiques et sur les structures des relations de genre, cherchent à comprendre comment elles se négocient pour pouvoir les transformer.

Cela les a conduit à inclure tous les aspects de la vie des femmes dans les projets et stratégies, à savoir, les relations dans les ménages, la santé, la sexualité, l'éducation, les moyens de gagner la vie, etc. Car les inégalités de genre touchent tous les aspects de la vie. Elles mettent notamment l'accent sur l'idéologie de genre et les voies par lesquelles elle est internalisée par des individus, institutionnalisée et dont elle structure les relations sociales. Ceci posé, les féministes qui s'identifient à la démarche de GAD cherchent des stratégies et des méthodes de transformation permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des modèles de développement alternatifs et progressistes. Elles adoptent des processus de changement qui s'appuient sur une démarche de réflexion personnelle et une prise de conscience. Une prise de conscience qui soit emblématique des réflexions sur le pouvoir du féminisme des années 1970 et qui débouche sur un projet radical de transformation sociale. C'est dans ce contexte que la notion d'« *empowerment* » commence à être utilisée pour désigner une approche féministe de transformation sociale.

### **b) L'empowerment, perçue comme une approche féministe de développement : des réseaux opérationnels à la théorisation**

Si les origines précises du terme « empowerment » comme modèle de développement alternatif restent floues, il est généralement reconnu qu'il vient des femmes militantes « du Sud » travaillant dans les ONG, surtout en Asie du Sud<sup>118</sup>.

---

<sup>117</sup>Selon Moser C., « de beaucoup de points de vue, l'approche d'empowerment est née de l'insatisfaction vis à vis de la démarche originales de WID comme approche équitable en raison de son double ancrage, ou vu comme tel, entre approche contre la pauvreté et efficacité » (1989, 1814).

<sup>118</sup> En faisant référence au « *Feminist Memoir Project* » de DuPlessis and Snitow (1998), qui débute en 1965, Stromquist remarque que leur « interrogation exhaustive des idées et des actions du mouvement féministe aux Etats- Unis ne relève aucune utilisation de ce concept durant presque quarante ans » (2002, 22).

Beaucoup de praticiens du développement ont rencontré la notion d'empowerment dans l'œuvre de Caroline Moser, une anthropologue sociale, qui distingue l'*empowerment* comme une des cinq approches de développement orientées vers les femmes pauvres du tiers-monde dans un article publié dans la revue académique, « *World Development* »<sup>119</sup>.

Mais il semble que ce soit deux économistes Gita Sen et Caren Grown, qui l'emploient pour la première fois pour désigner une approche alternative de développement dans leur ouvrage « *Development, Crises, and Alternative Visions. Third World Women's Perspectives* » en 1987<sup>120</sup>.

Ce livre est écrit comme la plate-forme du projet DAWN, « *Development Alternatives with Women for a New Era* », qui naît d'une réunion de femmes du Sud en Bangalore, Inde, en août 1984 en préparation du Congrès international de l'ONU sur les femmes à Nairobi en 1985. Et se transforme par la suite en « un réseau des militantes/activistes, chercheuses, et responsables », réseau international mais composé de femmes issues pour la plupart de pays du Sud<sup>121</sup>.

Cet ouvrage constitue une sorte de manifeste des femmes du tiers-monde engagées dans des sphères politiques radicales et travaillant avec ou dans les organisations féministes de base. Il présente une critique des politiques néolibérales de développement des années 1980 et y oppose une vision radicale d'un développement autonome et équitable qui satisferait les besoins élémentaires des individus.

Le processus d'empowerment, par la participation et la mobilisation des femmes pauvres dans les organisations de base est ainsi mis en avant comme la méthode nécessaire pour aller dans cette direction, même si le livre ne décrit pas les étapes de ce processus.

---

<sup>119</sup>Les quatre autres approches politiques sont: the welfare approach, the equity approach, the anti-poverty approach and the efficiency approach. A cette époque Moser note que « l'approche d'empowerment n'était toujours pas complètement reconnue comme une "approche" ou étudiée comme telle bien que ses origines soient sans aucun doute récentes. »

<sup>120</sup> Sen a combiné son travail académique avec un travail au sein des ONG et du « policy advocacy ». Pendant la création du DAWN et l'écriture du livre, Grown, menait des recherches sur les entreprises possédées par des membres des minorités pour le U.S. Bureau of Census et elle faisait en même temps de l'assistance technique et de la formation pour les organisations de bases des femmes en tant que consultante pour la Ms. Foundation for Women.

<sup>121</sup>Les fondateurs de DAWN incluent des femmes de la Bangladesh, le Barbados, le Brésil, le Cuba, le Fiji, l'Inde, le Jamaïque, le Kenya, le Malaysia, la Mexique, le Maroc, les Pays-Bas, la Norvège, le Pakistan, le Sénégal, la Sri Inde ; et United Mission et Redd Barna en Népal. Lanka, et les États-Unis. Le Secrétariat se trouvait à Rio de Janeiro au Brésil.

Tandis que dans les années 1990 les références à l'*empowerment* commencent à se multiplier, c'est dans l'Asie du Sud que la signification du terme comme une approche alternative du développement est la plus discutée. Le rapport de Srilatha Batliwala, une travailleuse sociale et militante féministe, sur les programmes d'empowerment des femmes des ONGs au Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, et Sri Lanka constitue un autre texte clé de cette mouvance.

Il fournit une analyse détaillée des caractéristiques de l'approche d'empowerment dans ces régions<sup>122</sup>. Batliwala a identifié trois approches majeures d'empowerment : celles de développement intégré, de développement économique, et de conscientisation et d'organisation des femmes.

Selon l'approche du développement intégré, la pauvreté est posée comme cause du manque de pouvoir des femmes. Les ONGs cherchent à répondre aux besoins élémentaires en fournissant les services en même temps qu'elles essayent d'améliorer l'image que les femmes ont d'elles-mêmes et leur dignité.

A titre d'Exemple on peut citer Proshika et Gonoshastya Kendra au Bangladesh ; RDRS en Rajisthan.

Selon l'approche du développement économique, la faiblesse économique est posée comme le problème principal. Les ONGs essayaient de renforcer la position des femmes en tant que salariés capable de soutenir financièrement leur ménage Exemples : Grameen Bank et Proshika en Bangladesh, SEWA en Inde, le Program of Credit for Rural Women au Népal.

Selon l'approche de la conscientisation et de l'organisation des femmes, le manque de pouvoir des femmes est conçu dans des termes complexes et globaux. Il est expliqué par la culture et les pratiques patriarcales, et par l'inégalité socioéconomique dans les structures sociales. L'éducation est considérée comme centrale.

Elle est définie comme un processus d'apprentissage qui mène à une nouvelle sensibilisation, à la valeur personnelle, à l'analyse de genre et de la société, et à l'accès aux renseignements (information) et aux qualifications.

---

<sup>122</sup>Batliwala a préparé cette étude pour un atelier sur « Education for Women's Empowerment » organisé par le Freedom from Hunger Campaign-Action for Development de la FAO (Food and Agricultural Organisation de l'ONU) en jonction avec l'Asian and South Pacific Bureau of Adult Education, un réseau régional des éducateurs adultes qui avait « Women's Education for *Empowerment* » comme un des cinq domaines programmatiques.

La stratégie est centrée sur l'organisation collective des femmes afin de leur permettre d'accéder aux ressources et lutter contre les sources de la subordination.

Exemples : ASTHA, Deccan Development Society, Mahila Smakhya, et WOP en Inde; Nijera Kori en Bangladesh.

Depuis, de nombreuses études, articles, et commentaires ont essayé de caractériser ce qui est alors reconnu comme « l'approche d'empowerment ». Nous citons des auteurs comme Batliwala, Kabeer, Moser, Parpart, Rowlands, Sharma, Troutner et Smith.

### **c) Une diversité d'expériences mais des éléments partagés**

Expériences et théories renvoient à une grande diversité de contextes locaux, ceux-ci prenant d'autant plus d'importance dans un mouvement qui est, par nature, ancré localement. Par ailleurs, les dynamiques engagées reposent sur des diagnostics et des objectifs initiaux divers.

Cependant, malgré cette diversité, quelques caractéristiques communes se dégagent des approches qui emploient *l'empowerment* comme un modèle de développement alternatif.

- 1) relevé précédemment, l'approche d'empowerment est développée à partir d'expériences collectives ancrées localement et d'une littérature écrite par des femmes issues du tiers monde plus que par la recherche ou les expériences émanant de femmes des pays développés.
- 2) *L'empowerment* y est d'abord vu comme *un processus* qui implique une auto-organisation des femmes et leur permet de se mobiliser pour transformer de façon significative les structures de subordination basées sur le genre, la classe et la race<sup>123</sup>.

Ce processus, est individuel et collectif : il articule ainsi mobilisation et action collective, avec la prise de conscience des femmes<sup>124</sup>.

Il passe donc par différentes étapes : de la prise de conscience individuelle à une analyse du contexte, à la formation d'organisations autogérées, au développement des stratégies de changement. Il entraîne aussi la constitution d'alliances entre organisations.

---

<sup>123</sup> Sen, Gita et Caren Grown: "Development Alternatives with Women for a New Era, DAWN 1987, P.80.

<sup>124</sup>Les points de levier critiques « n'incluent pas seulement des avancées juridiques mais la mobilisation politique, la prise de conscience et l'éducation populaire » (Moser 1989, 1816)



Si le processus d'empowerment commence à l'échelle individuelle par la promotion d'un « pouvoir intérieur, » il se développe collectivement à travers les organisations de femmes, qui donnent « un pouvoir de », puis à travers le contrôle des ressources qui donnera « un pouvoir sur », et, éventuellement, il débouche sur un mouvement de masse pour construire « un pouvoir avec »<sup>125</sup>.

Comme l'écrit Batliwala : «Au final, pour transformer la société, l'*empowerment* des femmes doit devenir une force politique, c'est-à-dire un mouvement de masse mobilisé qui conteste et transforme les structures de pouvoir existantes ». Un tel processus est long, difficile, et ouvert<sup>126</sup> ; il implique différentes dimensions<sup>127</sup> et ne procède pas de façon linéaire: « il incorpore la résistance, le conflit, et l'accommodation »<sup>128</sup>. Si cette approche est centrée sur l'auto-organisation des "femmes," elle insiste néanmoins sur les différences de classe, de race et de nationalité entre femmes.

Moser affirme que :

« Bien que cette approche mette en lumière les inégalités entre hommes et femmes et les origines de la subordination féminine dans la famille, elle insiste aussi sur le fait que l'expérience féminine de l'oppression est différente selon la race, l'histoire coloniale, et les positions dans l'ordre économique international »<sup>129</sup>.

3) À travers l'*empowerment*, c'est bien la transformation radicale de la société qui est en jeu :

Nous voulons un monde où l'inégalité basée sur la classe, le genre et la race soit absente de tous les pays et des relations entre pays. Nous voulons un monde où les besoins de base deviennent des droits de base et où la pauvreté et toute forme de violence soient éliminées.

---

<sup>125</sup>Batliwala, op. cit p.12.

<sup>126</sup> Idem, p 15.

<sup>127</sup> Stromquist définit quatre dimensions « toutes également importantes mais aucune n'étant suffisante pour permettre aux femmes d'agir en leur propre nom. Ces dimensions sont cognitive (une compréhension critique de sa réalité), psychologique (le sentiment d'estime de soi), politique (une conscience des inégalités de pouvoir et la capacité d'organiser et de mobiliser) et économique (la capacité de générer des revenus indépendants).

<sup>128</sup> L'*empowerment* « nécessite des interventions persistantes et de long terme pour casser les vieux modèles de dévalorisation et de dépendance, pour favoriser la construction de nouvelles personnalités avec une vision réaliste de la façon dont le genre fonctionne dans la société et des stratégies de transformation » (Stromquist 2002, 25).

<sup>129</sup>La reconnaissance des différences parmi les femmes représente un moment important dans l'histoire de la théorie féministe. Elle est formulée au cours des années 1980s en réponse aux critiques portées par les femmes de couleur et les femmes du tiers monde.

La transformation des structures de subordination qui ont été préjudiciables aux femmes est l'autre versant de notre vision d'une nouvelle ère<sup>130</sup>. L'*empowerment* représente un processus pour changer la nature et la direction des forces systémiques qui marginalisent les femmes et les autres groupes désavantagés dans un contexte donné<sup>131</sup>.

- 4) Cette démarche est inscrite localement et repose sur le postulat que le changement social ne peut être engagé que « du bas vers le haut ». Pour partie, cette approche a d'ailleurs été développée en opposition aux programmes de développement venant du haut qui traitaient les femmes comme des « clientes » passives ayant besoin de services sociaux. Par contraste, les approches féministes accordent aux femmes ordinaires et « disempowered » un potentiel pour engager leur propre programme de développement. Au-delà, l'organisation des plus pauvres et des secteurs les plus marginalisés de la société est considérée comme éthiquement mais aussi politiquement nécessaire. Comme le défend DAWN : « le développement autonome qui répond aux besoins basiques ne peut être mis en œuvre que s'il est construit sur une logique qui vient de l'auto mobilisation des pauvres » nous dit Sen et Grown.

Selon cette perspective, la seule intervention de l'Etat n'ayant pas permis de déplacer les causes persistantes de l'inégalité de genre, le développement capitaliste ayant contribué à aggraver les inégalités de genre et de classe ; seule la lutte des organisations de femmes émanant « du bas » peut avoir la capacité de remettre en cause les inégalités de genre pour aller vers une émancipation des femmes.

Comme exemple d'organisation connue pour ses réussites à travers l'approche d'*empowerment*, nous citons SEWA. En effet, la Self-Employed Women's Association (SEWA) en Inde, est un syndicat regroupant plus de 750.000 femmes non-salariées qui travaillent dans le secteur informel comme vendeuses de légumes, rouleuses de cigarettes [bidis], « headloaders, » ramasseuses de papiers et de vieux tissus, agricultrices. Il est créé en 1972 en milieu urbain à la suite de mouvements sociaux par les « headloaders » et tireurs de charrettes qui dénoncent les mauvaises conditions de logements à Ahmedabad dans l'Etat de Gujarat. Aujourd'hui presque deux-tiers des membres proviennent des communautés rurales.

---

<sup>130</sup> Sen et Grown, *Opp*, cit. P.80-81, 1987.

<sup>131</sup> Sharma K., « Grassroots organizations and women's empowerment : some issues, in the contemporary debate. *Samya Shakti: A journal of Women's Studies*, PP 28-43, 1991-1992.

Bien qu'ayant formellement un statut de syndicat, SEWA se présente comme une organisation et un mouvement dont le but principal est de regrouper les femmes travaillant à leur compte pour qu'elles puissent obtenir la sécurité du travail et de revenu. Une sécurité sociale et en même temps une autonomie individuelle et collective, économique et décisionnelle. SEWA est organisée en 18 fédérations, 84 coopératives (incluant la Banque SEWA), 181 groupes des producteurs ruraux, et 6 organisations de fournisseurs de services sociaux (des services médicaux et des crèches). Ses membres l'animent de façon décentralisée et autogérée: l'« organizing » est reconnu comme une action clé et, à travers son Académie, SEWA essaye de former ses membres, et créer un encadrement [leadership training] afin de mettre en place des organisations autogérées.

SEWA poursuit une double stratégie “de lutte et de développement” : « la lutte est engagée contre les contraintes et les limitations imposées par la société et l'économie ; tandis que les activités de développement confortent la position de négociation des femmes et leur offre de nouvelles alternatives. SEWA combine l'action du syndicat et celle des coopératives. Dans le processus d'organisation et de mobilisation pour le changement social, la pensée de Ghandi est la force directrice des membres pauvres et auto-employées»<sup>132</sup>. Le fondateur de SEWA, Ela Bhat, était un des membres fondateurs de DAWN.

Ainsi, l'approche féministe de l'*empowerment* comme modèle du développement alternatif inclut une double dimension sociale qui touche à la fois les objectifs à atteindre et le processus de développement.

En termes d'objectifs, l'*empowerment* est défini comme une transformation des conditions sociales, c'est-à-dire des structures, des systèmes et des formes institutionnalisées de la subordination<sup>133</sup>. Et le processus qui permet de réaliser un état d'*empowerment*, de devenir *empowered*, passe par la formation de groupes et le développement d'une “identité sociale ou collective”<sup>134</sup>.

---

<sup>132</sup>Sources : site web de SEWA, [www.sewa.org](http://www.sewa.org)

<sup>133</sup>Ces différences sont mises en évidence par l'accent mis par certains auteurs sur les changements dans les systèmes et les structures alors que d'autres insistent d'abord sur les changements dans les institutions. Au-delà, existent des différences au regard des types de transformation à engager, certains, comme DAWN, proposant une vision très globale qui articule la remise en cause de toutes les formes d'inégalités – genre, classe, race et nationalité – alors que d'autres se centrent plus sur la subordination de genre.

<sup>134</sup> Stromquist Nelly, P : « Feminist organizations and social transformation in Latin America Boulder, Co : Paradigm Publishers. 2002. Education as a means for empowering women. In Rethinking empowerment: Gender and development in a Global/Local world., eds. Jane L. Parpart, Shirin M. Rai and Kathleen Staudt, 22-37. London: Routledge.

#### d) Questions et défis

Cependant, en insistant sur les dimensions sociales d'empowerment, les féministes se confrontent à plusieurs questions. La première porte sur la façon de définir les « transformations sociales ». D'un côté, puisque l'*empowerment* est compris comme un processus d'auto - détermination, beaucoup considèrent que les résultats ou les buts de ce processus, la définition de la transformation sociale, et les façons de la poursuivre, ne peuvent pas être décidés par avance mais se définiront dans et par la dynamique du processus d'empowerment. Ainsi comme le note Kabeer, l'étude de Batliwala sur les ONG féministes en Asie du Sud décrit un processus très ouvert dont les résultats ne sont pas déterminés au départ.

Mais, en même temps, si l'*empowerment* vise avant tout à promouvoir des transformations sociales, le processus est orienté vers des buts radicaux, c'est-à-dire des changements dans les relations de genre (et, pour plusieurs, de classes, de races, et de nationalités).

Pour négocier cette tension, les féministes ont différencié les interventions orientées vers la « condition » des femmes ou les « intérêts pratiques de genre » ; des interventions orientées vers la « position » des femmes ou les « intérêts stratégiques de genre »<sup>135</sup>.

Par exemple, la formation peut répondre aux besoins des femmes en termes de qualification pour accéder au travail salarié mais, dans une perspective de transformation sociale, se posera la question du type de formation (dans les qualifications traditionnelles des femmes ou dans les domaines plutôt réservés aux hommes), et on se demandera si cette formation augmente l'indépendance économique des femmes.

Ou bien, dans le domaine de l'habitat, consulter des femmes sur la forme de leur logement peut répondre à leurs besoins spatiaux et à leurs intérêts pratiques. Mais il faudrait garantir les droits de régime foncier pour répondre aux intérêts stratégiques et apporter une transformation sociale.

---

<sup>135</sup> Kate Young (1988) était la première à différencier les interventions orientées vers « la condition » des femmes des interventions orientées vers « la position » des femmes. Maxime Molyneux, une sociologue pakistanaise, a distingué les interventions qui répondent aux « intérêts pratiques de genre » de celles qui répondent aux « intérêts stratégiques » dans son travail sur la mobilisation des femmes au Nicaragua.

Ainsi, dans l'approche féministe, *l'empowerment* doit viser à transformer la position sociale des femmes, bien que reste toujours ouverte la question de ce qui constitue une « vraie » transformation de la position des femmes ; ou de définir des interventions qui répondent à leurs « intérêts stratégiques ».

De plus, la dimension sociale se manifeste dans la mise en œuvre de *l'empowerment*, car elle passe par la formation de groupes engagés dans des formes de délibération collective et dans l'action sociale.

Ainsi, le processus d'*empowerment* nécessite selon Stromquist, la création d'« institutions intermédiaires » ou d'« organisations indépendantes de femmes », car « le processus de formation du groupe est nécessaire pour offrir aux femmes des espaces sûrs à partir desquels elles pourront s'exprimer et réfléchir ». Ceci afin, de développer leur estime d'elles-mêmes et s'auto éduquer pour développer des stratégies, construire une force collective et se mobiliser pour une action efficace.

Enfin, la dimension sociale est présente dans la conception de *l'empowerment* comme processus qui développe le « pouvoir de » aux niveaux individuel *et* collectif. Un des défis majeurs est alors de passer du « pouvoir intérieur » à un « pouvoir avec » collectif selon Kabeer<sup>136</sup> et à « un pouvoir sur », individuel et collectif. Cela implique la création de « nouveaux sujets et acteurs ». Pour ce faire, la prise de conscience et le travail d'organisation sont deux éléments essentiels:

Pour devenir organisées, les femmes doivent se sentir suffisamment *empowered* pour pouvoir agir de façon autonome selon leur propre agenda. Dans le processus où l'on s'organise et commence à agir en tant que groupe, le sens de *l'empowerment* augmente de façon importante....Le succès vient d'une mobilisation soutenue....La mobilisation donne sens à la création d'un agenda politique et appelle des expérimentations, demande de croire en sa propre capacité d'influencer les autres.

Ainsi, c'est à travers l'éducation et la conscientisation que des organisations féministes essayaient de promouvoir de nouvelles mentalités :

---

<sup>136</sup> Kabeer N.; *Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought*, Verso London, 1994.

« Ici, l'éducation joue un double rôle : faire prendre conscience des conditions dégradantes ou des problèmes qui avaient été ignorés ou qui sont enracinés aussi profondément dans la société qu'ils semblent immuables, et apprendre aux personnes opprimées comment penser dans les termes politiques<sup>137</sup>.

Il faut en effet, créer nous dit Castells que cite Stromquist, des « identités collectives » (Melucci 1989) et des « identités de résistance »<sup>138</sup>.

### 1.3.3 *Les années 1990s : la normalisation de l'empowerment*

Le succès de la notion d'*empowerment* des femmes dans la communauté internationale et son utilisation massive dans la littérature administrative et politique au cours des années 1990s marquent une claire rupture dans la manière dont le terme est utilisé de façon extensive et déconnectée des premières approches. La référence quasi-obligée à l'*empowerment* dans les programmes de développement internationaux orientés vers les femmes s'est imposée au prix de la disparition de « sa dimension radicale, provocante et transformatrice »<sup>139</sup> et au profit d'une approche néolibérale qui met en avant les aspects individuels.

Celle-ci incorpore la thématique du capital social présenté comme un élément nécessaire à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté<sup>140</sup>.

Il nous semble important de comprendre comment s'est opérée cette intégration dans le vocabulaire international, dans quels nouveaux contextes il est utilisé et quelles dynamiques sociales sont ainsi engagées.

---

<sup>137</sup>Stromquist identifie des éléments clés d'un tel processus d'éducation: sensibilisation à l'oppression au niveau personnel, le développement de la résilience et la capacité de faire face au conflit d'une manière productive, la capacité de penser dans les termes politiques, et la résolution des rivalités entre femmes. Elle note qu'un tel processus d'éducation facilite la confiance en soi comme « sujet autonome » promeut « un sens de la valeur et des besoins autonomes parmi les participants »; ce qui est très important pour les femmes car il leur permet de se concevoir comme des citoyennes en dehors de leurs responsabilités familiales. Au lieu d'être cantonnées à des identités de mères, de femmes ou de filles, elles commencent à avoir une identité de citoyenne.

<sup>138</sup>« Les résistances au statu quo – qui marquent le début de la transformation sociale – se fondent sur la capacité d'intersubjectivité, de réflexion et de créativité ». Stromquist note que « les observateurs des mouvements sociaux mettent l'accent sur les « réseaux sociaux cachés » (Melucci 1989) ou « réseaux sociaux » (Tarrow 1994) dans le processus de création d'identités collectives, dans l'interprétation des revendications et dans l'évaluation des possibilités d'action collective efficace ».

<sup>139</sup>Cleaver F.; Paradoxes of participation: Questioning participatory approaches to Development. *Journal of international Development* 11, 4 June: 597-612.

<sup>140</sup>However, B.; argues that a social-corporatist vision is evident in the World Bank's *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, combattre la pauvreté*, suggesting that there are competing mainstream *empowerment* discourses. Bergeron (2003) also notes the influence of a « new institutionalism » at the World Bank.

Trois éléments clefs semblent avoir contribué à l'intégration *de l'empowerment* dans les approches conventionnelles du développement:

- 1) le travail incessant des femmes dans le monde académique, de la recherche, des professionnels et plus particulièrement dans les agences de développement national et international (l'ONU étant sans doute l'arène internationale d'intervention la plus importante et effective) ;
- 2) la création et la mise en œuvre d'un nombre croissant de « programmes *d'empowerment* des femmes » par des donateurs internationaux<sup>141</sup> ;
- 3) les échecs des politiques néolibérales de développement – reconnus même par la Banque mondiale et le FMI dans les années 1990s – qui ont fait naître un mouvement social contre le « Washington Consensus » et ont appelé des institutions clés de développement international à repenser les formes de l'action internationale.

#### 1.3.4. Intégration et détournement de la critique féministe

A l'évidence, le travail des féministes, universitaires, chercheuses et praticiennes a grandement contribué à la reconnaissance de l'*empowerment* des femmes comme un objectif important dans les cercles internationaux travaillant sur le développement selon Tinker<sup>142</sup>.

Notamment, la quatrième Conférence mondiale des femmes à Pékin en 1995 a, à cet égard, marqué une étape dans l'orientation des institutions internationales puisque la Déclaration et le Programme d'action de Pékin présentent l'*empowerment* des femmes comme une stratégie-clé du développement :

«Le renforcement de l'*empowerment* des femmes et leur pleine participation à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions, et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix <sup>143</sup>».

---

<sup>141</sup>Prior to the embrace of « *empowerment* » programs by mainstream development institutions in the mid to late 1990s, participatory techniques were used rather extensively in Integrated Rural Development Programs often based on the pioneering work of Robert Chambers with his Participatory Rural Appraisal (PRA) methods. See Parpart 2002a) for a discussion of PRA and *empowerment*.

<sup>142</sup> Tinker, I.; *Empowerment just happened: The unexpected expansion of women's organizations*. In *Women and gender equity in development theory and practice.*, eds. Jane, 2006. S. Jaquette, Gale Summerfield, 268-301. Durham, NC: Duke University Press.

<sup>143</sup>Comme noté avant (note 5), dans cette Déclaration « *empowerment* » est traduit comme « pouvoir d'action » sur le site web de l'ONU.

Plus récemment, en 2000, le troisième des huit *Objectifs du Millénaire* pour le développement consistait à «promouvoir l'égalité des sexes et *l'empowerment* des femmes»<sup>144</sup>.

A la fin des années 1990, de plus en plus d'agences d'aide bilatérale des gouvernements occidentaux, à la suite de l'Agence Canadienne du développement International, ont commencé à inclure *l'empowerment* des femmes dans les objectifs de leurs programmes de développement<sup>145</sup>. Et bien que la Banque mondiale ait été plus « lente à répondre aux préoccupations des mouvements de femmes », le rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, combattre la pauvreté, a dédié une section à « *l'empowerment* »<sup>146</sup>.

Sans surprise, ce succès dans le monde du développement international a eu des effets contradictoires.

D'un côté, cela a favorisé l'expansion d'ONG orientées vers les femmes et une institutionnalisation croissante des programmes orientés vers la question du genre.<sup>147</sup> D'où un apport de nouvelles ressources, une conscience accrue des questions de genre, une prise en compte des spécificités de la vie des femmes. Ainsi qu'une reconnaissance des femmes comme producteurs économiques et acteurs politiques sans les réduire à leur « fonction de reproduction sociale »<sup>148</sup>.

Dans certains cas, cela s'est traduit par de claires améliorations des conditions de vie matérielles des femmes grâce aux programmes de développement financés par des donateurs internationaux.

Certains observateurs mettent ainsi l'accent sur les grands pas franchis par des femmes depuis la première conférence de l'ONU sur les femmes en 1975.

---

<sup>144</sup>Bien que le mot "*empowerment*" est traduit comme "l'autonomisation" dans les Objectifs du Millénaire sur le site web de l'ONU.

<sup>145</sup>Parpart (2001) note que « CIDA a inclue "*empowerment* des femmes" comme un des huit principes directif.

<sup>146</sup>A la Banque mondiale, l'idée of developing a gender equity policy « was first mooted in 1975 », but it wasn't until 1994 that the policy paper *Enhancing Women's Involvement in Economic Development* was issued (O'Brien et al 2000) and it "hasn't given gender equity concern much of an institutional home). In 1987 it established a Division for Women in Development and set guidelines for assessing women's inclusion in development initiatives (Bergeron 2003, 405). It also increased spending on education and has targeted women as agents of development with micro credit lending.

<sup>147</sup>En effet, dans les années 1980s une stratégie de "gender mainstreaming" ou "l'institutionnalisation du genre" était née et poursuivi par plusieurs féministes à la fin de répondre à la marginalisation des programmes orienté envers les femmes qui avaient été institue pendant le période de WID.

<sup>148</sup>Sato, Chizu: "Literacy + microfinance + legal rights = women's empowerment? Beyond the making of citizens of' A dead end world". Essay submitted as partial completion of Ph.D. comprehensive exam, School of Education, University of Massachusetts, Amherst, March.



Ainsi Irène Tinker, une politologue et « une pionnière » dans le champ de WID, dit ceci: «Empowerment just happened»<sup>149</sup>.

Cependant, malgré ces nombreux effets positifs, l'intégration de l'*empowerment* des femmes dans l'agenda politique a aussi contribué à orienter et modeler les initiatives dites d'*empowerment* dans des cadres plus conventionnels et néolibéraux voire à les instrumentaliser. Dans un sens, cela fut sans surprise car, pour que l'*empowerment* des femmes soit reconnu comme un objectif important dans les cercles internationaux travaillant sur le développement, il fallait *incorporer* la notion d'*empowerment* dans les pratiques et les orientations préexistantes.

O'Brien et Al ont montré comment les féministes ont du adapter leurs discours sur l'*empowerment* pour se faire comprendre par ceux qui travaillent dans les institutions financières multilatérales (comme la Banque mondiale) et pour les convaincre de financer des programmes orientées vers les femmes.

Elles ont du présenter des « business cases » ou donner des arguments économiques pour justifier l'intérêt d'investir la question du genre ; Plutôt que de présenter l'équité du genre ou l'*empowerment* des femmes comme des buts en soi, ou comme une nécessité pour réaliser des transformations sociales radicales. Elles devaient ainsi argumenter en termes de productivité et de croissance économique. De tels arguments basés sur une logique de l'efficacité ont généré des investissements en « capital humain », dans les domaines de la santé et de l'éducation ; et en ce qui concerne les micros crédits, le développement de petites entreprises, l'alphabétisation et la formation.

Au delà, les exigences des donneurs d'ordre en termes d'évaluation et de résultats ont demandé un travail considérable aux organisations de femme pour trouver les moyens de mesurer et de quantifier les résultats de l'*empowerment*<sup>150</sup>.

Cela a souvent conduit à des définitions plus étroites de l'*empowerment* où l'accent est mis sur l'accès des femmes au « pouvoir de décision » au sein du ménage.

---

<sup>149</sup> Tinker I: "Empowerment just happened: The unexpected expansion of women's organizations. In Women and Gender equity in development theory and practice., eds. Jane S. Jaquette, Gale Summerfield, 268-301. Durham, NC : Duke University Press.

<sup>150</sup>This is one of the aspects that distinguishes the feminist approach to *empowerment* from the traditional development approach. For many *empowerment* programs funded by governments or international development agencies require that *empowerment* outcomes be clearly identified so as to be able to measure results and ascertain if interventions have been effective.

Ainsi, l'interprétation de l'*empowerment* en termes d'action individuelle et de capacité à faire des choix est devenue l'une des caractéristiques emblématiques d'*empowerment*.

De plus, l'augmentation de la contribution économique des femmes est devenue une dimension majeure, mesurée par leur capacité à s'engager dans l'économie de marché et à générer des revenus. Ce type de critères a conduit à privilégier le financement de certains types d'initiatives et à imposer des impératifs de court terme<sup>151</sup>.

La dimension collective de l'*empowerment* disparaît dans ces différentes grilles d'évaluation. L'*empowerment* est cantonné à une démarche visant à accroître les capacités individuelles à faire des choix et profiter des opportunités pour augmenter son bien-être économique dans un marché compétitif. Les programmes sont ainsi avant tout orientés vers l'apprentissage de compétences, l'accès au marché et les finances<sup>152</sup>.

Cette « normalisation » ou « domestication » de l'*empowerment* s'accompagne de la référence de plus en plus fréquente à la notion de capital social. En fait, pour la Banque mondiale, le capital social est devenu « le maillon manquant » (the missing link) du développement<sup>153</sup>.

Cette notion a elle aussi connu un grand succès dans la littérature internationale des années 2000<sup>154</sup>.

Nous n'aurons pas le temps de revenir ici sur son histoire et ses différentes interprétations.

---

<sup>151</sup> Voir Kabeer (1999) pour une analyse des « mesures de l'*empowerment* des femmes ». Le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) a créé un "Gender Empowerment Measure" (GEM) qui utilise trois indicateurs: la participation politique et la prise de décision (mise en évidence par le pourcentage des femmes au parlement), la participation économique et la décision (montrée par la part d'élués et de chefs d'entreprise et la part de professionnelles et de techniciennes), et le pouvoir sur les ressources économiques (montré par le niveau de revenus).

<sup>152</sup> La Banque mondiale et USAID ont commencé à approvisionner les activités de micro finances sur une petite échelle dans les régions rurales pendant les années 1980s et 1990s (Fernando 1997). Ces programmes étaient poursuivis « au nom de la démocratisation et la liberté » et, dans ce cas, la liberté « signifie de cultiver les conditions nécessaires pour les individus égoïstes dans un système capitaliste basé sur les marchandises ».

<sup>153</sup> In 2002 the World Bank website stated that "social capital refers to the institutions, relationships, and norms that shape the quality and quantity of society's social interaction. Increasing evidence shows that social cohesion is des dépenses « improductives » comme les funérailles, les mariages, ou les frais domestiques. critical for societies to prosper economically and for development to be sustainable. Social capital is not just the sum of the institutions which underpin a society – it is the glue that holds them together."

<sup>154</sup> Cleaver (1999), Bergeron (2003), and Rankin (2002) also note this turn to a "concern with the role of social capital and social inclusion." Cleaver comments that "social institutions" are often posed "as solutions to problems of trust and malfeasance" such that "institutional inclusion has become an integral strand of participatory approaches, a process which is assumed to ensure the more efficient delivery of development" (1999, 600).

Mais relevons simplement que la notion de capital social renvoie à l'insertion des individus dans des réseaux qui remplacent le collectif. L'objectif étant justement, de sortir du collectif pour s'intégrer au mainstream.

On pourrait dire en résumé de tout ce qui précède que, dans le champ du développement orienté vers les femmes, la notion d'*empowerment* s'est développée dans plusieurs sphères, et plusieurs contextes. En particulier, elle a circulé de la sphère des militants et des ONG du Sud engagées surtout dans l'éducation populaire, aux milieux académiques essentiellement anglo-saxons. Aux ONG ayant une orientation plutôt économique et aux grandes institutions internationales de développement.

L'*empowerment* est né de la critique des orientations dominantes du développement, critique portée par des universitaires, des militants et au sein des institutions et administrations. Il a été diffusé par un courant féministe radical plus particulièrement dans les pays du Sud, par des professionnelles et par des universitaires, localement et au sein des instances internationales. Les programmes financés par des donateurs internationaux comme la Banque mondiale et l'USAID (The U.S. Agency for International Development) ont favorisé cette diffusion, de même que les différents espaces publics internationaux tels que les conférences de l'ONU (Organisation des Nations Unies).

Cette histoire s'est ainsi jouée par l'effet conjugué de deux dynamiques complémentaires, du bas vers le haut et du haut vers le bas. Ce succès s'est accompagné de la transformation du contenu de la notion et en particulier de l'affaiblissement de sa dimension radicale.

Jude Fernando note que: « ironically, the transformation of empowerment into a subordinate discourse occurs by using its own language and strategies, progressively censoring and muting its radical aspirations ».

L'incorporation de l'*empowerment* dans le vocabulaire de la pensée dominante du champ du développement, témoigne et participe ainsi d'un tournant plus large des politiques de développement qui sont passées du projet de modernisation des appareils productifs dans les années soixante à une modernisation managériale, promouvant des formes de gouvernance complexe et maniant la thématique participative.

L'approche néolibérale de l'*empowerment* se distingue de l'approche féministe en termes de résultats attendus comme de processus. L'approche féministe voit dans l'*empowerment* un processus ouvert, dans ses formes comme dans ses objectifs, appelant un travail d'organisation et de mobilisation politique. Ce processus ouvre de façon explicite, une prise de conscience collective créatrice de formes d'autogestion et de transformations sociales radicales, anti-capitalistes. L'approche libérale est centrée sur des objectifs à court terme. Elle a avant tout une visée humaniste. Elle demeure essentiellement individuelle dans la mesure où elle vise à former un *homo economicus* rationnel. Dès lors, les formes collectives d'autogestion en sont singulièrement limitées.

A travers cette histoire de l'*empowerment*, on peut relever quelques apports du mouvement féministe à la thématique participative :

- une discussion de la notion de pouvoir, l'enrichissement de la dimension relationnelle
- la reconnaissance de la capacité des femmes marginalisées, à exercer le pouvoir et à s'organiser en tenant compte du fait qu'elles disposent de ressources insuffisantes
- une conception de la participation qui passe par la mobilisation « d'en bas » et une forme d'«organizing » qui s'appuie sur l'expérience des individus et des groupes ; condition nécessaire à la construction d'un projet de transformation sociale
- la prise en compte des rapports de genre dans toutes leurs dimensions familiales, institutionnelles et idéologiques.

Après avoir tenté de cerner les fondements théoriques de la notion d'*empowerment* ainsi que les débats et les prises de position qu'elle a engendrée, nous en arrivons maintenant à la présentation de l'approche que nous avons retenue pour cette recherche.

## **2. L'approche de l'*empowerment* adoptée**

### **2.1 Empowerment et pouvoir**

La notion d'*empowerment* des femmes concerne aussi bien les champs de la démographie (contrôle des naissances, bien-être des femmes et famille) que de l'économique (lutte contre la vulnérabilité) ou de la politique (gestion de la société, transformation des institutions, etc.). Ce paradigme d'*empowerment* social, économique et politique accorde une grande importance à la contribution des femmes au développement.

Elle serait même incontournable. Même que l'empowerment des femmes (et des hommes d'ailleurs) serait corrélatif à leur participation au développement local.

La notion d'empowerment concerne également le développement à un niveau individuel et collectif et se situe aux différents niveaux micro, méso et macro.

Que signifie donc le pouvoir individuel et collectif par rapport à l'empowerment et la lutte contre la vulnérabilité.

Selon l'approche de Foucault reprise par différentes institutions féministes et ONG de développement<sup>155</sup>, il est possible de distinguer quatre types de pouvoir :

- Le « pouvoir sur » qui suppose des rapports soit de domination, soit de subordination. En fait il s'agit d'un pouvoir exercé sur un tiers, ou qui permet de « guider l'autre ». Ce pouvoir peut se heurter à des résistances passives ou actives ;
- Le « pouvoir de » qui intègre l'aptitude à prendre des décisions, à acquérir de l'autorité, résoudre des problèmes et être capable de réaliser des choses. Le « pouvoir de » fait intervenir les capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) et économiques (avoir) ainsi que l'accès et le contrôle des moyens de production et bénéfiques ;
- Le « pouvoir avec » se rapporte au pouvoir social et politique. Il tient compte des notions de solidarité, d'organisation, de concertation afin de défendre un objectif commun (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Le pouvoir collectif naîtra de la capacité des personnes à réaliser leur influence en tant que groupe pour atteindre un objectif commun, s'accorder sur un même point;
- Le « pouvoir intérieur » renvoie à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être)<sup>156</sup> de l'individu ; Autrement dit à la façon dont l'individu sera en mesure d'influencer sa vie, d'envisager des changements de sa condition à travers son pouvoir intérieur ainsi que sa capacité d'analyse.

---

<sup>155</sup> Les quatre formes de pouvoir sont notamment inspirées des documents d'Oxaal et Baden, 1997, ATOL, 2002 et Action Aid, 2002.

<sup>156</sup> Il s'agit de reprise de la notion d' « estime de soi » qui en psychologie fait référence à l'amour de soi, la vision de soi, la confiance en soi, l'auto reconnaissance de ses propres aptitudes, la reconnaissance de son aptitude par les autres (valorisation des autres).

Comme nous venons donc de le voir, l'empowerment signifie bien l'acquisition d'un pouvoir, de contrôler sa vie et d'être capable de réaliser des choix. Cette notion de « capacité de faire des choix » a été largement débattue par Sen<sup>157</sup> et reprise par Kabeer qui l'a élargie à la notion *de capacité des personnes de disposer des choses et de faire des choix*.

## **2.2 L'empowerment ou la capacité de faire des choix**

Nous voulons traiter de l'empowerment comme processus permettant à l'individu de se former afin d'acquérir des aptitudes qu'il pourra exploiter ; comme un moyen permettant à l'individu de prendre décisions dans ses choix de vie personnels et sociaux. Pour évoquer la possibilité de faire des choix, il faudra qu'il existe des choix à faire, et savoir si les individus ont la possibilité d'effectuer ces choix.

La capacité de faire des choix se trouve conditionnée par trois formes de pouvoir : « pouvoir intérieur », « pouvoir de », et « pouvoir avec ». La diversité des choix suppose de savoir s'ils sont profitables ou non aux individus. Lorsqu'il analyse la vulnérabilité et la sécurité alimentaire, Amartya Sen établit une corrélation entre la disponibilité, l'accessibilité et la capacité (connaissances pour) de répondre à l'offre.

Kabeer évoque deux types de choix (en lien avec l'analyse de Caroline Moser), les premiers assurant la subsistance et les seconds étant en rapport avec les choix stratégiques orientant la vie et la société.

A l'opposé, il est possible de relier le disempowerment (affaiblissement, absence de pouvoir) avec l'impossibilité de faire des choix (le non accès aux moyens permettant de réaliser ces choix individuels et collectifs).

Naila Kabeer parle du disempowerment liée à la pauvreté comme l'absence de moyens pour combler les besoins basiques et faire des choix significatifs. L'empowerment sera donc à mettre en rapport avec les conditions de disempowerment. En rapport avec la vulnérabilité de l'individu. L'insuffisance de moyens permettant de satisfaire les besoins élémentaires et donc de faire un choix raisonné.

---

<sup>157</sup> Sen définit la capacité des individus de « choisir leur vie » comme facteur déterminant du bien-être. Il parle aussi de la capacité des personnes de disposer des choses à travers les moyens légaux disponibles dans la société, le droit d'accès aux biens matériels et immatériels ; l'ensemble définirait la citoyenneté.

Acquérir de l'empowerment suppose de s'inscrire dans un processus de développement social, de lutte contre l'exclusion et la vulnérabilité, mais également de changement de la société. Ce qui revient à dire que l'empowerment et ou/ le disempowerment lié à la vulnérabilité fait appel à des difficultés d'ordre institutionnel. Celles d'ordre relationnel, et distributionnel étant liées à un manque de ressources, et/ou à un manque d'accès et de contrôle des ressources. Le relationnel évoquant des problèmes de participation, d'intégration sociale (qui peuvent aller jusqu'à l'effritement du lien social entre l'individu et sa société d'appartenance)<sup>158</sup>.

Enfin il est possible de dire par rapport à l'empowerment, que le problème de la vulnérabilité suppose un manque de ressources, d'aptitude, mais aussi de capacité d'une part, et d'autre part, de sécurité sociale et environnementale. La version tiers-mondiste de l'empowerment, soutenue notamment par DAWN, insiste sur les capacités politiques individuelles autant que collective des femmes, de milieu populaire au niveau local et national, à réaliser des actions dans une perspective d'émancipation sociale<sup>159</sup>. Approche qui relie les différentes sphères publiques et privées, ainsi que les fonctions productives, reproductives et sociales.

Dans cette perspective, il est possible d'évaluer les conséquences d'un choix lié à l'action selon plusieurs niveaux : individuel (par rapport à l'amélioration du bien-être, de la lutte contre l'exclusion : « pouvoir intérieur » et « pouvoir de »), mais également en termes de transformation de la société (pouvoir avec). La mesure de l'empowerment pourrait varier selon que l'on se réfère à la croissance personnelle ou au changement social et politique, ou aux deux. Elle pourrait également dépendre de l'objectif de l'empowerment mesuré, par exemple l'empowerment des femmes ou l'empowerment de la population, qu'il est important de préciser.

L'empowerment tel que nous venons de l'aborder est central et s'inscrit dans un processus dynamique. Par le biais de l'analyse des pratiques des femmes, nous voulons mettre en évidence l'influence de leur participation à une organisation de micro finance sur leur processus d'empowerment, à travers les différentes formes de pouvoir qu'elles pourront acquérir ;

---

<sup>158</sup> Repris à Frédéric Lapeyre dans son approche de l'exclusion, Lapeyre 1999 : 248-250.

<sup>159</sup> Yépez Del Castillo (I), Charlier (S), Atelier 4, « Genre et pratiques populaires des femmes, contradictions et enjeux. Introduction », in CHARLIER S. (et al.) (2004), Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, 2004, pp. 295-308.

Non pas sur la domination « pouvoir sur », mais bien sur les autres types de pouvoir : le « pouvoir de », le « pouvoir avec », le « pouvoir intérieur ».

Nicas souligne que toute discussion relative à l'empowerment part d'un constat : il peut s'agir d'une collectivité ou d'un groupe d'individus qui prennent conscience qu'ils n'ont aucune influence sur les ressources nécessaires au maintien ou à l'établissement de leur bien-être.

L'empowerment est aussi lié à l'action. Il s'agit d'un processus à travers lequel une personne se trouvant dans des conditions de vie difficile, acquiert par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'elle peut contrôler les aspects de sa vie psychologique et sociale. Ce sentiment peut déboucher sur l'exercice d'un contrôle réel.

A partir de son étude sur les femmes en milieu rural au Honduras, Jo Rowlands montre que l'empowerment ne concerne pas seulement la capacité de prendre des décisions, il inclut également la capacité de l'individu à comprendre l'environnement dans lequel il vit, à prendre des décisions.

Finalement, nous pouvons dire que l'empowerment inclut les capacités individuelles et collectives permettant à l'individu d'avoir accès et de contrôler les ressources dont il dispose.

Analyser le processus d'empowerment implique de considérer la manière dont les opportunités de prise de pouvoir seront utilisées ou laissées pour compte, ainsi que la manière dont elles pourraient modifier l'environnement immédiat et lointain.

L'approche de l'empowerment se fera donc à deux niveaux<sup>160</sup> :

- par rapport à la capacité de l'individu à réaliser un changement personnel
- par rapport au changement social et politique.

Dès lors, la capacité d'empowerment est liée aux institutions, aux lois (ce qu'il est permis de faire ou de ne pas faire). Cette dimension faisant intervenir les aspects culturels de la société dans laquelle on vit.

---

<sup>160</sup> De la même manière, l'agence canadienne de développement international (ACDI) met en valeur deux champs principaux de l'empowerment (l'habilitation) :

-« un changement personnel dans le degré de conscience, qui se traduit par une recherche de contrôle et de confiance en soi, ainsi que par la reconnaissance de son propre droit à prendre des décisions et à faire des choix ;  
-l'organisation orientée vers le changement social et politique » (Cette analyse de l'empowerment nous a été inspirée de celle de Sophie Charlier, sur les organisations d'économie solidaire et sociale Boliviennes).



La notion d'empowerment a souvent été admise comme le « pouvoir sur », soit à travers une institution, soit à travers un mouvement social or, elle peut faire intervenir d'autres dimensions : le « pouvoir intérieur », le « pouvoir de » et le « pouvoir avec »<sup>161</sup>. En effet, les mouvements des femmes du Sud considèrent quatre formes de pouvoir : le « pouvoir intérieur », le « pouvoir de » (la capacité de), le « pouvoir avec ». Ces trois formes renvoient au « pouvoir pour » et enfin au « pouvoir sur » (pouvoir qui s'impose).

Nous avons décidé, dans le cadre de cette recherche, de considérer le gain d'empowerment des femmes à travers le micro crédit comme une condition d'accès :

- au bien-être et aux ressources
- à une prise de conscience par les femmes de la réalité dans laquelle elles vivent ; de leur capacité à effectuer des changements c'est-à-dire à prendre des décisions ; ainsi que leur participation au changement social et économique.

Nous avons voulu appréhender l'empowerment à un niveau individuel dans un premier temps:

- En fonction de la capacité de changement personnel. C'est-à-dire, l'acquisition de la confiance en soi, la capacité d'acquérir et de valoriser leurs acquis (savoir, savoir être). Egalement, la capacité d'influencer leurs relations proches ou encore l'habilitation à changer les rapports avec les proches (le conjoint, la famille etc.), mais aussi avec son entourage c'est-à-dire, la communauté, le village etc.

Et ensuite, dans un second temps, à un niveau collectif :

- En terme de changements sociaux, économiques et politiques obtenus à travers un travail collectif des femmes. Ce qui implique la participation à un niveau local ou national.

---

<sup>161</sup> Il faut préciser que notre approche a été conditionnée par les travaux de Sophie Charlier dont les renseignements nous ont été utiles. Même si nous ne rentrons pas dans une dimension de genre, elle nous a permis de parler d'une notion qui nous était étrangère.

Ce choix selon Sophie Charlier, est quelque peu différent de l'approche de l'empowerment des institutions internationales, qui, comme l'ont démontré plusieurs féministes, s'inscrivent dans une logique individualiste liée à la modernisation ; plutôt que dans une véritable promotion de l'autonomie et d'égalité des droits humains (économiques, politiques, socioculturels et juridiques).

Après toutes ces précisions, nous allons maintenant aborder un autre concept clé de la thèse, c'est-à-dire le micro crédit.

## **Chapitre II : Approche théorique du micro crédit**

D'où vient le micro crédit ?

« Ce qui est déterminant ce n'est pas ce qu'on regarde, mais d'où on le regarde. »  
Teilhard de Chardin.

### **1. L'approche conceptuelle du micro crédit : des origines à nos jours**

#### **1.1 Les origines du crédit**

##### *1.1.1 Les prémices*

Selon certains historiens, il est possible de retracer les origines du micro crédit en Babylonie, quelque 3400 ans avant Jésus-Christ. Le système de prêts à intérêt était déjà pratiqué par les hébreux, il y a environ 3000 ans, selon leur loi religieuse. Le mot banquier, proviendrait du mot « banc » sur lequel s'opéraient les opérations commerciales et financières dans les foires du moyen âge. Le principe des tontines populaires en Afrique existerait depuis des siècles. Précisons que le système des tontines consiste à regrouper des versements périodiques effectués par les membres qui seront ensuite redistribués à chacun des membres à tour de rôle. A cela s'ajoute les coopératives laitières du Haut Jura dans le XII<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'église autorise le prêt en Europe. Les prêts sur gage prennent la forme de mutuelles.

#### **Le XIX<sup>e</sup> siècle**

Pierre Joseph Proudhon crée au XIX<sup>e</sup> siècle, la banque du peuple selon les principes de la suppression du numéraire, de la généralisation de la lettre de change et de l'organisation du crédit. Cette expérience est un véritable échec. Cependant deux idées fortes vont en découler qui seront à l'origine du micro crédit : la première selon laquelle les travailleurs doivent accéder au capital afin de mettre en œuvre leur force de travail, sans dépendre nécessairement d'un patron. La seconde consiste à avancer que le crédit contribue à consolider le lien social.

En 1840, l'Irish Loan Fund, fondé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ouvre plus de 3000 guichets à travers le pays.

Friedrich-Wilhelm Raiffeisen, va créer, la première coopérative pour protéger les paysans contre les risques climatiques. Comme garantie, il fera appel à la caution et à la conscience des notables. A ses débuts, cette coopérative achète du bétail et prête aux paysans à des prix modérés et toujours en dessous de l'usure afin de leur permettre d'acheter eux-mêmes le bétail nécessaire au processus d'enrichissement.

La France voit l'apparition de ses organisations en 1865 et le Québec en 1900. Elles seront ensuite transposées dans les pays colonisés. A titre d'exemple, on peut citer l'Indonésien People's Credit Bank qui voit le jour en 1985. D'autres organisations apparaissent au même moment en Amérique Latine. Elles visent à mobiliser l'épargne, améliorer la productivité de l'agriculture et permettre aux paysans de s'unir et mettre en commun l'épargne de leurs membres. Cette période est favorable à la création de caisses d'épargne et de crédit pour les plus pauvres un peu partout en Europe<sup>162</sup>.

- Les fondements de la philosophie du micro crédit : l'exemple de la banque saint-simonienne au XIX<sup>e</sup> siècle en France

Rendre possible l'accès des services financiers, sous-entendu que cet accès serait indispensable au développement économique et à l'intégration sociale de certains groupes d'individus, n'est pas une préoccupation nouvelle. On peut situer son origine à la naissance du secteur coopératif et mutualiste au début du XIX<sup>e</sup> siècle, liée au développement d'un mouvement philanthropique dans toute l'Europe. Mouvement philanthropique dont l'objectif était de venir en aide aux personnes les plus en difficultés. Mouvement qui donna naissance plus tard aux Caisses d'Epargne. La philosophie du mouvement est de permettre aux personnes issues des classes les plus défavorisées d'avoir accès à l'épargne, du moment que cet accès ne remet pas en cause les opportunités d'accumulation de l'épargne des plus riches.

---

<sup>162</sup> Novak M., On ne prête pas qu'aux riches, Paris, L'harmattan, p.90

Les fondements démocratiques de l'allocation de la monnaie deviennent l'une des préoccupations majeures de l'ensemble des sociétés mutuelles ainsi que du mouvement coopératif. Ceci afin de prévenir les inégalités qui sont susceptibles d'être préjudiciables à l'intérêt collectif.

Il est indispensable d'éclairer les fondements de la philosophie du micro crédit surtout son rôle social en partant de l'exemple des frères Jacob Emile Pereire et Isaac Pereire, deux personnages clés du financement bancaire. Surtout dans le domaine de l'industrie des chemins de Fer au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils débutent leur carrière dans la banque et adhèrent parallèlement au mouvement saint-simonien. Leurs expériences leur permettent de participer au développement des premières lignes du chemin de fer, le Paris Versailles rive gauche, dont ils étaient actionnaires.

La philosophie des Pereire reprend la stratégie saint-simonienne : la lutte contre le parasitisme des « oisifs » tels que les propriétaires fonciers ou les capitalistes (rentiers et usuriers). Ils sont contre le fait que les revenus de ces derniers proviendraient du capital prêté sans offrir de contre partie productive, c'est-à-dire en exerçant une simple ponction sur les revenus du travail. Le premier objectif des frères Pereire est donc de lutter contre l'oisiveté des rentiers. Pour ce faire, il est salutaire de mener une réforme (structurelle) du secteur bancaire pour stimuler la croissance.

Il s'agit de réorienter l'épargne vers l'investissement ; ce qui permettra de lutter contre le détournement de l'épargne productive vers les emprunts d'Etat, et contre les pratiques usuraires en tout genre qui constitue une menace directe pour les petits entrepreneurs. Il faille donc mettre en évidence deux objectifs stratégiques : éviter l'épargne vers les emprunts d'Etat et éviter les pratiques usuraires.

Les actions des frères Pereire s'étendent sur deux plans :

Recycler l'épargne improductive des rentiers, en créant au travers de la grande industrie, le crédit Mobilier pour concurrencer la Haute banque.

Obtenir de meilleurs conditions d'accessibilité financière pour les petits entrepreneurs, au travers du réseau des Banques Mutualistes afin d'éliminer les usuriers dans le domaine de la petite industrie.

En tant que professionnels de la banque, les frères Pereire vont fournir donc un apport novateur.

Comme nous venons de le voir donc, c'étaient les banquiers escompteurs ou usuriers qui finançaient à l'époque, les emprunteurs non connus appartenant au petit commerce. Dotés de capitaux propres limités, ils pratiquaient l'escompte avec des fonds collectés auprès de tiers qui leur faisaient généralement peu confiance. Cependant, le problème était qu'ils risquaient la faillite à cause des retraits brusques effectués en situation de crise.

Il faut préciser que ces usuriers avaient des techniques de prêt archaïques : la plupart ne payaient même pas de patente ni ne tenaient de comptabilité. Certains faisaient de l'escompte leur principale profession tandis que d'autres étaient de modestes négociants retirés des affaires et tentant de valoriser leur capital. Les accords signés avec les emprunteurs étaient d'une stabilité précaire. C'est tous ces risques qui poussaient les usuriers à pratiquer des taux draconiens. Balzac décrit bien cette activité usuraire notamment dans *César Birotteau*, avec des personnages tels que Gobseck, Werbrust, Métivier ou Chaboisseau.

Devant l'ampleur que prend l'usure pendant la Monarchie de juillet, des sociétés de secours mutuel vont être créées afin de lutter contre le monopole des usuriers. La loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdisait toute association professionnelle susceptible de faire renaître les anciennes corporations. Mais malgré la suspicion des pouvoirs publics, des sociétés de secours mutuel plus ou moins clandestines vont voir le jour et parvenir à coordonner leurs efforts entre 1805 et 1847. Cette période va voir les premiers flottements des techniques d'entraide ouvrière ou de coopération des futurs propriétaires : Buchez, Saint-simonien dissident, conçoit le premier projet d'une coopérative de production en France en 1831.

On peut généraliser pour dire que selon les frères Pereire, seuls « les spécialistes », pourraient apprécier la rentabilité des processus d'innovation spécifique à l'industrie et évaluer l'application des principes du mutualisme.

Ce n'est pas le degré de compétence individuel des usuriers que les Pereire remettent en question, c'est plutôt l'incapacité structurelle qu'ont ces derniers à traiter des risques radicalement hétérogènes à leurs pratiques respectives :

« Les procédures de collecte d'information, pour être adéquates, nécessitent des compétences d'évaluation non seulement financière, mais aussi des techniques du côté du prêteur qui ne peuvent provenir que des petits entrepreneurs eux-mêmes ».

On peut sans se risquer, situer le projet des Pereire au point de convergence des expériences mutuelles et bancaires du quart du siècle précédent. Mais aussi pour d'autres points de convergence des projets utopiques de réforme globale de la société économique sous la Deuxième République.

Dans cette optique, le mutualisme bancaire peut être défini comme une intermédiation qui bénéficie aux membres en leur donnant le choix de placer leur épargne vers des emplois ciblés. Ces derniers vont mutualiser leur épargne et s'en servir pour accorder des crédits aux membres des sociétaires qui détiennent les parts sociales lorsqu'elles sont émises. Les emprunteurs assurent leur adhésion par un prélèvement sur le montant du crédit accordé. Ce prélèvement rend possible l'alimentation d'un fonds de garantie au cas où un emprunteur serait défaillant. Il ne faut pas confondre le mutualisme avec la mutualisation des risques qui en constitue l'un des fondements.

On retient que l'ambition des Pereire fut de créer des structures bancaires pour les petits emprunteurs en partant de principes mutualistes (création de syndicats d'administration élus par les membres, absence de hiérarchie) pour que l'émancipation des « producteurs » soit assurée à l'égard des oisifs. Leur projet est bien construit sur les fondements du mutualisme bancaire.

Comme nous venons de le voir, l'inégalité bancaire n'est pas une préoccupation récente. L'identification d'un rôle fondamental de la finance dans la dynamique économique et via la stimulation de l'activité des entrepreneurs n'est pas non plus une idée nouvelle (cf. le saint-simonisme).

Le mutualisme apparaît alors comme une solution permettant de mieux gérer l'information des entrepreneurs et de proposer des structures économiques plus adaptées.

Bien que cette préoccupation semble avoir parcouru l'histoire, les inégalités bancaires et les imperfections du marché se sont modifiées.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'inégalité bancaire reste un problème structurel alors que l'inégalité bancaire contemporaine est un problème essentiellement stratégique (comportemental). En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, la présence au niveau des structures de marché d'acteurs qui génèrent des financements pour défendre les intérêts d'une minorité, souvent au service du Prince, vont empêcher de financer et donc de permettre à la petite entreprise de se développer.

Cet exposé nous permet de saisir la manière dont le développement récent de la micro finance va s'ancrer au mutualisme bancaire développé par les Pereire. L'expérience de la Grameen Bank qui va se maintenir sur la coopération et sur des structures de gouvernance spécifiques l'illustre bien. En effet, elle parvient d'une part à octroyer des crédits à de petits porteurs sans nantissement en enregistrant des taux de défaillance extrêmement bas (2%), et d'autre part, à augmenter le niveau de vie de la communauté correspondante.

### **Le XX<sup>e</sup> siècle**

Au XX<sup>e</sup> siècle, durant les années 1960 et 1970, les agences d'aide au développement et les gouvernements des Pays en Voie de Développement vont commencer à octroyer des ressources considérables à des programmes destinés aux micros entreprises. Ceci grâce à des mécanismes de bonification d'intérêt. En effet, de nombreux pays en voie de développement décident une fois leur indépendance acquise, d'aider les paysans. Pour ce faire, ils vont créer des banques publiques et mettre en place des mécanismes de subventionnement d'intérêt. Cette action va se heurter à de nombreuses difficultés, entre autre le poids de la clientèle à charge trop important. De plus, il sera difficile de maintenir un développement économique durable autour de ces structures financières ; ce qui va favoriser la création des institutions de micro finance. C'est pourquoi, la majeure partie de ces banques de développement publiques va disparaître.

Les années 80 vont faire naître un climat inquiétant soulevant de nombreuses interrogations notamment en ce qui concerne les politiques de crédit en général. En effet, les résultats du système de bonification des intérêts mis en place par les politiques publiques sont décevants.

Cette situation va être favorable au développement des programmes de services financiers alternatifs pour aider les personnes ayant de très faibles revenus. Cette prise de conscience va faire naître l'approche dite des « systèmes financiers ».



La logique est la suivante : pour que les pauvres aient la chance et l'opportunité d'accéder un jour aux services financiers, il est nécessaire de palier certaines insuffisances.

En effet, essayer de rendre les systèmes bancaires locaux plus performants en créant des institutions financières pour combler l'écart entre l'offre et la demande (concept du « gap to fill »). Dès lors, plusieurs partenariats verront le jour entre des institutions de micro finance et des banques.

C'est dans ce contexte que dans la deuxième moitié des années 70, les premières expériences de micro finance vont être créées en Amérique latine et en Asie<sup>163</sup>. C'est durant cette période que la micro finance va se structurer véritablement.

En 1978<sup>164</sup>, deux initiatives indépendantes l'une de l'autre marquent la naissance d'un secteur nouveau qui va servir à financer les activités entrepreneuriales des plus pauvres, sans qu'ils aient à fournir des garanties.

La Grammen Bank au Bangladesh illustre la première tentative. En effet, c'est en 1983 que Muhammad Yunus, un jeune professeur d'économie rurale à l'université de Chittagong, crée la Grameen Bank. Il s'agit d'une banque ayant un style particulier, destinée et détenue par les pauvres qui sont les principaux emprunteurs. De plus, ces derniers n'ont pas à signer de contrat formel en échange de leur emprunt. Grameen signifie « village » ou « rural » en bangladais. La population à laquelle elle se destine se compose de villageois, 96% étant des femmes. La condition à remplir est que chaque client soit membre d'un groupe composé de cinq personnes.

L'objectif est d'assurer un contrôle moral qui va obliger l'emprunteur à se soumettre au contrôle de ses pairs. Dès le début de l'aventure, le taux de recouvrement approche les 99%.

La seconde initiative va se produire presque au même moment. A l'autre bout du monde, un joueur de tennis américain, Joseph Blatchford, va créer ACCION. Il s'agit d'une ONG dont l'objectif est d'initier et former les plus démunis à l'entraide mutuelle.

---

<sup>163</sup>Cf. aussi : Boyé S., Hajdenberg j.; Poursat C., Le guide de la Micro finance, Editions d'Organisation, Paris, 2006.

<sup>164</sup>Ce passage est l'extrait d'un article publié par Attali J. ; président de PlaNet Finance, dans la Revue financière de février 2006.

Ses premières initiatives consistent à installer des lignes électriques, construire des écoles et des centres communautaires. Ensuite, ACCION va se lancer dans le soutien aux micros entreprises, à des programmes de soutien international.

En Bolivie, est créée PRODEM qui deviendra plus tard Bancosol. Cette structure commence par accorder des prêts de petits montants à des groupes de trois personnes ou plus. Le bilan du programme sur les cinq ans à venir est non négligeable.

En effet, c'est plus de 27 millions de dollars qui furent prêtés, d'un montant moyen de 273 dollars, à plus de 13300 entrepreneurs, dont 77% de femmes, avec un taux de remboursement avoisinant les cent pour cent. A sa création, PRODEM est une association à but non lucratif. Mais à l'aube des années 1990, ses responsables souhaitent offrir un service d'épargne à leurs clients tout en ayant en même temps un accès au marché des capitaux ; ce qui leur permettra de financer leurs opérations. C'est dans cette optique qu'ils décident de changer de statut et se constituer en banque privée de dépôt et de crédit spécialisée dans la micro finance.

C'est ainsi que naît la banque commerciale Bancosol en 1992 avec PRODEM pour principal actionnaire. Les prêts qu'elle accorde sont très variés. Il s'agit entre autre de prêts au logement, à la consommation et du capital d'investissement à des créateurs d'entreprises. Elle permet le dépôt d'épargne à vue et à terme. Elle propose un service d'assurance, de transfert de fonds d'actionariat, de cartes de crédit. C'est en Amérique Latine que Bancosol devient la banque de référence de la micro finance. Il s'agit d'une banque fiable puisqu'elle n'enregistrerait que de très faibles pertes en ayant l'un des meilleurs taux de rendement des actifs parmi tous les établissements bancaires du pays. Le succès de cette expérience est lié au fait que les IMF (Institutions de Micro Finance) commencent à intégrer le système financier classique au cours des années 2000 par l'intermédiaire des accords de partenariats.

En Afrique, des institutions de micro finance vont être créées presque à la même période, sous l'inspiration du système des tontines. Ces institutions vont encourager les bénéficiaires à se constituer en groupes solidaires et systèmes afin de garantir le remboursement de chacun des membres.

C'est d'ailleurs le cas de coopératives qui servent à financer les récoltes de coton, comme Kafo Giginew au Mali.

Cette période va marquer le succès de la micro finance qui va acquérir ses lettres de noblesse. De très nombreuses institutions vont voir le jour un peu partout dans le monde.

On dénombre au cours de l'année 1997, plus de 2000 institutions de micro finance et 7,6 millions de familles pauvres qui bénéficient de ces prêts. Ils leur permettent d'assurer le financement de leurs activités. Devant une telle popularité, Muhammad Yunus et quelques autres grandes figures du micro crédit vont prendre l'initiative d'organiser une grande manifestation sur ce thème. En 1997, on assistera à la réunion à Washington, du premier sommet du micro crédit, sous la tutelle d'Hillary Clinton, la reine Sophie d'Espagne, l'ancien premier ministre du Japon Tsutomu Hata. Sur les 3000 personnes, venues de 137 pays, assistèrent des personnalités telles que le Sheikh Hasina, premier ministre du Bangladesh, Alpha Oumar Konaré, alors président du Mali qui deviendra plus tard président de l'Union Africaine, le président Ougandais Y.K Museveni, P.M. Monmbai, premier ministre du Mozambique, Alberto Fujimori, Président du Pérou, Dr Siti Hasmah, première dame de Malaisie.

Du côté des institutions multilatérales : est présent James Wolfensohn, le président de la Banque Mondiale. Tout comme Gus Speth, ancien administrateur du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), Federico Mayor, Secrétaire Général de l'UNESCO (Fonds des Nations Unies pour L'Education, la Science et la Culture) de l'époque. Tous sont venus apporter leur soutien à cette nouvelle forme de financement dédiée aux plus pauvres. « Ce sommet est réuni pour dire adieu à l'ère de l'apartheid financier. Le crédit est bien plus important que les affaires. Au même titre que la nourriture, le crédit est un droit de l'homme », explique alors Muhammad Yunus. Cependant devant l'enthousiasme que suscite la micro finance, il préconise d'aller plus loin, car dit-il le micro crédit doit être l'affaire des hommes politiques.

Il sera soutenu en cela par Hillary Clinton. Lors de son discours au cours de cette même cérémonie, elle énonce le fait que le Micro crédit n'est pas seulement le moyen d'ouvrir des possibilités économiques aux individus, à la communauté.

Il évoque la responsabilité. « C'est reconnaître que dans notre pays, le sort d'un bénéficiaire de l'assistance sociale à Denver ou à Washington est inextricablement lié au nôtre ».

« Il s'agit de comprendre comment le fait d'arracher les gens à la pauvreté dans un pays comme l'Inde ou le Bangladesh a des incidences positives sur la communauté entière et crée un sol fertile où faire croître la démocratie, parce que les gens espèrent en l'avenir ».

A l'issue de ce sommet, plusieurs objectifs vont être fixés : en 2005, 100 millions de pauvres devront pouvoir bénéficier du micro crédit.

Une vaste campagne va être menée pendant les neuf années qui vont suivre. Le micro crédit devant permettre aux plus pauvres de retrouver leur dignité, ceci grâce à des institutions financièrement autonomes. Il doit améliorer la vie de millions de clients, ce qui est chose faite aujourd'hui.

Quel visage le micro crédit présente -t-il aujourd'hui ?

### *1.1.2 Le micro crédit aujourd'hui*

Les institutions qui proposent des produits et des services financiers de proximité à des clients exclus du système bancaire formel vont voir le jour et se développer. Il faut préciser que ces institutions de micro finance (IMF) possèdent des statuts très variés. Il s'agit de mutuelles, de coopératives, d'ONG, de programmes d'associations humanitaires ou d'organisations internationales, filiales de banques commerciales. Les ONG se procurent principalement des fonds au travers de donations ou d'emprunt auprès de banques commerciales. Au sein des mutuelles, ce sont les micros entrepreneurs qui sont d'abord épargnants, puis à la fois épargnants et emprunteurs. Ce qui en fait la particularité, c'est qu'elles sont construites par les bénéficiaires ; les micros entrepreneurs étant en général directement impliqués dans leur gouvernance. Certaines d'entre elles ont la possibilité de collecter l'épargne de leurs clients ou du grand public. Selon le cadre légal des pays dans lesquels elles sont implantées, les mutuelles sont créées de façon libre ou réglementée, elles sont supervisées par des autorités monétaires ou par le ministère des finances.

En 1997, il existe plus de mille institutions de micro finance qui touchent 7,5 millions de personnes. L'objectif semble donc atteint puisque aujourd'hui, ce sont plus de 3000 institutions de micro finance qui touchent plus de 113 millions de clients micro entrepreneurs.

Selon une recherche du CGAP de janvier 2006, il existerait environ 500 millions d'emprunteurs très pauvres, toutes institutions confondues, dont 84% en Asie et 50% en Chine et en Inde. Cependant, il s'agit pour les trois quarts de clients d'institutions publiques connaissant des taux de remboursements souvent très faibles. Seulement 113 millions d'emprunteurs peuvent être considérés comme des micros entrepreneurs auprès d'institutions de micro finance dont le taux de remboursements dans les délais avoisine les 98% contre environ 50% pour les programmes publics.

Il faut noter une autre transformation de la micro finance qui a lieu progressivement et concerne à la fois les compétences, la spécialisation et la professionnalisation. Depuis 25 ans, on note une grande formalisation des institutions de micro finance qui commencent à être gérées de façon professionnelle.

Ces institutions utilisent des procédures et systèmes d'information semblables à ceux des banques commerciales adaptées à la micro finance (pour permettre notamment un scoring « alternatif »).

Il faut noter également que la gamme de services proposée va s'élargir. En effet, d'abord axée principalement sur l'offre de micro crédit pour les activités génératrices de revenus, la gamme de services proposée va se diversifiée vers le crédit logement, le crédit éducation, le transfert d'argent, la micro épargne et la micro assurance, qui couvre les risques de maladie, de décès et de catastrophe naturelle.

C'est en Asie qu'on trouve les plus grandes institutions de micro finance du monde. Neuf des dix plus grandes sont en Asie de l'Est. Trois d'entre elles sont au Bangladesh dont la première, la Grameen Bank, est aujourd'hui présente dans 36000 villages et prête à plus de 6 millions de clients dont 96% de femmes, avec un taux de recouvrement de 99% via des prêts de 100 dollars en moyenne, et allant jusqu'à 10 dollars.

Grameen propose en particulier aux mendiants, des prêts bonifiés, et des prêts spécialement destinés à l'achat de couvertures et de moustiquaires. Il faut préciser que ce sont 42000 mendiants qui bénéficient de ce programme. En Chine, la micro finance est encore à ses débuts et les coopératives publiques cherchent à adopter les techniques de gestion de la micro finance.

En Amérique latine, le développement de la micro finance est récent et se développe au Mexique, où les taux d'intérêts élevés lui assurent une très forte rentabilité.

En Bolivie, où elle est implantée depuis longtemps, ACCION est devenue l'un des premiers réseaux de micro finance au monde. Au Brésil, le plafonnement des taux d'intérêt limite encore le développement de la micro finance.

En Afrique, la micro finance existe dans tous les pays politiquement stables : Au Bénin, au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Kenya. Tous les autres semblent être des promoteurs. Dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, la micro finance commence aussi à se développer. Elle est un succès au Maroc, qui regroupe plus de la moitié des micros entrepreneurs du monde arabe. Elle se développe rapidement en Egypte, en Jordanie, en Palestine.

Toutes ces expériences permettent de tirer une conclusion sur un certain nombre de facteurs clés de succès. Ces critères sont entre autres, la stabilité politique, la capacité à développer des structures bancaires indépendantes du pouvoir et l'autorisation de fixer des taux d'intérêt élevés souvent au-dessus de l'usure légale.

Nous pensons qu'il est important de rappeler les principes du micro crédit. Qu'est ce qui fait qu'il serait différent du crédit classique.

### *1.1.3 Les principes du micro crédit*

Le micro crédit, va naître et se substituer progressivement aux approches ciblées sur des produits, des actions de vulgarisation agricole mal adaptées au terrain, des programmes d'aide aux micros entreprises définis par des fonctionnaires. « Il a donné la primauté à l'homme et à sa liberté de choix en entraînant peu à peu les organisations d'aide vers un objectif nouveau de création d'institutions de micro finance, capables de pérenniser les services aux personnes exclues des circuits bancaires<sup>165</sup> ».

Il serait légitime de se demander ce que le micro crédit apporte de fondamentalement nouveau, quand on sait qu'il se fonde sur l'évaluation de la capacité du client et de la faisabilité du projet, ainsi que sur la réduction du risque et des coûts de gestion ?

La différence principale, par rapport au crédit classique, est qu'il est orienté sur une cible nouvelle : les pauvres et les exclus en qui il reconnaît la capacité de rembourser les prêts octroyés.

---

<sup>165</sup> Le micro crédit, à ceci de particulier, c'est qu'il reconnaît les talents, les besoins de la population à laquelle il s'adresse.

Au lieu de les éliminer, par avance, de la clientèle du crédit parce que les méthodes, les critères, les garanties ne sont pas adaptés à leur situation, il invente des méthodes et des garanties qui leur conviennent et reste à l'écoute de leurs besoins.

A travers le micro crédit, on s'aperçoit que les personnes exclues du crédit bancaire sont, comme les autres, dotés de l'esprit d'entreprise et donc tout aussi capable de gérer leurs petites affaires et générer des ressources. Elles sont capables d'émettre des jugements et, qu'en plus, elles remboursent mieux que les riches ; ce qui est d'autant plus normal qu'ils ont davantage besoin d'accès aux crédits que les autres personnes disposant de ressources suffisantes.

Ces personnes ont bien conscience que le remboursement du premier prêt conditionnera le suivant. Elles sont aussi plus solidaires et tiennent beaucoup à leur réputation. C'est en effet tout ce qu'elles possèdent. Leur réputation et leurs bonnes relations avec les voisins font partie de leur système traditionnel. En cas de coup dur, les personnes démunies s'entraident. Ce qui traduit le fait que, la caution mutuelle, qu'elle soit celle du groupe d'emprunteurs ou celle d'un groupe d'amis, est une caution sûre, même si les garants sont pauvres, eux aussi.

Si l'on y regarde de près, l'on peut s'apercevoir que les méthodes de micro crédit sont bâties sur les principes qui correspondent aux méthodes de marketing, appliquées par les banques et les entreprises. Cependant, ces méthodes ne sont pas nouvelles, mais leur application aux personnes en difficultés semble être une véritable révolution.

« La reconnaissance du droit au crédit est une révolution de même type que la libération des esclaves ou le vote des femmes »<sup>166</sup>. Du coup, les principes appliqués sont assez élémentaires<sup>167</sup> :

- Adaptation des prêts aux besoins du client : montants faibles, procédures simples et délais rapides.

---

<sup>166</sup> Accordé le droit au crédit à des personnes démunies, change le regard porté sur une catégorie de population en lui donnant une visibilité inexistante auparavant.

<sup>167</sup> Liste emprunté à l'ouvrage de Maria Novak « On ne prête pas qu'aux riches », P. 101.

- Système de garantie tenant compte de l'absence de biens et de fonds propres de la population cible. Le système d'incitation étant fondé sur des prêts aux montants progressifs, sur des groupes d'emprunteurs qui se garantissent mutuellement ou sur des cautions personnelles de l'entourage, qui peuvent être très faibles, mais qui jouent un rôle important de prévention du risque. La relation de confiance entre l'emprunteur et l'agent de crédit joue également un rôle essentiel, plus particulièrement dans les pays industriels, où le lien social est distendu et la complexité administrative plus grande. La mission du conseiller consiste à aider le client à résoudre le problème qui met son activité en péril, ce qui du même coup lui permet de rembourser son prêt.
- Recouvrement, adapté, lui aussi, aux caractéristiques de la clientèle, à travers des échéances petites et fréquentes.
- Couverture des coûts par les intérêts, afin d'acquiescer, dans un délai relativement court, l'autonomie opérationnelle et financière. Bien que ce principe rencontre souvent des objections, la réalité est que les petits prêts ont un coût trop élevé par rapport à une marge très faible et exigent, par conséquent, une augmentation du taux d'intérêt.

Sur la base de ces principes, différentes méthodologies ont été élaborées. Elles se divisent en prêts individuels et prêts de groupe et correspondent à des cibles et à des contextes différents.

En règle générale, les méthodes de crédit de groupe sont utilisées, surtout, pour le développement des activités génératrices de revenu, dans les régions où le tissu social est resté solidaire. Les petits prêts individuels s'appliquent davantage aux micros entreprises<sup>168</sup>.

Leur point commun reste la double préoccupation d'atteindre une cible inconnue des banques classiques et de couvrir le plus rapidement possible leurs coûts.

Après avoir évoqué les principes du micro crédit, il convient d'en présenter le champ sémantique qui est l'économie solidaire.

---

<sup>168</sup> Les activités génératrices de revenu sont des activités traditionnelles ou informelles. Les micros entreprises sont généralement enregistrées.



## **2. Le champ sémantique du micro crédit : l'économie solidaire**

Les Institutions du Micro crédit possèdent deux champs sémantiques bien définis : l'économie sociale et l'économie solidaire. L'économie sociale concerne le secteur de l'économie héritier des mouvements ouvriers, secteur qui repose sur des valeurs mutualistes et coopératives<sup>169</sup>.

L'économie solidaire correspond à une définition plus générale d'un plan de l'économie guidé non pas par des préoccupations marchandes de rentabilité mais par des valeurs humanistes (ce qui n'implique pas néanmoins une absence totale de rentabilité économique) et réciprocitaires<sup>170</sup>. L'économie solidaire entendue comme un croisement de rapports de crédits et de dettes dans une perspective anthropologique<sup>171</sup>, rend compte de manière plus complète des pratiques des acteurs : la mise en place de liens sociaux par le biais de liens financiers caractérise de manière essentielle l'économie solidaire. Dans une perspective anthropologique, la finance, dans la conception de l'économie solidaire, a forcément un caractère solidaire, au sens où elle intervient pour établir ou renforcer des liens sociaux. Cependant, l'acception traditionnelle de la finance qui renvoie au champ de l'économique explique la nécessité d'adjoindre l'adjectif « solidaire » afin de préciser que la préoccupation principale des acteurs n'est pas, dans ce cas, la rentabilité économique mais plutôt des principes éthiques ou de solidarité.

Dans cette perspective, le crédit n'est pas perçu comme un instrument purement économique susceptible d'enrichir le propriétaire du capital. Créanciers et débiteurs n'ont pas des préoccupations divergentes. Ils partagent un objectif commun, la lutte contre la précarité. Les liens créanciers-débiteurs, les rapports de dette crédit sont fondés non sur une recherche de profit mais sur la réciprocité, sur le désir de renforcer la cohérence du groupe.

« La conception de l'activité économique à partir d'une impulsion réciprocaire peut permettre à celle-ci d'être fondée sur le sens qui lui est donné par les participants et par là même de favoriser des dynamiques de socialisations<sup>172</sup> ».

---

<sup>169</sup> Vienney C. ; « L'économie sociale », Paris, la Découverte, 1994, 126 p.

<sup>170</sup> Laville J L., « Economie et solidarité : esquisse d'une problématique », 1994, pp. 9-89 et surtout, pp. 74-76, in, Laville J L., (dir), L'économie solidaire, une perspective internationale, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 334 p.

<sup>171</sup> Malamoud C., (dir), Lien de vie, nœud mortel. Les représentations de la dette en Chine, au Japon et dans le monde indien, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1998.

<sup>172</sup> Laville J L., Op. Cit, p.74.

Les organismes financiers qui luttent contre la pauvreté par le crédit appartiennent au champ de l'économie solidaire qui dépasse celui de l'économie sociale traditionnelle bornée aux institutions coopératives et mutualistes. Fonctionnant à partir de principes réciprocaires, ils visent à réintégrer dans le groupe (surtout dans le groupe communautaire) les membres qui en étaient exclus, du fait d'une situation précaire. De la sorte, il est possible de qualifier l'activité de ces organismes de finance solidaire. Pour les exclus, accéder au crédit est le premier pas vers une resocialisation dans le groupe de référence.

La démarche réciprocaire mise en œuvre par ces organismes est elle-même partie intégrante du processus de resocialisation. Le champ de la « finance solidaire » englobe la « finance de proximité » et la « micro finance » qui correspond à des définitions plus restrictives.

L'analyse des activités économiques en Afrique Subsaharienne a tendance à opposer deux aspects de l'économie. D'une part une économie moderne (capitaliste) à une économie traditionnelle. Face à l'économie capitaliste, plusieurs auteurs ont mis en évidence le développement, par les classes populaires marginalisées (ou exclues) de la sphère formelle, de différentes initiatives socio-économiques.

Au Nord, le secteur *non profit*, le tiers-secteur, l'économie sociale, l'économie solidaire, l'alter-économie, etc., sont des termes utilisés pour désigner différents courants et approches théoriques, mais aussi diverses réalités empiriques. Les recherches concernant ces différents courants ne sont pas récentes. Elles se basent sur diverses pratiques parallèles à l'Etat et aux entreprises privées traditionnelles telles que : les coopératives, les mutualités et les associations et/ou certaines organisations informelles.

On parle d'un tiers secteur (troisième secteur) à côté des deux autres et qui aurait des liens avec eux. Selon J. Defourny et P. Develterre<sup>173</sup> ; le concept dévoile des pratiques qui ne relèvent ni du public, ni du secteur privé lucratif.

---

<sup>173</sup>J. Defourny et P. Develterre ; L'économie sociale au Nord et au Sud, Paris Bruxelles, De Boeck Université, 1999, pp.62-63.

Pratiques existantes au sein d'associations économiques que nous décrirons par la suite. Il s'agit de groupements de personnes réunis autour de problématiques liées à l'économie, bénéficiant de financement divers comme : la vente de biens et de services, de subventions publiques et de ressources non monétaires nous dit L. Gardin<sup>174</sup>

Les trois principaux courants du tiers secteur sont : Non Profit Organizations (NPO), l'économie sociale et l'économie solidaire.

Le premier, *The non profit organization*, est d'origine anglo-saxonne. Il englobe l'ensemble des organisations non lucratives caractérisées par la non-redistribution des profits au sein du "secteur non profit"<sup>175</sup>. Aux États-Unis, il est question de « *non profit organizations* » (NPO) ou encore d'« *independent sector* » ; au Royaume-Uni, on emploiera le vocable de « *voluntary sector* ».

Cette approche anglo-saxonne essuie beaucoup de critiques de la part de chercheur-e-s du Sud et du Nord. On lui reproche également d'apporter un intérêt moindre à certaines structures telles que les coopératives, les mutuelles qui peuvent redistribuer les excédents à leurs membres.

Le deuxième courant, dit de l'économie sociale<sup>176</sup>, accorde une place importante à la gestion participative, dont la finalité des services bénéficient aux membres et/ou à la collectivité. Il est né d'une diversité d'initiatives nées il y a plus de 150 ans au sein du mouvement ouvrier (mutualités, coopératives, etc.). Il recouvre à la fois les entreprises coopératives, les organisations mutualistes et les associations.

L'économie sociale part du principe du tiers secteur suivant :

« L'ensemble des initiatives privées émanant d'une dynamique collective, caractérisées par une finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit. La finalité de service aux membres ou à la collectivité renvoie au fait que l'activité économique n'est pas définie comme un outil de rapport financier pour le capital investi.

---

<sup>174</sup> Gardin L. ; (2004), Une contribution à la nouvelle sociologie économique. Réciprocité et économie solidaire. Thèse de Doctorat en Sociologie, Ecole Doctorale Entreprise Travail Emploi (ETE), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Paris, Tome 1, P.36.

<sup>175</sup>Des analyses ont été faites sur le sujet par des auteurs tels que Salamon et Anheier, 1996 et 1998 ; Archambault.

<sup>176</sup>Se référer à Defourny J. ; et à sa contribution sur : *Les origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud* (Defourny J. ; et Develtere P. ; 1999, pp. 25-56).

Le dégagement d'éventuels excédents est alors un moyen de réaliser cette activité mais non le mobile principal de l'activité. Ce trait n'implique donc nullement que ces organisations ne puissent réaliser des surplus financiers ni qu'ils seraient interdits de les redistribuer à leurs membres. »<sup>177</sup>.

Pour certains auteurs, le développement de l'entreprise coopérative et, par extension, de l'entreprise d'économie sociale nous dit J. Defourny, résulterait d'une part de la nécessité de préserver ou d'améliorer l'existence de groupes d'acteurs déterminés (consommateurs, paysans, commerçants, travailleurs, etc.), et d'autre part de l'identité collective, c'est-à-dire l'existence de valeurs et de traditions rendant possible l'action collective.

Enfin, le troisième courant, celui de l'économie solidaire opte pour une approche substantive de l'économie. Il part du principe que la réciprocité se trouve au cœur même de l'économie solidaire. Parce que l'économie solidaire conçoit l'existence de plusieurs principes économiques qui s'instituent et s'entrecroisent sous diverses formes. Cette approche consécutive aux travaux de Karl Polanyi<sup>178</sup> met en exergue les différentes configurations économiques qui peuvent exister au sein des sociétés sans pour autant les assimiler à l'économie de marché. Cette approche plurielle de l'économie se démarque des principes de l'économie dominante, qui a tendance à reléguer au second plan sinon à ignorer, des principes tels que le don et la réciprocité sur lesquels se baserait une économie différente de l'économie d'échange.

L'économie dominante parle d'un développement linéaire de l'économie, qui part du troc jusqu'au commerce ; le don ne serait alors qu'une forme originelle de l'échange. Ceci étant, les différentes formes d'économie ne seraient alors que des formes transitoires de l'économie marchande.

Si l'on considère l'organisation des échanges dans les communautés Africaines, il est possible d'admettre que l'approche substantive de l'économie solidaire se prêterait mieux à l'analyse des pratiques d'économie populaire et solidaire en Afrique Subsaharienne et notamment en Côte d'Ivoire. En effet, ces sociétés ont réussi à conserver une économie basée sur la réciprocité mais restant connecté au marché et à l'Etat.

---

<sup>177</sup>Nyssens M. ; Les approches économiques du tiers-secteur. Apports et limites des analyses anglo-saxonnes d'inspiration néo-classique, in *Sociologie du travail* n°42, 2000, pp.551-565.

<sup>178</sup>Polanyi K. ; La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard, 1983, (traduction française d'après la version originale en anglais : FARRAR & RINEBART (1944), « The Great Transformation », The political and economic origins of our time, New York).

A cet effet, Fernand Braudel comme K. Polanyi insiste sur la coexistence de plusieurs formes d'économie.

Cependant, F. Braudel<sup>179</sup> décompose le système économique en sous-systèmes corrélatifs et ayant plusieurs niveaux, principalement un niveau « haut » lié à la modernisation (échanges purement capitalistes, situés au niveau national et international) et un niveau « bas », qui conserve une certaine organisation traditionnelle, répétitive dans le temps dont le rythme de vie obéit à la nature, au rythme des saisons (formes d'échanges locaux).

On peut constater le caractère dualiste de ce type d'échanges à la fois différent d'une logique capitaliste et néanmoins liée à celle-ci. Ces niveaux d'échanges existent dans les différentes pratiques au sein des organisations d'économie solidaire en Côte d'Ivoire.

Nous pensons qu'il serait intéressant de réfléchir sur la manière dont les principes d'échanges réciprocaires et de don existent en juxtaposition et/ou en lien avec l'économie de marché développée à différents niveaux. D'où l'intérêt de considérer une approche qui tienne compte à la fois de l'approche substantive de K. Polanyi et de celle de F. Braudel.

Nous pensons toutefois qu'il convient de présenter les différentes approches ou conceptions de l'économie solidaire au Nord, en Afrique de l'Ouest et enfin en Côte d'Ivoire. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'un secteur économique ayant des logiques et pratiques quelque peu variables au Nord comme au Sud. Et aussi, qui a suscité plusieurs débats qu'il convient aussi de présenter. En effet, nous essaierons de faire un récapitulatif des débats relatifs aux pratiques d'économie solidaire en Afrique Subsaharienne, depuis l'économie populaire à l'économie solidaire.

En Afrique de l'Ouest notamment au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, on voit se développer des pratiques socio-économiques qui, d'après les chercheur-e-s font penser à une économie solidaire ou encore à une socio-économie solidaire<sup>180</sup>. En Amérique latine, comme dans d'autres régions du Sud tels que l'Afrique Subsaharienne, les débats sur l'économie solidaire sont influencés par les courants de pensée du Nord.

---

<sup>179</sup>Braudel F. ; La dynamique du capitalisme, Champs Flammarion, Paris, 1985.

<sup>180</sup>Description donnée par Marcos ARRUDA que cite Sophie Charlier (lors du colloque sur l'économie sociale et solidaire à Paris, les 19 et 20/11/02), soit une économie fondée sur des principes de solidarité, de responsabilité commune, de confiance, de réciprocité, de communication et de dialogue.

Même si les pratiques d'économie solidaire du Sud ont des origines différentes de celles développées dans le Nord qui elles s'inscrivent dans une réalité historique et socio politique spécifique, elles trouvent leurs origines au sein des pratiques d'économie populaire. Cependant, il est possible d'avoir recours à certaines bases théoriques communes élaborées au Nord pour comprendre et analyser ces pratiques d'économie solidaire au sud.

## **2.1 L'économie solidaire au Nord à travers l'approche substantive de l'économie**

Notre objectif est de situer l'approche théorique de l'économie solidaire au Nord. Pour ce faire, nous présenterons plusieurs conceptions d'auteurs plus précisément l'approche substantive de l'économie de Karl Polanyi<sup>181</sup> qui décrit le contexte de l'économie solidaire au Nord.

Cette approche nous permettra en fait de montrer son adaptation à la réalité actuelle de l'économie solidaire au Nord. Nous présenterons ensuite la contribution des femmes à cette vision de l'économie.

### *2.1.1 L'approche de l'économie substantive de Karl Polanyi*

En économie, K. Polanyi définit le terme substantif à partir de « la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables. Il renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social. Cet échange fournit à l'homme des moyens de satisfaire ses besoins matériels. ».

A partir de cette définition, on peut dire que l'économie renferme d'autres principes qui ne concernent pas seulement le marché mais également l'administration domestique, les échanges réciprocaires et le don contre don. K. Polanyi nous montre que parallèlement au marché, il existait et existent toujours d'autres formes d'échange tels que la redistribution, la réciprocité et le don.

« Aucune société ne saurait naturellement vivre, même pour peu de temps, sans posséder une économie d'une sorte ou d'une autre ; mais avant notre époque, aucune économie n'a jamais existé qui fût, même en principe, sous la dépendance des marchés. » K. Polanyi.

---

<sup>181</sup>Polanyi K. ; La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard, 1983, (traduction française d'après la version originale en anglais : FARRAR & RINEBART (1944), « The Great Transformation », The political and economic origins of our time, New York).

K. Polanyi distingue en partant de l'époque d'Aristote deux types d'économies : l'une, tournée vers le gain (le marché, l'acquisition d'argent) ; et l'autre, faite d'échanges encadrés dans des rapports sociaux : l'administration familiale, la réciprocité et la redistribution.

« Aristote met l'accent sur le fait que la production d'usage, par opposition à la production tournée vers le gain, est l'essence de l'administration domestique proprement dite ; cependant, soutenir, produire accessoirement pour le marché, ce n'est pas nécessairement supprimer l'autarcie du ménage (...), la vente de surplus ne détruit pas nécessairement la base de l'administration domestique. »<sup>182</sup>.

Il analyse les différentes mutations progressives de l'économie à l'échelle du temps à partir des formes d'échange historiques, développées dans les sociétés humaines : la réciprocité et le don/contre-don (qui inclut l'administration domestique), la redistribution et l'échange sur base du gain et du profit (l'échange marchand). Il fait ainsi coexister différentes formes d'économies et dévoile les relations d'échanges dans les sociétés non dominantes.

### **La réciprocité ancrée dans l'administration domestique**

A partir de ses recherches et de travaux d'anthropologues sur les sociétés traditionnelles de Mélanésie occidentale<sup>183</sup> K. Polanyi propose une réflexion autour du principe de réciprocité et du don/contre-don. L'auteur explique qu'il existe différentes formes d'échanges réciprocaires, sachant que la réciprocité « exige une réponse adéquate mais pas nécessairement une égalité mathématique. ».

La relation peut être un don pur sans retour ; des paiements habituels (traditionnels) remboursés irrégulièrement et sans stricte équivalence ; une rémunération pour service rendu ; des cadeaux rendus à valeur égale (ce qui suppose un contre-don équivalent au don, à ne pas confondre avec notre conception du commerce) :

---

<sup>182</sup> Polanyi K. ; La Grande Transformation, op.cit., p. 84.

<sup>183</sup> Polanyi K., Arensberg C. ; (sous la direction de), Les systèmes économiques dans la théorie et dans l'histoire, Paris : Librairie Larousse, 1975 ; 1<sup>ère</sup> édition anglaise, K. POLANYI, C. ARENSBERG, H. PEARSON (ed) (1957), "Trade and market in the early empires. Economies" in History and theory, New-York : Glencoe, Free Press.

« (...) l'échange se traduit par le va-et-vient d'un objet rigoureusement identique entre les partenaires (...) [alors que] le seul but de l'échange [réciprocitaire] est de resserrer le réseau de relations renforçant les liens de réciprocité.<sup>184</sup> »;

Un échange de bien matériels contre privilèges, titres et possessions non matérielles ; le troc cérémonial où les paiements qui s'effectuent de façon cérémonielle doivent être acceptés, puis compensés plus tard (cette forme d'échange se réalise à partir d'un marchandage et d'une discussion sur la valeur des objets, pour aboutir à un accord sur l'équivalent troc). Soulignons que ces différentes formes d'échange réciprocitaire mises en évidence par Polanyi chez les Trobriens ne sont pas nécessairement égales et égalitaires, mais liées à une hiérarchie.

Enfin, d'après K. Polanyi, le principe de réciprocité est présent au sein de tout ce qui touche à la famille et à la parenté, et qui relève à son sens, du principe de l'administration domestique. Le principe de l'administration domestique consiste à produire des biens destinés à un usage privé ou à ceux d'un groupe bien défini. L'organisation interne de l'administration domestique se base sur l'unité autarcique, « *le principe est invariablement le même, à savoir, celui de produire et d'emmagasiner pour la satisfaction des besoins du groupe.* ». Le noyau institutionnel pouvant revêtir des formes variées : le sexe pour la famille, le pouvoir politique pour le village avec des modalités d'organisation démocratiques ou despotiques, etc.

A noter que l'administration domestique n'est pas plus ancienne que la réciprocité ; ce n'est qu'au cours de l'histoire qu'elle va s'individualiser. K. Polanyi souligne que « *le sauvage individualiste cueillant et chassant pour son propre compte ou celui de sa famille n'a jamais existé.* »<sup>185</sup>.

Il est possible d'établir des similitudes avec la réalité Ivoirienne où les rôles répartis au sein de la famille (notamment en ce qui concerne la répartition des tâches spécifiques attribuées aux hommes et aux femmes) sont très stricts et respectés.

Aujourd'hui, les femmes sont surtout présentes au sein de l'économie d'usage, comme responsables de la production d'autosubsistance, ou des tâches liées à la reproduction de la famille, depuis l'éducation des enfants, la santé et la sécurité alimentaire de la famille. Elles sont en outre responsables des générations précédentes et des liens familiaux.

---

<sup>184</sup>ibidem page 102.

<sup>185</sup>ibidem page 109.



A côté de la réciprocité et de l'administration domestique, mais toujours dans la logique d'une économie non liée au gain, K. Polanyi va situer, au sein de l'organisation sociale, la redistribution organisée autour d'une autorité centrale.

### **La présence du principe de redistribution**

Selon K. Polanyi, la redistribution consiste à mutualiser une partie importante de la production. Celle-ci est remise au chef de l'île, par l'intermédiaire des chefs du village. Le chef redistribue ensuite les produits aux membres de la communauté ; cela passe par des fêtes, des cérémonies, des festins ou autres occasions de se revoir.

Ces produits contribuent aussi à maintenir des relations de proximité entre membre de la communauté. Ces échanges, dans la société trobriandaise, relèvent donc bien d'un système économique proprement dit, aux motivations diverses, mais toujours dans « *le cadre d'un système social tout entier* » (destiné à la survie du groupe).

« Du point de vue économique, il s'agit d'une partie essentielle du système existant de division du travail, de commerce avec l'étranger, d'imposition aux fins d'activité publique et de réserves pour le temps de guerre. » K. Polanyi<sup>186</sup>.

La formule ne peut s'appliquer sans modèles institutionnels adaptés. La redistribution s'organise alors autour de systèmes centralisés, puisqu'ils fonctionnent autour d'une autorité centrale qui gère et comptabilise les échanges entre individus, groupes sociaux, etc. à travers l'espace et le temps. Elle est différente donc de la réciprocité, qui prend une forme symétrique lorsqu'elle ne tient pas compte de l'organisation des échanges entre villages, entre individus, à travers la division du travail.

« Dans une telle communauté, l'idée de profit est exclue (...). En fait le système économique est une simple fonction de l'organisation sociale. » K. Polanyi<sup>187</sup>.

---

<sup>186</sup>ibidem page103.

<sup>187</sup>Polanyi K., La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard, 1983 (traduction française d'après la version originale en anglais : FARRAR & RINEBART (1944), « The Great Transformation », The political and economic origins of our time, New York).

Le système est en définitive fortement lié à la personne du chef (des autorités centrales), ce qui peut entraîner des conséquences diverses.

En effet, toutes les sociétés ne sont pas aussi démocratiques que celles des chasseurs primitifs. Dans des économies à grande échelle, la redistribution peut prendre des figures de « despotisme centralisé de type bureaucratique ».

On peut établir quelques similitudes avec ce qui se passe aujourd'hui dans la société Ivoirienne, comme nous l'avons signalé précédemment. On y retrouve des formes d'organisation sociopolitiques hybrides fondées sur des principes de réciprocité et de redistribution assurées par l'Etat et les organisations sociales. Cette redistribution revêt des formes variées s'appuyant sur la participation et la démocratie, en réponse à des besoins liés aux enjeux sociaux (santé, éducation, etc.), culturels, politiques et économiques.

Enfin, K. Polanyi parle d'une forme d'échange qui s'éloigne de la réciprocité et de la redistribution, le commerce pur et simple lié à l'attrait du gain. Il met en lumière le caractère récent et minoritaire de cet attrait du gain.

### **Un échange basé sur le gain et le profit**

Le marché en tant qu'institution n'est pas récente et daterait de l'âge de pierre, K. Polanyi, affirme que si le gain et le profit issus des échanges existaient déjà au XIX<sup>ème</sup> siècle, « ils n'avaient jamais joué auparavant un rôle important dans l'économie humaine ». Les principes de redistribution, de réciprocité et d'administration resteront à la base du système économique jusqu'à la fin de la féodalité, période durant laquelle K. Polanyi ne nie pas l'existence d'échanges de type commercial (troc, paiement en monnaie, ...). Cependant, il estime que le commerce pur et simple n'est qu'une forme d'échange relativement rare, la majorité des échanges se réalisant selon les principes de réciprocité et de redistribution.

L'auteur situe l'émergence d'un marché dominant et autorégulateur au XIX<sup>ème</sup> siècle à partir de la transformation en marchandise de la terre, du travail et de la monnaie. Le travail exprime la force de chacun des êtres humains qui composent les sociétés, et la terre, le milieu naturel dans lequel ils vivent et se développent.

Et donc, « les inclure dans le mécanisme de marché, c'est subordonner aux lois du marché la substance de la société elle-même. »<sup>188</sup>. Ainsi le salaire fixe le prix du travail, l'intérêt celui de la monnaie (qui n'est rien d'autre que la création de la banque ou de la finance de l'Etat) et le loyer le prix de l'utilisation de la terre.

Le changement fondamental, c'est la séparation entre les institutions : la sociopolitique et le marché. Si primitivement l'économie dépendait de l'ordre social, qui le contenait, la société du XIX<sup>ème</sup> siècle va isoler l'activité économique et l'attribuer à un mobile économique distinct.

« Le passage des marchés isolés à une économie du marché et celui des marchés régulés au marché autorégulateur, sont en vérité d'importance capitale ».

K. Polanyi souligne le fait qu'il existerait des résistances de la société (mouvements ouvriers, législation sociale, etc.) face à la montée d'un marché autorégulateur et « du credo libéral », résistances d'inspiration diverses (le fascisme, le socialisme ou le *New Deal*, ...), mais qui ont en commun l'abandon des principes du marché autorégulateur, du laisser-faire. Il montrera que le marché ne domine plus la société ; c'est ce qu'il appellera « la grande transformation ».

L'approche de K. Polanyi permet selon Sophie Charlier<sup>189</sup> d'analyser les processus de développement à partir d'une vision substantive de l'économie dont les formes plurielles ne reposent pas nécessairement sur le profit et l'accumulation.

Cette vision d'une économie substantive, plurielle a permis d'effectuer une classification des pratiques d'organisations solidaires face à l'Etat (de redistribution) et aux entreprises (liées au marché). Nous y reviendrons.

### 2.1.2 L'économie solidaire à travers l'approche substantive

Les trois grands principes de l'économie substantive, décrits par K. Polanyi, ont été appliqués à l'économie solidaire dans la société occidentale par J.-L. Laville<sup>190</sup>. A cet effet, l'auteur effectue la classification suivante:

---

<sup>188</sup>Ibidem, p110.

<sup>189</sup>Charlier S. ; « L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable : une proposition méthodologique », in AUROI C. et YEPEZ DEL CASTILLO I. (sous la directions de) (2006), ECONOMIE SOLIDAIRE ET COMMERCE EQUITABLE. Acteurs et Actrices d'Europe et d'Amérique latine, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, IUED, Genève, 2006, pp. 87-109.

<sup>190</sup>Laville J.-L. , Une troisième voie pour le travail, Sociologie économie/Desclée de Brouwer, 1999 Paris.

- le principe **du marché**, qui « permet une rencontre entre offre et demande de biens et services aux fins d'échanges à travers la fixation de prix. La relation entre offreur et demandeur s'établit sur base contractuelle à partir d'un calcul d'intérêt. Il n'est pas forcément encadré dans le système social. »<sup>191</sup>
- Le principe de la **redistribution**, qui suppose une autorité centrale chargée de répartir la production, les services. Il implique une procédure établissant les règles des prélèvements et leur affectation, ainsi qu'une relation pérenne entre l'autorité centrale qui impose une obligation et les agents qui y sont soumis.
- Le principe de la **réciprocité**, qui « correspond à la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations qui ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre parties prenantes (...). »<sup>192</sup>.

Cette forme particulière de réciprocité serait présente au sein de la cellule familiale sous la forme d'une administration domestique. Selon K. Polanyi, il s'agit de la production en autarcie d'une unité institutionnelle (par exemple la famille).

Ces trois principes s'inscrivent au cœur d'une économie marchande dans laquelle la distribution des biens et des services revient prioritairement au marché.

Mais n'étant pas seulement centré sur le jeu de « l'offre et de la demande » (autour du marché et du système de prix concurrentiels); elle admet des contributions non-marchandes ainsi que des aides et subventions versées aux entreprises. D'autre part, l'économie non-marchande, « correspond à l'économie dans laquelle la distribution des biens et services est confiée prioritairement à la redistribution. ». Elle devient privée si elle émane d'une personne ou d'un groupe mais publique, si elle est organisée autour de l'Etat social.

Aujourd'hui, la redistribution par l'Etat s'est modernisée, sur base de prélèvements, ou taxations obligatoires affectées ensuite selon les besoins de la population bénéficiaire de droits sociaux.

« La redistribution s'exerce largement par le biais du service public dont les règles sont édictées par une autorité publique soumise au contrôle démocratique. » P. Strobel<sup>193</sup>.

---

<sup>191</sup>Ibidem, p30.

<sup>192</sup> Ibidem, p.95.

De nombreux auteurs ont montré que plusieurs solutions pouvaient être proposées face aux problèmes économiques. Pour ce faire, ils vont parler d'une structuration de l'organisation économique en trois pôles : « le pôle capitaliste, le pôle étatique et le pôle relationnel. Chaque pôle ayant une logique propre qui s'entrecroise dans la réalité. ».

Le *pôle capitaliste*, constitué par les entreprises organisées autour du capital admet la concurrence et repose sur la propriété privée et la recherche d'intérêts individuels. Le capital étant perçu comme la base du développement.

Le *pôle public*, est organisé par l'Etat et suppose une autorité centrale. L'Etat organise la société et l'économie autour de politiques de redistributions instaurées dans des cadres légaux. Les formes de propriété sont institutionnelles. On retrouve comme catégorie dominante l'Etat.

Le *pôle relationnel*, implique une organisation des entreprises autour du facteur humain (facteur travail ou usagers), l'importance du lien social (de la réciprocité). Il se fonde sur des formes de propriété communautaires. La catégorie dominante étant le travail des usagers.

A l'intérieur de ce système, l'économie solidaire apparaît toujours selon ces auteurs comme un espace intermédiaire entre le pôle étatique, le pôle capitaliste et le pôle relationnel. Ils la définissent à partir de l'impulsion réciprocaire et dans un espace-temps qui articule le marché et la redistribution. Cette approche reconnaît les pratiques des acteurs populaires, au sein de l'économie.

« Plus largement ce projet s'appuie sur la mobilisation, au service de projets inspirés par des valeurs de solidarité, de complémentarité des pôles relationnel, capitaliste et public. » M. Nyssens et I. Larraechea<sup>194</sup>.

Cette vision rompt avec le débat traditionnel du développement qui confronte deux positions : accorder un rôle plus important à l'Etat ou l'attribuer au secteur privé, tout deux considérés comme moteur de développement. L'économie solidaire apparaît tantôt ancrée dans des pratiques ancestrales (liées à la réciprocité), tantôt en lien avec la modernisation.

---

<sup>193</sup> Laville J.-L. Une troisième voie pour le travail, 1999, op. cit., p. 174.

<sup>194</sup> Nyssens M., Larraechea I. ; « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili » in LAVILLE J.-L. (sous dir.) (2000, Première éd. 1994), L'économie solidaire, une perspective internationale, Sociologie économie/Desclée de Brouwer, Paris, 2000, Chapitre IV, pp.177-222.

Par rapport à cette approche substantive de l'économie, et en rapport avec notre sujet de recherche, il nous paraît judicieux de montrer comment l'approche substantive permet une contribution des femmes à l'économie.

### 2.1.3 L'approche substantive et la contribution des femmes au débat sur l'économie

Depuis toujours, les hommes et les femmes travaillent pour subvenir à leurs besoins vitaux ainsi qu'à ceux de leurs familles. Or, les théories économiques n'informent pas beaucoup sur la manière dont les rapports sociaux entre les femmes et les hommes affectent le développement économique et inversement.

Et pourtant, l'analyse des rapports sociaux à partir du prisme du « système de genre », met à nus certains préjugés et montre que généralement (même si les relations de genre, particulières à chaque société, doivent être précisées en fonction des contextes socioculturels), il existe des inégalités entre les hommes et les femmes. Inégalités basés généralement sur :

- l'accès aux ressources naturelles (sur le choix de leur utilisation et sur leur contrôle : terre, eau, semence etc.) et aux nouvelles technologies (outils, technologies, etc.) ;
- l'accès aux marchés et aux ressources économiques (subsidés, crédits etc.) ;
- la liberté de circuler, les droits sociaux (héritage, mariage, droits reproductifs, etc.) ;
- l'accès aux savoirs (alphabétisation) ;
- l'accès au pouvoir<sup>195</sup>.

De plus, certaines féministes comme Marianne Feber et Julie Nelson, Nancy Folbre, Dominique Méda, Irène Van Staveren, etc. développent la notion d'*économie féministe* qui rend plus visibles les liens ancestraux (liés aux rôles sociaux) entre «genre et économie».

Il s'agit de saisir les mécanismes susceptibles de maintenir ces différences entre hommes et femmes dans l'économie.

---

<sup>195</sup>Yépez Del Castillo I., Charlier S., Atelier 4, « Genre et pratiques populaires des femmes, contradictions et enjeux. Introduction », in CHARLIER S. (et al.) (2004), Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, pp. 295-308.

Il faut interroger les relations de pouvoir ainsi que la division sexuelle du travail au sein du foyer et vers l'extérieur dans les études des comportements économiques. Or, comme le montre les études sur le genre, les hommes et les femmes jouent des rôles spécifiques dans la société, ce qui leur confère une place bien précise.

Les femmes sont plus présentes dans l'économie domestique (administration de la famille); et leur travail a été jusque là très peu valorisé et très peu visualisé. Pourtant, leur participation à l'économie est effective. D'où l'intérêt de présenter le point des théories développées par les féministes économistes (ainsi que les conclusions des recherches des groupements de femmes sur les pratiques économiques). Les recherches des féministes économistes, révèlent des éléments pertinents quand à l'apport des femmes dans le débat sur l'économie. Elles permettent de rendre plus visibles l'apport des femmes dans l'économie, les rendre sujets, légitimer leurs expériences et perspectives ; permettent de revisiter les principes de l'économie dominante ; de comprendre la multifonctionnalité des pratiques d'économie solidaire.

Nous allons présenter les différentes caractéristiques de l'apport des femmes dans l'économie, à partir d'analyse d'auteurs en Amérique latine et en Afrique.

### **L'approche substantive de l'économie donne une visibilité à la contribution des femmes à l'économie**

La théorie économique, prône en général la notion unique d'une économie fondée sur la croissance et la maximisation du profit monétaire. Or, même si certaines femmes sont présentes dans l'économie formelle, monétaire, elles sont plus présentes dans l'économie informelle et/ou non monétaire, ignorées ou sous-estimées par l'économie traditionnelle.

On ne tient pas compte de l'ampleur de leur participation à l'économie puisque c'est une infime partie de leur production économique qui est prise en compte, alors qu'une grande partie est soit occultée (invisible et non rémunérée), soit dévalorisée (dévaluée et sous-payée).

Malgré les efforts réalisés ces dernières années afin de mesurer l'apport économique des activités de subsistance, du travail « informel », du travail domestique ainsi que du bénévolat des femmes, les données statistiques restent très limitées et l'apport des femmes sous-estimé.

Nancy Folbre<sup>196</sup> précise que :

« L'économie conventionnelle se centre sur la valeur de la production du marché, ou le Produit Intérieur Brut (PIB). Elle est alors induite en erreur, parce que le PIB ne tient pas compte de biens non marchands (tels qu'un environnement sain ou un haut niveau de capital social), et permet de considérer tout travail non marchand (comme le soin apporté aux membres de la famille). [...] Les économistes féministes sont à la tête des initiatives qui tentent de rassembler des données sur l'utilisation du temps qui permettent de construire un autre modèle que celui du PIB. [...].

La répartition du temps reflète directement les normes et priorités, et nous donnent des informations sur l'énergie mise dans le capital social. Un système plus vaste de comptabilité donne une image plus fidèle des changements dans le pouvoir de négociation des femmes en tant que groupe. En fait, les changements du système traditionnel de calcul du PIB sont une indication de la capacité des femmes à changer les règles du jeu économique en insistant sur les différentes façons de compter les points ».

Marianne Feber et Julie Nelson<sup>197</sup> s'interrogent sur les outils d'analyse économiques « masculins », qui n'accordent pas ou peu d'importance au rôle « invisible » joué par les femmes, notamment leur rôle reproducteur. Elles soulignent que les pratiques économiques populaires des femmes ne font pas partie des cadres traditionnels de l'analyse économique ; Car ces pratiques cherchent à accorder les besoins économiques (le travail) et les besoins liés au rôle reproducteur (la vie de famille).

---

<sup>196</sup> Folbre N. ; Réflexions sur le genre, l'économie et le développement, 1998, op.cit., p. 21-27

<sup>197</sup> Nelson J. ; Feber M., Travail, sexospécificité et dichotomie entre le social et l'économique, Revue internationale du travail, 1998, vol. 137, n° 1.



« L'économie féministe ne consiste pas tant à analyser les femmes (avec des outils traditionnels) qu'à traiter le cœur de l'analyse économique : sa méthodologie, ses modèles et ses méthodes de test empiriques. »<sup>198</sup>.

En revanche, une approche qui tient compte des principes économiques et qui intègre des activités de réciprocité valorise les activités liées à la reproduction (les soins aux enfants, aux personnes âgées, la sécurité alimentaire, la santé, etc.), et rend visible leur coût, généralement assumé par les femmes. Le groupement *Mujer y Ajuste* illustre à partir des pratiques d'économie solidaire propres aux femmes comment « le modèle néolibéral, fondé sur le capitalisme, surestime ses propres profits, car si l'on tenait compte des coûts réels, officiels et non officiels, les profits seraient beaucoup moindres. »<sup>199</sup>.

### **Les femmes demandent de revoir le principe de l'économie dominante à partir d'une approche substantive de l'économie**

La marchandisation de l'économie a occulté les débats sur les objectifs du développement, les choix et les valeurs de société ; le bien-être et le lien social ne sont plus au centre des enjeux économiques. Le concept même d'économie comme nous l'avons dit, est revisité par les pratiques d'économie solidaire. De leur côté, les femmes ont tendance à développer une vision globale de la société, et leur rapport à l'économie s'inscrit dans cette vision holistique.<sup>200</sup>

On voit généralement à travers les pratiques de femmes dans l'économie solidaire, des liens entre les initiatives et les efforts d'insertion des femmes à la vie économique et/ou politique et leurs rôles sociaux attribués. Notamment en ce qui concerne leurs besoins de reproduction. Même si les femmes ne statuent pas nécessairement sur des problématiques essentiellement féminines, elles resteront néanmoins sensibles aux problèmes sociaux qu'elles prennent en charge. En effet, une grande majorité des femmes, au Nord comme au Sud, se sentent responsables de la reproduction humaine, du maintien de la vie et des soins aux personnes (en relation avec l'administration domestique telle que l'a développée K. Polanyi).

---

<sup>198</sup>I. Van Staveren, « Genre et économie : les voies possibles du changement », in J. BISILLAT et Chr. VERSCHUUR, (sous la direction de), *Genre et économie : un premier éclairage*, 2001, op.cit., p. 19.

<sup>199</sup> Leblanc R. ; « L'économie solidaire...le point de vue des femmes », in Actes du deuxième séminaire international sur l'économie solidaire : « Du néolibéralisme à l'économie solidaire », les 10-11-12 juin 1996, Montréal.

<sup>200</sup>Rapport de synthèse du Chantier « Femmes et économie », 2001, Fondation Mayer, Paris.

Elles seront très présentes au niveau de la vie quotidienne, là où l'on peut améliorer la qualité de vie ; elles assumeront plus facilement une approche de la société qui place l'humain au centre de leurs préoccupations. Présentes au cœur de l'organisation de la vie sociale, elles sont encore trop souvent exclues des organes de décisions économiques et politiques.

C'est ainsi que Nancy Folbre dénonce l'économie conventionnelle centrée selon l'auteur sur les individus et sous-estime le rôle de l'action collective. Elle essaie de démontrer l'importance d'accorder de l'attention aux autres afin de garantir un environnement sain.

« [...] L'économie conventionnelle considère les normes et les priorités de chacun comme acquises, et ne se pose jamais la question de savoir pourquoi une personne veut ce qu'elle veut, et comment une personne rationnelle, qui s'occupe de son intérêt personnel, cherche ce qu'elle veut. [...] . Si nous avons appris quelque chose de la théorie féministe, c'est que les normes et les priorités de soins aux autres sont construites socialement, et qu'elles varient fortement en fonction du genre. Traditionnellement, on attend des femmes qu'elles soient plus altruistes vers leur famille que les hommes, et on les encourage dans ce sens. Le processus du développement capitaliste se poursuivant et s'accéléralant, les femmes apprennent combien ces normes et priorités de soins sont coûteuses, et elles commencent à se rebeller contre elles. On pourrait dire que nous gagnons peu à peu le droit d'être aussi égoïstes que les hommes. » Nancy Folbre<sup>201</sup>.

Enfin, lorsque les femmes sont impliquées dans des activités de type économique, en dehors de la sphère domestique, elles sont généralement confrontées à une série de contraintes. Plusieurs auteurs en ont fourni des exemples au niveau social : les obligations familiales, les relations avec le partenaire, les relations avec les parents et autres membres de la famille, par rapport à leur rôle reproductif : manque de crèches, harcèlement sexuel, conflits au sein du groupement mais aussi, du point de vue de l'accès aux ressources : manque de temps, d'argent, d'information sur les sources de financement, manque de conseils<sup>202</sup>.

---

<sup>201</sup>Ibidem, P.64.

<sup>202</sup>Moser C. ; « Planification selon le genre dans le Tiers- Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre », in BISILLIAT, J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), 2000.

Les femmes ont une manière spécifique de gérer à la fois, dans un temps morcelé, le productif et le reproductif. Elles font preuve d'une grande souplesse par rapport aux horaires de travail, tant elles sont habituées à gérer leur temps en fonction d'une multitude de contraintes. Cette capacité d'organisation et de coordination de multiples tâches et activités n'est pas seulement l'apanage des femmes du Sud, on la retrouve aussi au Nord.

Dominique Meda<sup>203</sup> en parlant de la France souligne que :

«Les femmes ayant des enfants à charge ne passent donc pas simplement d'un temps et d'un lieu à un autre, elles n'ajoutent pas une production ou un type d'occupation à une autre ; elles se chargent de l'ensemble des tâches d'anticipation, d'organisation concrète et de coordination entre les différents temps et les différents lieux : elles sont des 'réservoirs de temps' et des dispositifs vivants de coordination. »

A partir des rôles liés au reproductif (d'une réponse à leurs besoins pratiques, comme par exemple la sécurité alimentaire de la famille), les femmes ont été capables de se rendre visibles et de s'affirmer comme actrices sur la scène économique et politique.

### **Les diverses fonctions des pratiques d'économie solidaire**

A partir de nos recherches, on a pu constater que dans les rapports de production et les échanges, les femmes accordent une place secondaire au gain. Notamment en ce qui concerne leur adhésion à des organisations d'économie solidaire, on se rend compte qu'elles ont de multiples attentes.

Elles recherchent au-delà du revenu issu des activités d'économie solidaire, la stabilité pour leur famille et pour elles-mêmes. En plus de la sécurité matérielle, de l'autonomie et de l'aspiration à la reconnaissance d'une identité collective et individuelle.

Elles vont tisser des liens entre l'économique et le social à travers différents moyens afin de construire et entretenir des relations sociales multiples, que l'on pourrait qualifier de "*socialité de réseau*".

Ces initiatives participent ainsi d'un véritable « patrimoine organisationnel ». Ces différentes logiques dans lesquelles se retrouvent les femmes ne leur sont pas propres.

---

<sup>203</sup>Meda D., Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles ? Paris, Champs, Flammarion, 2001.

Elles sont en accord avec celles des organisations d'économie solidaire auxquelles elles adhèrent. Cependant, ces multiples initiatives d'économie solidaire ancrées dans le tissu social sembleraient propres aux femmes, car nous dit Sophie Charlier, l'économique et le social, le familial et le communautaire, l'individuel et le collectif, sont des enjeux que l'on retrouve au niveau microsocial.

Tissant des liens étroits entre le familial, le social, le culturel et le politique, les pratiques économiques des femmes ne peuvent en aucun cas être réduites à un aspect purement économique, et encore moins purement monétaire.

Dans un article rédigé par I. Yépez, S. Charlier,<sup>204</sup> les auteurs ont montré que « les stratégies de survie familiale, la socialité de réseau, l'intégration au marché, la quête d'autonomie et d'affirmation de soi s'enchevêtrent étroitement avec la logique de solidarité ». A partir de ce constat ils ont identifié certaines attentes des femmes qui participent à des pratiques d'économie solidaire :

- une identité (en tant que groupe et comme personnes) et une certaine confiance en elles-mêmes, une valorisation d'elles-mêmes ;
- un réseau de relations, de liens interpersonnels (qui peuvent être source de plaisir et/ou lieu de partage des problèmes, des préoccupations de la sphère familiale) ;
- le bien-être de leur famille et parfois simplement la survie de celle-ci (surtout par rapport aux enfants), à travers l'autonomie alimentaire (autoconsommation, troc) et économique (économie solidaire) ;
- l'amélioration de leur propre condition à travers des formations qui peuvent les ouvrir à des activités moins prenantes et moins fatigantes que l'agriculture, tout en assurant un revenu régulier (tissage, tricot, fonction d'éducatrice ou d'animatrice, etc.) ;
- un rôle actif dans le développement de leur communauté et une influence sur les décisions plus globales, la participation à une organisation sociale pouvant constituer dans certains cas un levier pour des revendications politiques ;
- une certaine valorisation aux yeux de sa famille ; à travers l'économie solidaire, elles cherchent à être valorisées tant aux yeux des enfants que du conjoint. Elles cherchent à revoir leur position au sein de la famille et à renégocier les rôles respectifs.

---

<sup>204</sup>Yépez Del Castillo I., Charlier S. ; « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires », in DEFOURNY J. et al. (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck Université, pp.145-158.

A partir de ce constat, les auteurs vont poser l'hypothèse selon laquelle, les initiatives économiques des femmes s'intègrent dans un tout où s'entremêlent économie, culture et socialité, où cohabitent accumulation monétaire et accumulation « relationnelle » administré par le principe de réciprocité, où la rationalité socio-économique n'est pas différentiable de l'ensemble de la socialité.

Après cette présentation de l'économie solidaire au Nord, il convient de parler de l'économie solidaire en Afrique Subsaharienne.

## **2.2 L'économie solidaire en Afrique de L'Ouest**

Cette partie vise à explorer et présenter les débats autour des pratiques « d'économie populaire et d'économie solidaire » en Afrique Subsaharienne.

Si les débats théoriques sur l'économie solidaire sont bien présents dans les pays du Nord (Europe, Amérique du Nord), en Afrique Subsaharienne, ils datent d'une vingtaine d'années à peine. Ils sont encore confinés au sein des quelques ONG, mouvements sociaux et académiques qui cherchent à proposer une économie qui développe des valeurs de solidarité pouvant être intégrées à l'ensemble de la société. Ils s'inscrivent principalement dans la prolongation des réflexions autour de l'économie populaire et des pratiques populaires de solidarité. On parle d'économie solidaire, d'économie de proximité, d'humano économie, de socio économie solidaire, d'économie populaire, etc.

Ces terminologies correspondent à différents courants de pensée qui ont tous en commun la recherche d'un sens social et humain à l'économie. Elles correspondent aux multiples formes et pratiques d'économie populaire basées sur la solidarité, depuis la micro entreprise familiale jusqu'aux coopératives, organisations économiques de base, etc.

Il est dès lors intéressant de se demander dans un premier temps, comment l'économie sociale solidaire se positionne dans le contexte de l'Afrique subsaharienne.

Pour ensuite explorer la manière dont ces pratiques économiques associatives s'ancrent dans des dynamiques sociales et même dans un projet économique et politique global pour l'ensemble de la société.

Nous ne prétendons pas dresser l'ensemble des débats et courants autour de l'économie solidaire en Afrique Subsaharienne ; nous avons seulement repris quelques débats autour de l'évolution des concepts qui aujourd'hui influencent le thème en Côte d'Ivoire.

Nous aborderons la théorie développée par une approche de l'économie solidaire et sa résonance en Afrique de l'Ouest, ensuite nous nous intéresserons aux acteurs de l'économie sociale et solidaire.

### 2.2.1 La diversification des pratiques d'économie sociale et solidaire

On peut situer les pratiques d'économie solidaire au cœur des dynamiques de la transformation sociale accélérée. L'économie sociale et solidaire serait en fait l'expression de la fragilité du modèle néo-libéral au sein de ces sociétés Africaines. Elle révélerait les innovations portées par des secteurs et acteurs ayant évolué parallèlement au système dominant. L'économie solidaire exprime en fait une approche de développement de l'intérieur des sociétés.

La réussite relative de l'économie solidaire en Afrique repose sur la capacité qu'ont les individus et le groupe à anticiper les évolutions tout en adoptant des stratégies flexibles.

L'économie solidaire par exemple a toujours adopté à la fois, les principes de partage et d'accumulation, de profit monétaire et des plus-values symboliques (*derem ak ngerem*<sup>205</sup>). Elle possède une dimension d'affiliation qui crée un pacte de confiance fonctionnant comme un élément agrégatif. Elles trouvent ses racines au cœur de logiques familiales, lignagères, religieuses.

La recherche du “*derem*” et du “*ngerem*” est le fondement de l'entrepreneuriat et l'indicateur de la réussite selon Abdou Fall et Cheick Guèye<sup>206</sup>. Elle appelle à la générosité, à l'assistance et à l'investissement au sein des relations.

---

<sup>205</sup> *Derem ak ngerem* a été forgé en langue wolof pour désigner les attributs d'une grande personnalité de la confrérie musulmane mouride (Serigne Fallou Mbacké) qui a été le premier disciple ayant connu une réussite exceptionnelle dans les affaires. Sa richesse et sa générosité étaient légendaires dans la perception de ses contemporains. *Derem* vient sans doute de la monnaie arabe le dirham mais il est localement employé couramment pour dire le franc et *ngerem* veut dire reconnaissance en wolof. *Borom derem ak ngerem* signifie celui qui a l'argent et la reconnaissance sociale. Il postule aussi implicitement l'honnêteté de l'acquisition donc une éthique dans les affaires.

<sup>206</sup> ABDOU S-Fall et CHEIKH G.; dans un article publié sur le net, à propos des « logiques des acteurs de l'économie solidaire en Afrique de l'Ouest ».

C'est une économie qui possède des supports mystiques et un fondement religieux, tel que la recherche de faveurs comme par exemple, celle d'accéder au paradis.

En Europe et en Amérique, l'économie solidaire mobilise une frange de la population exclue ou en marge d'un système économique et social très formaliste. Ce qui est en jeu, c'est la recherche des voies pour préserver quelques initiatives productrices de sens périphérique et alternatif.

Si le concept d'économie solidaire est présent en Europe et en Amérique depuis quelques années, il l'est également en Afrique de l'Ouest.

Les pratiques d'économie sociale solidaire sont bien présentes au sein des villes et des campagnes et représentent une grande partie de leurs avoirs. On leur attribue souvent d'autres termes tels que l'économie populaire, l'économie réelle, l'économie informelle, etc.

Mais il est important de préciser que l'économie solidaire couvre un champ limité d'activités. Elle n'intègre pas les initiatives des mouvements sociaux (syndicats, mouvements de femmes, coopératives, etc.), les innovations organisationnelles, les PME, les mobilisations sociales issues des groupes religieux, les associations de consommateurs, le mouvement associatif en faveur des formes de citoyenneté, etc.

La lecture des pratiques de l'économie solidaire en Afrique Subsaharienne ne peut se faire en dehors du contexte historique de l'Afrique de l'Ouest. Ce qui confirmerait la thèse de Granovetter selon laquelle : " les institutions économiques sont des constructions sociales et qu'il faut les analyser comme telles "207.

En effet, dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, on constate que le processus de création sociale révèle une société à double vitesse. Il faut aussi souligner le fait que dans son histoire, l'économie de cette partie de l'Afrique a toujours été extravertie, c'est-à-dire tournée vers l'extérieur avec quelques disparités.

Ce qui fait que très souvent, le projet de société et la plupart des schémas d'accumulation de richesse et de développement de l'Etat sont en rupture avec celui des autres acteurs sociaux.

---

<sup>207</sup>Laville J.-L. (Sous la direction de), L'économie solidaire, une perspective internationale, Paris Sociologie économie/Desclée de Brouwer, (2000, première éd. 1994).

C'est ce que démontre le contraste entre la crise de l'économie de rente (plantations en Côte d'Ivoire, arachide au Sénégal, coton au Mali et au Burkina) et le dynamisme jamais démenti de l'économie vivrière malgré les cycles de sécheresse. Comme le prouvent les surplus dans les régions sud de ces pays qui alimentent les marchés ruraux et urbains de la sous-région.

Paul Pélissier<sup>208</sup> a montré l'importance du vivrier marchand en Afrique de l'Ouest et Centrale. A cet effet, l'auteur affirme que " La ville a gommé la traditionnelle distinction cultures de subsistance et cultures commerciales, vivrier et secteur marchand ".

Autrement dit, l'avènement du vivrier marchand est bien la négation du slogan peu probant " d'autosuffisance alimentaire " qui au final s'avère peu pertinent.

De manière générale, l'État post colonial reste encore fragile et pas assez armé pour faire face à une gestion rigoureuse. Les politiques d'ajustement structurel initiées et imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International depuis le début des années 80 n'ont pas eu les résultats escomptés vis-à-vis de l'État

Néanmoins, l'ajustement structurel un peu partout en Afrique de l'Ouest ainsi que l'essoufflement de l'Etat et de l'économie structurée ont montré l'importance des opérateurs de l'informel. Ceux-là même qui avaient été laissés pour compte des politiques de développement économique<sup>209</sup>.

L'apparition de l'économie informelle est toute fois antérieure à ce contexte de crise et de faillite du système. Mais l'ampleur qu'elle a prise ainsi que son ancrage social fort ont fini par démontrer qu'elle pouvait être une réponse pérenne pour résorber cette crise.

On peut citer le cas du Sénégal où elle contribuait déjà à hauteur de 60 % à la formation du PIB au début de la décennie 90 et fournissait 80 % des emplois urbains<sup>210</sup>. C'est un secteur dont on peut également mesurer l'impact aussi bien en termes d'emplois et de profits que de plus values sociales, symboliques, etc.

Autrement dit, cette " autre forme d'économie " constitue aujourd'hui le modèle économique prisé par la plupart des acteurs sociaux en réponse à la faiblesse de l'Etat à gérer et encadrer l'économie et l'espace public.

---

<sup>208</sup>Pélissier, P (2000) Les interactions rurales urbaines en Afrique de l'Ouest et centrale, In : Fall A.S,

<sup>209</sup>Marfaing L et Sow M Les opérateurs économiques au Sénégal : entre le formel et l'informel (1930-1996), Paris, Karthala, 1999, 285 p.

<sup>210</sup>Direction de la Prévision et des Statistiques (DPS), Enquêtes sur les ménages, Résultats préliminaires, document multigraph. 1995, 32 p.



Cependant, elle a été longtemps décrédibilisée par les Etats et les institutions internationales, certains l'assimilant même à la pauvreté urbaine, à l'économie de la débrouille.

Mais l'émergence et l'explosion des marchés ruraux et de la migration internationale ont donné encore plus de vigueur à cette économie populaire qui accorde une place importante aux réseaux de plus en plus transnationaux.

A la fin des années 90, vont se développer certains secteurs d'activités (issue de la migration internationale des femmes et des jeunes) ou de création de richesses (la micro entreprise, les organisations économiques populaires).

On a toujours pensé que les revenus de l'économie informelle servaient au financement de la migration internationale. Mais on s'est rendu compte que cette dernière devient progressivement à son tour un nouveau moteur de l'économie nationale avec les investissements dans le domaine de l'immobilier, du commerce, du transport, etc. Cette migration concerne des franges de plus en plus jeunes ainsi que les femmes<sup>211</sup>.

La stratégie de sortie de crise par la « débrouille » quotidienne finit quant à elle par créer un nouveau capital de ressources. De plus, la prise en compte du rôle des femmes et des jeunes et la rentabilisation à long terme de la précaire et fragile économie de subsistance représente des signes annonciateurs de changements importants dans les processus d'accumulation et de redistribution qui fondent l'analyse de cette économie sociale.

Comme nous venons donc de le voir, on se rend compte que face à la crise du modèle extraverti, ce sont les secteurs peu encadrés, ayant peu ou pas de financements ; des secteurs indépendants de l'Etat qui vont offrir des possibilités de redistribution et de relance économique. Selon une logique tournée vers l'intérieur, et qui essaie de préserver les valeurs d'encastrement et de régulation sociale.

Contrairement aux pays du Nord, l'informel devient le secteur le plus représentatif qui émet les normes et dicte son mode de fonctionnement à l'économie formelle. Cette économie n'est donc plus seulement celle de la débrouille.

---

<sup>211</sup>Fall S. T. et Fall A.S. (2000) Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Niayes (Sénégal), Ottawa, CRDI, 183 p.

Le concept d'économie sociale et solidaire couvre un vaste champ à l'intérieur duquel les entrepreneurs sociaux et locaux préoccupés à survivre et à s'insérer professionnellement et socialement, trouvent la jonction de leurs pratiques innovantes.

L'économie solidaire concerne donc à la fois les acteurs de l'économie populaire et plus largement ceux du secteur informel, les acteurs de la société civile en particulier ceux impliqués dans l'entreprenariat à la base, les mutuelles, l'artisanat, les segments des mouvements sociaux développant des initiatives socio-économiques, une frange de l'économie domestique, etc.

L'économie solidaire est un concept plus intégrateur que l'économie classique qui de par son historicité, ses symboles et ses valeurs favorise souvent l'exclusion et la marginalisation. L'économie solidaire fonctionne donc en entreprenant d'abord sur de petites échelles pour ensuite s'étendre à des ensembles plus importants qu'elle peu maîtriser. Cherchant ainsi à préserver une dimension humaine dans la production de biens et de services, avec un objectif d'insertion sociale et économique.

Cette économie encourage des formes de régulation sociale et économique dans les échanges marchands tout en maintenant une innovation perpétuelle (différentes de mimétisme, et de logiques de succursales). Elle apporte des réponses souples aux différents changements sociaux, et arrive à se maintenir constante à cause des liens sociaux construits. Pour cette forme d'économie, l'accumulation n'a de sens que si elle produit des richesses à redistribuer et favorise un système d'accumulation parallèle qui n'est autre que le capital social. L'objectif final étant pour certains entrepreneurs pour qui le sens communautaire revêt une importance capitale, la reconnaissance au sein du groupe d'appartenance. En effet, C'est au travers de sa communauté d'appartenance que l'entrepreneur va tirer les ressources de son accumulation. « Le franc », devient alors intimement lié à la grâce et à la reconnaissance selon les auteurs<sup>212</sup>. Cette formulation “ *derem ak ngerem* ” reflète selon les auteurs, un principe qui fonde ici l'économie sociale et solidaire.

C'est d'ailleurs ce principe qui a permis à de nombreux entrepreneurs issus de communautés religieuses, généralement musulmane de développer des liens solidaires au sein des lignages, des groupes de condisciples et différents autres repères de groupes d'origines.

---

<sup>212</sup>Fall S. T. et Fall A.S. Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Niayes (Sénégal), Ottawa, CRDI, 2000, 183 p.

Cette situation est très présente au sein de la société Sénégalaise où des acteurs dont l'appartenance confrérique religieuse est explicite et dont les valeurs s'intègrent à celle de la société sénégalaise, contrôlent l'essentiel des secteurs économiques urbains.

L'économie solidaire a beaucoup favorisé la création de groupes et de leurs identités. Elle favorise la création de réseaux sociaux qui se développent tout en se déterritorialisant. Elle crée des connections entre des espaces au-delà des frontières nationales.

Ces réseaux sociaux favorisent donc le brassage sous-régional en Afrique de l'Ouest. Karim Dahou, Tarik Dahou et Cheikh Guèye<sup>213</sup> montrent bien par le cas de SKBO (Sikasso, Korhogo et Bobo Dioulasso) que les espaces frontaliers sont des espaces naturels d'intégration sous régionale.

La zone SKBO (Sikasso, Korhogo et Bobo Dioulasso) constitue un espace de sociabilité favorisant les lignages, les transactions et une certaine mobilité qui va au-delà des législations des trois pays : Mali, Côte d'Ivoire et Burkina Faso. Ces auteurs n'hésitent pas à la définir comme une zone de solidarité à cause des liens qui se sont tissés entre les populations au-delà des frontières. Ceci dans un contexte d'homogénéité relative de l'organisation sociale, économique et politique. Cet exemple va à l'encontre des discontinuités et rigidités sous régionales placées sous le sceau des logiques de cloisonnement des Etats-nations.

Le dynamisme particulier des acteurs urbains de l'économie sociale et solidaire pousse souvent certains analystes à réduire sa définition à ceux-là, alors que les paysans constituent la frange la plus importante et la plus impliquée dans ce secteur de l'économie. Cet état de fait est certainement dû au fait que la ville a longtemps été considérée comme le cadre de référence du système économique formel, avant que ce dernier ne subisse la concurrence de l'économie sociale et solidaire.

Cependant, ce qu'il faut retenir, c'est le fait que le concept d'économie sociale et solidaire mobilise plusieurs catégories d'acteurs en Afrique de l'Ouest. Des acteurs ayant des logiques propres comme nous allons le voir maintenant.

---

<sup>213</sup>Guèye C, Dahou K, L'économie toubienne: du mythe de la réussite aux interstices du commerce mondial, Document de travail, 2001, 40 p.

### 2.2.2 Les acteurs de l'économie solidaire et leurs logiques

Les premières tentatives d'institutionnalisation de l'économie sociale coïncideraient *a posteriori* avec l'implantation de coopératives agricoles en Afrique. Ces coopératives agricoles relayées au début des années 70 par les associations villageoises et inter villageoises de développement ont favorisées la mise en place d'un mouvement paysan fort. Elles ont menées des actions en faveur de la reconnaissance et d'un droit à la parole des producteurs, de la gestion des revenus de l'aide au développement et l'interface avec les intervenants.

Cependant, leurs actions n'ont pas tenues dans le temps. Selon Guèye C, Dahou K, leur échec a permis de montrer la faiblesse d'une connexion entre le bas et le haut, ce qui a entraîné leur inféodation par l'Etat. Les associations inter villageoises de développement ont été happées par les ONG plus promptes à ajuster leur discours et à affiner leur offre de services. Ce déficit d'autonomie ainsi que la notabilisation des leaders proches du pouvoir étatique ont été payés au prix fort.

#### **Les syndicats : un poids politique en hausse**

Il faut dire que ces derniers ont mobilisé les travailleurs, et assumé un rôle revendicatif essentiel mais corporatiste. Leurs rapports avec les pouvoirs politiques ont été parfois conflictuels, parfois coopératifs. Même si ces derniers jouissent tout de même d'une autonomie relative. Il est à noter parmi les actions menées ; des initiatives de coopératives d'habitat, de mutuelles de santé (IPM), de centrales d'achat de produits de consommation, mais les syndicats sont encore confinés dans des rôles connus d'avance.

La construction d'alliances avec d'autres acteurs est freinée par le manque de projet de société consensuel. Les syndicats sont pourtant appelés dans cette situation de crise postérieure à l'ajustement structurel, à jouer un rôle essentiel quand on voit les nouvelles configurations de la pauvreté urbaine. En fait, dans la plupart des cas, il s'agit de famille mono parentales, dont le chef qui constitue l'unique pourvoyeur de ressources décède, atteint l'âge de la retraite, se retrouve au chômage pour diverses raisons telles que la fermeture d'entreprise, la déflation, le chômage technique, etc.

En effet, les ruptures sociales intervenues suite à des raisons diverses telles que le désengagement de l'Etat, les fermetures d'entreprises à la suite du plan d'ajustement structurel, la dévaluation du franc CFA, le renchérissement du coût des produits de première nécessité et des facteurs de production ;

Les sécheresses successives ont fragilisé les secteurs populaires et provoqué des bouleversements énormes chez les couches moyennes. Les différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes de toutes conditions), les différentes couches socio-économiques (agropasteurs, salariés, chômeurs, etc.) ont été touchées par la paupérisation. Leur basculement a créé des conditions de vulnérabilité inversement proportionnelles à leur capacité à se défendre et à réagir.

La tâche des syndicats devient donc ardue, ils auront plusieurs défis à relever. En effet, ils devront revendiquer, marquer leur autonomie, et mener des actions concrètes sur le plan socio-économique. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, ils jouent un rôle politique grandissant, contribuant de ce fait à certains changements significatifs. Leur principal défi consistera cependant à se positionner au cœur des transformations sociales tout en articulant résistance et construction au sein de leurs actions.

### **Les ONG**

Elles se caractérisent par une intervention par le bas, un engagement citoyen et un rôle de laboratoire social. Mais elles restent dépendantes de financements extérieurs. Les ONG organisent leurs actions en ciblant géographiquement les pauvres au sein des villes et des campagnes. Ces actions consistent à mettre des ressources à leur disposition afin de les soulager, et les aider à se prendre en charge. Cependant elles n'apportent que peu de changements à ces entrepreneurs qui évoluent le plus souvent en marge du modèle économique dominant et demeurent complètement dépendantes finalement de la reconnaissance de l'Etat.

Les espaces d'autonomie qu'elles réussissent à créer se fragilisent dans la durée. Si les actions de ces ONG sont porteuses d'espoir notamment pour les populations cibles parce qu'elles interviennent en période de grande nécessité, (sécheresse, Plan d'ajustement structurel, inondation, guerre civile, disette, etc.), il n'en demeure pas moins que ces populations généralement issues des quartiers pauvres et intermédiaires sont très souvent en désaccord avec les intervenants.

En effet, elles développent des appréhensions quand à l'adéquation entre les actions menées par ces organismes et leurs besoins réels. Les pauvres ont très souvent du mal à communiquer avec les institutions qui sont censées leur venir en aide.

Il ne faut sans doute pas perdre de vue le fait que les ONG ont été habiles dans la reformulation progressive de leur offre de service. Ainsi que le précise l'exemple donné par Louis Favreau<sup>214</sup> qui met en relief les droits humains et le retour à l'humanitaire durant les années 90.

Par ailleurs, il existerait certain désaccord entre les ONG et les collectivités locales ainsi que les fédérations de producteurs qui veulent les confiner à des rôles techniques. Les ONG sont donc devant le dilemme de se laisser piéger au rôle d'agences d'exécution de programmes de développement élaborés par des organismes bi et multilatéraux et quelques fois par l'Etat. De même, dans le contexte des politiques de décentralisation, les actions des collectivités locales tendraient à présenter les ONG comme des acteurs intermédiaires, sans mandat populaire.

A l'inverse, les ONG revendiquent leur citoyenneté et une offre de services axée sur la lutte contre la pauvreté.

### **Les mouvements de femmes : de l'espace domestique à l'espace politique ?**

L'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté ont mis en relief le rôle des femmes dans la mobilisation des ressources de l'économie domestique. Les jeunes filles réalisent une prise de rôle précoce. L'espace domestique des quartiers pauvres est devenu un cadre de services domestiques payants qu'elles gèrent: la nourriture adaptée aux petites bourses, les étalages de fruits et légumes ; la vente de pains secs, de friperie ; le lavage de vêtements, la coiffure, etc.

Au-delà des ménages, les femmes (fonctionnaires ou non) ont pris le chemin de l'Asie, des Etats-Unis, et de l'Europe pour alimenter les magasins installés dans les grandes artères des villes africaines.

Les réseaux de femmes se généralisent tout en se spécialisant. Les " nanas-benz " béninoises ou togolaises, les " driankés " sénégalaises, les pèlerines-commerçantes (elles vont à la Mecque pour faire du commerce), sont autant de femmes d'affaires d'horizons diverses dont les initiatives prennent un poids de plus en plus important. En réalité, elles constituent grâce à leur rôle de pilier familial, les canaux de redistribution de l'économie informelle.

---

<sup>214</sup>Favreau L. ; Economie sociale et développement dans les sociétés du Sud, in : Economie et Solidarités, Revue du CIRIEC-Canada, Presses de l'Université du Québec, vol. 31, numéro 2,2000, pp. 45-63.

Leur penchant pour les dépenses excessives dans les cérémonies familiales doit être replacé dans le contexte d'une économie sociale et solidaire comme étant un investissement dans le capital social.

Aujourd'hui que le leadership féminin change de centre, les prétendantes au pouvoir politique sont plus nombreuses et ont perdu beaucoup de leur complexe. Le pouvoir économique des femmes se traduit socialement et balise leur accès à la décision.

### **Mutuelles de crédits et de santé : un impact économique et social qui s'étend**

Le mouvement mutualiste d'aujourd'hui est issu d'une tendance plus générale d'émergence de structures d'encadrement et d'économie solidaire, un peu partout en Afrique de l'Ouest, dans le contexte de désengagement de l'Etat des services sociaux. Les mutuelles, qui sont venues s'ajouter à des formes plus traditionnelles d'assistance et de solidarité financière et sociale se développent et accompagnent les acteurs populaires dans leurs entreprises. Leurs actions diverses soutiennent l'activité productive de survie des ménages. Elles représentent un lieu de socialisation et de développement de la culture d'entreprise.

Deux contraintes sont néanmoins à noter : d'abord, la faiblesse du montant des crédits attribués qui finissent par créer une perte débauche d'énergie avec le peu de surplus généré ; ensuite, les taux d'intérêt cumulés qui restent plus élevés que ceux des banques classiques. Aux mutuelles d'épargne et de crédits, s'ajoutent désormais les mutuelles de santé et celles d'accès à l'habitat.

L'émergence d'une mutualité multiforme contribue à mobiliser les ressources et à faciliter un accès plus facile à des soins de qualité. Elle s'est faite dans un contexte de changement des besoins et du déficit de l'offre.

### **Les associations de migrants internationaux**

Les jeunes renoncent à l'idéal habituel de réussite sociale par les longues études, l'accès aux hautes fonctions bureaucratiques ou technocratiques. C'est le règne du gain immédiat.

Avec la complicité de leurs parents, ils aspirent presque tous à migrer aux USA, en Italie et autres pays européens pour ensuite investir chez eux dans l'immobilier, le commerce et prendre en charge significativement les dépenses de leur famille d'origine. Les jeunes socialisés dans les villes sont devenus les premiers candidats à la migration internationale. Pour cela, ils s'investissent dans toutes sortes d'activités afin de se constituer des économies suffisantes pour financer leur départ.

Les familles survivent dans de nombreuses zones rurales et urbaines grâce aux flux financiers des migrants à leur famille d'origine. Dans les premiers bassins d'émigration, les migrants sont les premiers bailleurs de fonds de leur localité d'origine. Ils organisent des tontines, des associations de développement pour réaliser des infrastructures et des équipements indispensables au décloisonnement de leur village.

Mais le plus intéressant, c'est que de plus en plus, d'associations d'émigrés contribuent largement au développement de leurs régions d'origine. À Touba au Sénégal, l'une d'elles vient de finir un hôpital qui a coûté 6 milliards de F CFA en dehors des travaux bénévoles.

Dans la vallée du Sénégal dont le Mali, et la Mauritanie se partagent les flancs et dans plusieurs villes d'Afrique de l'Ouest, elles contribuent à construire des infrastructures dans les villages et les quartiers.

La contribution des flux financiers provenant des migrants dans le cadre de leurs associations ou individuellement, rivalise désormais sinon supplante l'aide au développement dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

### **Les organisations de producteurs ruraux : une mise en réseau inachevée**

C'est à la fin des années 70 que les organisations de producteurs ruraux ont commencé à émerger en Afrique de l'Ouest dans un contexte de sécheresse cyclique et de baisse des prix sur le marché mondial des matières premières agricoles. Aujourd'hui elles sont très présentes et se multiplient à l'échelle locale, nationale et sous-régionale.

Elles ont également pris conscience de la nécessité d'une mise en réseau pour influencer les politiques agricoles des Etats jusqu'à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), de la nécessité de développer les capacités des producteurs et préserver l'exploitation agricole familiale.



L'Association Nationale des Organisations de producteurs agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI), la Fédération Nationale des Organisations des Producteurs du Burkina Faso (FENOP), l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP), la Coordination de la plate-forme paysanne sahélienne du Niger, la Fédération des unions de producteurs du Bénin, le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR) au Sénégal, et la plupart des organisations de producteurs cultivent la capacité de dialogue et de résistance et tentent de constituer un véritable mouvement social.

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et le réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest tentent de les fédérer dans la perspective d'une véritable intégration régionale dans le domaine de l'agriculture. Ceci afin de développer des partenariats divers. Les organisations de producteurs ont leurs experts et leurs négociateurs et sont désormais très informées des questions qui concernent leurs intérêts.

### **La nouvelle catégorie de bénévoles dans les services publics: "quand le formel s'informalise"**

L'informalisation du secteur formel est illustrée par l'émergence dans de nombreux secteurs (santé, justice, municipalités) d'agents dits bénévoles qui traduisent la précarisation de l'emploi suite aux plans d'ajustement structurel en Afrique.

Ce nouveau secteur informel au cœur des services étatiques favorise la corruption car les pratiques d'arnaque sont davantage observées au détriment des usagers qui finissent par se faire à ce jeu. Ce corps de volontaires non salariés joue un rôle indispensable au fonctionnement des services étatiques. S'insérer comme bénévoles est une stratégie d'entrée sur le marché de l'emploi.

Le dit bénévole propose une offre gratuite de services pour faire connaître ses capacités et sa disponibilité et il s'insère par le bas grâce à son infiltration du marché de l'emploi. Ces stratégies participent à la privatisation des segments de l'Etat.

Dans certains pays comme le Sénégal, leur principale stratégie d'accès à la titularisation est la grève de la faim.

Au total, on observe une diversité des sphères et des acteurs innovateurs mais cloisonnés entre eux et peu reconnus dans les politiques publiques.

C'est dans la contrainte que la créativité et l'innovation sont les plus fortes. Les groupes sociaux les plus impliqués socialement dans l'économie domestique font leur irruption massive dans la mobilisation de ressources plus importantes. Sous ce rapport, les femmes constituent des piliers de l'économie sociale, sont omniprésentes dans tous les secteurs, et jouent un rôle central dans la distribution et la construction des liens sociaux. Leurs initiatives souvent considérées au premier degré comme du gaspillage et de l'anti-production sont en réalité le moyen de renforcer et de pérenniser la sociabilité.

L'économie Ouest Africaine est en général une économie de réseau et sa finalité est sociale et solidaire, mais paradoxalement, sa mise en réseau est difficile. Dans différents pays, les fédérations se font et se défont au gré des logiques fractionnelles, reflet de stratégies individuelles ou de petits groupes visant leur positionnement singulier dans le champ de l'intervention pour le développement.

Les réseaux ne fonctionnent pas de manière optimale. Leurs conditions d'émergence restent inhérentes aux enjeux projetés par des intervenants externes qui, par l'allocation des ressources financières ou matérielles, ont une influence sur la configuration du mouvement associatif. Cependant, les dynamiques fédératives sont conduites par des leaders autonomes et conscients de la nécessité de constituer des contre-pouvoirs face à des politiques publiques fortement inspirées par les hautes sphères de la finance internationale.

### **Le secteur informel : diversité et esprit d'entreprise sous-tendus par des valeurs locales**

Le secteur informel concentre à la fois l'économie de survie et les dynamiques importantes de création de richesses.

Dans certains pays comme le Burkina, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, les groupes familiaux, lignagers, ethniques, religieux bâtissent des pratiques novatrices de proximité. Surtout, dans les services, le commerce, les PME selon les principes de labeur, de solidarité.

Ils constituent de ce fait des lobbies qui concurrencent fortement les monopoles cédés par l'Etat à des hommes d'affaires français, des commerçants Libano syriens<sup>215</sup>. Ces groupes développent un modèle de socialisation distinct du système d'inspiration occidentale.

---

<sup>215</sup>Nyssens M., Fonteneau B. et Salam F. ; « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », in DEFOUNY J. et al. (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck Université, 1999, pp. 159-178.

La réussite des groupes dépend de l'insertion sociale de l'activité économique, de leur mise en réseau grâce aux valeurs et liens d'origine, de leur sens de la négociation et du risque. Leur réussite en matière de création de richesses influence les jeunes générations et reproduit cette économie qui constitue un modèle de référence, avec une histoire, des héros, des symboles.

Une économie qui fonctionne selon une logique religieuse, sociale, ethnique, culturelle. Elle procède par accumulations successives mêlant diverses activités. Itinéraires ethniques, lignagers, familiaux, religieux et économiques se recoupent ainsi, jusqu'à tisser la trame de relations sociales complexes. Entre contrainte et liberté, l'entrepreneur interagit donc avec un certain nombre d'acteurs économiques, aussi bien internes qu'externes, plaçant l'action collective au cœur de la dynamique économique et sociale<sup>216</sup>.

Entre décisions individuelles et actions collectives, imaginaire commun et modes particuliers de subjectivation, l'économie sociale est une économie de frontière, mêlant le religieux et le profane, la production et la consommation, le local et le global. L'économie sociale et solidaire repose sur des réseaux sociaux très forts. Expression des interactions entre fidèles, opérateurs, lignages, clans et catégories sociales, elle est encadrée dans des croyances, des déterminations matérielles, un réseau de relations sociales. Comme telle, cette économie mérite d'être appréhendée en tant que "construit social".

Selon Guèye C, Dahou K, la confiance serait un principe moteur et fédérateur de l'économie sociale et solidaire et sous ce rapport, l'intermédiation est une activité centrale. L'exemple de la distribution du pain à Touba, deuxième ville et capitale de l'informel au Sénégal est révélateur. Ici, ce sont les intermédiaires qui font la filière, dictent leurs lois aux propriétaires de boulangerie et protègent les consommateurs. Le boulanger devient complètement dépendant de ses intermédiaires qui développent par ailleurs une sorte d'entente avec ses clients, refusant par exemple d'appliquer les hausses de prix décidées par ses fournisseurs. Cette confiance s'organise au cœur des interactions sociales.

---

<sup>216</sup>Granovetter M., *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée De Brouwer, (sociologie économique), 2000, 238 p.

C'est ce que Georg Simmel désigne comme étant " l'état intermédiaire entre savoir et non savoir sur autrui " qui définit la confiance, finit par se dilater en exigeant une meilleure connaissance " des traits de caractère personnels " dans les transactions y compris marchandes. Il en conclut que " le secret de la personne est plus limité sociologiquement ".

L'interconnaissance reste donc l'antichambre de la relation de confiance. La dépendance de l'un à l'autre dans une transaction commerciale n'est point un handicap et l'intérêt commun se joue dans les modalités d'activation des liens sociaux qui se tissent et se reconfigurent à foison, reflet de l'ingéniosité des acteurs et de la densité des réseaux sociaux au cœur desquels s'ancrent les liens économiques.

L'esprit entrepreneurial est irrigué par le sens que les acteurs donnent à leur vie, la réussite devient l'ombre portée des défis, la contre culture devient un atout insérée dans le circuit commercial pour reprendre l'analyse de Pascal Bruckner<sup>217</sup>.

En effet, selon cet auteur, cet atout forgé dans des contextes de résistance et de rejet " rappelle l'aptitude des sectes les plus austères à édifier de gigantesques fortunes, Les Mormons aux Etats-Unis, les Jaïns en Inde, les Mourides au Sénégal, comme s'il existait une parenté profonde entre les deux univers de l'idéal ascétique et de l'abstraction monétaire ".

En définitive, on pourrait dire que l'économie sociale et solidaire pourrait être définie sous un angle africain à partir de plusieurs caractéristiques simples que la recherche devrait contribuer à complexifier. Elle est issue d'une tradition d'affaires dans des secteurs non encadrés et pas financés (" Nana benz " du Togo et du Bénin, " allaji " du Nigéria, du Mali, du Burkina, de la Côte D'Ivoire, etc.), ces commerçants et transporteurs qui créent des richesses en activant les solidarités à partir de leur lignage, leur ethnie et leur confrérie religieuse ; où quelques fois occupent des positions de rentier grâce à leur rôle dans le système d'alliance tissée avec l'Etat.

Sans qu'on puisse évoquer une vocation à l'intérêt général, ces acteurs surfent dans leurs groupes d'appartenance, y puisent leurs ressources, contribuent à l'insertion et à l'autonomisation de leurs cadets dans un processus de redistribution inégalitaire certes, mais insérée dans une humanisation des rapports d'échanges.

---

<sup>217</sup>Bruckner P. ; Misère de la prospérité. La religion marchande et ses ennemis, Paris, Bernard Grasset, 2002, 242 p.

Le slogan “ Le franc, la grâce et la reconnaissance sociale ” prend tout son sens. Le processus d’accumulation replace l’acteur dans ses groupes d’appartenance. Cet acteur mobilise sélectivement, ruse avec sa clientèle, fraude quand il peut passer entre les mailles sans laisser de traces tout en redistribuant partiellement car c’est son insertion dans ses réseaux sociaux, son empathie<sup>218</sup> qui reste la sécurité de son entreprise.

Cette économie ne s’embarrasse pas des normes du modèle reconnu et produit ses propres règles et codes de conduite, mobilise des acteurs qui développent des activités qui s’articulent les unes aux autres et fonctionne sur la base de relations (familiales, claniques, religieuses).

Son système de production (d’accumulation et de redistribution) est souvent de type communautaire ou réticulaire. Exigeant moins de pré requis (financier, qualification professionnelle, etc.), elle a un système de prise en charge sociale défini par la communauté et produit diverses plus-values matérielles (économiques, financières) et immatérielles (sociales, politiques, symboliques, etc.). La finalité de l’économie sociale n’est pas axée uniquement sur le profit mais prend en compte les différentes dimensions de la recherche de la cohésion sociale. Elle est le lieu par excellence d’invention de nouvelles valeurs de la production et de la redistribution et, demeure par conséquent, capable de s’associer à l’élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales.

Alors que pour l’administration et les autorités publiques, la norme que devient l’économie sociale est anormale, elle se déploie dans des secteurs très importants pour la vie économique et sociale et mobilise un nombre d’acteurs croissant. Cette économie s’inscrit de plus en plus dans le cadre d’une culture dominante. En cela, elle expérimente un nouveau modèle économique et social alternatif au modèle socialement dominé mais politiquement dominant parce que relevant de la logique de l’Etat.

---

<sup>218</sup> Selon le magazine Québécois “ Entreprendre ”, no 6, vol. 14 de décembre 2001 :24 ”L’empathie est l’une des manifestations du respect. C’est la faculté de s’identifier aux autres, la capacité de se mettre à leur place, de comprendre ce qu’ils ressentent, de saisir leur point de vue, d’accepter les différences et de reconnaître qu’on ne détient pas toujours la vérité. L’empathie est le complément de l’écoute. Développer de l’empathie pour les autres demande de l’être d’abord envers soi-même, d’apprendre à s’identifier à soi-même, à mesurer ce que l’on éprouve au plus profond de soi ”.

Le modèle a ses symboles, ses principes, ses valeurs, ses pratiques. La culture wolof<sup>219</sup> comme les autres cultures de l'Afrique de l'Ouest a secrété des proverbes qui disent l'esprit du modèle et son autonomie : “ toq-toq mo gën yureet, yureet moom, peng rek ” (il vaut mieux accumuler goutte à goutte qu'avoir tout, tout de suite au risque de voir la source se tarir).

Autrement dit, l'économie dont on parle a engagé un processus de reconstruction sociale et politique. Mais ce qu'il faut souligner, c'est qu'elle est en concurrence avec le modèle dominant tout en sélectionnant son rapport avec lui (la modernité économique, en particulier, n'est pas purement et simplement rejetée, mais elle est “ domestiquée ” et appropriée : de nombreux biens et services “ découvrent ” de nouvelles fonctions...). Cette réflexion pose la question de fond du rapport entre autonomie et dépendance qui constitue le paradoxe sur lequel cette économie fonctionne. L'économie sociale est ainsi le creuset de la construction d'un nouveau projet de société si elle ne relève pas d'un projet de société déjà existant.

### **2.3 L'économie solidaire en Côte d'Ivoire**

Après avoir présenté le contexte de l'économie solidaire en Afrique de l'Ouest, nous pensons qu'il convient de nous intéresser maintenant à sa réalité en Côte d'Ivoire. Comme nous le verrons, elle possède de nombreuses similitudes avec la réalité Ouest africaine, car elle a pris de l'ampleur dans un contexte de crise. Nous visiterons dans un premier temps la spécificité de l'économie sociale et solidaire en Côte d'Ivoire pour ensuite parler du secteur de cette économie sur lequel nous porterons notre analyse durant cette thèse ; c'est-à-dire la micro finance, plus précisément le micro crédit.

Nous allons tout de même faire un peu d'historique afin de situer le contexte dans lequel a pris naissance l'économie solidaire en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi sans toutefois faire digression, nous essayerons de situer les différents paliers de l'économie ivoirienne. Il n'est trop de rappeler que cette économie a traversé des moments de crise, induisant de grands bouleversements sociaux. Nous tenons à préciser le fait que l'économie solidaire concerne à la fois les acteurs de l'économie populaire et plus largement ceux du secteur informel. Nous la situons dans ce cadre de l'économie informelle différent du cadre formel de l'économie classique.

---

<sup>219</sup> Ethnie majoritaire au Sénégal dont la langue est parlée ou comprise par au moins 85% de la population.

C'est pourquoi, nous emploieront donc au cours de notre travail les termes d'économie solidaire, finance solidaire, finance informelle, secteur informel, qui renvoie à la même réalité.

Il convient de situer le contexte de l'économie solidaire à travers l'évolution du contexte macro-économique de la Côte d'Ivoire au cours de ces vingt dernières années. Ceci pour mieux appréhender le rôle et la contribution de l'économie solidaire dans cette évolution (contributions à l'emploi, au PIB, aux revenus, à la satisfaction des besoins essentiels, etc.).

### *2.3.1 Un Contexte macro-économique quelque peu difficile*

#### **a) La crise économique**

La Côte d'Ivoire a pendant quelques décennies été considérée comme la vitrine de l'Afrique occidentale, traduisant le triomphe des politiques libérales de développement. Le produit national brut par habitant était de 610 dollars en 1994. Cet indicateur synthétique du développement a beaucoup varié depuis.

Ainsi, il a décliné de plus de 14 pour cent entre 1986 et 1988, passant de 780 à 680 dollars, puis augmenté de 16 pour cent l'année suivante.

Malgré tout, il situe la Côte d'Ivoire à un des rangs les plus élevés parmi les pays d'Afrique de l'Ouest. Avec une population de 13,8 millions d'habitants en 1994, la Côte d'Ivoire a connu un taux de croissance annuel moyen de 3,6 pour cent entre 1990 et 1994, taux particulièrement élevé du fait d'une immigration importante<sup>220</sup>.

Du début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970, la politique de développement de la Côte d'Ivoire a été celle de l'expansion des exportations et de substitution aux importations reposant sur des industries solides.

Les stratégies mises en œuvre ont vu le jour dans un cadre de gestion économique et de politique macro-économique adaptées aux contraintes et à l'environnement extérieur. La forte croissance et les changements structurels opérés ont alors été réalisés sans déséquilibres internes et externes.

---

<sup>220</sup> Banque mondiale: L'Afrique Sub-Saharienne: de la crise à une croissance durable, Washington, 1989 et Rapport sur le développement dans le Monde: De l'économie planifiée à l'économie de marché, Washington, 1996.

L'épargne domestique demeurait à un niveau élevé, par rapport à l'endettement extérieur et à l'inflation. Mais, la situation s'est dégradée progressivement depuis lors. En effet, depuis la seconde moitié des années 70, les performances économiques se sont révélées moins flatteuses. La Côte d'Ivoire s'est engagée dans une politique monétaire et fiscale expansionniste à partir des revenus des exportations (fondamentalement ceux de la Caisse de Stabilisation), en forte croissance suite au "boum du café et du cacao". Malheureusement, le bilan fut désastreux avec une augmentation de l'inflation, et une augmentation de l'endettement extérieur. Reposant sur un taux d'inflation nettement supérieur à celui de ses partenaires, le taux de change réel s'est trouvé surévalué et son industrie est devenue non compétitive.

Les déficits du secteur public et du compte d'opérations courantes atteignent respectivement 12 et 17 pour cent du PNB au cours des années 80. Ce qui a entraîné un ralentissement de la croissance économique de la Côte d'Ivoire obligeant le pays à faire allégeance aux autorités de Bretton-Woods.

Dès 1981, les autorités gouvernementales vont appliquer des "politiques de réformes énergiques", c'est-à-dire des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), sous forme de 5 phases bien distinctes<sup>221</sup>.

### **Premier programme d'ajustement (1981-83)**

Ce programme visait principalement deux objectifs: redresser la situation financière extérieure et jeter les bases d'une reprise de la croissance économique. Pour le premier, les mesures envisagées devaient permettre de réduire le service de la dette extérieure et le déficit du secteur public. On assista donc à une réduction très importante des dépenses publiques.

---

<sup>221</sup>Ce processus d'ajustement en Côte d'Ivoire est retracé dans un document de travail de la Banque mondiale intitulé: *Analyse opérationnelle de la pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel*. Ainsi sont définis les accords de 1981 dont le programme d'ajustement structurel (PAS) comportait trois grands chapitres: le secteur parapublic, l'industrie, la restructuration des dépenses publiques. Dans le second accord de 1983, il s'agit d'un énoncé plus précis des mesures de 1981, avec cinq composantes: gestion des finances publiques, redressement du secteur parapublic, politique agricole, politique du secteur industriel, nouvelle politique du logement urbain (seul volet social du programme). Le troisième accord de 1985 vise au renforcement des mesures précédentes et à l'introduction d'une dimension sociale du problème.



La diminution fut ressentie au niveau du budget général de fonctionnement. D'un montant de 7,83 milliards de F.CFA, cela représente une réduction de près de 55 pour cent sur les trois années. Au titre du budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE), la réduction des dépenses d'investissement a été de 12 pour cent.

On assista à un encadrement plus sévère du crédit dont le taux d'accroissement est passé de 54 pour cent en 1982 et à 7 pour cent en 1983, avec pour conséquence une suspension des salaires et le réalignement à la baisse de ceux du secteur parapublic. Le revenu des ménages a également été sévèrement touché et fut revu à la baisse significativement. L'épargne des ménages est passée de 53 milliards de F.CFA en 1982 à 14,5 milliards en 1983 soit une baisse de 72 pour cent. L'investissement a également chuté de 17 pour cent entre 1981-83, le crédit se ralentit. C'est sur la base d'une réussite contrastée de ce premier programme que va prendre forme le suivant.

### **Deuxième programme d'ajustement (1984-85)**

Ce deuxième PAS s'est caractérisé par l'application de mesures plus rigoureuses que le premier. Ces deux objectifs étant de réduire dans un premier temps le déficit budgétaire et ensuite d'augmenter les recettes publiques. Ce programme a bénéficié d'un accord de confirmation d'un an auprès du FMI de 82 millions de Droits de tirages spéciaux (DTS).

Il s'est accompagné d'un rééchelonnement de la dette extérieure ivoirienne d'un montant de 275 millions de dollars sur une période de neuf ans avec quatre ans de différer. Comparé au premier programme, celui-ci a atteint ses objectifs. En effet, le déficit budgétaire s'est réduit en 1984 et en 1985 le budget dégagea même un excédent d'environ 31 milliards de F.CFA. Le solde de la balance des paiements dégagea des excédents représentant 5,2 pour cent du PIB en 1984 et 4,8 pour cent en 1985. La production industrielle s'est accrue de 7 pour cent. En termes réels, la croissance économique du pays a été d'environ 5% ce qui pouvait être considéré comme une légère reprise. L'accroissement de la masse monétaire ne fut pas le résultat d'un assouplissement de la politique monétaire mais celui d'un solde de balance des paiements favorable qui s'expliquait par une augmentation des exportations de 8,6 pour cent en 1984 et de 11,2 pour cent en 1985.

Cependant, c'est dans un climat social tendu à cause des proportions grandissantes du chômage, que le troisième PAS va se mettre en place.

### **Troisième programme d'ajustement structurel (1986-88)**

Les bilans faits de l'application de ce troisième PAS sont les suivants. En effet, on a assisté à la chute des recettes d'exportation du pays (cacao, café) qui atteignent dès le mois de mai 1987 quelques 13 milliards de F.CFA, alors que le service de la dette pour cette même année était de l'ordre de 435,3 milliards. Malgré l'accord pluri annuel unique en Afrique, signé pour rééchelonner la dette de 1986 jusqu'en 1990, la Côte d'Ivoire, en mai 1987, s'est vu dans l'impossibilité de payer les intérêts des emprunts étrangers<sup>222</sup>: la France va voler à son secours par une aide de 1,6 milliards de francs supplémentaires pour soutenir le PAS.

En 1987, la hausse de la fiscalité en général, de la TVA en particulier, entraînera plusieurs activités économiques surtout commerciales vers le secteur informel, échappant ainsi au contrôle de la puissance publique.

Dans l'ensemble, on peut dire sans exagération que les mesures d'ajustement ont pesé lourdement sur la vie économique, politique et sociale de ce pays.

En tout état de cause, les données fournies par la Banque mondiale concernant les périodes d'application des PAS, ne permettent pas de conclure à une amélioration de la situation économique et sociale du moins sensible dans ce pays, alors qu'il était capital que le pays bénéficie de réformes adéquates. L'analyse des données fait toutefois apparaître des résultats mitigés. La Banque mondiale fait états de quelques réussites.

Ainsi, elle note une sensible amélioration dans la distribution des revenus entre les milieux urbain et rural et à l'intérieur même du milieu urbain. Ce "succès" devant être sérieusement nuancé, la baisse du revenu réel par habitant (25 pour cent environ) y étant pour beaucoup. L'écart de revenu est donc passé de 3,5 pour 1 en 1980 à 2 pour 1 en 1985.

#### **b) Le programme de stabilisation financière de 1990**

L'ampleur des divers déséquilibres a conduit l'Etat ivoirien à signer un nouvel accord avec les autorités de Bretton-Woods en 1989 pour une durée de 18 mois. Son objectif principal étant de rétablir les grands équilibres.

---

<sup>222</sup>Bilan économique et social 1987 dans le Monde, dossier et documents, janvier 1988 et Jeune Afrique, juin 1987.

Cependant, la détérioration des termes de l'échange concernant le café, le cacao, le développement de la corruption prévoyait malheureusement un non accomplissement des objectifs fixés.

De nouvelles mesures ressemblant fortement à un plan du FMI renforcé étaient mises en œuvre et les nouvelles mesures fiscales et budgétaires devaient permettre de réduire sensiblement les besoins de financement de l'Etat ivoirien. Un nouveau programme négocié en 1991 ne faisait que confirmer les mesures en cours bien que prévoyant une restructuration de la dette intérieure.

Achévé en septembre 1992 sur un échec global, la Côte d'Ivoire ne dispose plus du PAS avec le FMI. Bien que la situation des finances publiques se soit améliorée sensiblement, de même que la situation du secteur bancaire, la Côte d'Ivoire n'était plus en mesure d'assurer le remboursement de sa dette et ses dépenses de fonctionnement.

### **La dévaluation du franc CFA et son impact à court terme**

La Côte d'Ivoire dispose de nombreux atouts par rapport à la plupart des pays de la zone franc: climat, infrastructures, population plutôt bien formée, tissu industriel bien qu'à l'état embryonnaire, rentes à l'exportation. Toutefois, ses handicaps ne sont pas moins lourds. Le coût excessif de l'énergie et de la main-d'œuvre, la dépendance toujours trop importante à l'égard du cacao et la pression fiscale trop élevée représentent les freins majeurs à son expansion et son développement. Face à un endettement intérieur et extérieur excessif, un déséquilibre majeur des dépenses publiques la dévaluation du franc CFA, intervenue en janvier 1994, a représenté une bouffée d'oxygène pour ce pays dont l'économie représente à elle seule 60 pour cent de la masse monétaire des pays de l'UMOA (Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Un premier bilan dressé de la dévaluation montre à la fois le succès de l'opération et l'importance du chemin restant à parcourir. Ainsi, Abidjan récupérera 5 des 16 milliards de francs français promis par les institutions de Bretton-Woods et la France. En outre, un rééchelonnement d'un montant de 10 milliards de FF à des conditions extrêmement favorables a été consenti par le Club de Paris. Les premiers résultats font état d'une inflation, même si elle demeure élevée, relativement maîtrisée (36 pour cent fin juin). En outre, les pressions salariales ont été contenues et une amélioration sensible des finances publiques observée.

Les principales branches d'activité connaissent un regain sensible et les filières cacao-café rapporteront entre 150 et 190 milliards de F.CFA sur les 840 milliards de recettes prévues. Le secteur industriel a enregistré une croissance de son indice de production de 5 pour cent au cours du premier trimestre de 1994.

Bien que ces premiers signes soient encourageants, l'ensemble des facteurs indispensables à la poursuite d'un tel mouvement ne sont pas réunis, et c'est à l'état Ivoirien de redoubler d'efforts afin de se prendre en charge et assurer son autonomie.

Si les investissements publics ont progressé de plus de 130 pour cent depuis la dévaluation, ils ne représentent encore que 15 pour cent du PIB contre 30 pour cent en 1988.

De plus, avec un revenu de 636 dollars par habitant et un endettement extérieur de 18 milliards de dollars, la Côte d'Ivoire appartient au groupe des pays fortement endettés et à faible revenu. La dette intérieure représente encore 1000 milliards de F.CFA et l'accord signé avec le FMI prévoit un remboursement de 200 milliards sur trois ans.

En tout état de cause, les accords signés avec le FMI suite à la dévaluation seront amplement respectés lors de la mission d'évaluation prévue en septembre 1994. Toutefois, l'économie ivoirienne est restée quelque peu stable, avant de subir encore des perturbations liées au climat délétère des crises politico militaires en 2000. Cette dernière a eu des effets non négligeables sur le développement de la micro finance.

Mais cette dernière reste indéniablement un outil important de financement des agents économiques exclus du secteur bancaire classique.

### *2.3.2 Le secteur de la micro finance en côte d'Ivoire*

Le secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire est structuré autour de deux types d'institutions à savoir les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et les institutions non mutualistes (ONG et Société Anonyme). Les structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit regroupent la quasi totalité des institutions de micro finance de la côte d'Ivoire.

### a) Evolution du nombre d'institutions de Micro finance de 2000 à 2010

Le nombre d'institutions de micro finance en Côte d'Ivoire est passé de trois (3) en 1995 avec cent quatorze (114) caisses de base, à soixante quatorze (74) en 2010 avec cent quatre vingt quatorze(194) caisses de base.

**Tableau 1 : Institutions de micro finance en Côte d'Ivoire**

Années	Institutions Agréées		Caisses de Base	
	Nombre	Taux d'évolution	Nombre	Taux d'évolution
2000	3		95	
2001	3	0%	95	0%
2002	9	20%	124	31%
2003	11	22%	142	15%
2004	19	73%	165	16%
2005	31	63%	163	-1%
2006	37	19%	180	10%
2007	41	11%	205	14%
2008	49	20%	151	-26%
2009	68	4%	186	2%
2010	74	9%	194	4%

**Source :** AISFDCI (Association Interprofessionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire).

### b) Implantation des IMF sur le Territoire National

On note une inégale répartition des institutions de micro finance au plan national avec 43% dans la région du sud tandis que le Centre et l'Est regroupent respectivement 8% et 6% du nombre total de structures.

Malgré la particularité des régions nord qui concentrent l'essentiel des activités agricoles, seules 13% des institutions de micro finance y sont présentes. L'inégale répartition des institutions de micro finance est aussi constatée entre les zones rurales et les zones urbaines qui concentrent plus de 60% des IMF.

Pour ce qui est du financement par secteur d'activités en 2010, le tableau suivant résume bien la situation.

**Tableau 2: Répartition du financement par secteur d'activités en 2010**

Secteur d'Activité	Financement en 2010	Part de Marché
Agriculture	1 902 214 480	10,1 %
Commerce	5 640 999 278	30,0 %
Construction et Habitat	27 534 427	0,1 %
Industrie	17 037 242	0,0 %
Transport	1 065 667 004	5,7 %
Restauration	11 345 745	0,1 %
Artisanat	2 540 173 076	13,5 %
Scolarité, Santé	256 858 350	1,4 %
Autre Secteurs	7 378 098 687	39,2 %
<b>Total</b>	<b>18828928289</b>	<b>100%</b>

**Source:** AISFDCI (Association Interprofessionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire)

Concernant l'évolution des dépôts et des crédits des Systèmes financiers décentralisés, il est possible de dire que sur la période de 2007 à 2010, le nombre de bénéficiaires est passé de 59.506 à 629.455, les dépôts collectés de 3,9 milliards de FCFA à 58,5 milliards de FCFA.

Concernant l'encours de prêts consentis, il est passé de 8,9 milliards de FCFA en 1998 à 21,6 milliards de FCFA en 2010. Les institutions de Micro finance affichent des taux créditeurs compris entre 0 et 4% l'an alors que les taux débiteurs se situent entre 10 et 42% l'an, avec des modalités de calcul qui varient d'une structure à l'autre.

Qu'elles sont donc les faiblesses et les contraintes de ce secteur en Côte d'Ivoire.

### 2.3.3 Faiblesses et Contraintes du secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire

Ces importants résultats réalisés par le secteur de la micro finance ne doivent pas occulter les faiblesses et/ou contraintes constatées et qui sont relatives :

- A la situation sociopolitique qui a grandement contribué à la fragilisation des réseaux d'IMF et plus particulièrement de leurs caisses de base;
- A l'intervention directe de l'Etat dans la distribution des crédits aux pauvres par le biais de fonds sociaux ;
- Au retrait de la quasi totalité des bailleurs de fonds;
- Au manque de ressources de l'Association Interprofessionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de la Côte d'Ivoire (AISFDCI) ;
- A la dégradation du portefeuille de crédit qui était de 7% en 1998 ; 30% en 2002;
- Au niveau des fonds propres relativement bas voire négatif ;
- A la non diversification de l'offre de produits et de services financiers ;
- Aux nombreux problèmes de gouvernance;
- A une mauvaise gestion de la croissance de certaines institutions.

#### 2.3.4 Opportunités et Atouts du secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire

Malgré toutes ces contraintes et faiblesses répertoriées, il n'en demeure pas moins que le secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire dispose d'opportunités et d'atouts certains pouvant contribuer à asseoir un secteur financier accessible à tous. Au nombre de ces atouts et opportunités, on note entre autres :

- Une volonté affichée du gouvernement à articuler le secteur de la micro finance aux autres secteurs de l'économie ;
- Le désengagement des banques classiques des secteurs économiquement viables mais d'accès difficile (secteur informel, monde rural etc.) a favorisé le développement de marchés porteurs au profit des institutions de micro finance ;
- La loi 96562 du 22 juillet 1996 et son décret d'application ont fixé les règles pour l'exercice d'une micro finance formelle en Côte d'Ivoire ;
- La BCEAO est entrain de finaliser un long processus tendant à réviser la loi et à mettre en place un référentiel comptable spécifique pour tous les acteurs du secteur ;
- L'existence d'une association professionnelle qui promeut la concertation, la dissémination de l'information et la formation des acteurs sur les meilleures pratiques en micro finance ;

- La mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur grâce au partenariat entre l'Association Interprofessionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de la Côte d'Ivoire (AISFDCI) et le programme CAPAF ;
- Les institutions de micro finance se sont lancées dans le développement de nouveaux produits et services adaptés à leurs cibles (transferts, virements de salaire, crédits à moyen terme etc.) ;
- Une forte demande en produits et services financiers par les populations pour la relance de leurs activités affectées par les troubles politico militaires etc. ;
- L'existence de conventions de refinancement avec certaines banques commerciales ;
- La promotion d'Etablissement dédié au financement des institutions de micro finance.

### 2.3.5 Cadre légal, réglementaire et institutionnel

Les conditions d'exercice des systèmes financiers décentralisés sont définies par un dispositif légal et réglementaire adopté par l'ensemble des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine. La loi cadre définissant le cadre juridique réglementant les activités des systèmes financiers décentralisés de la sous région, a été adopté par le Conseil des Ministres de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine), lors de sa session tenue le 17 décembre 1993 à Dakar.

Le cadre juridique réglementant les activités d'intermédiation financière des systèmes décentralisés est défini par la loi n°96562 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et le décret n°9737 du 22 janvier 1997.

La loi s'applique « aux institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit exerçant leurs activités sur le territoire de la Côte d'Ivoire, à leurs unions, fédérations ou confédérations » (article 3), qui doivent solliciter un agrément auprès du ministre chargé des finances.

Les groupements d'épargne et de crédit, à caractère coopératif ou mutualiste sont exclus du champ de la loi, mais peuvent solliciter leur reconnaissance auprès du Ministre de l'Economie et des Finances dans les conditions fixées par décret (article 4).

La convention cadre adoptée le 3 juillet 1996 par le Conseil des Ministres de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) fixe les conditions d'exercice et les modalités de reconnaissance des structures ou organisations non constituées sous forme mutualiste ou coopérative.



Elle a pour objectif, la collecte de l'épargne et/ou l'octroi de crédit. Elle détermine également les règles de leur fonctionnement et les modalités de leur contrôle. La convention est signée pour une durée maximale de cinq (5) ans renouvelable. L'importance de l'information financière pour le suivi et le contrôle de la gestion des institutions financières a amené la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à édicter, en Mars 1998, des instructions relatives à la production de l'information financière par les SFD.

En effet, l'article 62 de la loi fait obligation aux institutions (Union, fédération, confédération, organe financier et institution de base non affiliée à un réseau) de produire un rapport annuel d'activité dans un délai de six (6) mois maximum après la clôture de l'exercice. Ce rapport comprend : les informations relatives aux activités des institutions et les états financiers approuvés par l'Assemblée Générale. Les instructions édictées par la BCEAO déterminent les normes selon lesquelles l'information financière doit être produite.

### 2.3.6 *Chiffres clés du Secteur de la micro Finance en Côte d'Ivoire*

**Tableau 3 : Chiffres clés du secteur de la micro finance ivoirienne**

Données	Année (2010)
Population	19 096
% de la population étrangère	26%
% des hommes	51%
% des femmes	49%

Sources : AISFD (Association Ivoirienne des Système Financier Décentralisés).

**Tableau 4 : Chiffres clés du secteur en fonction du type d'institution par année**

Données	Année (2010)
Nombre d'IMF (Institution de Micro finance)	74
Nombre de caisses de Base	194
Nombre de sociétaire	676 231
Total des dépôts	57 862 103 974
Encours de crédits	20 888 458 990
Superficie	322.462 km <sup>2</sup>
Densité	52,11 habitants/ km <sup>2</sup>
Taux de croissance démographique (2010)	2,11%
Population en dessous du seuil de pauvreté	37%

Sources : AISFD (Association Ivoirienne des Système Financier Décentralisés).

La forte progression du nombre d'institutions mutualistes a fait apparaître des faiblesses notables, notamment au plan de la qualité du portefeuille qui s'est fortement dégradée. Le taux moyen des prêts douteux qui n'était que de 15 % en 1998 a atteint environ 48 % aujourd'hui en 2011, menaçant ainsi l'existence même du secteur. A cette situation, la crise militaro politique est venue accentuer les difficultés existantes du secteur.

Cette rapide et spectaculaire dégradation du portefeuille des institutions pose le problème, à court, moyen et long terme, de leur capacité institutionnelle à gérer cette forte croissance d'une part ; et mettre à la disposition de cette population pauvre une gamme de services financiers appropriée et accessible d'autre part.

La diversité de stade de développement et la volonté de voir ces structures évoluer vers le secteur financier formel requiert une évaluation des règlements en vigueur ; et des mesures nécessaires pour favoriser la mobilisation des ressources et l'octroi des concours en vue de leur mutation vers le secteur formel.

Cette partie sur l'économie solidaire en Afrique de l'Ouest, nous a permis d'identifier l'évolution des pratiques économiques du secteur solidaire en Afrique Subsaharienne en générale, et en Côte d'Ivoire en particulier, et surtout de situer l'origine de l'économie solidaire dans ce pays.

A partir des apports théoriques sur l'économie solidaire, entre autres sur base de l'approche plurielle et substantive de l'économie expliquée par Karl Polanyi, nous pouvons inscrire l'économie solidaire en Côte d'Ivoire dans le prolongement d'un pôle d'économie qui, au cours du temps, a résisté aux différents courants dominants. Ceci depuis la colonisation, en passant par les périodes de crises qui ont fait intervenir les plans d'ajustements structurels, et bien au-delà.

Ce pôle qualifié de relationnel par la théorie de l'économie solidaire, repose sur un substrat historique lié à l'évolution des dynamiques économiques souches (marchande et non-marchande) vers des pratiques d'économie populaire solidaire. Il est aussi le lieu où s'exerce une solidarité réciproque (qui accorde la priorité au facteur travail et aux rapports de coopération, de solidarité entre les entrepreneurs).

Nous sommes finalement face à des formes plurielles d'économie fondées sur des principes d'échange ancestraux tels que la réciprocité et le don. Ce pôle économique s'est toujours trouvé en marge de l'économie dominante, tout en maintenant des relations plus ou moins importantes avec celle-ci ainsi qu'avec l'Etat (généralement au niveau local).

Finalement, l'économie solidaire se situe à l'intérieur du contexte de l'économie dite mondialisée et, en même temps, dans l'évolution des mouvements sociaux enracinés dans les pratiques culturelles ancestrales : une «économie de rez-de-chaussée», pour reprendre l'expression de Fernand Braudel<sup>223</sup>. Les femmes très représentées dans les activités du secteur informel, demandent de revisiter le paradigme de l'économie en y apportant une dimension sociale et le lien avec la sphère de la reproduction domestique.

De plus, l'économie populaire solidaire en Afrique de l'Ouest répond à des dynamiques territoriales en rapport possible avec des enjeux de développement communautaire mais elle s'inscrit aussi dans un combat plus global ethnique et politique.

Il est possible de voir comment, tout en étant lié au marché capitaliste qui impose ses normes et ses besoins, le secteur informel offre des formes de résistance en préservant des valeurs (notamment liées à l'économie domestique) et des modes de fonctionnement culturel.

---

<sup>223</sup> Braudel F., *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs Flammarion, 1985.

### **Chapitre III : Présentation des modèles de micro crédit**

Après avoir essayé de saisir le champ sémantique du micro crédit, nous allons essayer d'en présenter les formes. Les lignes qui suivront seront consacrées à présenter et définir les différents types d'institution de micro crédit. En effet, deux critères de classification peuvent être utilisés pour catégoriser les institutions de micro crédit. Selon Constant Soko<sup>224</sup> : la nature de l'autorisation d'exercer et le type d'activités. A ces deux critères nous dit l'auteur, il faut ajouter la finance informelle. Nous avons privilégié la classification selon la nature de l'activité car elle permet d'aborder ces institutions de micro crédit à travers leur histoire et leur pratique. Ce qui nous permettra de présenter également les différentes formes et techniques auquel elles s'apparentent.

En effet, on peut classer les institutions de micro crédit en trois types :

-Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit qui sont des expériences basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit. Ce crédit est remboursable car il vient de la propre épargne des sociétaires. Les principales institutions de ce type font référence à des modèles extérieurs créés au 19<sup>ème</sup> siècle par Raiffeissen en Allemagne et Desjardins au Canada. Dans le paysage Africain, sont apparus des Caisses aux appellations diverses : crédit mutuel, Coopérative d'Epargne et de Crédit : COOPEC. En Côte d'Ivoire, c'est le cas de la FENACOOPEC, au Rwanda on parlera de la banque populaire. Le but recherché étant de drainer l'épargne principalement rurale pour l'organiser et l'utiliser au service du développement. A côté de ces caisses d'épargne et de crédit « classique », se développent des expériences introduisant davantage de nuance dans la combinaison des diverses ressources destinées à nourrir les emplois. Elles n'ont pas, à certains égards, la structuration classique d'une caisse d'épargne et de crédit, leurs modes d'organisation ayant été très largement influencés par la structuration de leurs groupes cibles. Les réseaux des caisses villageoises autogérées promus par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) en sont de bons exemples ;

---

<sup>224</sup> Soko C, Les modèles de Micro finance en Côte d'Ivoire, origine, organisation et impact, Paris, Adition l'Harmattan, 2009, P. 21.

-Les institutions de crédit direct qui regroupent les institutions ayant privilégié le crédit comme activité centrale de leurs opérations ; sans toutefois le conditionné à la constitution préalable d'une épargne. Certaines de ces institutions font, dans leur mode opératoire, référence au modèle utilisé par la Grameen Bank ;

-Les institutions ou projets à volet crédit pour lesquelles l'octroi de crédit est une activité accessoire.

Cependant, on remarque qu'il existe une certaine complémentarité des systèmes qui auraient tendance à devenir « hybride », le crédit solidaire influençant le crédit mutuel et inversement. C'est qui fera dire à Dorothee P. que « les expériences sont multiples, les adaptations nombreuses et les sources d'inspiration se mêlent et s'entrecroisent au point qu'il devient difficile de répondre à la question qui a inspiré qui<sup>225</sup> ».

Il convient d'évoquer également comme critère de classification des institutions de micro crédit, la finance informelle.

En effet, pour parler de cette dernière, on peut dire que dans les pays de l'UEMOA (Union des Etats de l'Afrique de l'Ouest), la micro finance est la modernisation d'une tradition séculaire de finance informelle qui existe depuis plus de cinquante ans dans des Etats comme le Bénin et le Nigeria. Elle est désignée par certains termes tels que « finance autonome »<sup>226</sup>, « finance non organisée », « finance non institutionnelle » ou même « marché après bourse ». En effet, D. Gentil et Y. Fournier en adoptant le terme « autonome » à la place de celui de « informel », se justifient par le fait que « le terme informel » couramment utilisé ne convient pas pour un secteur où les règles sociales et les organisations sont assez élaborées. Le terme « traditionnel » est peu adéquat puisque ce secteur évolue rapidement ; le terme « non officiel » a un aspect négatif et laisse entendre le frauduleux ou le délictueux, ce qui échappe à l'Etat, à ses règlements et à ses impôts.

---

<sup>225</sup> Dorothee P., Juin : Juillet, Regards croisés : Nord/Sud », in Techniques Financières et Développement, 1998.

<sup>226</sup> Gentil D ; Fournier Y ; « Le secteur financier autonome », in Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique, Paris Syros, 1993, pp. 75-93.

Le terme « autonome » souligne bien l'indépendance de conception et de fonctionnement des systèmes par rapport aux interventions de l'Etat et des bailleurs de fonds » nous dit D. Gentil, et Y. Fournier<sup>227</sup>.

Mais ces même auteurs en soulignant que le terme « autonome » présente quand même l'inconvénient de laisser supposer que ce secteur serait indépendant des activités de financement formel alors qu'il existe au contraire des liens de complémentarité et de concurrence entre ces deux secteurs ; reconnaissent eux-mêmes les limites de son usage pour qualifier les activités financières en question.

C'est ce qui pousse sans doute D.W. Adam et A. Delbert Fitchett<sup>228</sup> à affirmer qu'« on s'est aperçu que ces termes laissaient eux aussi à désirer ». Le terme « non organisé » décrivait mal des activités de finance informelle à long terme, qui concernaient parfois des montants très élevés, et qui étaient quelque fois similaires à des fonctions bancaires. Il semble tout aussi inapproprié d'utiliser le terme « marché après bourse » pour qualifier les activités de petits groupes d'épargne et de crédit qui fonctionnent bien souvent ouvertement dans des bureaux gouvernementaux et même dans des banques centrales ; ou pour parler des activités des bureaux de prêteurs sur gages qui ont une licence gouvernementale.

Les modèles de finance informelle sont donc des transactions financières (emprunts et dépôts) qui ne sont pas réglementées par une autorité monétaire centrale ou par un marché financier central. Les activités réglementées étant elles-mêmes appelées finance formelle ou institutionnelle. Ces pratiques d'épargne et de prêt sont dites informelles dans la mesure où elles se donnent des règles propres auxquelles les membres adhèrent et qui n'ont pas de personnalité juridique reconnue. Il s'agit également de pratiques à l'intérieur desquelles les opérations de prêt et d'épargne s'effectuent sans création de titre de créances servant de supports juridiques à ces opérations. Le qualificatif informel signifie qu'il s'agit de pratiques n'ayant aucun caractère officiel. Mais pris comme tel, ce qualificatif comporte une part d'ambiguïté, parce qu'il laisse penser que les pratiques informelles n'ont pas de formes précises (ce qui aboutit à nier toute possibilité d'appréhension scientifique)<sup>229</sup> et qu'elles seraient autonomes.

---

<sup>227</sup> Gentil D ; Fournier Y, 1993, p.75.

<sup>228</sup> Dale A- W, Delbert F-A, Finance informelle dans les pays en voie de développement, 1994, pp. 13-14.

<sup>229</sup> Hugon P ; « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat ? », in Revue Tiers-Monde, N°82, Avril-Juin, t. XXI, 1980, p.251.

Au vu de ce qui ressort, il convient de présenter les différents modèles de micro crédit, formel et informel. Il s'agira dans un premier temps donc, de présenter selon la classification faites plus haut, les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (on parlera de modèles de COOPEC), depuis leur origine jusqu'à leur apparition en Afrique notamment en Côte d'Ivoire.

Ensuite nous présenterons les institutions de crédit direct, les institutions ou projets à volet crédit qui sont des institutions de micro crédit formel. Enfin, nous présenterons les institutions du micro crédit informel.

### **1. Les modèles du micro crédit formel et leurs origines**

Cette partie aura pour objectif de présenter le micro crédit formel en partant de son parcours historique. Il sera pour nous l'occasion de présenter les modèles fondateurs ainsi que les différents modes de fonctionnement qui en découlent.

En effet, comme nous venons de le voir, le micro crédit consiste à prêter de petites sommes d'argent, à courtes échéances, à des taux d'intérêt faible (très nettement en dessous de celui pratiqué par les usuriers). Il s'adresse à des personnes exclues du système bancaire. Ces prêts sont attribués de façon individuelle ou collective.

Sa fonction est donc de permettre à une population exclue, du système bancaire classique, d'avoir recours au crédit.

L'histoire de la pensée et des faits coopératifs fait de l'Allemagne du XIX<sup>e</sup> siècle, nous dit S. Soulama<sup>230</sup>, le berceau des premières coopératives d'épargne et de crédit. Deux hommes, Schulze-Delitzsch (1808-1883) et Raiffeisen (1818-1888) ont contribué à leur naissance. Le succès du modèle Raiffeisen lui vaudra d'être exporté dans de nombreuses régions du monde. A ces pionniers allemands de la coopérative d'épargne et de crédit, on peut ajouter le nom d'Alphonse Desjardins (1854-1920) qui plus tard au Canada (1920) va initier l'expérience canadienne des caisses populaires. Une expérience qui elle aussi va s'exporter assez bien sur les autres continents de sorte que très tôt, la réputation des caisses populaires « Desjardins » va dépasser le Canada et les Etats-Unis pour s'étendre dans d'autres pays d'Europe, d'Asie puis d'Afrique.

---

<sup>230</sup>Soulama S. ; Micro finance, Pauvreté et Développement, Paris, Editions des archives contemporaines, 2005, p8.

Les paragraphes qui suivent exposeront quelque uns de ces modèles en fonction de leur importance, de leur influence sur les pratiques actuelles. Il s'agit entre autre des modèles allemands, canadiens, français. De ceux diffusés en Afrique notamment en Côte d'Ivoire ainsi que du modèle Asiatique.

### **1.1. Les modèles de COOPEC et leurs origines**

Les COOPEC sont de véritables coopératives<sup>231</sup>. Elles se situent bien dans la lignée des principes de Rochdale. Mais elles sont spécialisées dans des fonctions économiques précises, l'épargne et le crédit, qui leur donnent souvent un statut juridique spécifique les assimilant à une institution financière particulière et les soumettant souvent aux réglementations bancaires nationales.

Les COOPEC en Afrique sont des modèles de financement associatifs transférés de l'Occident en général et de l'Europe en particulier. Elles ont leur fondement dans des modèles similaires développés au 19<sup>ème</sup> siècle en Allemagne et en France. Parti de l'Allemagne, le mouvement s'est répandu partout dans le monde, au Canada (mouvement Desjardins), aux Etats-Unis (mouvement Filene) dans d'autres pays d'Europe puis en Afrique.

#### *1.1.1 Les Modèles Allemands*

Nous étudierons les deux premiers modèles mutualistes allemands<sup>232</sup>, à savoir le modèle RAFFEISEN dont la première caisse fut créée en 1864 et le modèle SCHULZE-DELITZCH dont le premier comptoir de crédit fut créé en 1850. Ces deux modèles ont des points communs mais également beaucoup de divergences. Ensuite nous présenterons les coopératives Haas.

Ces trois modèles mutualistes sont ceux qui composent l'essentiel des modèles allemands.

---

<sup>231</sup>La question de la coopération a été abordée par : Gentil D., 1971, « Les coopératives nigériennes, tradition et modernisation coopérative », thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, EPHE, 406 p. ; 1986, Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest, Paris, L'harmattan, 270p.

<sup>232</sup>Raiffeisen F.B. ; 1888-1988, car j'ai eu faim, (traduit de l'allemand par Charles Lehmann), Editions COPRUR, Strasbourg, 1966, 249p.



### **a) Le modèle RAIFFEISEN**

Ce modèle a vu le jour à une période difficile pour les populations auxquelles ces services étaient adressés. Frédéric Guillaume Raiffeisen fondateur des caisses RAIFFEISEN est né le 30 mars 1818, au village de HAMM en Prusse-Rhénanie en Allemagne. De sa famille, il garde son profond attachement à l'esprit religieux, lequel sera plus tard le moteur de ses coopératives de crédit.

Orphelin de père dès l'âge de quatre ans, c'est son grand-père paternel, Jean Charles-Louis Raiffeisen, un pasteur Luthérien qui prend la relève dans le domaine de l'éducation.

En 1844 (c'est-à-dire à 27 ans), il devient fonctionnaire du gouvernement royal avec le titre de maire de Weyerbusch, une commune de Westerwald. En prenant ses fonctions dans sa commune, il fut confronté à la précarité qui frappait de plein fouet ses concitoyens.

Tout a commencé en 1845 lorsque Raiffeisen fait la rencontre d'un paysan victime d'un usurier à qui il propose un nouvel emploi ainsi qu'un nouveau logement. Mais ce geste de charité ne sera que le début de son engagement auprès des pauvres. En effet, il dût faire face à la famine grandissante qui touchait de plein fouet les habitants de la petite commune dont il était le maire.

Il proposa donc aux personnes aisées de la commune de prêter de l'argent afin de constituer un stock de nourriture. Ces semences seraient cédées à crédit aux paysans et remboursés à la récolte. Des sommes importantes furent ainsi collectées et les résultats de ces initiatives vite perceptibles dans le paysage de la commune.

Muté dans une commune plus importante, il reprit son combat contre les adjudications forcées, décidé cette fois à rechercher aussi les causes principales de l'endettement des paysans auprès des usuriers. La démarche de l'usurier s'articulait autour du commerce de bétail. Il prêtait des animaux aux paysans. Lorsque ceux-ci ne pouvaient rembourser, l'usurier organisait la vente forcée des terres qu'il récupérait à très bon marché. De cette analyse, Raiffeisen conclut qu'il fallait créer une association qui achèterait du bétail et le revendrait à crédit aux paysans, à conditions douces et sur le long terme.

Il fonda alors, avec l'aide d'un pasteur, la Société de Secours de Flammersfeld, (la ville où il était maire) dont les ressources purent être acquises grâce, une nouvelle fois à la communauté plus aisée du village mais sous une forme plus novatrice. Les personnes riches donnaient leur caution pour garantir un prêt sollicité par l'association auprès d'une banque commerciale.

Le prêt fut obtenu et l'association put racheter le bétail aux usuriers, en faisant déterminer le prix par les paysans les plus expérimentés. Si l'usurier refusait le prix, le bétail lui était rendu. Mais très vite, le prêt obtenu ne put couvrir la demande croissante des paysans. Raiffeisen fit alors appel à l'épargne des gens aisés, contre rémunération. Par ailleurs, l'achat direct de bovins s'avérait être une opération compliquée et pour alléger la tâche de la Société de Secours, Raiffeisen décida de prêter directement l'argent aux paysans qui se chargeaient eux-mêmes d'acheter leurs animaux.

Raiffeisen fut à nouveau muté par l'administration en 1852 dans la commune de Heddesdorf près de Neuwied. Il entreprend de créer la « société de bienfaisance d'Heddesdorf » au cours de la même année. Il s'agissait d'une association de lutte contre l'usure et de soutien aux populations déshéritées. L'objectif reste identique : la satisfaction des besoins en crédit de petits agriculteurs et artisans. Il y a cependant une innovation : le capital social, formé de gains réalisés, est indivisible.

Cette association fut dotée au départ d'objectifs beaucoup plus larges que ceux des associations créés dans les autres communes : assistance aux enfants abandonnés et à leur éducation, emploi de chômeurs et de délinquants libérés, fourniture à crédit de bétail aux agriculteurs sans ressources et constitution d'une caisse de crédit au profit des classes modestes.

Mais au fil des années, certains objectifs (placement des anciens détenus, aide aux enfants) durent être abandonnés, faute de motivation suffisante des membres bienfaiteurs qui se sentaient peu concernés par ces actions. Les riches proposèrent même d'arrêter les prêts et de liquider l'association pour anticiper la faillite imminente.

« Eh bien, messieurs, si vous désirez vous retirez, j'irai au départ des chemins pour me chercher, comme sociétaires, les pauvres eux-mêmes, les aveugles et les paralytiques<sup>233</sup> !... ».

Tels sont les mots prononcés par Raiffeisen, lorsqu'il dut dissoudre la « Société de Bienfaisance d'Heddesdorf » et pour tenir tête aux riches donateurs. Il en créa une autre dénommée « société de caisses de prêts d'Heddesdorf ». La mutualité d'épargne et de crédit était née, fondée sur une vie associative où, bienfaiteurs et débiteurs, devaient être associés aux décisions sur des principes de bénévolat. Tous devaient être solidairement responsables de la vie de l'association.

---

<sup>233</sup> Op, cit p.85.

L'idée initiale comprenait la constitution d'un fond bloqué jusqu'à ce qu'il atteigne cinq mille écus alimentés avec la différence entre les intérêts débiteurs et créditeurs. Les intérêts issus du placement de ce fonds devaient aller pour une part à un hospice pour malades et nécessiteux, pour l'autre part à une donation en faveur des instituteurs.

La nouvelle association se distingue des associations précédentes par trois innovations : l'admission de nécessiteux, l'aide personnelle associée à l'aide mutuelle, la limitation des activités à un territoire restreint, par exemple une commune ou une paroisse.

De partout des paysans vinrent voir Raiffeisen pour lui demander s'il leur était possible de copier les statuts de la caisse d'Heddesdorf. Raiffeisen de plus en plus aveugle, accompagna cependant le mouvement de création, insistant sur la bonne moralité des membres adhérents et sur la caution que devait présenter par tout demandeur de crédit. Devenu commerçant en vin pour compenser les revenus perdus avec sa mise à la retraite anticipée à cause de sa vue, Raiffeisen va se consacrer également à la création de coopératives viticoles, de coopératives laitières. Il demeure toujours soucieux de trouver des solutions aux problèmes de l'heure des paysans. Dans la même période, il conçoit un système d'assurances générales destiné aux paysans. Devenu aveugle, Raiffeisen meurt en 1888.

Les principes fondamentaux des caisses Raiffeisen sont les suivantes : l'activité est limitée à un territoire restreint (commune, paroisse, etc.), la responsabilité des sociétaires est solidaire et illimitée, les prêts sont accordés aux seuls membres, aucun bénéfice ne doit être réparti entre les sociétaires. En d'autres termes, le capital social est indivisible, les caisses sont affiliées à l'union et l'administration est gratuite en particulier le comité de direction et le conseil de surveillance. Seul le gérant ou caissier touche un salaire proportionnel au travail accompli. Avec en plus, la présence de l'idéologie chrétienne présente au sein des activités des caisses Raiffeissen.

Qu'en est-il maintenant des caisses Schulze-Delitzsch qui constitue un autre modèle mutualiste allemand.

## **b) Le Modèle Schulze Delitzsch**

HERMAN SCHULZE-DELITZCH qui en est le fondateur, naît en 1808 et meurt en 1883. Étant lui-même un citoyen, Schulze s'est penché tout naturellement sur les problèmes que l'industrialisation et l'urbanisation ont entraîné. Notamment ces effets dévastateurs sur les activités des petits producteurs indépendants, sans oublier la précarité d'une grande partie de la population.

Mais ces idées sont quelque peu différentes de celles de Raffeisen, car à l'inverse de ce dernier, Schulze est partisan d'une idéologie libérale tout en étant fervent défenseur du capitalisme. Ce n'est qu'à partir de 1849 qu'il militera activement en faveur de la coopération. Cela va se traduire par la création de plusieurs associations de petits commerçants, de petits industriels et artisans. Les motifs qui sous tendent cette action sont les suivants : l'approvisionnement ou la vente en commun, ou encore la consommation et le crédit.

Dans le courant de l'année 1859, ce sont trente banques populaires sous sa tutelle qui vont tenir leur premier congrès. Cinq ans plus tard, précisément en 1864, elles vont se mettre ensemble afin de constituer une Union Générale à visée idéologique et propagandiste plutôt qu'économique. L'Union avait pour appellation le Deutscher Genossens Chafts Verband dès 1920.

Membres de l'Alliance Coopérative Internationale pendant de nombreuses années, les associations Schulze vont la quitter en 1904 à Budapest afin de se désolidariser à la fois des coopérateurs anticapitalistes et de ceux qui dépendaient en partie des subventions de l'Etat.

Les caisses Delitzch ont comme principe fondamental, la responsabilité solidaire et illimitée des associés qui se transformera plus tard en responsabilité limitée. Il faut noter que les associations Schulze vont emprunter aux coopératives Rochdaliennes, trois principes qui sont : l'association, le self help et la double qualité de membre et d'utilisateur. Elles vont rejeter en revanche le principe distributif, en préférant rémunérer le capital par un dividende non limité d'avance. En constituant des réserves importantes qui seront redistribuées aux membres en cas de dissolution et enfin en réalisant des activités bancaires.

Les deux modèles que nous venons de présenter possèdent certaines caractéristiques en commun que nous allons maintenant présenter.

### **c) Les coopératives Haas**

Le docteur Haas, l'un des proches collaborateurs de Raiffeisen, va créer son propre mouvement dans les années 1870. Il va reprocher à ce dernier son idéologie religieuse et sa trop grande centralisation. Ce dernier fonde son mouvement sur deux principes à savoir l'absence d'idéologie et la recherche de l'efficacité économique. Ce mouvement est fortement décentralisé, chaque coopérative étant libre d'adopter les statuts de son choix.

Cependant la fédération se charge de donner des recommandations notamment en ce qui concerne la rémunération des administrateurs et la distribution des dividendes. Mais si la fédération préconise la solidarité, elle permet aux coopératives de se constituer en société à responsabilité limitée. Chaque région ayant sa coopérative centrale chargée d'assurer la compensation, contrôler les livres et statuts des caisses locales.

Ce qu'il faut retenir c'est que le mouvement Haas a réussi à réaliser à bien des égards, une synthèse entre les mouvements Raiffeisen et Schulze-Delitzsch.

### **La viabilité sociale des modèles allemands**

#### **-L'appropriation des caisses par les notables**

En y regardant de plus près, et au regard des deux mouvements précités, on peut se rendre compte qu'il y a une volonté affichée de la part des notables du pays de récupérer les institutions de crédit. En effet, la destruction du féodalisme par la révolution allemande a permis à ces derniers d'asseoir leur domination sur les petits paysans. Ce qui aura comme conséquence première de limiter leur participation au fonctionnement effectif des caisses. On conçoit quand même que les paysans n'étaient pas en mesure dans la plupart des cas d'assurer les tâches administratives nécessaires au fonctionnement des dites institutions. C'est cet état de fait qui renforça l'autorité des notables alloués à effectuer ces tâches.

#### **-Des systèmes basés sur la proximité et la solidarité**

Ces deux caractères sont inscrits dans le statut des caisses de crédit mises en place par Raiffeisen et Schulze-Delitzsch. Il faut rappeler qu'elles sont à responsabilité solidaire illimitée entre les sociétaires. De même, les crédits ne sont accordés qu'aux personnes membres des caisses. Ces dernières sont d'ailleurs constituées à l'échelle locale pour favoriser cette solidarité entre membres et maintenir la confiance au sein de la caisse.

Les promoteurs des caisses vont utiliser la solidarité comme un moyen nécessaire pour établir la confiance entre les membres. Cette solidarité instaurée permet aux membres de veiller les uns sur les autres, mais en même temps de rester concentrés. N'ayant pas d'autre garantie de solvabilité à offrir, les pauvres sont obligés de mettre en valeur leur responsabilité totale.

Les populations savent qu'en ne respectant pas leur engagement, elles risquent de perdre leur réputation, mais qu'elles s'exposent également à une certaine marginalisation au sein de leur milieu familial et social. Le mécanisme de la garantie solidaire doit subsister entre les membres jusqu'à ce qu'ils soient solvables financièrement et en mesure de s'engager librement vis-à-vis des prêteurs.

### **-Des systèmes basés sur une Idéologie**

Ces deux modèles sont communément nés à la suite de la révolution industrielle qui a fortement précarisé le monde ouvrier et paysan. Tout porte à croire que ce soit par esprit de charité que ces institutions coopératives spécialisées dans le crédit aux populations pauvres furent créées par Raiffeisen et Schulze-Delitzsch. Mais la charité pure ne fut pas le seul motif de la création de ces institutions. L'action de Raiffeisen s'inscrit dans une perspective chrétienne. Son désir de venir en aide aux paysans pauvres afin d'améliorer leur situation matérielle était selon lui une étape afin de leur permettre d'atteindre une élévation spirituelle. Raiffeisen voulait approfondir leur foi chrétienne à travers ces institutions de crédit. Comme on pouvait le constater, l'emprise de la religion était très forte sur les caisses Raiffeisen. L'admission ou non d'un paysan au sein d'une caisse, était conditionné par son appartenance à la religion catholique ou protestante. Bien que l'appartenance à une religion ne soit pas l'une des conditions officielles d'admission.

Autrement dit, ne pouvait être membre d'une caisse Raiffeisen, qu'une personne habitant la commune. Bénéficiant intégralement de ses droits civiques, et ne faisant partie d'aucune autre association de prêt solidaire. Il fallait de plus qu'elle appartienne à l'une des deux religions précitées. Ce qui n'était pas le cas en ce qui concernait le modèle Schulze-Delitz. Ou du moins, ce n'était pas l'une des priorités. Ce dernier insistait plus tôt sur l'aspect économique dans la gestion des caisses. Cependant, tout les deux étaient animés d'une même volonté de venir en aide à des populations en difficultés.

## **La viabilité institutionnelle des modèles allemands**

### **-Le fonctionnement administratif des structures**

Le fonctionnement administratif des deux modèles est à peu près identique. A la base, il y a l'assemblée Générale composée des sociétaires. Elle se réunit une fois par an. Il s'agit de l'organe central qui prend toutes les décisions importantes. C'est elle qui élit le Conseil d'Administration qui est lui-même un organe de décision. Le Conseil d'Administration est élu pour trois ans et se réunit plusieurs fois par an. L'Assemblée Générale élit également le Conseil de Présidence et le Comptable. Ces derniers étant chargés de l'exécution des décisions prise en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale. Le conseil de Présidence est élu pour quatre ans et se réunit au moins une fois. Tandis que le Comptable est élu pour un an. Le Conseil de Présidence exerce sous le contrôle du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale alors que seule cette dernière contrôle le comptable.

### **La création d'organismes de centralisation**

Au sein de ces deux mouvements il existe des organismes de centralisation. En effet, les agriculteurs ont des besoins de capitaux importants en début de campagne, mais se retrouvent avec des excédents en fin de récolte. C'est pour pallier à cette difficulté que Raiffeisen a eu l'idée de créer des Banques Centrales en compensation. L'idée était de créer des fédérations chapeautées par un organisme central. Les comptoirs d'avance Schulze-Delitzsch ont été regroupés dans des organismes de centralisation similaires. Il faut noter que cette politique fut progressivement instaurée.

La première Caisse Centrale a vu le jour en 1865. Elle avait pour fonction d'octroyer des crédits aux comptoirs d'avance, de réescompter leur papier commercial et de les mettre en relation avec d'autres banques. En 1864, une fédération est fondée dans le but de fusionner les différents comptoirs afin de leur fournir des renseignements et assurer leur défense devant les pouvoirs publics.

En 1864, une fédération fut fondée, dans le but de relier les différents comptoirs entre eux, de les informer et défendre leurs droits devant les pouvoirs publics. La Caisse centrale fusionne en 1904 avec la Dresdner Bank qui créa pour l'occasion une section coopérative. L'objectif de Raiffeisen et Schulze-Delitzsch fut de renforcer leur assise financière afin que les capitaux disponibles soient mieux répartis dans l'espace et le temps.

## **La viabilité financière des modèles allemands**

### **-La rémunération des administrateurs**

Pour ce qui est de la rémunération des administrateurs certaines divergences entre les deux modèles apparaissent qui prennent leur source dans l'idéologie de chacun des deux. En effet, Raiffeisen pense que l'engagement chrétien des membres de la caisse doit être infaillible. Cette solidarité chrétienne fait qu'il n'est pas envisageable de rémunérer les personnes chargées d'exercer les fonctions administratives. Hormis les activités comptables. Il s'agit de s'assurer selon Raiffeisen, que les affaires de la caisse sont gérées avec une certaine sagesse et éviter du coup les opérations trop risquées. Ne touchant donc pas de tantièmes, les administrateurs ne sont donc pas incités à s'engager dans des opérations risquées.

A l'inverse des caisses Raiffeisen, les administrateurs des caisses Schulze-Delitzsch ont une rémunération fixe et des tantièmes de bénéfices réalisés dans les comptoirs d'avances. Il faut dire que les caisses Schulze- Delitzch ne fonctionnent pas selon une logique chrétienne. Alors que Raiffeisen jugeait que la rémunération en fonction des bénéfices pouvait inciter les administrateurs à se lancer dans des opérations rentables puis risquées. Schulze-Delitzsch considérait qu'il était normal que les tâches administratives qu'il jugeait très astreignantes soient rémunérées.

### **-Le capital social**

Raiffeisen était contre l'idée de constituer un fond social de roulement. Ces caisses n'en possédaient pas d'ailleurs à leur création. Raiffeisen pensait qu'il n'était pas sérieux de demander à des personnes ne disposant pas de capital et qui adhèrent à la caisse pour en avoir d'acheter des actions.

Comme pour rester fidèle à leurs valeurs chrétiennes, les caisses Raiffeisen ne voulaient pas de l'argent des pauvres. Les caisses ne distribuaient donc pas leurs bénéfices destinés à alimenter une caisse de réserves. Aucuns droits sur les bénéfices n'étaient accordés aux membres vu qu'ils n'étaient pas actionnaires. La part restante du bénéfice, après le paiement des frais de fonctionnement servait à constituer un fond indivisible. Contrairement à Raiffeisen, Schulze-Delitzsch tenait à constituer un capital social.



Les dividendes étaient distribués en fonction des parts que détenaient chacun des membres et ce nombre de parts par personne n'était soumis à aucune limitation. Il s'agissait donc d'un modèle capitaliste entièrement tourné vers le profit et qui excluait les plus pauvres à cause du prix élevé des parts.

### **-Les sources de financement**

La question de la constitution du capital social pose le problème plus général des sources de financement des caisses. Alors qu'elles ne possèdent pas de capital social au départ, les Caisses Raiffeisen ont dû se tourner vers les emprunts et donc vers des capitaux extérieurs dans un premier temps avant d'adopter les dépôts d'épargne qui donnèrent lieu à une rémunération. Les comptoirs Schulze par contre, ne furent pas confrontés à ce type de problème puisqu'ils ne disposèrent pas d'un capital social à partir duquel ils pouvaient financer leurs activités de crédit. Quoique plus tard, face à l'insuffisance des ressources propres, ils se tournèrent vers les ressources extérieures c'est-à-dire l'emprunt et l'épargne.

### **-Une politique de crédit différente malgré des similitudes apparentes**

Alors que le modèle Schulze accordait des prêts pour une période de trois mois éventuellement renouvelable, Raiffeisen offrait une gamme de prêts (courts terme, maximum un an, des prêts en compte courant et des prêts à moyen terme pouvant durer jusqu'à dix ans). L'exigence de fortes garanties au départ des comptoirs Schulze (caution, gage, hypothèque) alors que Raiffeisen se contentait de plusieurs mécanismes de garanties en fonction des situations et pensait que la seule solidarité suffisait pour garantir les prêts. Il rencontrera de ce fait, d'énormes problèmes de remboursement qui continuèrent malgré une exigence de remboursement quatre semaines après le prêt. Des taux d'intérêt exorbitants pour Schulze alors qu'ils étaient particulièrement bas dans les Caisses Raiffeisen. A côté de ces deux mouvements allemands qu'on peut qualifier de principaux dans l'histoire du micro crédit, on peut citer les Coopératives Haas.

En conclusion, on peut dire que les modèles allemands étaient d'initiative privée. En effet, en refusant dès leurs création le recours à l'aide de l'Etat, ces trois mouvements ont dû finalement s'y résoudre à cause de leurs ressources insignifiantes. Ils serviront tout de même de modèles à beaucoup d'autres pays en Europe et dans le monde. L'Italie sera le premier pays à adopter ce type de modèle avec comme seule particularité, l'ouverture à l'aide étatique dès le départ.

Les échecs furent nombreux à l'exception des banques populaires italiennes qui se sont inspirées en grande partie des Banques Schulze-Delitzsch. La réussite de ces dernières va avoir un écho dans beaucoup de pays, notamment au Canada et en France, pour s'étendre en Afrique.

### *1.1.2 Le Modèle Canadien : Les Caisses DESJARDIN*

#### **Alphonse Desjardins : fondateur du modèle**

Le modèle Canadien se limite essentiellement aux Caisses Desjardins du nom de leur fondateur Gabriel Alphonse Desjardins (1854-1920)<sup>234</sup>. Il fut d'abord milicien, ensuite volontaire journaliste, rapporteur des débats de l'Assemblée législative de Québec et rapporteur officiel de la Chambre des Communes à Ottawa. En dehors des sessions parlementaires, il enseignait la sténographie aux collégiens de Lévis. Désireux d'aider un grand nombre de ses concitoyens qui souffraient de pauvreté, il se mit à étudier les problèmes économiques et sociaux des classes populaires.

Il va découvrir alors qu'il n'existait pas d'institution de crédit pour les travailleurs. Celles qui existaient alors étaient conçues pour des commerçants et des industriels. Après avoir étudié les problèmes économiques et sociaux des classes populaires, il mit en place les Caisses populaires Desjardins dont la première vu le jour en 1909 aux Etats-Unis à Sainte Marie à Manchester. Il rédigea également la loi des « crédits union » pour l'Etat du Massachusetts.

Aujourd'hui, ce mouvement compte selon Constant Soko<sup>235</sup> un grand nombre de membres, sa renommée s'étant accrue depuis. Il s'appuya alors sur l'organisation et le fonctionnement des Caisses rurales Raiffeisen, des banques populaires urbaines Schulze, des banques mutuelles d'épargne des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de la Banque populaire de Luiçi Luzzati qu'il adapta à la réalité canadienne.

---

<sup>234</sup>Nous nous sommes en grande partie référés aux auteurs suivants : Lamarche J., 1977, Alphonse Desjardins, la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, Edition le jour ; ROBY Y., 1983, Les Caisses Populaires Alphonse Desjardins. 1900-1920, Edité par la confédération des Caisses Populaires d'Economie Desjardins du Québec, 113p ; Poulin P., Histoire du mouvement Desjardins, Montréal : société historique Desjardins.

<sup>235</sup>Selon l'auteur, le mouvement Desjardins du Canada compte plus de cinq millions de membres, 1329 caisses populaires et de multiples sociétés actives dans l'assurance, l'informatique, le placement de capitaux, l'immobilier, etc.

## **La viabilité Sociale des caisses DESJARDIN**

### **-L'idéologie**

Ces caisses ont bénéficié dès leur création d'un solide appui de l'Eglise Catholique. Cet engouement de l'Eglise pour le projet Desjardins trouve son origine dans la volonté de l'Eglise de se positionner sur le terrain social face à la montée du socialisme selon B. Taillierer<sup>236</sup>. Les relations de Desjardins avec l'église firent le reste. Mais le succès de l'œuvre de Desjardins s'enracinait également dans un nationalisme Québécois très exacerbé, dont Desjardins était lui-même porteur.

### **-Le taux de pénétration Sociale**

La première caisse démarra à Lévis. Pour la créer, Desjardins réunis des amis actifs dans la vie associative de la ville mais aussi des prêtres, des enseignants, qui vont jouer un rôle clé dans la vie du mouvement. Ils avaient définis ensemble les contours de la caisse. A l'ouverture, seuls douze sociétaires apportèrent leur contribution qui fut à vrai dire dérisoire. Selon P. Poulin<sup>237</sup> « de 1900 à 1920, 187 caisses virent le jour au Québec dont 136 grâce à l'implication personnelle de Desjardins. Sur 276 élus recensés à cette époque (1900-1920) dans les caisses, 140 soit 51% étaient des prêtres, 61 soit 22% occupaient des fonctions de notaire, avocat, juge, enseignant, médecin. Les commerçants représentaient 6% et les paysans 10% des dirigeants des caisses »<sup>238</sup>.

## **La Viabilité Institutionnelle des Caisses Desjardins**

Comme Raiffeisen, Desjardins eut à subir de nombreuses oppositions tant au sein de l'Eglise, sur laquelle il s'appuyait qu'au sein du mouvement coopératif existant qui aurait bien voulu chapeauter, par le biais de la législation, l'œuvre de Desjardins, alors que les règles de la mutualité d'épargne et de crédit sont différentes de celles de la coopérative à but plus larges et plus généraux. Puis les débats se cristallisèrent sur la législation coopérative à mettre en place au Canada. Ces débats opposèrent deux modèles de caisses : les caisses Raiffeisen et les caisses Desjardins. « Un député conservateur, Jérôme Adolphe Chicoyne, avait une bonne connaissance des caisses Raiffeisen.

---

<sup>236</sup>Taille B., Guide de la banque pour tous : Innovations africaines, Paris, Editions Karthala, 1996.

<sup>237</sup>Poulin P. ; Histoires du mouvement Desjardins, Montréal : société historique Desjardins.

<sup>238</sup>Pour 31 dirigeants sur 276 (11%), l'activité n'est pas identifiée, voir Poulin, Op. Cit., page 187

Une caisse d'inspiration Raiffeisen existait déjà au Québec à cette période. Soucieux du développement du monde rural, Chicoyne en souhaitait une implantation plus massive au Canada et avait fait préparer un projet de loi, dès 1900, dans ce sens, reprenant l'idée de la responsabilité illimitée, si peu appréciée par Desjardins. Ce dernier, qui préparait la création de la caisse de Lévis, désapprouvait la loi sur cet aspect et profita de ses relations pour la combattre au sein même des instances officielles. L'Assemblée législative du Québec demanda la refonte du projet »<sup>239</sup>.

Après diverses stratégies d'approche menées tant auprès des instances législatives qu'exécutives, tant au niveau provincial que fédéral, Desjardins se décida à profiter de ses relations personnelles pour monter une association, l'Action Populaire Economique, qui rassemblera des personnalités éminentes de haut rang : évêques, anciens ministres, députés, etc., toutes tendances politiques confondues. Dès sa création, l'association fera un important travail de pression sur les autorités qui aboutira à la loi de 1906 sur les syndicats coopératifs. Cette loi donnera aux caisses Desjardins, une possibilité légale de fonctionner.

### **La viabilité financière des caisses DESJARDINS**

Les principes coopératifs des caisses Desjardins sont les suivants : la limitation des opérations d'épargne et de prêts aux seuls membres, la décentralisation et la restriction de ces opérations à la paroisse ou à la municipalité (la connaissance et l'entraide constituant une des bases des caisses).

La variabilité du capital social, la réservation des prêts aux emprunteurs, le partage de l'autorité administrative entre le conseil d'administration et la commission de crédit.

Desjardins rejettera l'idée de responsabilité illimitée des membres, chère à Raiffeisen, et imposera à chaque adhérent l'achat d'au moins une part sociale. Pour couvrir les risques, il substituera à la responsabilité illimitée l'obligation de payer des droits d'adhésion et sera plus intransigeant sur la nécessité de constituer un capital social composé de parts sociales obligatoires, libérales cependant en plusieurs tranches, de manière à ne pas écarter les pauvres du système.

---

<sup>239</sup>Taillefer B., Guide de la banque pour tous : Innovations africaines, Paris, Editions Karthala, 1996.

En définitive, on peut dire concernant les Caisses Desjardins que l'appui de l'Eglise, l'enracinement dans la conscience nationaliste québécoise, et l'engagement personnel de Desjardins, développé à l'extrême, furent les trois moteurs essentiels du démarrage et du succès considérable des caisses Desjardins.

Desjardins mourut le 31 octobre 1920 sans voir la création de la caisse centrale et de la fédération de toutes les caisses dont il fut l'un des premiers artisans. Son œuvre devenue mouvement Desjardins, se limita, à la différence de celle de Raiffeisen, à la création de caisses, c'est-à-dire d'instruments financiers permettant aux populations pauvres d'épargner et de bénéficier de crédits à partir de leurs propres fonds. Depuis 1970, les Caisses Desjardins s'appuient sur la Société Développement International Desjardins pour promouvoir le développement dans certains pays pauvres par l'envoi de consultants et de conseillers financiers pour la formation des cadres locaux dans les pays en voie de développement.

### *1.1.3 Les Modèles Français<sup>240</sup>*

Les expériences françaises en matière d'institutions de crédits furent nombreuses durant le XX<sup>ème</sup> siècle. D'initiatives privées et sans législation réelle régissant leurs activités elles furent dès le départ pour la plupart de tendance religieuse, sectaire et dans une mesure à caractère professionnel. De ce fait, la profession agricole en fut la plus atteinte à cause du manque crucial de capitaux dans ce secteur d'activité.

Mais, les institutions de crédit de ce secteur, à caractère syndical à l'origine (multiplication des syndicats professionnels à la suite de la révolution industrielle surtout autour de 1880), vont se transformer en sociétés commerciales pour se mettre en règle vis-à-vis du code du commerce.

Pour les besoins de l'étude, on décrira rapidement les Caisses de crédit agricole de type Poligny, les caisses de crédit populaire et les caisses Durand.

---

<sup>240</sup> La rédaction de cette partie s'est basée sur les travaux de Constant Soko plus précisément l'ouvrage intitulé « Les modèles de micro finance en Côte d'Ivoire, origine, organisation et impact ».

### **a) Les Caisses de crédit agricole de type Poligny**

D'inspiration allemande surtout Raiffeisen, elles ont eu pour grande originalité de s'appuyer sur la confortable assise des syndicats agricoles de l'époque, dans le milieu rural. En effet, les similitudes avec les Caisses Raiffeisen étaient nombreuses : l'idée de charité chrétienne, non rémunération des administrateurs avec tout de même des divergences au niveau de la constitution du capital social, la durée du prêt et de la distribution des bénéfices.

De fait, les Caisses Poligny avaient un capital social de départ et octroyaient des prêts d'une durée de trois mois seulement renouvelables mais aussi et surtout elles distribuaient des rémunérations aux actionnaires en fonction du nombre d'actions détenues à hauteur de 5% pour les sociétaires et 3% pour les fondateurs. Toutefois ces Caisses se sont retrouvées confrontées aux problèmes des ressources, de la concurrence et de la méfiance des agriculteurs. Ce qui les conduisit à se faire refinancer par la Banque de France.

### **b) Les Caisses de crédit populaire**

Créée par le religieux Alphonse Elisée chaix en 1878, les Caisses populaires étaient également d'inspiration allemande mais cette fois-ci et paradoxalement copiées sur le modèle Schulze-Delitzsch. A l'origine, installées en milieu urbain, ce n'est que plus tard qu'elles vont trouver le milieu rural à l'instar des Comptoirs Schulze. Hostiles à toute intervention de l'Etat, elles se sont intéressées sans distinction à tous les milieux sociaux et économiques en s'appuyant uniquement sur la solidarité entre les différentes parties pour faire du crédit.

### **c) Les Caisses Durand**

Largement inspirées des Caisses allemandes Raiffeisen, les caisses Durand à en croire différents auteurs, furent les plus importantes parmi les caisses privées en France entre 1893 et 1914. Juillet 1893 voit, à Lyon, la création par Louis Durand, de l'Union des Caisses Rurales et Ouvrières Françaises qui connurent un développement spectaculaire. Elles étaient très sectaires (ouvertures qu'aux catholiques), avaient une forte orientation politique et idéologiques très marquée et s'opposaient également à toute intervention de l'Etat dans la vie sociale. Elles avaient pour but principal le développement du catholicisme, ne rétribuaient pas ses administrateurs à l'exception des comptables, à l'image des Caisses Raiffeisen.

Elles rémunéraient les dépôts à hauteur de 3% avec une durée des prêts allant de 1 mois à cinq ans selon les cas (avec une exigence d'amortissement annuel pour les prêts de plus d'un an). Elles garantissaient leurs prêts par des cautions, gages ou hypothèques tout en ayant pris soin de s'assurer de l'utilité des activités financées par les crédits et suivaient de près l'évolution de ces activités. On peut enfin dire que les Caisses Durand ont bien fonctionné car nombreuses de leurs opérations de la période 1890-1893 se sont avérées sans perte.

C'est donc tout naturellement que ces modèles européens et canadiens seront transférés dans le monde et notamment en Afrique à travers les Caisses de crédits agricoles, les Sociétés indigènes de prévoyance et les Sociétés mutuelle.

#### *1.1.4 Le transfert des Modèles en Afrique<sup>241</sup>*

Les modèles occidentaux de Coopérative d'Épargne et de Crédit étudiés ci-dessus, seront transférés et expérimentés en Afrique en deux phases pendant la colonisation<sup>242</sup> et après les indépendances.

##### **a) Les Modèles Coloniaux**

###### **-Les modèles dans les colonies Anglaises**

En Afrique les coopératives d'épargne et de crédit ont vu le jour au début des années 50 essentiellement dans les colonies anglaises. L'idée de fonder une coopérative d'épargne remonte en 1920 et c'est en 1955 qu'elle s'est réellement concrétisée à Jirapa au Ghana. Comme en Rhénanie (Allemagne), ce sont les difficultés auxquelles étaient confrontée la communauté des agriculteurs de Jirapa qui poussèrent les villageois à créer une association afin d'aider la population à améliorer ses conditions matérielles. Ce mouvement a été rendu possible grâce à un prêtre catholique qui, ayant étudié au Canada, s'était intéressé aux coopératives d'épargne et de crédit.

Cette expérience a servi de tremplin dans d'autres pays Africains, notamment dans les pays anglophones où elle est plus ancienne. Hormis le Ghana, les COOPEC (Coopérative d'Épargne et de Crédit) apparaissent en Tanzanie en 1955. Au Cameroun anglophone, les premières naissent en 1964 mais leur développement se fait à partir de 1970.

---

<sup>241</sup> Pour la rédaction de cette partie, nous nous sommes inspirés des travaux déjà cités de Constant soko.

<sup>242</sup> Nous nous sommes en grande partie référés à GENTIL D., FOURNIER Y., 1993, Les paysans peuvent –ils devenir banquier ? Épargne et Crédit en Afrique, Pris, éd. Syros, coll. Ateliers du développement, pp. 13-23.

### **-Les modèles dans les colonies Françaises**

Dès l'époque coloniale pour l'Afrique francophone, la distribution du crédit est considérée par certains comme un simple moyen pour atteindre d'autres objectifs, notamment le développement des cultures commerciales par l'utilisation de semences sélectionnées, insecticides, engrais et matériels. Tandis que d'autres recherchent une gestion rigoureuse et des garanties adaptées.

Dans un cas on aura soit une gestion rigoureuse et des garanties adaptées, soit une gestion laxiste du crédit (taux de remboursement médiocre et taux d'intérêt faible ou nul), dans l'autre, on aura une gestion rigoureuse mais aussi une quasi impossibilité d'octroyer du crédit. Ce débat sera repris pendant une trentaine d'années (1965-19995), entre les tenants d'une ligne de crédit à l'intérieur de projets de développement ruraux intégrés et les tenants de la rigueur et de l'équilibre financier des banques spécialisées et des nouvelles institutions de la micro finance.

Dans les colonies françaises, les autorités coloniales ont cherché à mettre en valeur les ressources des colonies. L'agriculture étant la principale ressource, la question de son financement s'est très vite posée. Pendant les premières années, deux logiques se sont succédées, celle dite bancaire qui met en avant les techniques bancaires classiques et celles dites du développement par laquelle une approche plus souple est préférable. Ainsi, ont successivement été mises en place les Caisses Agricole, les Sociétés Indigènes de Prévoyance et les Sociétés Mutuelles.

### **-Les Caisses de Crédit Agricole (CCA)**

L'entrée des modèles d'institutions de crédits en Afrique remonte à la colonisation et apparaît notamment quand il s'est posé le problème de financement de l'agriculture, ressource principale des colonies.

Elles seront structurées dès le départ selon deux logiques : une logique bancaire « pure » avec toutes les techniques bancaires classiques et une logique de développement avec une approche plus souple. Les caisses de crédit agricole, les Sociétés indigènes de prévoyance, les Sociétés mutuelles en sont l'illustration. Elles ont constitué dès le départ en une copie conforme des caisses de crédit agricoles officielles métropolitaines.



De fait on a appliqué à l'agriculture africaine les méthodes bancaires classiques qui prévalaient dans le crédit agricole en métropole : création d'organismes mutualistes agréés coiffés par des Caisses centrales entièrement privées où seuls les sociétaires pouvaient détenir le capital. Ce système échoua tout naturellement car les conditions des agriculteurs africains étaient bien différentes de celles en métropole.

Pour y arriver il fallait être très riche paysan ce qui étaient très rare. Face à cet état de cause, les règles vont être modifiées avec en prime une plus grande implication de l'Etat.

Les autorités coloniales se sont alors servi des sociétés locales de prévoyance et remplacé les Caisses centrales privées par une caisse centrale de crédit agricole entièrement publique. Mais, l'exigence de garanties pour le crédit sous forme d'hypothèque, de récolte ou de troupeaux va conduire à l'échec de cet autre procédé. De fait, les biens demandés étaient d'appropriation collective alors que les prêts attendus étaient individuels. Ce qui conduisit à l'octroi des crédits aux seuls notables qui même s'ils étaient de mauvais payeurs demeuraient intouchables à cause du rôle principal qu'ils tenaient dans la collecte des impôts et même de lien entre l'administration coloniale et la population.

#### **-Les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP)**

Elles font suite à l'échec et/ou à l'inadaptation des caisses de crédit agricole et naissent autour de 1907 au Sénégal pour ce qui concerne l'Afrique noire puisque ce système était déjà connu en Algérie et en Tunisie.

Sociétés de prévoyance, sociétés mutuelles de production rurale ou encore sociétés mutuelles de développement ; ces sociétés vont constituer de véritables instruments au service de la politique de l'administration coloniale. Leur organisation et gestion, D. Gentil et Fournier en parlent en ces termes « schématiquement, il s'agit d'organisations soi-disant pré coopératives mais en fait créées et gérées par l'administration, avec un rôle prépondérant du commandant de cercle (équivalent du sous-préfet). Leur budget est alimenté par une taxe spéciale, payée annuellement et en même temps que l'impôt » selon Gentil et Fournier <sup>243</sup>.

---

<sup>243</sup>Gentil D., Fournier Y., Les paysans peuvent-ils devenir banquier ? Epargne et Crédit en Afrique, Paris, éd. Syros, coll. Ateliers du développement, 1993, pp.13-23.

La provenance des ressources de ces sociétés, c'est-à-dire la taxe spéciale complétée par des subventions publiques n'ayant rien à voir avec leurs activités de crédits, elles ont réussi à fonctionner pendant une décennie sans se soucier des remboursements. Ce qui a entraîné l'augmentation des impayés car ceux qui ne remboursaient pas ne risquaient rien du fait que les ressources étaient reconstituées chaque année de la même manière.

### **- Les Sociétés Mutuelles (SM)**

Nées longtemps après les sociétés indigènes de prévoyances et les caisses de crédit agricole (1949), les Sociétés mutuelles ont tant bien que mal essayé d'éviter les échecs des premières citées en s'appuyant sur la caution solidaire entre ses membres avec pour autre particularité de s'intéresser outre l'agriculture, à l'artisanat et à l'habitat. Elles ont connu un rapide développement dans les zones caféières et cacaoyères avant de connaître le déclin à cause des conditions d'implantation et du mode de fonctionnement qui étaient inadapté aux contextes socioculturels locaux.

## **b) Les Modèles Post-Coloniaux**

### **- Des indépendances aux années 1980**

Dans les pays francophones, la période post-coloniale<sup>244</sup> a été celle de la création de plusieurs coopératives d'épargne et de crédit notamment dans la deuxième décennie de l'indépendance. Aujourd'hui, il convient de noter que tous ces modèles d'institutions de crédits importés de l'occident peuvent être classés selon plusieurs types dont les principaux sont : les COOPEC (Coopératives d'Epargne et de Crédit) inspirées des modèles extérieurs tels que les Caisses Raiffeisen.

### **-Des années 80 à nos jours**

Au début des années 80, de multiples formes de COOPEC se sont développées, comme par exemple les CVECA, (Caisses villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées) beaucoup plus récentes (1988-1989) inspirées plutôt des pratiques traditionnelles locales d'épargne et de crédit et qui existent depuis cette époque.

---

<sup>244</sup>Pour l'étude des modèles post-coloniaux nous nous sommes référés à Constant Soko, qui s'est lui-même appuyés sur les analyses des auteurs comme : BELLONCLE G., « Le crédit agricole ans les pays d'expression française au sud du Sahara », Rome, FAO, 1968, 162p. FOURNIER Y., OUEDRAOGO A., « Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique. Historique et évolution récente, in Revue Tiers-Monde », Tome XXXVII, N° 145, 1996, pp.69-83. Gentil D., Fournier Y., 1988, « Coopératives d'épargne et de crédit et voies alternatives au financement du développement rural en Afrique francophone », IRAM, série note et étude de la CFD, n° 18, 1988, 16p.

Notamment au Mali et au Burkina Faso pour ce qui concerne l'UEMOA (Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et le Crédit solidaire dont les exemples ouest africains sont le Crédit rural de Guinée et le Projet de Promotion du Petit Crédit Rural au Burkina Faso.

### *1.1.5 Le transfert des modèles en Côte d'Ivoire*

#### **-La FENACOOPEC : le modèle dominant de COOPEC<sup>245</sup> en Côte d'Ivoire**

La FENACOOPEC est le plus important (tant sur le volume des transactions, sur le volume de la clientèle que sur l'étendue géographique) réseau de coopérative d'épargne et de crédit de la Côte d'Ivoire. Il regroupe en son sein les Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt (CREP) et les Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC).

L'histoire a débuté en 1976 et depuis lors, elle a connu de multiples aménagements affectant son organisation interne, la définition de son public, ses lieux d'implantation, ses missions et moyens d'implantation et la nature de ses liens avec les partenaires techniques, financiers et institutionnels.

Cette trajectoire « tourmentée », ponctuée par des périodes de crise nous dit Constant Soko<sup>246</sup>, et de restructuration, fait de la FENACOOPEC un organisme singulier parmi l'ensemble des dispositifs œuvrant en Côte d'Ivoire. Tenant à la fois à son long passé en matière de collecte d'épargne rurale et urbaine et à ses initiatives récentes en matière d'octroi de crédits et de rationalisation des procédures de gestion. L'histoire de la FENACOOPEC passe par trois périodes décrites ci-dessous.

#### **a) La période d'Essor (1960-1981) : l'idéologie mutualiste**

La première CREP a été créée le 28 janvier 1976 à Kouto dans le département de Boundiali au Nord de la Côte d'Ivoire, sous l'impulsion de l'ancien Office National pour la Promotion Rurale (ONPR) et avec l'appui technique du Crédit Mutuel d'Alsace –Lorraine et de Franche Comté.

---

<sup>245</sup>Nous nous sommes référé en grande partie aux travaux de Amethier J.B, La mobilisation de l'épargne en milieu rural ivoirien, Abidjan, CEDA et la « banque des données sur les systèmes financiers décentralisés : le cas de la Côte d'Ivoire, 1993-1994 à 2000 BCEAO », que citent Constant Soko.

<sup>246</sup> Ibidem, p. 63.

Ce réseau bénéficie de plusieurs appuis et d'encadrement de la part d'organismes nationaux et extérieurs et également de plusieurs sources de financement depuis sa création comme le montrent les tableaux ci-dessous.

**Tableau 5 : Les organismes d'appui et d'encadrement des CREP depuis leur création**

ANNEE	ORGANISME	
	Nationaux	Internationaux
1976-1979	ONPR	CICM
1979-1981	ONPR	CICM
1987-1990	DMC	CICM
1990		CICM et SDID
1992	PCM-CI	CICM et SDID

Source : BCEAO (Banque Commerciale des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

**Tableau 6 : Les sources de financement du réseau CREP/COOPEC**

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT (S) : \$ US
Financement prévisionnel du projet	15,4
Agence Canadienne de Développement International (ACDI)	2,7
Banque Mondiale	2,2
Caisse Française de Développement	6,6
Fonds d'Aide et de Coopération (FAC)	2,1
Réseau	0,6
Gouvernement	1,2

Source : BCEAO (Banque commerciale des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Alimentée par les revenus cotonniers des Sénoufos (population autochtone de Kouto), l'épargne collectée était alors déposée à la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA). Environ soixante (60) Caisses furent ouvertes entre 1976 et 1979, rassemblant à cette dernière date 5000 sociétaires et drainant une centaine de millions de dépôts. Cette première période d'essor avait enregistré la création de 66 CREP avec une épargne supérieure à 250 millions de FCFA.

Selon J.B Amethier<sup>247</sup>, « les opérations de caisses réalisées au 30 septembre 1977, représentaient 16.657.402 F CFA (au titre des prêts consentis à 652 sociétaires) et 4.486.790 F CFA (au titre des remboursements effectués au cours de l'exercice). A la même date, le total de l'encours était de 12.170.612 F CFA pour 478 sociétaires ».

D'emblée, les résultats furent modestes une fois rapportés au potentiel élevé des sites d'implantation : extension du programme cotonnier au Nord, envolée des revenus ruraux, tradition d'épargne des Sénoufo, encadrement permanent de la CIDT, essor des structures villageoises.

Au-delà de ces résultats, des difficultés apparurent dès cette période, menant du reste au prudent retrait de l'assistance technique mutualiste et au contrôle exclusif de la structure par l'Office de promotion rurale. Parmi celles-ci, notons :

- La concurrence entre la BNDA et les Caisses rurales sur la collecte de l'épargne et l'octroi de prêts, limitant singulièrement la capacité des Caisses locales à capitaliser des volumes significatifs d'épargne ;
- Le caractère nominatif des opérations de dépôt et de prêt à l'échelon villageois, fort peu adapté aux habitudes de discrétion des Sénoufos ;
- enfin les défaillances de gestion interne des Caisses et de recouvrement des crédits, liées au peu d'expérience des responsables et à nombre de complaisances lors d'attribution de prêts.

Au total, seuls les comptes de la Caisse d'Odienné furent à l'équilibre. Ils étaient gérés par le fondé de pouvoir d'une grande banque présente localement. Les autres caisses se situant en deçà du seuil de rentabilité ou accusant d'importants déficits. Cette première période décrite ci-dessus a été suivie par une période de ralentissement de l'activité de 1982 à 1987 marquée par la dissolution de l'ONPR et la précarité du réseau.

---

<sup>247</sup>Amethier J.B., La mobilisation de l'épargne en milieu rural ivoirien, Abidjan, CEDA, 1989.

## **b) La période de ralentissement des Activités (1982-1992) : l'Idéologie Mutualiste en Question**

L'extension du réseau des Caisses fut fort lente à cause notamment de la dissolution de l'ONPR en 1982. A la fin de l'année 1987, le nombre de Caisses d'épargne s'établissait à 75, réunissait 11.500 sociétaires pour 500 millions de dépôts. La médiocre implantation du Réseau en milieu rural et l'accumulation des déficits imposèrent alors un programme de relance, conçu avec l'appui du Centre International de Crédit Mutuel (CICM). Ceci afin de redynamiser une structure passée sous tutelle de la Direction de la mutualité et de la coopération (DMC). Celle-ci, relevant du Ministère de l'Agriculture, était alors chargée de l'essor du mouvement coopératif ivoirien. Le pari fit joué la synergie entre d'un côté, la fonction de collecte de l'épargne rurale dévolue aux Caisses, de l'autre la montée en puissance des Groupements à Vocation Coopérative (GVC) fédérant les agriculteurs sous le contrôle des pouvoirs publics. Le bilan de la période 1987-1992 fut pourtant peu positif. Au total 7000 nouveaux sociétaires rejoignirent la structure. Cette progression somme toute limitée coïncidant avec une dégradation inquiétante des comptes due à la gestion douteuse du crédit par les responsables des caisses locales, qu'aggravait le blocage complet des procédures de recouvrement des prêts.

Les réticences des sociétaires contrôlant les caisses locales – eux-mêmes débiteurs – à exercer des pressions sur les mauvais payeurs, le laxisme des agents locaux de la DMC, enfin l'inefficacité de l'appareil judiciaire contribuèrent à l'envolée des créances douteuses (soit 50% des prêts en 1987, 80% en 1990, 90% en 1992. Pour ces mêmes années, et c'est un facteur de risque supplémentaire, la part des dépôts convertis en prêt fut particulièrement élevée, bien qu'en baisse régulière) plus des deux tiers en 1987<sup>248</sup>.

Le blocage des avoirs des coopérateurs lors de la fermeture de la BNDA en 1990 (elle sera liquidée deux ans plus tard) provoqua en outre une défaillance durable envers les structures de collecte d'épargne populaire.

---

<sup>248</sup> A titre de comparaison, le taux d'engagement était, fin 1996, de 27% environ.

### **c) La période de relance (1992-2010) et l'apparition de nouveaux réseaux : la logique financière**

Depuis 1992, la FENACOOPEC, en contre partie d'un effort considérable de réorganisation<sup>249</sup> se situe dans un contexte « projet de relance du réseau », bénéficiant ainsi du soutien financier de différents bailleurs tels que : l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) et la banque Mondiale. Par ailleurs, un appui technique est assuré conjointement par la Société de développement International Desjardins (SDID)<sup>250</sup> et le Centre International de Crédit Mutuel (CICM) de la France. Ce partenariat a abouti à la mise en œuvre, en 1992, d'un projet de Caisses Mutuelles en Côte d'Ivoire prévu pour une durée de cinq ans. Ce projet développe les activités suivantes :

- poursuite du travail d'assainissement des caisses existantes avec fermeture d'une vingtaine de caisses ;
- création de 88 nouvelles caisses sur l'ensemble du territoire national ;
- création et soutien de six délégations régionales ;
- création et soutien d'une structure centrale devant assurer les principales fonctions normalement dévolues à une fédération, à savoir, l'informatisation d'une vingtaine de caisses, la formation de l'ensemble des acteurs du mouvement, la gestion centralisée des trésoreries excédentaires des caisses, la gestion du personnel et l'inspection du réseau, etc.

Les activités du projet sont basées sur les principes suivants :

- le développement du réseau sur la base de la collecte de l'épargne et non pas sur la mobilisation des ressources extérieures ;
- la viabilité financière des caisses de base, les caisses non viables après 4 ans de fonctionnement sont fermées ;
- la prise en charge progressive de la direction du réseau par les nationaux ; mise en place d'un statut privé pour le personnel du projet graduellement pris en charge par le réseau.

---

<sup>249</sup> Le plan de financement du Projet prévoyait que l'AFD prenne en charge les frais de fonctionnement et d'investissement de la structure centrale, et ceux des délégations régionales placées sous la responsabilité de cadres expatriés du Crédit Mutuel. Il revenait à la Banque Mondiale de financer les délégations dirigées par les cadres des Caisses Desjardins. A partir de 1995, les contributions respectives des deux bailleurs ont fait l'objet de différends, la Banque Mondiale ne souhaitant pas assumer plus de 30% des charges de fonctionnement.

<sup>250</sup> La SDID est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) canadienne très impliquées dans le soutien à diverses structures ouest africaine d'épargne et de crédit.

Il reste que la politique de redressement du Réseau appliquée depuis 1992 a produit des résultats positifs, et visibles sur la réhabilitation de la fonction de collecte de l'épargne populaire. En janvier 1997, le nombre de Caisses en activité se situait à 93, neuf autres étant en voie de création. Et le Réseau avait généré globalement 105 millions d'excédents au cours de l'exercice passé. Le nombre de sociétaires était d'environ 75000, soit une augmentation de 400% depuis le début de la réhabilitation. Par ailleurs, le montant des dépôts s'élevait à 4,7 milliards, alors que ce résultat ne devait être atteint qu'en 1999. Enfin, le taux d'impayés sur les encours de crédit avait été réduit à 5,7%. L'évolution des indicateurs d'activités est également très rapide sur le court terme. En huit mois (d'octobre 1995 à mai 1996), le montant des dépôts avait progressé de 36%, celui des liquidités de 44%, l'encours des prêts douteux chutant des trois quarts. Néanmoins, l'augmentation des dépôts, objectif prioritaire dans l'optique de rentabilisation du réseau, s'accompagne d'une hausse moins que proportionnelle des conversions en prêts. Ceux-ci restent en deçà des objectifs définis : fin mai 1996, le taux d'engagement était de 18%, soit une chute de quatre points au cours des six mois précédents.

Au 31 Décembre 2010, le Réseau FENACOOPEC comptait 116 caisses/points de services, 660.279 membres et avait un encours de dépôts de l'ordre de 65.268.207.972 Fcfa ; un encours de crédit de 25 994 490 767 Fcfa. En termes de parts de marché, ce réseau, l'un des plus importants de l'Afrique de l'Ouest, concentre à lui seul 88% de la clientèle des IMF de Côte d'Ivoire, 91% des dépôts et 78% des crédits.

A côté du réseau FENACOOPEC, de nouveaux réseaux vont voir le jour. C'est le cas du Réseau des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit (RCMEC) de Côte d'Ivoire qui a démarré ses activités en 1997 et qui constitue en termes de portée notamment la deuxième institution de micro finance. En 2009, ce réseau comptabilisait 36.103 membres, 64 caisses/points de services, un encours de dépôts de l'ordre de 3 316 000 000 FCFA et un encours de crédit de 1 178 837 000 FCFA. Parallèlement, s'est constitué en 1998, la Mutuelle de Crédit et d'Épargne des Femmes d'Aboisso et Bonoua (MUCREFAB) à l'initiative de la SOCODEVI, un opérateur canadien. Sa clientèle cible reste les femmes démunies afin de leur permettre d'accéder aux micros crédits.

En 2010, elle compte, pour 7 caisses, 7 383 membres ; avec un encours de crédits de 1 083 988 144 FCFA ainsi qu'un dépôt total de 712.832.906 FCFA.



## **1.2 Les modèles de crédit direct ou crédit solidaire et leurs origines**

Les précédents modèles de COOPEC sont basés sur une épargne préalable. Dans le crédit solidaire, ce n'est plus le cas : le crédit est l'élément central du dispositif, l'épargne étant un élément complémentaire. Le crédit solidaire a été inventé au Bangladesh par Mohamad Yunus avec l'équipe d'économie rurale de l'Université de Chittagong. Il s'est développé ensuite dans de nombreux pays d'Asie comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Kirghizistan, les Philippines, le Pakistan, la Malaisie, le Népal, l'Indonésie, le Sri-Lanka, le Viêt-nam, la Chine et l'Inde, en particulier au profit des femmes rurales les plus pauvres.

Le concept est à présent repris sous différentes formes apparentées dans le monde entier (57 pays), en particulier en Afrique, mais aussi en Amérique latine et même dans les pays industrialisés comme la France, les Pays-Bas, la Norvège, le Canada ou les Etats-Unis.

Nous en présenterons spécifiquement plusieurs illustrations : d'une part la Grameen Bank au Bangladesh, une des premières initiatives du genre, et d'autre part les modèles des autres pays asiatiques, des pays latino-américains et africains.

### *1.2.1 L'émergence des modèles en Asie*

#### **a) Le Modèle de la GRAMEEN BANK au Bangladesh**

L'histoire de ce modèle est caractéristique de l'histoire du Micro crédit de toute l'Asie du Sud-Est. En effet, il existe une littérature abondante relative à cette institution<sup>251</sup>, aussi, nous résumerons en insistant sur le contexte socio-économique de son apparition, sur son organisation, ses forces et ses faiblesses.

---

<sup>251</sup> Cette partie s'inspire des auteurs suivants : Yunus M, 1997, Vers un monde sans pauvreté, Paris, J.C Lattès, 342p.; Gentil D., janvier/mars 1996, « Les avatars du modèle Grammen Bank », in Revue Tires Monde, TXXXVII, n°145, pp.115-133 ; Gentil D. ; Fournier Y. ; 1997, « introduction aux systèmes de financement du développement », IRAM. ; note d'étude 85 pages ; GROSSO-LE TUM P., 1992, « Une regard sur la Gramenn Bank ». Rapport de stage, DESS développement et coopération, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 47p.

## Les Origines

De fait, si les circonstances de sa naissance sont similaires, de façon générale, à celles de tous les modèles européens (populations en difficultés matérielles caractérisées), il convient de noter tout de même deux particularités : d'une part ce modèle est original et ne souffre d'aucune réplique, et d'autre part, il naît dans une partie du monde où la longue pratique du prêt à des taux exorbitants, aisément assimilable, à quelques degrés près, au don agnostique<sup>252</sup> que décrivait Mauss<sup>253</sup> en Polynésie, a créé des situations d'endettement, de surendettement voire d'esclavage.

D'ailleurs la mise en place de ce modèle par le Professeur Yunus part de l'histoire d'une femme qui se trouvait pratiquement dans une situation d'esclavage. En fait, obligée d'emprunter de l'argent auprès d'un négociant pour financer sa fabrication de tabouret, elle devait les revendre au dit négociant à bas pris.

Le professeur Yunus en a déduit qu'il était plus que nécessaire de mettre un peu d'argent à la disposition de cette femme afin qu'elle puisse financer l'achat du bambou essentiel à la fabrication des tabourets sans avoir à emprunter au négociant. Ceci, afin de pouvoir revendre par la suite sa production au meilleur prix.

Suite à cet état de fait, Yunus et un de ses étudiants effectuèrent une enquête qui révéla que de nombreuses personnes se trouvaient dans la même situation. Il évalua les besoins en capital de 42 d'entre elles et constata qu'ils n'excédaient pas 150 Francs français (23 euros).

Il fut d'abord tenté d'effectuer des prêts à partir de ses fonds personnels, mais il finit par opter pour celle de traiter avec une institution. Il s'adressa alors à plusieurs banques puis face aux réponses négatives de la quasi-totalité d'entre elles (montants trop petits, difficultés de gestion, absence de garantie de la part des populations cibles). Il accepta de se porter également garant.

---

<sup>252</sup> Don agnostique, c'est la qualification qu'en donne une équipe d'agroéconomiste sri lankais sur la base d'un nombre élevé de suicides au sein des populations de la région soumises de façon générale à de l'asservissement pour dette. L'étude menée quelques temps avant la catastrophe du Tsunami a été révélée par l'émission « Complément d'enquête » de janvier 2005.

<sup>253</sup> Mauss M., Sociologie et Anthropologie, Paris, PUF/Quadrige, 10<sup>ème</sup> édition, 2003.

Il commença à effectuer des prêts dès décembre 1976. Les résultats furent très bons mais devant la réticence des banques de prendre le relais (celles-ci lui reprochaient la petite taille de l'échantillon sur lequel il avait testé ses prêts), il étendit son activité à 7 villages, puis à un district entier. Il créa ensuite sa propre banque en 1983. La Banque des villageois, en bangal-saxon Grameen Bank. Les résultats excellents obtenus ont entraîné un grand afflux de capitaux d'origines diverses (FIDA<sup>254</sup>, Fondations américaines, etc.).

### **L'Organisation de la Grameen Bank**

Pour ce qui est de son organisation, la Grameen Bank était dès sa création une institution à capitaux mixtes de 100 millions de takas, soit 15 millions de FF (2,3 millions d'euros) où l'Etat détenait 60% du capital. L'augmentation du capital social autour de 1991 (250 millions de takas) fait apparaître une nouvelle configuration des parts du capital : 12% pour l'Etat et 88% pour les clients selon les statistiques présentées par le Stum Pauline<sup>255</sup>. La structure revient donc de fait en grande partie à ses clients qui se partagent leurs parts à raison d'une part de 100 takas par personne.

Les membres de la Grameen Bank le sont à vie et l'objectif visé est leur bien être. Elle comprend un conseil d'administration de 13 membres dont 9 actionnaires élus et 4 nommés par le gouvernement, une structure décentralisée. La Grameen couvre aujourd'hui plus de 81% du Bangladesh soit 52 districts sur 64. Les statistiques de mai 2010 lui attribuaient plus de 1149 agences dans 40032 villages.

Le public quant à lui est exclusivement composé de pauvres paysans ruraux sans terre ou qui en possèdent que très peu. L'objectif ici étant de permettre aux pauvres de disposer d'un capital à taux raisonnable pour financer leurs activités et des marchés dont ils ont la maîtrise. Il s'agit d'aider ainsi ceux qui ont les idées mais pas le capital. L'une des particularités du public visé est sa composition en majorité de femmes. Selon la revue Grameen dialogue n°21 de janvier 1995, à la fin de l'année 1994, 94% des membres de la Grameen Bank étaient des femmes. Les résultats n'en furent pas pour autant moins bons.

---

<sup>254</sup> Il s'agit du Fond International pour le Développement Agricole.

<sup>255</sup> Le Stum P. ; déc. « Grameen Bank : instrument bancaire ou instrument de développement » in Technique financière et développement, n°33, 1993, p.44.

Toutefois, le sexe ne constitue pas un critère d'appartenance à la Grameen, la possession d'une superficie cultivable de moins de 25 ares ou dont la valeur en biens ne dépasse pas plus de 50 ares de terre arable comme le souligne le Stum Pauline<sup>256</sup> étant les seuls critères d'adhésion.

La Grameen Bank comme son nom l'indique est gérée comme une banque avec un siège, des agences (branches) avec un personnel de base relativement jeune (28 ans d'âge moyen) formé et sélectionné.

L'octroi du crédit concerne à la fois les hommes et les femmes même si ces dernières restent prioritaires selon leur état de pauvreté. Il est d'un montant très bas souvent moins de 500 takas. Les financements concernent de nombreuses activités telles le décorticage du riz, le petit commerce, le petit élevage, la fabrication de tabouret de bambou...

A l'octroi de crédit, la Grameen Bank a adjoint un grand programme d'épargne obligatoire pour alimenter différents fonds (fonds de groupe, fonds de secours, fonds pour enfance, fonds spécial d'épargne, fonds de désastre). Les ressources de la banque proviennent essentiellement des dépôts des membres, des non membres à un faible niveau, des apports des bailleurs de fonds extérieurs au groupe tel le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et quelques banques commerciales.

### **Les Forces**

L'institution ici décrite, c'est-à-dire la Grameen Bank, est considérée comme l'une des plus grandes institutions destinée aux populations à faibles revenus. Elle a connu un très grand succès et son expansion constitue une preuve que l'on peut prêter aux pauvres. Elle a la particularité d'aller au-delà des activités d'épargne et joue un rôle social en encourageant ses membres à discuter de certains problèmes cruciaux : la condition de la femme, le versement de la dot. Elle renforce la solidarité entre les membres et crée des emplois.

Cela dit, cette institution a connu du succès dont les éléments indicateurs sont le taux de recouvrement des crédits (plus de 98%) ; son assez longue expérimentation à petite échelle, avant de se généraliser (un village au départ).

---

<sup>256</sup> Le Stum P. ; op. cit. p.45.

Enfin la très grande adéquation entre les bénéficiaires des prêts (femmes et paysans pauvres), les activités financées (activités à cycle court à revenus pratiquement journaliers), les modalités de crédit (faibles montants, remboursement hebdomadaire, suivi régulier, groupes de solidarité...). Et le montant du montage institutionnel (banque avec une gestion très rigoureuse et une fixation des règles de l'extérieur mais une implication des bénéficiaires, en somme une gestion) qui offre une certaine marge d'autonomie aux bénéficiaires.

### **Les Faiblesses**

Au-delà de ces points forts de la Grameen, il faut noter également des points faibles qui sont entre autres l'absence d'accumulation véritable de la part des bénéficiaires qui restent ainsi dans l'obligation de continuer à emprunter ; la criante éventualité de ne pouvoir atteindre l'autofinancement espéré à cause du niveau de salaire des cadres qui est censé augmenter ; le coût élevé de l'intermédiation<sup>257</sup>.

Finalement, il est possible de dire que malgré ses limites et ses spécificités, la Grameen Bank est une source d'inspiration importante pour de nouveaux systèmes de crédit. Il est donc nécessaire de l'expérimenter ou de trouver les adaptations nécessaires (car elle ne peut pas être reproduite telle qu'elle) ou à défaut de la complexifier. C'est pourquoi, il convient de passer nous dit Constant Soko, par une phase expérimentale pendant laquelle sont discutées et testées avec les bénéficiaires, des modalités de crédits ainsi que des solutions institutionnelles adaptées à la situation socio-économique des emprunteurs, aux activités économiques financées et au contexte politique général du pays.

### **b) le modèle Des UNIT DESA de la Bank Rakyat Indonesia (BRI) en Indonésie**

La BRI (Bank Rakyat Indonésia) est une banque d'Etat à pratique commerciale dont l'origine remonte à plus de 100 ans. A l'origine, elle fut chargée de favoriser le développement des zones rurales.

Par la suite, elle s'est développée dans tous les segments de l'activité bancaire. Au début des années 1970, le gouvernement indonésien demande à la BRI de mettre en place des agences locales baptisées « Unit Desa » dans le cadre d'une politique visant à assurer l'autosuffisance de l'Indonésie en matière de production de riz.

---

<sup>257</sup> Voir C. Soko, pp. 258-259.

Le programme de crédit appliqué dans le cadre de cette politique (connu sous le nom de BIMAS) était un programme largement subventionné par l'Etat indonésien. D'autres programmes furent rajoutés jusqu'au début des années 1980. A cette époque, le gouvernement et les responsables constatent que l'ensemble du système est virtuellement en faillite. Toutefois, désireux de préserver un certain nombre d'agences bancaires couvrant très largement l'essentiel du pays au travers de quelques 3600 Unit Desa (employant au total 3500 personnes), le gouvernement décide d'entamer une restructuration des Unit Desa à partir de 1983.

De nouveaux instruments de crédit et d'épargne sont imaginés. Ils ont deux caractéristiques fondamentales :

- 1) Ils peuvent être opérationnels sans subventions
- 2) Ils sont conçus pour correspondre au mieux aux besoins des micros entrepreneurs notamment en matière d'épargne. Convaincu de la démarche, le gouvernement indonésien accepte de couvrir les coûts opérationnels de la banque durant deux ans, période jugée nécessaire afin d'atteindre l'équilibre à partir duquel aucun subside ne serait nécessaire.

Ainsi appuyée par son ministère de tutelle, la banque lance alors une profonde refonte des Units Desa. Des normes comptables particulièrement strictes sont adoptées, le personnel suit des formations de mise à niveau, les heures et jour d'ouverture sont adaptés, diverses incitations sont mises en place pour encourager les clients et motiver le personnel pour le remboursement des prêts. Les Unités sont par ailleurs maintenues à une taille préalablement définie, à savoir entre 11 et 13 employés selon les cas. Lorsqu'une unité grandit au-delà de ce seuil, elle est divisée en deux de manière à maintenir une taille suffisamment petite pour assurer un lien de proximité entre les clients et la banque.

Le succès remporté est tel que les Unit Desa de la BRI se transforment rapidement en un des exemples les plus frappants de ce qui peut être accompli en matière de financement des petites et moyennes entreprises.

Ainsi, dès 1986, les activités de micro finance des Unit Desa non seulement atteignent l'équilibre, mais produisent de substantiels bénéfices. En 1996, ce sont trois milliards de dollars qui sont déposés sur près de 12 millions de compte alors que dans le même temps le nombre de prêts est passé à un peu moins de 2.5 millions.

Parallèlement, le taux de non remboursement à long terme est strictement inférieur à 3% et les profits s'élèvent à 177 millions de dollars. En 1997 toutefois, la crise financière s'abat sur l'Indonésie: la roupie (qui est la monnaie locale) s'effondre, l'inflation explose, et de nombreuses banques sont effectivement ou virtuellement mises en faillite. La BRI est aussi touchée par cette crise.

Toutefois, comme le souligne une étude réalisée en juillet 1999 par Patten, Rosengard et Johnson, de l'Harvard Institute for International Development, il faut remarquer que parmi les quatre domaines d'activité stratégique de la banque (micro finance, banque de détail, banque d'affaires, département « placement et trésorerie »), ce sont justement les Unit Desa actives en micro finance qui résistent le mieux. Les taux de remboursement demeurant parfaitement comparables à ceux enregistrés avant la crise en Indonésie.

### **c) Le Modèle De La Self Employed Women Association (SEWA) en Inde**

Cette banque de statut coopératif, enregistrée en 1974 en Inde, fut créée par les membres de la Self Employed Women Association (SEWA), un syndicat de femmes de la région d'Ahmedabad. Les membres sont des femmes très pauvres, travailleuses indépendantes, dépourvues de toute protection sociale. La banque a pour fonction d'offrir des petits crédits pour financer les activités productives de ses membres. Elle compte plus de 11000 membres. 80% des crédits accordés l'ont été sans exiger de garanties mais sur la base des références de la personne au sein de l'association. Ce système n'affecte pas le taux de recouvrement des crédits, qui est excellent.

La banque encourage aussi fortement l'épargne de ses membres, en offrant des comptes adaptés et rémunérateurs. L'épargne est collectée régulièrement par des animateurs de la banque, qui rendent visite aux membres directement sur leur lieu de travail. La formation et l'éducation des membres par le réseau d'animateurs de l'association, sont des priorités constantes de la banque.

En collaboration avec deux compagnies d'assurance, la banque SEWA a développé des produits d'assurance, notamment pour offrir une protection sociale de base aux membres. Ces systèmes d'assurance sociale couvrent en particulier l'accès à des soins de santé primaires et l'achat de médicaments génériques bon marché.

### *1.2.2 Le Transfert des Modèles en Amérique Latine*

#### **a) Le Modèle de la Prodem- Bancosol en Bolivie**

Ce modèle illustre la possibilité de créer une institution financière à partir d'une ONG à condition de garder des fonctions et un rôle bien distinct. La possibilité pour les meilleures institutions spécialisées en micro finance d'avoir recours aux mêmes outils financiers que les banques commerciales.

A l'origine, Prodem est une ONG spécialisée dans l'octroi de micro crédits. Créée en 1987, cette ONG a progressivement imaginé une manière d'octroyer des micros crédits qui soient à la fois adaptée aux besoins de ses clients, et efficace en termes de coût pour l'organisation.

Elle a ainsi développé un portefeuille de prêts performant qu'elle a pu transférer à la banque qu'elle a créée en février 1992, laquelle fut baptisée Bancosol<sup>258</sup>. A cette époque, le portefeuille de l'organisation représentait environ 4 millions de dollars et quelque 14000 clients.

Sa transformation en banque a permis à Bancosol de commencer la collecte de l'épargne permettant ainsi, la diversification de ses sources de financement. Toutefois, comme le souligne plusieurs études, dont celle de Constant Soko, le transfert des activités financières de l'ONG vers la banque ne s'est pas fait sans problème. La culture du personnel d'une ONG n'étant pas tout à fait la même que celle du personnel d'une banque. Il faut toutefois souligner que Prodem ne s'est en réalité pas dissoute, mais qu'elle a été au contraire maintenue afin d'explorer des zones géographiques où Bancosol n'était pas présente.

Prodem a donc pu continuer sa mission d'appui en tant qu'ONG alors que dans le même temps, Bancosol poursuivait sa mission de professionnalisation en tant qu'institution financière. Souvent considérée comme un des plus beaux exemples latino-américains en matière de micro finance, Bancosol présente en effet une image positive du processus d'institutionnalisation.

---

<sup>258</sup> Le « sol » étant une allusion au mot espagnol « solidario ».



Ainsi, entre 1992-1998, le nombre de ses clients est passé de 26200 à 160.000 et son portefeuille de crédits est passé de 8,8 millions de dollars à 75 millions de dollars. Pour obtenir de tels résultats Bancosol a eu recours en un premier temps au marché interbancaire, ainsi qu'à l'émission de certificat sur le marché local. Par la suite, non seulement elle eu recours à l'épargne de ses clients, mais elle a également émis des certificats et obligations sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, depuis 1998 elle est cotée en bourse. Aujourd'hui, on peut dire que Bancosol est une banque qui utilise l'ensemble des instruments mis à disposition par les marchés et ce afin d'octroyer des services financiers aux petites et micro entreprises. En 1998, elle a été reconnue pour la troisième année consécutive comme la banque la plus rentable de Bolivie.

#### **b) Le Modèle de La Multi-Credit Bank au Panama**

Ce modèle illustre le fait que certaines banques commerciales peuvent s'intéresser au marché des petites et micro entreprises en raison des marges potentielles. Créée en 1990, la Multi-Credit Bank est une banque commerciale d'origine familiale. S'adressant à tous les clients, elle a développé depuis mai 1991 un programme autonome baptisé à l'origine : « Accion Empresarial » et renommé depuis lors « Banco para la Micro Y Pequena Empresa ».

Son objectif est de fournir des services aux micros et petites entreprises. Pour y parvenir elle s'est inspirée d'acquis méthodologiques issus à la fois du réseau d'ACCION international et d'une collaboration avec ADEMI, une importante institution de micro finance en République dominicaine. Créée avec 12 millions de dollars d'actif, MCB a connu une importante croissance, le total de ses actifs s'élevant à la fin 1998 à près de 300 millions de dollars.

Si on considère uniquement la partie consacrée au financement des crédits des petites et micro entreprises, le portefeuille de MCB représentait en juillet 1999, environ 3000 crédits pour un montant total de 31 millions de dollars. Il est cependant intéressant de noter que, alors que le portefeuille de micro crédits ne représente qu'environ 8% du portefeuille total, il contribue cependant pour environ 21% des bénéfices. C'est ainsi qu'est apparue dans le monde de la micro finance, ce qu'il convient d'appeler la tendance dominante en faveur des processus d'institutionnalisation et des institutions.

Destiné avant tout aux ONG et autres organisations financières, ce processus plaide pour la transformation de ces organisations en véritables institutions financières contrôlées et régulées par les autorités des pays où elles opèrent.

### **c) Le Modèle de la Finansol Bank en Colombie**

Ce modèle illustre les risques d'une croissance débridée : l'importance du management ; la nécessité d'un contrôle adéquat. La Corporation de Accion por Bogota « ACTUAR » a été créée le 7 juillet 1988. A l'origine, elle est l'œuvre de quelques hommes d'affaires colombiens. Leur idée est simple : ils sont prêts à soutenir financièrement l'ONG pendant une période d'environ trois ans, à condition qu'elle parvienne à subvenir à ses besoins au terme de cette période. Un petit groupe de personnes est engagée et le travail commence avec un capital qui équivalait à l'époque environ 20.000 dollars. A l'origine deux fonctions existent : L'octroi de crédits et le lancement de programme de formation spécifiquement conçu en fonction des besoins des micros entreprises. A cette époque l'équipe constituée est extrêmement motivée et le succès est rapidement au rendez-vous. En quelques années Actuar-Bogota devient même une des principales organisations d'appui à la micro entreprise en Colombie. Son portefeuille de crédits progressant de manière impressionnante. Jusqu'alors l'entreprise a principalement développé son portefeuille de prêts auprès de banques commerciales. Elle s'endette donc parfois grâce à l'appui de mécanismes internationaux de garantie pour pouvoir prêter à ses clients.

Mais la croissance est trop forte et il devient nécessaire de recourir à d'autres sources de financement. Les banques commerciales refusant au-delà d'un certain seuil, l'ONG n'étant à leur avis pas assez capitalisée. Elle décide alors de se doter d'un « bras financier » en regroupant ses activités de crédit au sein d'une institution régulée ayant donc accès aux marchés financiers.

Finansol est ainsi créée le 2 novembre 1993. Parallèlement, l'organisation se modifie fortement transformant et multipliant les programmes et projets. Ainsi, outre les importants programmes de formation, diverses entités sont mises en place.

L'ONG crée ainsi un programme de crédit rural, elle organise un système de crédit-conseil en rénovation de l'habitat (baptisé construsol), elle met sur pied un réseau de centrales d'achats susceptible de servir de grossiste pour les micros entreprises (mercasol).

En mai 1994, l'organisation change de nom et devient Corposol, véritable holding d'appui à la micro entreprise colombienne. Les diverses réalisations de l'organisation colombienne lui valent rapidement d'être considérée comme l'un des modèles latino américains en matière de micro finance les plus en vue.

Corposol se distingue comme l'entité la plus importante (par l'ampleur de l'activité) du « Plan National de Desarrollo para la Microempresa » qui regroupe l'essentiel des institutions colombiennes actives dans le domaine du micro crédit. Le 11 août 1995, l'institution signe un accord avec le gouvernement colombien par lequel elle s'engage à créer 200.000 nouveaux emplois en milieu urbain et 500.000 en milieu rural.

A l'étranger aussi, le soutien est important et de nombreux projets de coopérations sont créés, notamment avec les gouvernements basque, espagnol et néerlandais. Corposol est en outre comme Bancosol, membre du réseau d'Accion International, une ONG américaine spécialisée dans l'appui aux institutions octroyant des services financiers aux petites et micro entreprise d'Amérique latine.

L'année 1995 est celle de la croissance exponentielle. A la fin de mars 1995, le groupe compte environ 6000 employés, dispose de 23 sièges en milieu urbain, (18 à Bogota) et est présent dans 5 zones rurales. Fin 1995, l'organisation dispose d'un portefeuille de crédits de plus de 30 millions de dollars, soit presque trois fois plus qu'un an auparavant.

Pourtant petit à petit les problèmes apparaissent : Certains programmes sont largement déficitaires et la qualité des portefeuilles n'est pas aussi bonne que le laisse supposer les informations transmises par Corposol. Finansol change de direction et un audit approfondi est mené. De nombreuses lacunes sont constatées.

Il est toute fois déjà trop tard pour corriger les erreurs commises et début 1996 le groupe connaît une grave crise. L'organisme colombien de contrôle des institutions financières constatant la situation impose l'arrêt de l'octroi de nouveaux prêts. Ainsi, Corposol dont les revenus proviennent du coût de la formation qui est facturé aux clients micro entrepreneurs lors de l'octroi de ses nouveaux crédits, se trouve rapidement sans ressource et entre dans une spirale d'endettement. Rapidement l'organisation ne sait plus faire face à ses obligations et elle est mise en faillite. Finansol par contre est sauvée grâce à l'intervention des organisations qui l'appuyaient depuis de longue date.

L'institution financière est recapitalisée et les principaux nouveaux actionnaires deviennent alors Repfin Ltda (société dont le principal actionnaire est la « Citibank Overseas Investment Corporation »), l'« instituto de Femento Industrie), Profund S; (fonds d'investissement international consacré aux PME), Accion international, Fundes (ONG Suisse), Calmeadow (ONG canadienne), et certaines institutions membres de la coopérative colombienne Emprender (par ailleurs membre du réseau d'Accion international).

A partir de ce moment la Finansol se transforme progressivement en une toute autre organisation. Elle change de nom pour devenir FINAMERICA, s'installe dans d'autres bureaux, remplace une grande partie du personnel et diversifie ses produits. Octroyant des prêts non seulement aux micros entreprises mais aussi aux PME. Fin 1998, Finamerica dispose d'un portefeuille de 9563 prêts et employait 158 personnes.

Les modèles ci-dessus décrits et leur histoire résument pour une grande part ce qu'est le micro crédit formel et ses institutions. Il faut, par exemple, remarquer que certains des modèles les plus anciens continuent d'être répliqués de nos jours en Afrique.

### *1.2.3 Le transfert des modèles de crédit solidaire en Côte d'Ivoire*

Après une longue expérimentation 1976-1983, menée par un économiste charismatique de l'université de Chittagong au Bangladesh, le professeur Yunus, il apparaît que les « pauvres »<sup>259</sup> et particulièrement les femmes, représentent « un bon risque », selon les critères bancaires ce qui revient à dire qu'elles remboursent à 98%.

Mais il faut-il encore que ce système soit très adapté : faibles montants de crédit, remboursés par 52 versements hebdomadaires, épargne quasi obligatoire concomitante au crédit, groupe de caution solidaire de cinq personnes, formation et réunions régulières ; simplicité des procédures, nombre croissant de cadres (pour la plupart de jeunes universitaires), motivés, avec des salaires faibles (surtout si on les compare aux salaires latino-américains ou africains), encadrement « idéologique » (charte des seize décisions, saluts, gymnastiques, etc.).

---

<sup>259</sup>On désigne ici, les paysans sans terre qui représentent 40% de la population pauvre au Bangladesh.

Les conditions africaines restent très différentes de celles qui existent en Asie : il est difficile d'isoler les « pauvres » et ne pas proposer du crédit aux autres catégories de la population qui n'ont pas d'accès au système bancaire.

Les activités économiques et notamment agricoles ont des cycles beaucoup plus longs, interdisant le remboursement hebdomadaire. Les ressorts idéologiques de la Grameen Bank sont inapplicables en Afrique. Par ailleurs, les conditions géographiques (densité souvent vingt fois inférieure, pistes difficiles exigeant des motos tout terrain) et salariales entraînent des coûts d'intermédiation beaucoup plus élevés. Il en découle la nécessité, dans chaque pays, d'effectuer un certain nombre d'adaptation et d'instiller une certaine dose de mutualisme, au moins en milieu rural, soit par conviction, soit pour simplement diminuer les coûts.

En milieu urbain en effet, qui reste privilégié par la micro finance en Amérique latine et dans certaines capitales africaines, l'équilibre financier est beaucoup plus facile à obtenir avec des prêts moyens par emprunteurs beaucoup plus élevés (souvent de l'ordre de 1 à 10 entre prêts ruraux et urbains), des coûts de suivi moins élevés et des infrastructures (électricité constante, téléphone, routes goudronnées...) facilitant l'informatisation et les communications à moindre coût.

En Côte d'Ivoire, le Programme d'Appui au Secteur Informel (PASI) est le seul modèle de crédit solidaire. Il a démarré en Août 1991 avec le financement de la Banque Mondiale à hauteur de 172132205 F CFA dont 19 214 835 FCFA pour le financement du fonctionnement de la coordination. Ce projet bénéficie également de l'appui technique de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP). Le programme vise à faciliter l'accès au crédit aux opérations du secteur informel qui ne répondent pas aux conditions du système bancaire. Les promoteurs des activités, hommes femmes, individus ou groupements doivent en être les opérateurs.

Le PASI correspond à une ligne de crédit spécifique inscrite dans le Prêt de Développement Urbain (PDU) financé par la Banque Mondiale. La réalisation du programme s'opère à travers trois principales structures :

-Le comité de Suivi chargé de la supervision de l'exécution du programme. Il se prononce sur les dossiers de financement (demandes) présentés par les ONG et sur toutes les décisions importantes. Il est composé de trois membres chargés du Plan, de la Direction Centrale des Grands Travaux et de la Direction des Investissements Publics ;

-l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) est chargée de l'exécution du programme. A ce titre, elle assure la coordination, la gestion des fonds, le suivi évaluation des activités menées par les ONG dites « ONG de terrain », et elle prépare la phase de transition devant conduire à une autonomisation, à terme du programme;

-Les ONG de terrain sont chargées de la mise en œuvre du programme. A cet effet, elles sélectionnent les opérateurs porteurs de projets viables, octroient les prêts et en suivent les remboursements. Elles encadrent et assistent les opérateurs, qui auront bénéficié d'un prêt dans la gestion. Aussi ont-elles recruté des agents, dénommés agents de base.

Au 31/12/1993, le programme est mis en œuvre par ces ONG, leurs agents de base et la coordinatrice. 354 opérateurs ont bénéficié de prêts pour un encours de crédit de 120 millions, le taux d'intérêt débiteur est de 19,34% en moyenne et le taux de remboursement de 50 à 100% en fonction des ONG.

Les services offerts se limitent au crédit et à un appui conseil aux opérateurs financés dans le cadre des visites hebdomadaires des agents de base. La ligne de crédit est domiciliée dans un compte spécial à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) (devenue depuis Banque Nationale d'Investissement : BNI), à partir duquel sont effectués des lignes pour alimenter un compte pivot ouvert par l'AFVP à la BIAO. Chaque ONG dispose d'un compte courant sur lequel sont virés les fonds qui lui sont alloués pour les octrois de prêts, après décision du comité de suivi. L'ONG accorde directement les prêts aux opérateurs retenus.

Les agents de base effectuent avec les opérateurs tous les achats en matériel. Soit les remboursements sont perçus par les agents de base auprès de l'opérateur, soit l'opérateur se déplace au siège de l'ONG. Les remboursements (principal) et le produit des prêts (intérêts) sont placés sur des comptes d'épargne ouverts par l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) au nom de chaque ONG.

Les intérêts sont reversés aux ONG ; ils leur permettent la prise en charge progressive des agents de base, se substituant, ainsi, au programme. Le principal est reversé sur le compte et alimentera les nouveaux prêts. Les activités doivent être localisées à Abidjan et sa périphérie. Tous les secteurs d'activité sont concernés. Les montants des prêts octroyés sont compris entre 15.000 Fcfa et 3000.000 Fcfa. Les taux d'intérêts se situent entre 13 et 25 %. La durée maximale de remboursement des prêts est de deux ans.

Les garanties exigées concernant le nantissement du matériel et/ou l'aval d'une tierce personne. Les opérateurs sont encouragés à épargner parallèlement au remboursement de leurs emprunts.

## **2. Les modèles de Micro Crédit informel et leurs origines**

Cette partie aura pour objectif d'identifier les modèles de micro crédit qui échappent aux règles et logiques de la finance formelle et leur intérêt en Afrique. D'habitude ignorées, elles sont de plus en plus prises en compte à cause de nombreux échecs qu'ont subi certains programmes de micro financement dans les pays en développement où elles sont légion et où leur influence sur la gestion de la vie quotidienne est révélée.

La première découverte sur la finance informelle a été la révélation des pratiques usuraires en Asie où dans chaque village des commerçants, des prêteurs individuels, voire des professionnels (les « money lenders ») prêtent régulièrement de petites sommes à des taux exorbitants. La durée importe peu, le taux est de 50 à 100% pour un mois comme pour trois. En cas de retard, il est ajouté au capital. La première analyse de ce phénomène est due à U TUN WAI<sup>260</sup> qui dès 1957, a parlé de marché financier inorganisé.

La seconde découverte a été la publication d'informations recueillies ici ou là par quelques chercheurs plus sociologues ou anthropologues qu'économistes. Ils avaient observé dans tel ou tel pays des pratiques financières originales telles que les tontines ou Associations Rotatives d'Épargne et de Crédit (AREC)<sup>261</sup>.

Les pratiques financières informelles seront mieux connues avec le lancement en 1977 par Finafrica à Milan, d'une revue spécialisée : la revue Savings and Development qui leur ouvre largement ses colonnes. Trois ans plus tard, trois économistes de l'Université de Wisconsin publient le premier article de synthèse sur la mobilisation de l'épargne informelle en Afrique et révèlent l'étendue de ce phénomène sur l'ensemble du continent<sup>262</sup>.

---

<sup>260</sup>Utun W., « Interest Rates Outside the Organized Money of Underdeveloped Countries », FMI, Staff Papers , Vol.VI, 1957, pp.80-142.

<sup>261</sup>Geertz C., Octobre, « The Rotating Credit Association: A Middle Rung in Development, in Economic and Cultural Change, Vol.x, N°1, 1961, pp.241-263.

<sup>262</sup>Miracle M.P., Cohen L., « Informal Savings Mobilization in Africa », in Economic Development and Cultural Change, Vol., 28, N° 24, 1980, pp. 701-724.

Une nouvelle étape dans la prise en compte des pratiques financières informelles est franchie à l'approche des années 1990. Les enquêtes deviennent nationales ; elles sont effectuées ou utilisées par des institutions internationales qui s'interrogent sur l'efficacité de ces pratiques et sur leur possible évolution.

C'est d'abord l'enquête effectuée par l'USAID et l'Université d'Etat de l'Ohio au Niger en 1986 : ces résultats mettent à jour une véritable intermédiation financière informelle<sup>263</sup>. Ensuite le séminaire organisé par la Banque Asiatique de Développement à Manille en 1989, pour étudier les marchés financiers informels dans les cinq pays de la région<sup>264</sup>.

Dans son rapport sur le développement dans le monde en 1989, la Banque Mondiale consacre tout un chapitre à la situation du secteur financier informel et s'interroge sur l'attitude qu'il convient d'adopter à son égard<sup>265</sup>. Le Centre de Développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) se pose la même question au terme d'une série d'études effectuées dans une douzaine de pays dont la synthèse constitue un ouvrage qui explore la solution dite de l'articulation ou de l'intégration<sup>266</sup>.

Enfin, l'Université d'Etat de l'Ohio et la Banque mondiale organisent à Washington en 1989, un colloque sur les marchés financiers informels à l'occasion duquel une vingtaine d'expériences nationales sont analysées. Ces travaux font l'objet d'un ouvrage dont une traduction a été publiée en français<sup>267</sup>.

Depuis, des journées scientifiques sur la question se tiennent régulièrement dans l'espace francophone à travers la revue Techniques Financières et Développement et l'UREF<sup>268</sup>.

---

<sup>263</sup>Graham D.H. et alii, « Finance rurale au Niger : une évaluation critique et des recommandations de réforme », Rapport final présenté par l'Université d'Etat de l'Ohio, 1987.

<sup>264</sup>Ghate et alii, « informal Finance: Somme Findings from Asia », Asian Development Bank, 1992.

<sup>265</sup>Banque Mondiale, 1989, « Rapport sur le Développement dans le monde : Systèmes financiers et développement », Washington.

<sup>266</sup>Germidis D., Kessler D., Meghir R., (éds), Systèmes financiers et développement: quel rôle pour les secteurs financiers formels et informels ? OCDE, Paris, 1991.

<sup>267</sup>Germidis D., Kessler D., Meghir R., (éds), Systèmes financiers et développement: qu'elle rôle pour les secteurs financiers informelle dans les pays en voie de développement, Presse Universitaire de Lyon 1991.

<sup>268</sup> Les Actes des journées scientifiques sur la financé informelle de l'UREF ont donné lieu chaque fois à un ouvrage publié sous la direction de 1) HENAULT G. M'RABET, (éds), 1980, L'entrepreneuriat en Afrique francophone : culture, financement et développement, John Libbey Eurotext, Paris 2) PONSON B SCHAN J L , (éds), 1993, L'esprit d'entreprise : aspects managériaux dans le monde francophone, Paris, John Libbey Eurotext, Paris 3) AGBODJAN M.M. AMOUSSOUGA F G , (éds), 1995, Les Facteurs de performance de l'entreprise, John Libbey Eurotext, Paris ; 4) HAUDEVILLE B. LELART M ;, (éds), 1996, Entreprises et dynamique de croissance, Serviced, Tunis.



Dans les pays de l'UEMOA (Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest), le micro crédit informel est la modernisation d'une tradition séculaire de finance informelle qui existe depuis plus de cinquante ans dans des Etats comme le Bénin et le Nigeria.

On désigne les pratiques informelles de micro crédit en des termes tels que « finance autonome<sup>269</sup> », « finance non organisée », « finance non institutionnelle », ou même « marché après bourse ».

En effet, D. Gentil et Y. Fournier en adoptant le terme « autonome » à la place de celui de « informel », se justifient par le fait que le terme « informel » que l'on utilise couramment ne convient pas à un secteur où les règles sociales et les organisations sont assez élaborées. Le terme « traditionnel » semble peu adéquat vu l'évolution rapide du secteur.

Le terme « non officiel » quant à lui a un aspect négatif et laisserait sous entendre quelque chose de frauduleux, ou de délictuel, qui échapperait au contrôle de l'Etat (à la réglementation et aux impôts). Alors que le terme « autonome » insiste bien sur « l'indépendance de conception et de fonctionnement des systèmes par rapport aux interventions de l'Etat et des bailleurs de fonds<sup>270</sup> ».

Mais en insistant sur le fait que le terme « autonome » présente quant même l'inconvénient de laisser supposer l'indépendance de ce secteur aux activités de financement formel alors qu'il existe au contraire des liens de complémentarité et de concurrence entre ces deux secteurs. Gentil et Fournier reconnaissent les limites de son usage pour qualifier les activités financières en question.

C'est ce qui fera sans doute dire à D.W. Adam et A. Delbert Fitchett que ces termes « laissent eux aussi à désirer ». Que le terme « non organisé » décrivait mal des activités de finance informelle à long terme. Et qui concernaient parfois des montants très élevés. Montants qui étaient quelque fois similaires à des fonctions bancaires...».

---

<sup>269</sup>Gentil D., Fournier Y., « Le secteur financier autonome », in Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique, Paris, Syros, pp. 75-93.

<sup>270</sup>Op. Cit, pp.75-93.

Il semble tout aussi inapproprié d'utiliser le terme «marché après bourse» pour qualifier les activités de petits groupes d'épargne et de crédit qui fonctionnent bien souvent ouvertement dans des bureaux gouvernementaux et même dans les banques centrales. Où pour parler des activités des bureaux de prêteurs sur gages qui ont une licence gouvernementale<sup>271</sup>.

On ne peut parler de micro crédit informel sans évoquer les travaux de Shaw et McKinnon<sup>272</sup> concernant les systèmes financiers dans les pays en développement. Ces auteurs ont mis l'accent sur le fait qu'il existait des secteurs financiers parallèles, au sein de ces pays, qui étaient désignés souvent par le terme "finance informelle". Ces pratiques financières enracinées dans les valeurs sociales, coutumières et ethniques affectent le rôle des banques commerciales dans le financement de la sphère réelle.

Bien que considérée par les monétaristes comme un aspect négatif des systèmes financiers en développement, la finance informelle a trouvé un grand soutien auprès des économistes néo-structuralistes. Evoquer un aspect anthropologique lié à l'aspect organisationnel de ces sociétés. Ces derniers considèrent ce secteur compétitif et agile.

Il ne caractérise obligatoirement pas la répression financière; la finance informelle renseigne tout simplement sur une autre organisation des sociétés en développement et peut alors constituer un facteur de développement.

On lui reconnaît certaines vertus. D'abord, le fait qu'elle reposerait sur des rapports de proximité favorable à une offre financière différenciée et individualisée. De plus, elle est commode et à la portée de personnes souvent sans instruction.

Par ailleurs, les bailleurs de fonds informels exigent moins de garantie; la parole et l'appartenance à un groupe suffisent. Les coûts de transaction faibles représentent aussi un avantage comparatif en faveur de la finance informelle selon Vonderlack et Schreiner<sup>273</sup>.

Ces caractéristiques semblent alimenter la réticence des pauvres vis-à-vis du secteur institutionnel, même après les réformes de libéralisation financière préconisées par les monétaristes.

---

<sup>271</sup> Dale A. W., Delbert F., Finance informelle dans les pays en voie de développement, 2003, pp.13-14.

<sup>272</sup> Kinnon MC. , "Money and Capital in economic development" WD Booking institution, 1973.

<sup>273</sup> Vonderlack R.M. et Schreiner M., "Femmes, micro finance et épargne: quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles", Working paper du Center for Social Development, 2003, Washington University de St. Louis.

En effet, les besoins accrus en matière de "financiarisation des rapports sociaux" ont permis aux pratiques informelles de se développer en marge des institutions bancaires nous dit J.M. Servet<sup>274</sup>. Celles-ci se sont attelées à financer les entreprises au détriment d'une forte demande des ménages à faible revenu.

Ces derniers s'orientent alors vers le secteur informel à défaut de concours de la part des systèmes institutionnels. Systèmes souvent exigeants en matière de garantie et de profil socio-économique des demandeurs.

Cependant, le micro crédit informel présente aussi des lacunes. D'abord, les financements accordés sont de faibles montants. Ensuite, les acteurs, souvent ambulants sont indisponibles en cas de besoin. Même en matière d'épargne, la finance informelle présente un risque d'insécurité et ne préserve pas l'anonymat des épargnants, qui se trouvent parfois contraints à soustraire leurs économies sous la pression de leur environnement.

C'est pourquoi, il était nécessaire d'adapter les institutions formelles aux usages des pauvres et de concilier finance institutionnelle et finance informelle, grâce à une solution intermédiaire: la micro finance.

Les institutions de micro finance, plus petites que les banques traditionnelles et plus proches des agents économiques à faible revenu peuvent s'acclimater à leurs demandes individuelles en terme d'épargne et de prêt.

Quand on parle donc de pratiques informelles de micro crédit il faut voir des transactions financières (emprunts et dépôts) qui ne sont pas réglementées par une autorité monétaire centrale ou par un marché financier central. Les activités réglementées étant elles-mêmes appelées finance formelle ou institutionnelle. On utilise le vocable informel pour désigner ces pratiques d'épargne et de prêt dans la mesure où elles se donnent des règles propres auxquelles les membres adhèrent. Elles ne possèdent pas de personnalité juridique reconnue, les opérations de prêt et d'épargne s'effectuent sans création de titre de créance qui sert de support juridique à leurs opérations.

---

<sup>274</sup> Servet J.M., "L'exclusion, un paradoxe de la finance" Dans le numéro spécial de la Revue d'Economie Financière. no58, "L'exclusion bancaire", 2000.

Le qualificatif informel signifie qu'il s'agit de pratique n'ayant aucun caractère officiel. Mais le qualificatif pris comme tel semble comporter une certaine ambiguïté parce qu'il laisserait supposer que les pratiques informelles n'auraient pas de forme précises (ce qui aboutit à nier toute possibilité d'appréhension scientifique)<sup>275</sup> et qu'elles seraient autonomes.

Les pratiques informelles de micro crédit regroupent ici les façons de prêter, d'épargner, d'utiliser les revenus et ce qui détermine ces actions voire les façons d'échanger selon les lieux, cultures et organisations sociales, en dehors des cadres formels.

Pour cerner au mieux ces pratiques informelles, il est apparu utile de partir d'une définition s'appuyant sur des exemples historiques et des analyses anthropologiques des notions de prêt et d'épargne. Voire de dons qui apparaissent comme les fondements de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « informalités financières ».

De fait, prêter tout comme épargner sont deux pratiques qui se font dans toutes les sociétés qu'elles soient évoluées ou primitives ou encore archaïques selon le terme consacré de Marcel Mauss<sup>276</sup>.

En effet, l'auteur de l'« Essai sur le don, formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques », dévoile les pratiques de prêt dans les contrées les plus éloignées en décrivant les plus exceptionnelles de la Kula et du potlatch.

Selon l'auteur, on ne doit pas garder les dons trop longtemps, ni être lent, ni trop être trop dur à s'en défaire. Ce qui revient à dire qu'il ne faut obliger personne à rendre ce qu'il a emprunté. L'emprunteur serait alors tenu par obligation de rendre ce qu'il aurait emprunté. Il s'agirait d'un contrat passé entre personnes capables et reconnues. L'obligation de rendre et la sélection des partenaires (individus capable comme dit le droit) étant encore une fois de plus révélées par cette autre image du don archaïque que donne Marcel Mauss : « l'obligation de rendre dignement est impérative, on perd la face à jamais si on ne rend pas, ou si on ne détruit pas les valeurs équivalentes... »<sup>277</sup>

---

<sup>275</sup>Hugon P., « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat ? », in *Revue Tiers-monde*, N°82, Avril Juin, 1980, XXI, p. 251.

<sup>276</sup>Mauss Marcel, « essai sur le don, Formes et raisons des échanges dans les sociétés archaïques », in *Anthropologie et Sociologie*, PUF/Quadrige, 10<sup>ème</sup> édition, 2003, p.167.

<sup>277</sup> Mauss M., op.cit., p171.

Il décrit le don comme étant « une propriété et une possession, un gage et une chose louée, une chose vendue et achetée. Et en même temps déposée, mandatée : car elle ne nous est donnée qu'à condition d'en faire usage pour un autre, ou de la transmettre à un tiers, « partenaire lointain murimuri »<sup>278</sup>.

En bref pour Mauss, le don entraîne nécessairement la notion de crédit. « L'évolution n'a pas fait passé le droit de l'économie du troc à la vente et celle-ci du comptant au terme. C'est sur un système de cadeaux donnés et rendus à termes que sont édifiés d'une part le troc par simplification, par rapprochement de temps autrefois disjoints, et d'autre part, l'achat et la vente, celle-ci à terme et au comptant, et aussi le prêt. Car rien ne prouve qu'aucun des droits qui ont dépassé la phase que nous décrivons (droit babylonien en particulier) n'ait pas connu le crédit que connaissent toutes les sociétés archaïques qui survivent autour de nous », ajoutera-t-il.

Il est difficile de séparer ce que décrit Mauss à travers ces quelques citations du prêt tel qu'il se pratique de nos jours. La plus grande différence est, peut-être, le fait qu'au-delà des crédits matériels et des biens qui circulent, il y a le crédit de la relation.

Au vu de ce qui précède, Lida Serges<sup>279</sup> pense qu'il existerait de nombreuses similitudes entre le prêt tel que connu et pratiqué de nos jours et certaines pratiques (dons, échanges...) souvent qualifiées d'anciennes de par l'idée que le sens commun se fait des sociétés dont elles forment le socle de la vie sociale et économique. La pratique du prêt est donc aussi ancienne que l'homme lui-même.

Pour ce qui est de l'épargne, dans la définition qu'en donne l'économie politique, il révèle un double sens. Le sens premier et le sens usuel ; le premier désignant sans doute l'étymologie du terme et le second sa pratique telle que connue de nos jours mieux dans les sociétés où le productif doublé de l'utilitaire semble l'emporter sur toute autre forme de logique.

N'y a-t-il seulement dans les sociétés dites avancées que l'on met en réserve pour l'avenir ce qui pourrait être consommé ou dépensé.

---

<sup>278</sup> Mauss M ;, op.cit., p157.

<sup>279</sup>Lida S. «Les difficultés de remboursement des femmes bénéficiaires du micro crédit en Côte d'Ivoire », thèse de Doctorat en Sociologie, Université Paris Dauphine, 2008.

Le stockage et/ou la thésaurisation ne sont-elles pas des pratiques que de nombreux économistes classiques attribuent exclusivement aux sociétés dites primitives ou archaïques ? Dans tout les cas on peut dire que sur ce point, l'épargne constitue une pratique qui existe dans toutes les sociétés, qu'elles soient modernes ou archaïques.

Mais il convient d'insister sur cette différence majeure existante à savoir que dans certaines sociétés, les personnes épargnent, c'est-à-dire accumulent soit, pour redistribuer ce qui a été accumulé soit, pour le dépenser en entier ou le conserver en l'état ou encore le détruire. Tout ceci pour des raisons que seul le détenteur aura jugé « bonnes » (prestige, plaisir, honneur ou la renommée que confère le fait de dépenser, de détruire, de redistribuer...). Tandis que dans d'autres sociétés, l'on préserve des grandes parts de biens pour qu'ils en produisent d'autres. Et cela dans le but exclusif de faire du profit sur les biens et les choses ainsi épargnés.

Il s'agit dans ces conditions et notamment dans les sociétés modernes capitalistes pour la plupart, de thésaurisation ou d'accumulation non productive pour la pratique de l'épargne décrite pour les sociétés citées en premier et d'accumulation productive pour les secondes.

Le micro crédit se structurant pour l'essentiel sur le prêt et la mobilisation de l'épargne, il est possible d'en déduire que sa pratique est beaucoup plus anciennes que ses formes apparues depuis les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles et celles actuelles. Cela est encore plus vrai au regard de certaines pratiques plus anciennes (qui continuent d'exister dans les sociétés polynésiennes, notamment en Nouvelle Guinée et dans de nombreux pays asiatiques et africains) telles les prêts d'animaux voire d'objets précieux, les garde monnaies, les banquiers ambulants, les tontines, connues, pour la plupart de nos jours sous l'appellation finance informelle.

Pour la clarté du propos, on en présentera quelques-unes. Mais avant, il convient de présenter les débats relatifs à la question d'une typologie de la finance informelle.

## **Les débats sur la possibilité de concevoir une typologie de la finance Informelle : Etat de la question**

L'étude des pratiques financières informelles en Afrique révèle une très grande diversité qui rend difficile voire vaine toute tentative d'énumération exhaustive nous dit Constant Soko. Néanmoins, D. Gentil, Adams, Holts, Montiel, Hugon, Servet, Lelart et enfin Bekolo Ebe s'y sont aventurés. D. Gentil<sup>280</sup> reconnaît que « toute typologie des pratiques financières informelles a un côté arbitraire »<sup>281</sup>. De ce fait, il essaie de « caractériser les différentes formes de financement autonome, elles-mêmes évolutives, sans essayer de les faire rentrer à tout prix dans des modèles déjà connus, comme par exemple les tontines »<sup>282</sup>.

L'auteur distingue cinq formules différentes de finance informelle : les gardes monnaies, les usuriers, les tontines simples et complexes, les banquiers ambulants et les caisses de solidarité.

Adams<sup>283</sup> distingue dix formules différentes de finance informelle, même s'il ajoute par la suite que la liste n'est pas limitative car de nouvelles formules apparaissent au fur et à mesure que l'environnement économique et social se modifie.

Ces formules sont : les organismes sophistiqués mais non réglementés, les prêteurs professionnels, les commerçants, les prêteurs sur gages, les agents spécialisés en prêts, les propriétaires, les parents et amis, les gardes monnaies, les groupes d'épargne, et les associations rotatives d'épargne et de crédit.

Holst<sup>284</sup> a pour sa part tenter de classer les pratiques financières informelles selon le type de lien qui prévaut entre les divers intervenants c'est-à-dire entre les prêteurs, emprunteurs et déposants. L'auteur distingue alors cinq catégories différentes de transactions financières informelles qui sont :

- Les parents, amis, voisins et autres prêteurs non professionnels où les liens qui unissent les intervenants sont qualifiés de montages financiers non professionnels car occasionnels ;

---

<sup>280</sup>Gentil D., Fournier Y., Les paysans peuvent-ils devenir banquiers, Paris, Syros, 1993, pp.75-93.

<sup>281</sup> Idem : p.76.

<sup>282</sup>Op. Cit., p.76.

<sup>283</sup>Adams D. W., « Une nouvelle vision de la finance informelle », in Finance informelle dans les pays en développement, 1994, pp. 20-26.

<sup>284</sup>Holst J U., « Le rôle des institutions financières informelles dans la mobilisation de l'épargne », in KESSLER D., ULLMO P A. (éds), Epargne et développement, Paris, Economica, pp. 121-154.

- Les propriétaires fonciers, les prêteurs sur gages et les commerçants boutiquiers ; les liens sont alors de type professionnel ;
- Les organes d'aide funéraires-décès fondée sur des schémas d'assurance que l'auteur qualifie simplement de formules d'épargne ;
- Les tontines ou AREC ;
- Les banquiers ambulants qui exercent une véritable intermédiation financière.

P J MONTEL<sup>285</sup> et al. Ont classifié les institutions financières informelles suivant la nature de l'activité de prêt. Quatre catégories sont alors retenues :

- les prêteurs occasionnels : ce sont les parents, amis, voisins...
- les crédits liés : ce sont ceux octroyés par le commerçant, le propriétaire foncier ou par l'employeur à son employé...
- les crédits groupes ou associatifs : c'est le cas des tontines et de leurs variantes plus modernes comme les « financières » en Afrique.

Ph. HUGON<sup>286</sup> après avoir reconnu que les formes de financement informel sont diverses et complexes affirme qu'on peut différencier trois domaines:

Les institutions communautaires reposant sur des droits et obligations coutumières hiérarchiques (clans, lignage, classes d'âge) sans adhésion volontaire. Elles peuvent être interprétées comme des relations de prestation/redistributions ou d'assurance intergénérationnelle.

Les organisations tontinières ou associations de crédit rotatif. A la différence de l'institution communautaire, l'association de crédit rotatif repose sur une adhésion individuelle volontaire. Les relations se nouent sur une base contractuelle ; le lien associatif est temporaire et renvoie à un objectif fonctionnel; se constituent des faisceaux de créances et de dettes mutuelles.

Enfin, les prêteurs et banques privées non officiels. A côté des organisations communautaires et tontinières, les intermédiaires financiers non institutionnalisés répondent à des logiques marchandes tout en se situant en dehors des réglementations et des contrôles officiels. Il y a intermédiation financière et dissociation des opérations de dépôts et de crédits.

---

<sup>285</sup>Montel P J., Agenor P R., Haque N., (éds), *Informal Financial Markets in Developing Countries*, Blackwell, 1993, pp. 10-16.

<sup>286</sup>Hugon Ph., « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines », in *Revue Tiers-Monde*, n°145, 1996, pp.19-20.



J. M. SERVET<sup>287</sup> fait une distinction entre les formes individuelles et les formes collectives : Les formes individuelles sont les parents qui possèdent l'autorité traditionnelle conférée par l'âge, les autorités politiques ou religieuses locales (imam, chef, prêtre), les amis (qui jouissent d'une situation économiquement stable) et les banquiers ambulants ainsi que les gardes monnaies. Les formes collectives sont les associations villageoises et les tontines.

Selon M. LELART, certaines de ces pratiques ne sont pas financières au vrai sens du terme, même si elles font souvent intervenir des transactions monétaires. Il s'agit de pratiques qui ne sont pas liées à un acte d'épargne mais qui s'intègrent dans la vie économique et sociale. C'est le cas par exemple des prêts obtenus de la famille au sens large qui servent essentiellement à financer les besoins courants de consommation, ou d'avances accordées par des banquiers et commerçants à leurs bons clients.

Ces pratiques se rencontrent à peu près partout dans le monde. Cette précision étant faite, M. LELART regroupe les pratiques informelles spécifiquement financières en distinguant celles effectuées sur une base collective.

Les pratiques individuelles d'épargne et de crédit mettent en rapport deux individus, l'un accordant du crédit à l'autre ou gardant son épargne. Certains individus effectuent les deux activités en même temps, jouant ainsi un rôle de banquier. Les pratiques collectives d'épargne et de crédit sont très diverses et souvent très complexes. Certaines sont conçues sur la base d'une adhésion libre et individuelle : ce sont les tontines.

D'autres au contraire engagent l'individu de façon obligatoire en raison de son appartenance réelle ou imaginaire à une communauté ethnique ou villageoise<sup>288</sup>. Ces dernières prennent généralement mais pas exclusivement la forme de mécanismes d'assurance sociale.

BEKOLO-EBE<sup>289</sup> établit une typologie différente de celle de LELART. Certaines pratiques financières informelles n'apparaissent pas dans sa typologie nous dit Constant Soko. C'est le cas, selon l'auteur des Pratiques Communautaires, des gardes monnaies et des Banquiers Ambulants. C'est donc une typologie axée sur les tontines. Il classe ces dernières des plus simples aux plus complexes.

---

<sup>287</sup> Servet J M., « Formes, raisons et devenir des modes informels d'épargne », in Epargne et liens sociaux : Etude comparées d'informalités financière, 1995, pp. 26-29.

<sup>288</sup> Sur cette distinction, voir : DUPUY et SERVET, mars/avril 1987, « Pratiques informelles d'épargne et de crédit », in Economie et Humanisme, pp.10-54.

<sup>289</sup> Bekolo E-B., 1989, « Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne », in Revue d'Economie politique, N°4, pp.616-639.

Ainsi, pour une présentation globale des pratiques financières informelles, Constant Soko, propose d'adopter une typologie centrée sur les notions de « finance informelle directe et finance informelle indirecte. La finance informelle directe selon l'auteur, concerne les transactions essentiellement basées sur le « face à face ». Dans la finance informelle, le financement direct est assuré principalement par des prêteurs individuels qui utilisent leurs ressources propres. Les opérations de crédit sont bilatérales et elles ne sont assujetties dans la plupart des cas à aucune contrainte de dépôts.

On peut distinguer parmi les transactions qui constituent la finance informelle directe : les pratiques communautaires (prêts des proches), les prêteurs sur gage et les commerçants. La finance informelle indirecte suppose l'intervention d'un intermédiaire entre les agents à excédent et ceux à besoin de financement.

Dans le cas de la finance informelle, l'intermédiation est essentiellement assurée par des organes tels que les Systèmes<sup>290</sup>Non rotatifs d'Epargne et de Crédit (SNREC). Dans ce cas, l'intermédiaire financier informel est un individu (Banquier Ambulant ou garde monnaie) ; et les Systèmes Rotatifs d'Epargne et de Crédit (SREC), communément appelés tontines dans la littérature française.

Après avoir présenté l'état du débat, nous allons maintenant présenter les différents modèles de micro crédit informels.

## **2.1 Les Prêts Privés : Les Prêts des proches et Les Prêts des Professionnels**

Les prêts des proches sont des transactions qui reposent sur une logique de réciprocité, en marge de tout calcul rationnel qui est l'expression même d'une logique de marché. Ce principe de réciprocité est contenu dans l'assertion suivante : «ce qui est donné aujourd'hui sera compensé par ce qui sera reçu demain». Il se fonde sur les pratiques ancestrales d'organisation de la société. Le fait de venir en aide à un proche en difficulté s'impose à l'individu comme un devoir, au risque d'être banni de la communauté ou sujet à des railleries.

---

<sup>290</sup>Nous préférons la notion de système à celle d'association. Ainsi, là où certains parlent de AREC (Associations Rotatives d'Epargne et de Crédit), nous parlons de SREC (Systèmes Rotatifs d'Epargne et de Crédit) et là où certains parlent de ACEC (Association Cumulative d'Epargne et de Crédit) ou de ANREC (Associations Non Rotatives d'Epargne et de Crédit), nous parlerons de SNREC (Systèmes Non Rotatifs d'Epargne et de Crédit).

C'est pourquoi les crédits alloués et perçus font partie des obligations familiales (parents, amis et proches) ; ils sont sans contre partie monétaire (intérêt) ni obligation de remboursement. Leur contre partie est tout simplement sociale, c'est-à-dire que le bénéficiaire du prêt ne manquera pas de venir en aide à un autre membre qui se serait trouvé dans une situation analogue.

Une autre forme de crédit informel étroitement lié aux prêts et bien plus courante que l'activité des prêteurs professionnels est le crédit offert par des individus dont l'activité principale est le commerce. Mais qui consentent également des prêts liés à la vente ou à l'achat de denrée.

En général, les activités de prêt ne constituent qu'une partie mineure des activités du commerçant, les prêts sont remboursés dans les délais relativement courts. La plupart des prêts ne comprennent pas d'intérêt explicite, et le prêteur peut ajuster le prix du produit concerné par les transactions de crédit en compensation du prêt.

Des colporteurs offrent aussi de petits prêts à court terme à leurs consommateurs. Dans les régions rurales de la Côte d'Ivoire, les colporteurs vendent des articles aussi divers que des parapluies, des chaussures, des vêtements, des produits de beauté, en faisant du porte-à-porte. Ils font souvent le tour de leurs villages quotidiennement ou hebdomadairement pour vendre leurs marchandises, prendre des commandes, et récupérer les versements des paiements à crédit sur des achats antérieurs. L'activité financière des commerçants a une forte composante saisonnière surtout dans les zones rurales où elle est liée au cycle des récoltes.

En effet, les besoins de financement des agriculteurs ou exploitants agricoles sont plus importants au début de la période des cultures et coïncident avec une forte activité de prêt (en nature ou en espèces) des commerçants.

La période après les récoltes quant à elle, correspond à celle d'entrée de fonds (sous forme de remboursement des prêts) pour ces derniers qui doivent renouveler leur stock et/ou s'engager dans des opérations de prêt d'une autre nature au sens de leur destination. Ils sont utilisés pour l'acquisition de biens durables alors que les premiers étaient essentiellement consacrés aux activités agricoles.

## **2.2 Les Banques informelles : Les Garde Monnaie et les Banquiers Ambulants**

Les Banques Informelles sont des systèmes Non Rotatifs d'Épargne et de crédit (SNREC) qui se définissent de la façon suivante : « un organisme dans lequel les participants acceptent d'épargner régulièrement sur une base contractuelle. L'épargne peut-être utilisée pour consentir des prêts à des membres ou à des non membres, soit avec intérêt, soit sans intérêt »<sup>291</sup>.

### **a) Le « Garde Monnaie »**

Il est difficile de dater l'origine de cette pratique selon Lida Serges. L'auteur affirme que la plupart des études sur la finance informelle se contentent de la décrire ou simplement d'insister sur le rôle de Garde Monnaies et les qualités requises pour occuper cette fonction. Constant S. décrit « Les Garde Monnaies (GM) » comme étant des personnes auxquelles d'autres personnes vont confier leur épargne de façon généralement irrégulière. Puis ajoute-t-il, plusieurs types de personnes peuvent jouer ce rôle de garde monnaies. Il peut s'agir d'une autorité parentale (mère, père, oncle, tante, etc.), d'une autorité religieuse ou politique (prêtre, imam, chef de quartier ou de village, etc.), ou « d'un ami qui jouit d'une situation économiquement stable ».<sup>292</sup>

Le point commun entre ces différentes personnes est que ces dernières bénéficient d'une solide réputation et entretiennent des relations personnalisées de confiance avec les épargnants. L'utilisation de cette épargne semble assez mal connue selon Constant Soko. Mais il affirme qu'il semblerait qu'elle soit très souvent conservée telle qu'elle chez le GM qui la restitue à l'épargnant à une date fixée à l'avance ou sur demande. Il arrive toutefois que cette épargne soit destinée à d'autres utilisations. Le Garde Monnaie peut déposer l'épargne à terme auprès d'une banque dont il devient un très bon client. Il peut également l'utiliser en investissant dans ses propres affaires ou dans celles d'un proche, faisant apparaître un risque de liquidité. Il arrive aussi que le GM effectue en même temps des activités de prêt à partir de l'épargne reçue. On peut considérer alors qu'il fait de l'intermédiation financière.

---

<sup>291</sup>Gertrud R S ;, Carlos E.C., « Groupes financiers informels au Cameroun », in DALE ADAM, DELBERT A.F, finance informelle dans les pays en développement, 1994, p.63.

<sup>292</sup>Soko C., op cit. Pages 139-140.

## **b) Le Banquier ambulant**

S'il fait aujourd'hui, de la collecte de l'épargne et de l'octroi du crédit son activité principale, le banquier ambulant semble avoir une origine très lointaine. Selon C. Soko, son activité remonterait sans précision à l'ère socioculturelle Yoruba et Nago au Nigeria<sup>293</sup>. Puis elle se serait par la suite propagée dans toute l'Afrique occidentale et centrale avec comme premier point de départ francophone le Bénin autour de 1950.

Différent du garde monnaie en ce qu'il mobilise l'épargne, octroie du crédit sur sa propre initiative et perçoit une rémunération de part cette activité, on peut dire tout de même que s'il n'en est pas un prolongement, il en est au moins un aspect évolué.

### **2.3 Les Tontines**

On attribue très souvent l'origine du terme « tontine » à une forme d'association d'épargne localisée en Italie et développé par le banquier italien *Lorenzo Tonti* à Naples en 1653. Mais en réalité cette forme d'entraide mutuelle a été découverte dans d'autres pays d'Europe, d'Amérique Latine, surtout d'Asie dans des pays tels que le Japon, la Chine, la Corée, l'Indonésie etc. Dans des pays d'Afrique tels que le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire etc. Le phénomène est surtout très répandue au sein de la diaspora africaine vivant en Europe ou ailleurs.

Les Tontines de travail auraient prédominées en Afrique selon C. Mayoukou<sup>294</sup> avant que la monnaie soit introduite, et se seraient transformées en tontine d'argent tout de suite après l'expansion de cette dernière. Selon Philippe Hugon<sup>295</sup>, on peut définir la tontine comme étant « un fond d'épargne rotative, où les levées bénéficient à chacun des sociétaires selon un ordre préétabli, mais révisable. Chacun des membres peut prêter et emprunter et remplacer une créance par une dette, celles-ci n'étant pas assorties d'intérêt ». C'est la composante la plus dynamique des pratiques du micro crédit informel. Elle est organisée habituellement par un groupe homogène d'individus réunis sur la base de relations familiales, confessionnelles, politiques, sociales ou amicales.

---

<sup>293</sup> Il s'agit de deux ethnies Nigérienne.

<sup>294</sup> C. Mayoukou, *Le système des tontines en Afrique, un système bancaire informel*, Paris, Editions l'harmattan, Collection, Logiques Economiques, Prs 1994 : p.24.

<sup>295</sup> Hugon. P. « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat ? », in *Revue Tiers- Monde*, n°82, avril-juin, t.XXXI, p.251.

La cohésion sociale du groupe est une caractéristique fondamentale de ce système, basée sur la confiance et la parole donnée entre les membres. Le contrôle social est très fort et la discipline financière stricte. Il peut s'agir de sanctions très lourdes en cas de défaillance. La rapidité, la simplicité et la fiabilité des procédures expliquent le succès grandissant de ces systèmes, dans toutes les classes de la société, aussi bien chez les pauvres que chez les riches.

Le groupe construit sur cette base essaie d'avoir une meilleure emprise sur les comportements opportunistes, les asymétries d'information et peut minimiser les risques de défaillance. Il en résulte un taux de remboursement toujours proche de 100%. La tontine est pratiquée dans tous les milieux socio-économiques, notamment chez les acteurs du secteur informel. Dans la tontine, l'épargne et le crédit sont associés sous différentes modalités : tontines ordinaires, tontine commerciales et tontines financières<sup>296</sup>.

#### **a) La tontine « mutuelle » ou « tournante »**

Selon M. Lelart<sup>297</sup>, ce type de tontine est une association de personnes se connaissant bien et désireuses de se prêter et de s'emprunter un peu d'argent pendant un certain temps. Lorsque chacun a reçu autant qu'il a versé, le groupe se défait, à moins que les participants ne décident de recommencer une nouvelle fois.

Il s'agit quant au fond, d'une technique de collecte de l'épargne qui repose sur des relations personnelles très étroites entre les participants.

#### **b) La tontine « commerciale »**

Appelée parfois « banquier ambulant », la tontine commerciale est une institution de micro finance qui se distingue de la tontine mutuelle. Cette distinction tient du fait de la relation bilatérale personnalisée entre un « tontinier banquier » et son client. Contrairement à la relation plus associative et multilatérale qui caractérise la tontine mutuelle. L'activité du banquier ambulant consiste à passer avec ses différents clients, des accords bilatéraux de collecte d'une somme d'argent convenue. Selon une périodicité convenue (généralement le jour), et pour un cycle donné (le mois).

---

<sup>296</sup> Hugon Ph, La finance non institutionnelle : expression de la crise du développement et des nouvelles formes de développement. In Lelart, M., 1990 p. 314.

<sup>297</sup>Lelart M., La tontine. Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement, Paris, Editions AUPEL-UREF, 1990.

Cycle au terme duquel, le « banquier » remet la totalité de la somme collectée pour le compte de son client, moyennant le prélèvement d'une commission pour rémunérer son service. En plus de leur fonction de sécurisation de l'épargne, certains banquiers ayant une surface financière suffisante, pratiquent également le crédit afin de fidéliser leur clientèle. « De garde monnaie, le tontinier est devenu un véritable banquier qui collecte l'épargne et distribue des crédits. Cette complexification a nécessité des fonds propres et une bonne gestion de la trésorerie afin d'utiliser les dépôts des uns pour faire des avances aux autres »<sup>298</sup>.

### **c) La tontine financière**

La tontine financière se caractérise par le fait que l'ordre des levées est mis aux enchères. Par le fait que le capital produit des intérêts, que les intérêts perçus sur chaque prêt sont capitalisés et remis en jeu.

Il convient de souligner au terme de cette présentation qu'outre son rôle monétaire et financier, la tontine sert de lieu de socialisation et de création de solidarité suivant des règles de fonctionnement strictes fondées sur la confiance. Et que son origine semble également difficile à établir.

De fait, si les origines de l'appellation tontine et les différentes formes sont connues, ce n'est pas le cas quand il s'agit de la pratique elle-même notamment de ses origines. Les formes sont nombreuses et variées suivant les caractéristiques sociologiques de leurs adhérents et leurs modes de fonctionnement. A ce propos M. Lellart explique cette diversité en ces termes : « il n'existe pas de cadre préétabli s'imposant comme modèle [...]. Ce ne sont pas les personnes qui s'adaptent à un schéma, c'est la tontine qui s'adapte aux besoins de ses membres »<sup>299</sup>.

Dans cette même logique, J.M. Servet à partir d'une analyse socioéconomique de la tontine permet d'en découvrir quelques grandes variantes :

-Elles sont essentiellement urbaines et rarement rurales ou dépassent cette opposition du fait des migrations saisonnières;

---

<sup>298</sup> Adechoubou . M., Les banquiers au Bénin ; Revue Tiers Monde, Tome XXXVII Jan-Mars 1996 ; pp 59-66.

<sup>299</sup>Lelart M., 1991, La tontine : pratiques informelles d'épargne et de prêt dans les pays en développement, Paris, UREF, John Libbey, 1991, p.274.

- Elles sont soit uniquement masculines, soit uniquement féminines, soit mixtes;
- Elles se forment à partir d'un nombre variable d'adhérents et sur la base de somme collectées également variables;
- Les sommes mises sont identiques ou dépendent des capacités contributives de chacun si le nombre de parts que doit prendre un individu diffère;
- Elles sont établies sur des contrats et conventions oraux ou écrits, les sanctions en cas de non remboursements étant également variables;
- La prise est à tour de rôle fixé par tirage au sort périodique ou peut être discuté et fixé par accord.

C. Soko distingue les tontines à caractère associatif dans lesquelles un point d'honneur est mis au principe mutualiste d'entraide et de convivialité, les tontines proprement dites dont l'objectif est à dominante financière. Ainsi, ajoutera-t-il que l'opposition tontine mutuelle, tontine commerciale et tontine financière ne correspond pas à cette distinction puisque les réunions de certaines tontines financières sont l'occasion d'un repas et d'une fête entre membres alors que nombreuses tontines dites mutuelles ignorent cet usage.

Mais il est possible de distinguer également entre les tontines dites relationnelles ou fermées dont la connaissance des membres entre eux est capitale et les tontines dites ouvertes ou impersonnelles<sup>300</sup> dans lesquelles l'anonymat des participants est autorisé par le nombre des adhérents et/ou le rôle des responsables.

Et enfin, les tontines permanentes et durables, les tontines durables et saisonnières et les tontines à cycle unique. Mais également des tontines de quartier ou de village et des tontines professionnelles. Bref, les tontines existent aujourd'hui sous plusieurs formes et elles passent de loin comme les pratiques les plus populaires et les plus citées quand les spécialistes de finance parlent de finance informelle.

La tontine existe partout, sur tous les continents, depuis fort longtemps. Y a qu'à voir l'origine de l'appellation elle-même. Pour s'en rendre compte, il suffit de faire un détour par les perspectives appellations données au système c'est-à-dire par sa nomenclature selon les adhérents, les pays voire les continents.

---

<sup>300</sup> Voir C. Eboué, 1988, in *Epargne sans frontières*, n°10, février 1988, p.6 mais également les travaux de K. Kofi (2002), *Perspectives communautaires des Bamiléké expatriés*, Master de Sociologie Economique, Université de Montréal.



Ainsi, en Afrique, les appellations locales sont nombreuses, légèrement différentes d'une région à l'autre mais peuvent également coexister voire désigner des systèmes différents pour la même appellation ou inversement.

Aussi, S. Shanmugam<sup>301</sup>, cite les cas du Nigéria où l'on parle de esussu chez les Yoruba, de cha chez les Mbo-Ise, de adashi dans la communauté Tiv. Mais ce qui reste essentiel à observer, c'est le fait qu'il se révèle de multiples variantes autour d'une même racine. Ainsi, par exemple, comme le souligne C. Soko, au Nigeria comme au Libéria, l'esussu est la dénomination commune ; l'osussu comme en Gambie, l'esussu comme au Niger.

Il y a aussi le susu, l'essu, et également le so et l'esso au Togo comme au Bénin où se pratiquent le sou et l'asossou. Et, la liste des appellations est bien loin d'être close car comme dit si bien M. LELART, « la connaissance des pratiques tontinières dépend des enquêtes effectuées »<sup>302</sup>.

De fait, à côté des appellations citées plus haut pour ce qui concerne le Bénin et le Togo, on y trouve respectivement des pratiques plus ou moins similaires des noms d'asossou, de sedjo, de djonou (Bénin) et d'édjo, de botang-ligli, d'abo, de djodjouma, d'adokavi (Togo).

Hormis l'Afrique de l'Ouest, les tontines existent également dans d'autres pays d'Afrique dont notamment le Maroc où elles semblent avoir apparue « depuis longtemps ».

Mais bien plus, en dehors de ce continent, les tontines existent également en Asie où elles font l'objet de nombreux travaux. Dénommées Hui en Chine, les tontines semblent s'y pratiquer depuis bien longtemps. Pairault<sup>303</sup> révèle qu'elles s'y pratiquent depuis le premier siècle de notre ère et auraient accompagné la pénétration du Bouddhisme sous la forme d'associations de bienfaisance liées aux monastères. Il a été découvert dans l'empire chinois des formes variables de tontines au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Formes de tontines que l'on retrouve également en Taiwan dont une variante se retrouve au Japon connue sous le nom de Kou, en Corée, Kye.

---

<sup>301</sup>Shanmugam S., « Développement strategy and mobilizing savings through ROSCA: The case of Nigeria », in *Savings and development*, n°4, 1989, pp. 351-367.

<sup>302</sup> Lelart M., *La tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, UREF, John-Libbey, EUROTEXT-AUPELF, Londres-Paris, 1990, p17.

<sup>303</sup>Pairault T., « Approches tontinières : formes et mécanismes tontiniers », in *Etudes chinoises*, vol. IX (2), 1990.

Elles sont connues aux Indes sous la dénomination Chit Funds, au Sri Lanka, la tontine désignée par l'expression Cheetu fait l'objet d'une réglementation depuis 1935. En Indonésie, il y a également des tontines appelées Arisans, aux Philippines, les Paluwagan désignent les pratiques tontinières dans les milieux urbains et ruraux. En Thaïlande, ce sont les expressions pia-share ou pia-huey qui désignent les tontines quand les Malais, parlent de Kutu ou Kongsi.

Enfin, les travaux de M. Lelart révèlent que les tontines sont bien connues en Amérique Latine et se dénomment San en République Dominicaine. Et que ces mêmes pratiques sont connues en Jamaïque, en Guyane, au Bahamas, à Trinité et Tobago...

Puis en Amérique du Sud notamment au Mexique, au Brésil où les tontines sont désignées par l'expression Consorsio, au Pérou et en Bolivie sous l'appellation Pasanaku.

On peut finalement dire que les tontines existent partout ou presque avec des appellations toujours très diversifiées. Mais l'origine n'est toujours pas bien connue. D'ailleurs, hormis les travaux de Pairault qui situent l'origine de la pratique au premier siècle de notre ère, il n'était presque pas fait cas de l'origine des tontines.

Jusqu'aux travaux récents<sup>304</sup> de A. Henry sur les Bamilékés du Cameroun où ce dernier découvre et fait découvrir en même temps l'origine mythique de la pratique.

Les tontines sont donc partout répandues et en pleine évolution de nos jours. Ainsi, il existe donc des tontines mutuelles ou tournantes (versement de la collecte entière à un des participants selon un ordre de rotation décidé soit, par tirage au sort, soit par un membre des plus influents. En général, il s'agit du président sur la base des besoins de chacun des membres), des tontines aux enchères, témoins de l'introduction de la notion d'intérêt dans la tontine (la mise aux enchères des fonds collectés déterminant ici l'ordre, bien entendu, ceux-ci sont emportés par le plus offrant).

Le prêt ici étant assorti, de cette façon, d'intérêt dont le taux dépend fortement de l'urgence des besoins.

La première forme de tontines ici citée, est la plus répandue en Afrique tandis que la seconde semble être propre aux Bamiléké du Cameroun et aux Yorouba du Nigeria.

---

<sup>304</sup>Henry A., « Tontiniser l'Economie ? », in Partage n° spécial de Décembre reprenant un article de Le Monde du 17 novembre de la même années, Paris, 2004.

Toutefois, K. Koffi en élargit la pratique aux communautés musulmanes d'une façon générale. Mais il ne faut pas ignorer que toutes ces formes ont un point commun : elles entremêlent à la fois pratiques sociales et culturelles et pratiques économiques de marché. Établissent un lien au-delà du marché (amitié, solidarité, intégration) et semblent exister depuis toujours, à la fois dans les sociétés dites les plus reculées que dans les plus modernes.

Après avoir défini le micro crédit informel ainsi que ses différentes modalités les plus connus, nous nous attellerons dans les paragraphes qui suivent à proposer leur intérêt. Ainsi que l'ampleur de leur présence en Afrique en générale et en Côte d'Ivoire en particulier.

#### **2.4 Présence et Intérêt des Pratiques Informelles de Micro Crédit en Afrique**

Quelle est l'ampleur des pratiques informelles de micro crédit et quel en est l'intérêt en Afrique ? Telle est la question que tente d'élucider les lignes qui suivent.

Les premières recherches effectuées sur les institutions de finance informelle en Afrique sont centrées sur les formules d'épargne de type « mutuelle assurance ». Celles-ci existent en général de façon spontanée en milieu traditionnel et revêtent des formes et origines très diverses.

Des systèmes d'entraide qui, pour mobiliser l'épargne, s'appuient sur les besoins des populations en couverture de risques sociaux (secours mutuel en cas de maladie, d'accident, de décès...). Généralement mal connus, ces systèmes vont attirer l'attention de nombreux observateurs qui y voient le point de départ de véritables caisses mutuelles d'épargne et de crédit.

L'exemple le plus cité à ce propos, le mouvement « Muwandwe » au Rwanda avait pour objectif premier le secours mutuel en cas de mal, puis en cas de maladie avant de s'étendre à l'amélioration de l'habitat et à la promotion, dans le cadre coopératif, de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce comme le soulignent les études de Willot D. et Mukamyumba E.<sup>305</sup>. G. Bédard<sup>306</sup>.

---

<sup>305</sup>Willot P., Mukamyumba E. , « Etude d'un cas rwandais : le muwadmwé », in Archives des sciences sociales de la Coopération et du Développement, n°75, 1983, pp 41-75.

<sup>306</sup>Bédard G., « Dossier empirique Argent « chaud », Argent « froid », (« la mobilisation de l'épargne par les institutions de type coopératives et son impact sur le développement rural », in Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement, n°75, 1986, pp 41-75.

Dans ce contexte, K. Sokodé<sup>307</sup>, en étudiant la solidarité traditionnelle dans une société de transition, tente de donner une réponse à la question suivante : qu'est-ce qui fonde le développement en Afrique et au Togo en particulier ?

Faut-il se développer en continuité avec les formes de solidarité communautaire ou en rupture avec celles-ci parce que supposées «désarticulées»? Pour K. Sokode, « les déconvenues d'un héritage capitaliste mal maîtrisé et les résultats d'un modèle socialiste mal adapté ont augmenté les risques de dérapage socio-économique et culturel des pays africains. »<sup>308</sup>

De ce fait, l'auteur préconise les pratiques anciennes de solidarité, fondement des rapports sociaux ; et moyen par lequel les sociétés africaines assuraient leur existence et leur sécurité, comme sources d'inspiration pour le développement.

Analysant une situation concrète, celle du Togo et plus particulièrement le modèle socioculturel des Ewe du kloto, K. Sokodé explore la solidarité à quatre niveaux : la parenté, le politique, l'économique, le culturel et le religieux.

Aussi, affirme t-il qu'au niveau de la parenté, c'est la solidarité lignagère où tout le monde s'identifie à tout le monde au sein du lignage, devant ceux qui sont dans l'au-delà, devant les divinités, qui est la plus pratiquée. Quant à la solidarité dans l'organisation politique, elle se réfère à la répartition des terres communes entre les différents lignages.

Pour ce qui concerne la solidarité économique, l'auteur avance qu'elle se manifeste d'une part, par les entraides agricoles : le Elfodo, association de travail formé par des personnes pour se rendre mutuellement service dans les travaux agricoles et l'Agblédodo qui est une prestation agricole sur invitation ; et d'autre part par les entraides mortuaires.

---

<sup>307</sup> Sokodé K., « Les solidarités traditionnelles au Togo », in Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement, n°65, pp. 145-152 ; cet article fait suite à la thèse soutenue par l'auteur en 1982 sous le titre : « La solidarité informelle dans une société de transition. Solidarité et développement endogène dans le Kloto au Togo », EHESS.

<sup>308</sup> Sokodé K cité par Soko C, op.cit., page271.

Enfin, au niveau culturel et religieux, la solidarité se manifeste, toujours selon K. Sokodé, « à travers le partage avec les autres, les devoirs de réciprocité de sorte que les intérêts individuels s'identifient aux aspirations collectives. »<sup>309</sup>

Les analyses de K. W. Lufutaki<sup>310</sup> vont dans ce sens. Aussi, conçoit-il le likélemba, tradition d'aide et de coopération réciproque au Zaïre, comme « un élément de solidarité et de l'honneur du groupe qui a pour but d'entretenir la solidarité et les prestiges du clan tant par ses moyens de subsistance que par des réalisations concrètes. Une sorte de contrat symétrique liant les individus et les groupes, assorti des devoirs et des droits réciproques ; une épargne libre et forcée permettant aux contractants de se priver pour atteindre un objectif social déterminé ; un moyen d'entraide familiale et amicale ; une assurance contre les risques et vicissitudes de la vie. »<sup>311</sup>

L'existence d'une telle pratique de solidarité traditionnelle à Madagascar est révélée par J. Raserijaoma<sup>312</sup>. Selon ce dernier, le fokonolona impose une dimension collective au mode de vie grâce à ce système de mutualité et de solidarité. Selon l'auteur, cette pratique traditionnellement centrée autour du pôle que représente le tombeau ancestral et qui entretenait la survivance de multiples croyances et pratiques mythiques, est de nos jours formalisée en fokontany et continue à servir de cadre à la vie collective.

Mais toutefois, il signale que les activités de fokontany s'inscrivent déjà dans un souci d'aider la société à mieux résoudre ses problèmes actuels. En analysant le fonctionnement de la banque des céréales et ses résultats au Tchad, des chercheurs comme C. Abdelsalam et M.J. Tabiana en arrivent eux aussi quasiment à la même conclusion : les associations de solidarité traditionnelle ont de tout temps joué un rôle majeur pour la cohésion sociale, la protection matérielle et psychologique et la prévoyance sociale au sein des communautés rurales africaines.

Cependant, comme le souligne si bien Constant Soko, la multiplicité, la complexité et l'importance des besoins actuels augmentent les risques d'endettement et de « souffrance » individuels à cause notamment d'un vide pour ce qui concerne la prévoyance sociale et la couverture de risques sociaux plus importants.

---

<sup>309</sup> Sokodé (K) cité par Soko C, op.cit., p.271.

<sup>310</sup> Lufutaki K.W., 1983, « Les solidarités traditionnelles au Zaïre », in Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement, n°65, pp.154-168.

<sup>311</sup> Op. Cit, p.157.

<sup>312</sup> Idem, p.157.

Et du fait que les services de sécurité sociale s'adressant uniquement aux salariés, ceci a entraîné une mutation de la plupart des solidarités traditionnelles en systèmes financiers informels pour mieux faire face à ces besoins.

C'est ainsi que, par exemple, des solidarités traditionnelles ont muté en tontines au Rwanda, au Cameroun et en mutuelles de développement en Côte d'Ivoire. Aussi, l'ampleur de l'épargne due aux associations de tontines en Ethiopie, les « Ekub » est mise en exergue par les études de J. U. Holst<sup>313</sup>. L'auteur révèle en effet que 8 à 10% du produit intérieur brut au début des années 70 dans ce pays venait de l'épargne des tontines.

Une étude similaire menée en 2010, dans ce même pays va plus loin et précise que le volume de l'épargne mobilisée par un échantillon de 95 associations de tontines représentait 44,5% du total de l'épargne des ménages constatée auprès de la Banque Commerciale d'Ethiopie.

L'importance de la participation rurale dans les groupes financiers informels et le rôle dominant joué par la finance informelle dans la circulation des fonds sont également révélés par R. Gertrud et C. E. Cuevas<sup>314</sup> dans leurs analyses effectuées sur les groupes financiers informels au Cameroun. Selon ces deux auteurs, les groupes de finance informelle semblent être la forme d'intermédiation financière la plus importante au Cameroun.

Les mêmes résultats avaient été obtenus par Delancey<sup>315</sup> d'une part et par Bouman et Hartweld<sup>316</sup> d'autre part. Mais deux points principaux sont à retenir des analyses de Gertrud et Cuevas :

- Les groupes financiers informels semblent capables d'adapter leur structure et leurs principes opérationnels à des situations extrêmement variées. Ils sont capables de répondre à des demandes de services financiers diversifiés, ce qui constitue un avantage considérable par rapport aux organismes financiers formels;
- L'importance des groupes informels dans la circulation monétaire globale au Cameroun.

---

<sup>313</sup>Holst J.U. ; « Le rôle des institutions financières informelles dans la mobilisation de l'épargne » in Kassler et ali, 1985, pp. 121-154.

<sup>314</sup>Gertrud (R.S), Cuevas (E.C), 1994, « Groupes financiers informels au Cameroun » in Dale Adam, Delbert (A.F), finance informelle dans les pays en développement.

<sup>315</sup>Delancey P., « Social capital women's empowerment and micro-finance in Cameroon », en collaboration avec Mayoux L., Development and change, 1977.

<sup>316</sup>Bouman F. J. A., Hartweld K., «The Djanggi, a traditional form of saving and credit in West Cameroon», in Sociologia Ruralis, 1976, 16: 103-119.

Sur l'importance des groupes informels dans cette partie du continent, les statistiques font état de ce que plus d'un quart du crédit total du secteur privé domestique, et plus de la moitié de l'épargne relèvent des groupes financiers informels.

En outre, des enquêtes effectuées au début des années 70 révèlent que chaque Bamiléké adulte adhère au moins à une tontine. Mieux, les groupes financiers sont reconnus comme fondement de la Banque Unie de Crédit durant la même période. Des études récentes sur cette même question renvoient à la hausse les statistiques précédentes (36% du total des crédits bancaires au secteur privé sont accordés par les associations tontinières quand 54% du total des dépôts bancaires sont dus à l'épargne collectée par le biais de ces associations).

La très grande présence de la finance informelle dans les pays africains est une fois de plus confirmée par D. Graham<sup>317</sup> à l'issue de son étude du milieu rural nigérien. Aussi, affirme-t-il que ce sont les commerçants (grossistes et détaillants), les gardes monnaies villageois et les tontines qui en sont les principaux agents.

Convaincu de l'importance et de l'efficacité de ces intermédiaires financiers dans l'activité financière en milieu villageois nigérien, il écrit ce qui suit « toute tentative visant à atteindre cette clientèle doit reconnaître la nature de la demande en services financiers et le besoin de créer des organismes capables de répondre à cette demande de façon aussi efficace, ou meilleure, que ces intermédiaires financiers informelles... Il faut accepter le besoin en prêt à court terme, être capable d'ajustements fréquents pour s'adapter à des conditions changeantes et offrir des prêts à la consommation et des services de dépôt<sup>318</sup> » quand il s'agit de mobiliser efficacement l'épargne dans ces milieux.

Ces affirmations de D. Graham se fondent sur des statistiques remarquables : 85% des ménages interrogés à l'époque affirment avoir recours à la finance informelle quand les 56 tontines rassemblaient alors 27.195.000 francs CFA soit l'équivalent de 40.000 Euros donc environ 800 Euros par tontine. Les Gardes monnaies quant à eux avaient collecté pour la même période 13.000.000 de francs CFA (20.000 euros) à 31.000.000 de francs CFA (45.000 euros) de la période soudure à la période suivant la grande récolte.

---

<sup>317</sup>Graham D.H., 1994, « Finance informelle rurale au Niger : leçons utiles pour établir des institutions formelles », in Finance informelle dans les pays en développement, p.85-97.

<sup>318</sup>op. cit., p. 89.

C. Rietsch<sup>319</sup>, ayant travaillé sur les tontines dans ce même pays conclut que ce système s'adresse beaucoup plus aux institutions financières formelles pour leur gestion financière que le non tontinier. Nous sommes loin de l'idée que l'on participe à une tontine parce qu'on ne connaît pas les banques ou que l'on n'a pas accès aux systèmes financiers formels.

Le tontinier sait désormais les avantages que peuvent lui apporter les banquiers et y recourt. « Son originalité consiste à ne pas se limiter à une seule forme d'intermédiation financière mais précisément à s'adresser aux deux mondes<sup>320</sup> ».

Dans cette même optique, C. Dupuy et J.M.Servet<sup>321</sup>, part d'exemples empruntés à la société sénégalaise, concernant d'une part, les associations et sociétés d'épargne et de prêt, et d'autre part de certaines pratiques usuraires déguisées. Ils révèlent les limites de l'activité bancaire dans les pays en développement cantonnée aux modèles transposés. Aussi, affirment-ils que, « si l'association d'épargne est certes toujours très marquée par sa fonction sociale, aujourd'hui elle assume un rôle important dans la formation de l'épargne<sup>322</sup> ».

Les enquêtes antérieures de C. Dupuy<sup>323</sup> dans ce même pays et plus précisément à Ziguinchor en Casamance font état de ce que 42% des 63 personnes interrogées participent à une tontine et 86% à des associations traditionnelles d'épargne. Ces enquêtes montrent en conclusion le grand morcellement de l'épargne dû à la variété des choix qui s'offrent à chacun. Le même constat est fait par M. Lelart<sup>324</sup> à la suite de l'analyse d'une tontine organisée par deux femmes fonctionnaires dans les services du Trésor à Cotonou. Mais ce dernier révèle surtout, les rouages des tontines, leur évolution d'année en année, leur logique interne et leur exceptionnelle souplesse à partir de l'analyse des positions créancières et débitrices de chaque participant sur une période donnée.

---

<sup>319</sup>Riesch C.E., « Une tontine à double niveau d'enchères », Notes de Recherche n°5, Réseau thématique « financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne », UREF/AUPELF, Paris, 1990, 55p.

<sup>320</sup>Rietsch C, 1990, op. cit., p.93.

<sup>321</sup> Servet (JM), « Pratiques informelles d'épargne dans les pays en développement », in Cahier Monnaie et Financement, n°19, 3<sup>ème</sup> trimestre, pp 204-233.

<sup>322</sup>Lelart (M), 1989, « L'épargne informelle en Afrique : les tontines béninoises » in Revue Tiers Monde, n°118, Avril-Juin.

<sup>323</sup>Dupuy C., Servet J.M., 1987, « Pratiques informelles d'épargne et de prêt : l'exemple sénégalais », in Economie et Humanisme, n°294, Mars-Avril, pp. 40-54.

<sup>324</sup>Lelart (M), 1989, « L'épargne informelle en Afrique : les tontines béninoises » in Revue Tiers Monde, n°118, Avril-Juin.



Aussi, pour C. Soko, dans ces tontines mutuelles, le tour de chacun est décidé et fixé par le responsable, discuté entre les adhérents ou tiré au sort. Il peut aussi dépendre des enchères qui permettent de départager ceux qui souhaitent lever les fonds au même tour. Les taux d'intérêt apparaissent à la fois payés par celui dont l'enchère a été la plus forte et perçus par l'ensemble des participants qui se partagent le total des enchères.

Mais ce sont surtout les travaux de C. E. Rietsch qui expliquent très clairement cette mécanique financière en associant les enchères au niveau de la tontine. S'appuyant sur une tontine d'expatriés camerounais en République Centrafricaine, l'auteur décrit en détail la technique des enchères, des lots principaux et des petits lots. Ici, des hypothèses de rationalité financière sont testées, en ce qui concerne la prise en compte du temps.

Ce qui a permis de savoir que les participants à la tontine peuvent se regrouper en deux types : les emprunteurs extérieurs et les financiers prêteurs. Les premiers trouvent le capital dont ils ont besoin à un prix compétitif par rapport aux autres possibilités, les seconds font un placement intéressant.

L'existence de la même pratique (enchères) en Chine est révélée par T. Pairault. Selon lui deux modalités différentes de paiement des enchères sont à noter : la formule « en dedans » et la formule « en dehors ».

Quant à une étude de la Banque Mondiale<sup>325</sup>, elle stipule qu'en 2010, 52% des sénégalais sondés participaient à des tontines. Environ 185 euros en moyenne, toujours selon la Banque Mondiale, étaient épargnés soit l'équivalent de 20% du revenu annuel.

La prédominance de la finance informelle dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique est une fois de plus mise en exergue par les travaux de Omar. S. Sy<sup>326</sup> sur les pratiques financières des « mourides » au Sénégal : organisation par réseaux informels de solidarité intégrés aux circuits économiques.

---

<sup>325</sup>Banque Mondiale, 1995, « La micro finance en Afrique de l'Ouest : état de la question », Washington, Ed. Banque mondiale.

<sup>326</sup>Sy O.S., « Les mourides du Sénégal, un réseau « total » », Notes de recherches, Université dauphine, 2002.

Ceux de M. Lelart sur les banquiers ambulants au Bénin : la facilité d'acquisition des clients, l'importance des sommes recueillies par jour donc par an et, par l'étude de E. Bauman<sup>327</sup> sur le comportement d'épargne chez les pêcheurs maliens.

Ici, l'auteur montre la grande capacité d'épargne des pêcheurs qui soustraient une partie considérable de leurs revenus à la consommation en l'affectant à l'augmentation du patrimoine ou à la consommation ultérieure.

Les travaux de A. Henry<sup>328</sup> vont dans le même sens ; ils confirment l'existence de la mécanique de la tontine à enchère qu'ils clarifient mais ils vont bien plus loin. De fait, cet auteur en s'appuyant sur les tontines en pays Bamiléké au Cameroun, en arrive aux conclusions qu'il est difficile de situer l'origine des tontines dans un premier temps : celles-ci remonteraient aux « origines du monde ». Il énonce dans le même temps leur caractère universel ; dans un second temps, il en arrive à l'extrême complexité et au caractère très sophistiqué des tontines dans ce pays et à son « organisation collective sans faille » comme fondement.

Puis enfin, après analyse des règles de fonctionnement et des performances des tontines dans cette partie de l'Afrique, il se demande s'il est possible d'en faire un modèle pour l'économie de demain ou s'il faut les considérer, avec « leurs règlements à tatillons et leur fonctionnement fort ritualisé comme un vestige du passé appelé à disparaître »<sup>329</sup>. Avant d'en recommander après analyse l'inspiration « pour faire de la réinsertion sociale pour aider les personnes en difficulté à retrouver les règles du jeu social en construisant un contexte où l'amitié et les intérêts peuvent faire bon ménage »<sup>330</sup>. Renvoyant ainsi à l'inhérence des activités économiques à toute société humaine.

Enfin, en Côte d'Ivoire, les pratiques de tontines, de banquiers ambulants et d'associations d'entraide agricoles, économique et financières ont également toujours existé.

---

<sup>327</sup> De larges extraits des travaux de Bauman E. ont été débattus à la conférence de Nairobi de Février 2002 sur le thème suivant : « impact of self help groups crédit on input use in Maize Production in Siaya, Kenya ».

<sup>328</sup> Henry A., « tontiniser l'économie ? » in Partage n°spécial, décembre 2004, reprenant un article de la Monde du 17 novembre de la même année, p.4.

<sup>329</sup> Op. cit., p.4.

<sup>330</sup> Idem, p16.

A ce propos, on peut citer les associations d'entraide agricole en pays Sénoufo<sup>331</sup> dans le nord de la Côte d'Ivoire, les pratiques d'entraide économique et financière chez les Dida<sup>332</sup> de Zikisso dans le Sud Ouest (cotisations spontanées pour aider à la scolarisation d'étudiants et d'élèves ayant obtenus de bons résultats).

Les coopératives villageoises, les mutuelles de développement, les tontines, les banquiers ambulants et les usuriers que l'on retrouve un peu partout sur l'étendue du territoire. Ces faits sont pour la plupart également corroborés par les recherches de C. Soko<sup>333</sup>.

Mais ce dernier va encore beaucoup plus loin dans son analyse en essayant de faire une typologie de motivations des individus à épargner.

De fait, dans son étude qu'il mène en Côte d'Ivoire, après avoir étudié les différents budgets des ménages interrogés, défini les différentes utilisations des revenus et catégorise les différentes façons d'épargner, C. Soko en arrive à dresser un panorama des motivations d'épargne et d'endettement.

Ainsi, découvre t-il que deux catégories de motivations sont à la base de l'acte de l'épargne chez les populations étudiées : les motivations d'ordre économique (le crédit et la réalisation d'un projet, le rendement) et les motivations d'ordre sociologique (le caractère privé des avoirs, la confiance, la disponibilité et la fluidité des sommes, la proximité de l'institution ou du système financier, le prestige social et la protection sociale).

Au terme de ce chapitre, nous constatons combien les concepts d'empowerment et de micro crédit sont polysémiques et peuvent être envisagés de différentes manières.

A propos de l'*empowerment*, concept central dans notre recherche, nous pouvons dire à cet effet que les mouvements de femmes du Sud considère le pouvoir de manière plurielle et le décomposent en quatre formes : le « pouvoir intérieur », le « pouvoir de » (la capacité de), le « pouvoir avec » (ces trois « pouvoirs » forment l'*empowerment* ou parfois appelé le « pouvoir pour ») et enfin le « pouvoir sur » (pouvoir qui s'impose).

---

<sup>331</sup> Peuple issue du Nord de la Côte d'Ivoire.

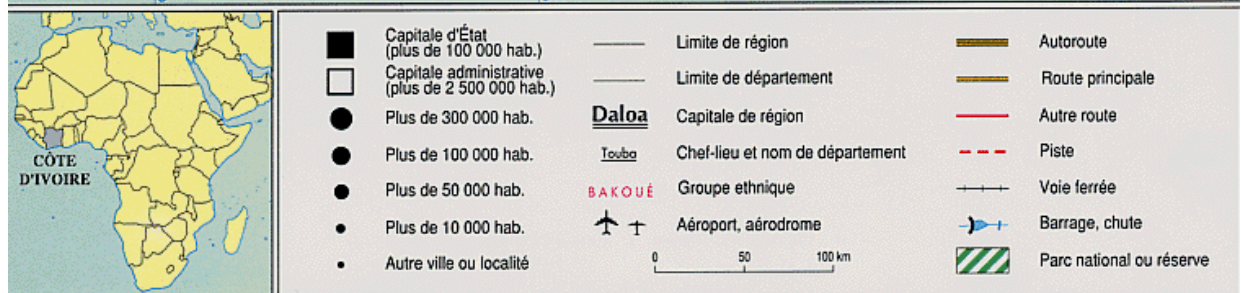
<sup>332</sup> Peuple issue du sud –est de la Côte d'Ivoire.

<sup>333</sup> Soko C, 2002, op. cit.

Il constitue un élément essentiel pour lutter contre la vulnérabilité c'est-à-dire : accéder au bien-être, aux ressources : « pouvoir de » ; prendre conscience de la réalité dans laquelle l'individu vit (l'espace) et sa capacité à changer les choses (oser prendre des décisions) ainsi que sa participation à la prise de décisions : « pouvoir intérieur », « pouvoir de » et « pouvoir avec ».

En ce qui nous concerne, nous envisagerons l'empowerment à un niveau individuel et collectif. Pour ce qui est du micro crédit, on peut dire à ce stade qu'il se dégage une vue générale sur ce que sont le micro crédit formel et le micro crédit informel.

**DEUXIEME PARTIE : LA REPONSE DES INSTITUTIONS DE  
MICRO CREDIT A L'EMPOWERMENT DES FEMMES  
IVOIRIENNES : ETUDE DE CAS EN COTE D'IVOIRE**



**Figure 1:** Carte de la Côte d'Ivoire

## **Chapitre I : Présentation du cadre institutionnel de l'étude**

Le moment est venu de faire le lien entre les concepts étudiés et la réalité Ivoirienne. Etant donné la complexité de la société Ivoirienne, il convient de présenter les différentes configurations de l'environnement dans lequel se déroulent ces pratiques de micro crédit. Et aussi présenter le contexte dans lequel les femmes bénéficiaires du micro crédit évoluent.

Parler du contexte ivoirien implique d'aborder la réalité sous plusieurs angles à travers son organisation sociale et politique. En effet, il s'agit d'un environnement composite à cause des multiples aspects dont il faut tenir compte; des liens souvent étroits entre les différents éléments qui interviennent dans l'organisation sociale dans laquelle s'insèrent les individus bénéficiaires du micro crédit. Il s'agit entre autre, du voisinage, des liens d'amitiés. Il convient également de parler du champ d'activités dans lequel évolue les transactions issues du micro crédit, les projets et la permanence des cérémonies traditionnelles, les difficultés auxquelles sont confrontées les bénéficiaires.

Cependant, avant de parler des éléments précités, nous commencerons par présenter les institutions de micro crédit au sein desquelles nous avons décidé de travailler avant de décrire le contexte dans lequel elles évoluent.

### **1. La diversité des Institutions de Micro crédit formel et informel étudiés en Côte d'Ivoire**

#### **1.1 Les Institutions de Micro crédit Formel**

##### *1.1.1 La MUCREFAB*

Il s'agit de la mutuelle de crédit des femmes d'Aboisso, Bonoua, Bassam créé à partir d'un projet avec la SOCODEVI ; une ONG canadienne intervenant dans le domaine du micro crédit aux femmes. Elle est à caractère mutualiste notamment en ce qui concerne la gestion des agences qui implique tous les membres quels qu'ils soient.

Les membres sont suivis régulièrement par les interventions en amont (les formations avant l'octroi des crédits, les visites régulières aux adhérentes par les responsables tant internes qu'externes). Il existe une certaine rigidité des procédures d'adhésion, d'octroi des prêts et leur remboursement.

### **Les Origines**

Le projet effectivement pensé par la SOCODEVI a débuté quelques années avant la naissance de la MUCREFAB. Il s'agissait pour cette ONG canadienne de trouver des relais sur le terrain ; des organisations pouvant véhiculer les idées et principes inspirés des Caisses Desjardins. Le choix de Bassam et de ses environs s'est alors justifié par son potentiel agricole, ses ressources halieutiques et son caractère touristique. En effet, on y trouve des grandes cocoteraies et ananeraies, propriétés pour la plupart d'autochtones ; des produits de la pêche, de l'artisanat, en plus du fait que ce fut l'une des premières capitales de la Côte d'Ivoire. Et qu'elle fut un comptoir commercial colonial. Mais, notons qu'il y avait une absence quasi-totale d'organisations féminines.

La MUCREFAB a pour mission d'apporter des changements dans la qualité de vie quotidienne des femmes, notamment les plus démunies en les aidants à créer ou à développer des activités déjà existantes. Elle défend certaines valeurs qui sont : La solidarité, le respect de l'individu, l'égalité entre les membres, le refus de la corruption, l'esprit de qualité.

La MUCREFAB est une association à but non lucratif régie par la loi n°96-562 du 22 juillet 1996 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit. Un comité de surveillance a été constitué afin d'évaluer périodiquement l'action de la MUCREFAB.

Il est composé de cinq (5) mutualistes bénévoles.

Le comité se réunit une fois par mois et fait des contrôles inopinés.

Un conseil d'administration élu en assemblée générale veille sur la santé financière de la structure, définit les grandes lignes et objectifs, supervise la mise en œuvre et en évalue l'efficacité, valide la politique budgétaire, examine les rapports financiers annuels. Il se réunit une fois par mois.

Elle est passée de 3 à 6 délégations (Bassam, Bonoua, Aboisso furent les premières agences ; les délégations de Tiassalé, Adzopé et d'Agboville ont vu le jour par la suite).



## **L'Organisation**

Il convient juste de préciser qu'elle est quasiment dotée des mêmes structures que la COOPEC : une direction centrale qui fait office de siège (l'agence de Grand Bassam) et des agences réparties dans les villes précitées. Un conseil d'administration qui supervise les activités de chaque direction des agences et différentes commissions de crédit ; mais, qui a l'avantage d'avoir instauré en plus des formations préalables à l'octroi du crédit.

Une loi pour structurer et réglementer le secteur de micro crédit est entrée en vigueur le 10 mars 1998. Elle vise à instaurer :

- Des états financiers harmonisés ;
- L'agrément délivré par le ministère de l'Économie et des Finances ;
- L'autorisation de collecter l'épargne ;
- L'exonération fiscale à durée indéterminée

## **Le Fonctionnement**

A ce niveau, on peut ajouter sans craindre de se tromper que c'est peut-être l'une des institutions de micro crédit formel les plus mutualistes de Côte d'Ivoire. En effet, tous les crédits qu'elle est censée octroyer sont soumis à l'ouverture préalable d'un compte courant, un compte d'épargne mais aussi et surtout au paiement d'un droit d'adhésion et « l'obligation pour chaque membre de participer à tous les rassemblements destinés au fonctionnement de la structure ». Toute demande extérieure de crédit est également soumise à une caution interne à la mutuelle.

Aussi, les demandes de prêts soumises aux agences par l'intermédiaire de gérantes, sont traitées par la commission de crédit qui en donne l'accord ou non, après une enquête de moralité auprès de proches de celles qui demandent. La mutuelle offre deux services financiers, soit l'épargne et le crédit. Épargner dans la mutuelle est un choix libre et volontaire, mais qui est toutefois encouragé. Il n'y a pas de conditions rattachées à l'épargne en vue d'obtenir un crédit, sauf pour les montants de prêt plus importants. Toutefois, pour obtenir un crédit, la cliente doit pouvoir constituer une caution financière qui se transforme à la demande en épargne lorsque le prêt est totalement remboursé.

Pour ce qui concerne le crédit, il existe ici deux grandes catégories de prêts : les prêts individuels et les prêts collectifs allant de 1 million (1500 euro) à 2 millions (3000 euros) et plus. Ils peuvent être octroyés à court terme (1 à 6 mois) pour 100.000 Fcfa (150 euros) et (1 à 12 mois) pour 100.000 à 500.000 Fcfa (800 euros).

A moyen terme (1 à 15 mois) pour 500.000 à 1000 000 de Fcfa (1500 euro) ou (1 à 18 mois) pour un montant de 1000.000 à 1.500.000 de Fcfa (2200 euro) et à long terme (24 à 36 mois) pour une valeur allant jusqu'à 8000.000 Fcfa (12.000 euro).

Toute fois, les prêts des mutualistes agissant individuellement sont limités à 3000.000 de Fcfa (4500 euro), au-delà, il faut être un groupement. Les populations concernées par ces prêts sont en général des commerçantes de tout genre (tenancières de restaurant, vendeuses de pagne, de poissons, d'ananas, de noix de coco, de cannes à sucre), des éleveurs et des agricultrices.

Tous les prêts octroyés par la MUCREFAB sont également soumis aux taux d'intérêt débiteur de 20% tandis que l'épargne y est rémunérée au taux d'intérêt créditeur allant de 0,4 à 5%.

Le partenaire principal de l'organisation est SOCODEVI qui a contribué au fond de crédit pour un montant de 141 859 509 FCFA et ceci à partir de 1994. Depuis 1998, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) dans le cadre du programme Microstart par le biais de SOCODEVI, a contribué également à un fond de crédit d'un montant de 91 422 600 FCFA destiné principalement aux femmes démunies. Dans le cadre de ce programme, une assistance technique est régulièrement apportée. Des missions spécifiques d'évaluation effectuent régulièrement des visites sur le terrain.

La MUCREFAB a bénéficié de plusieurs ateliers de formation organisés par SOCODEVI. Ce programme a permis la participation à un voyage d'étude au Kenya en vue d'élaborer un plan pour une étude d'impact et aussi de mieux connaître l'expérience d'autres pays.

### 1.1.2 LA COOFACI

#### **Les Origines**

Créée en 2002 et en dépit du fait qu'elle rassemble uniquement des femmes comme sociétaires, la COOFACI (Coopérative des Femmes Actives de Côte d'Ivoire) est présidée par un homme (chef d'entreprise dans le domaine de l'immobilier) dont elle est le pur produit. Celui-ci avait dès février 2001, soumis à dix de ses collaboratrices de tontiner entre elles pendant au moins un an, selon le montant de leur choix, pour financer une activité connexe.

Encouragées par les premiers montants, elles décidèrent d'élargir leur tontine aux femmes ayant une activité commerciale dans toutes les régions du pays. Il leur conseilla à nouveau de toucher un maximum de cent femmes par région (la Côte d'Ivoire en compte dix) et délégua pour ce faire une collaboratrice par région.

#### **L'Organisation**

Concrètement, la structure n'existe pas en dehors de l'entreprise immobilière pour laquelle travaillent les précurseurs. Elle n'a pas d'agrément de la Direction des Services Financiers Décentralisés (DSFD) de la BCEAO, elle est tout de même reconnue comme une association loi 1901.

Sur le terrain, elle agit par délégation. C'est-à-dire, pour chaque région, une femme plus ou moins « connue », est responsable de la collecte des fonds auprès des vendeuses, tenancières de petits commerces qu'elle aura ciblées auparavant. Les dix initiatrices en sont donc les différentes déléguées régionales.

#### **Le Fonctionnement**

C'est une structure coopérative qui n'offre que des prêts en nature, la mise de marchandises à la disposition de ses adhérentes. Toute fois, il faut noter que ces prêts sont soumis à une épargne préalablement collectée de la façon suivante : dès 2002, chaque délégué régional a collecté auprès d'environ une centaine de ressortissantes de la région en question, régulièrement et mensuellement la somme de 1000 FCFA (1,5 euro).

Cette collecte a duré trois ans sous forme de tontine à la différence qu'ici, les tours ne sont pas partagés de façon rotative entre les membres. Les sommes recueillies par chaque délégation ont été gardées sur un compte commun à Abidjan, avec un rappel annuel du solde. Celui-ci s'est élevé à 26 millions de FCFA soit (40.000 euros) au bout de trois ans (l'objectif des 100 femmes par région n'a pas été totalement atteint mais la COOFACI compte aujourd'hui plus de 600 adhérentes). Il a donc servi à la mise en place d'une activité d'achat et de revente de riz et de poisson pour toutes les adhérentes.

En clair, le principe est le suivant : la structure que forme les 10 déléguées régionales achète en gros, sur les ports d'Abidjan et de San Pedro, du riz et du poisson qu'elle redistribue aux adhérentes qui en assurent la vente au détail sur les marchés. Chaque adhérente reçoit une quantité de marchandise selon sa capacité de vente, la revend avec une marge de bénéfice dont elle garde les 40%. Les bénéfices ainsi acquis (après couverture des besoins vitaux de la concernée) sont destinés, sous le contrôle mais avec le consentement de l'adhérente, à la création ou au financement de projets personnels.

En s'appuyant sur les 60% retenus sur le bénéfice réalisé par chaque adhérente, on est tenté de dire que la COOFACI pratique un taux d'intérêt débiteur usurier. Mais il faut noter que les marchandises sont livrées gratuitement aux adhérentes tout en sachant qu'elles peuvent se permettre à leur gré de vendre à un prix au dessus de celui fixé par la structure centrale.

Il convient également de faire remarquer qu'elle assure depuis 2004 des formations à la gestion économique quotidienne (gestion des prêts, accueil client, relation client, gestion des budgets) ; organise des rencontres régulières à cet effet et des cérémonies annuelles de retrouvailles tournantes, permettant aux adhérentes de se voir et échanger leurs expériences. La COOFACI revendique son statut de coopérative.

Elle offre la possibilité à ses adhérentes de subvenir à leurs besoins en s'appuyant sur le petit commerce. Elle se veut une institution fonctionnant sur la confiance entre responsables et adhérentes. Confiance qui est censée encourager l'épargne des adhérentes. Il s'agit selon les responsables d'une tontine géante avec à sa tête une fille de la région.

C'est en quelque sorte, une responsable de tontine qui dépend à son tour de la structure centrale. Sauf que là, le capital n'est pas redistribué mais repartis entre les membres sur la base de la confiance.

La COOFACI n'est pas une coopérative mutualiste en dépit du fait que les fonds recueillis dès le départ aient été repartis de façon assez équitable dans la mise à disposition des marchandises. Les activités de ventes sont assurées de façon individuelle par les membres qui bénéficient d'une certaine autonomie. Mais il faut noter que le passage de la constitution d'une épargne au financement de l'activité de vente proprement dite est original.

Il reste également difficile de situer la COOFACI dans les institutions de micro crédit formel ou dans les institutions de micro crédit informel (elle est hybride). Enfin, sans être des prêts en tant que tel, les procédures de recouvrement des sommes dues à l'issue de la revente par les adhérentes sont tout aussi rigides que dans les institutions de micro crédit formel.

## **1.2 Les Institutions du Micro crédit Informel**

Les institutions du micro crédit informel sont parfois difficiles à appréhender. Il s'agit parfois d'institutions ayant une logique de fonctionnement ou de personnes représentant à elles seules une forme d'institutions de micro crédit.

### *1.2.1 La Tontine Des Femmes Gouro*

-Une tontine communautaire

L'organisation et le fonctionnement concret de cette institution de micro crédit informel ont été étudiés à partir de la tontine des femmes Gouro du marché d'Adjamé. Pour rappel, les tontines de femmes Gouro sont nombreuses et concernent en général des commerçantes de produits vivriers (aubergines, piments, graines de palme, etc.).

Toutes issues de ce groupe ethnique (centre ouest de la Côte d'Ivoire) dont l'étude des activités économiques a donné naissance à l'Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire de Claude Meillassoux<sup>334</sup>.

---

<sup>334</sup>Meillassoux C, 1964, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Paris, Mouton.

La tontine ici étudiée n'est donc qu'une représentation des nombreux groupements à caractère à la fois associatif et financier qui réunissent les femmes de cette communauté.

### **L'Organisation**

C'est une tontine qui rassemble une vingtaine de femmes Gouro exerçant la fonction de commerçante de produits vivriers. Elle est gérée de façon collective ; tout membre est libre de convoquer une réunion pour parler d'un problème qui touche le groupe ou une des leurs. Cependant, la gestion concrète s'effectue aux mains d'une responsable (« la chef ») aidée dans sa tâche par une trésorière qui recueille toutes les sommes versées par les différents membres.

### **Le Fonctionnement**

Une cotisation mensuelle de 15.000 Francs Cfa (22 euro) est fixée à tous les membres. Cette somme sert à deux types d'épargne : 10.000 Francs pour l'épargne rotative. C'est-à-dire que le total de cette somme soit 200.000 F Cfa (300 euro) est remise mensuellement à l'un des membres dans le respect des tours préétablis (on commence en général par la chef) et 100.000 F Cfa pour l'épargne collective annuelle destinée dans le cas de cette tontine à la conquête de places pour le groupement sur tous les marchés d'Abidjan. Elle a de ce fait, servi à ouvrir un compte commun à la COOPEC depuis 2002.

Les cotisations des membres sont remises, en principe, tous les premiers dimanches du mois lors d'une réunion tournante au domicile de l'une d'entre elles. Aussi, pour faciliter les versements, il a été donné la possibilité à chacune de faire des dépôts journaliers ou hebdomadaires selon son choix.

Pour les réunions consacrées, en général au rituel de la remise des sommes et au rappel des objectifs de la tontine, les organisatrices ou receveuses désignées, reçoivent une participation financière des autres membres, à raison de 500 Francs Cfa par personne. Cette somme constitue l'apport du groupe au repas festif qui clôt la cérémonie.

Au-delà et en cas d'évènements exceptionnels concernant un des membres (mariages, baptême ou décès), les autres se doivent de lui apporter une assistance, soit en désignant quelques-unes pour aider à la préparation de la cérémonie, soit en lui apportant une aide financière. Une cotisation exceptionnelle de 5000 Francs CFA par membre est prévue à cet effet.

Les prêts sont considérés comme des activités extra dans cette tontine. Elle fonctionne donc essentiellement sur la prise rotative des tours. Cette rotation peut-être modifiée dans son ordre par un évènement particulier. Ici, seuls les vols et dégradation de marchandises ou le décès du conjoint de l'une d'entre elles sont concernés. Dans ces cas précis, il peut être permis d'inverser l'ordre des tours.

Toutes les autres demandes sont étudiées au cas par cas et peuvent donner lieu à deux types de prêt, pris en général sur l'épargne collective constituée (le montant total des 5000 Francs prélevés sur les cotisations mensuelles) : un prêt dit du « dedans » pour les membres de la tontine. Il n'est soumis à aucun intérêt et un prêt dit du « dehors » qui concerne les demandes faites par les personnes extérieures à la tontine. Ce dernier est soumis à des taux d'intérêt qui varient entre 20 et 50% voire plus.

Ici, le prêt du « dehors » est une activité bien cadrée. Son octroi est soumis avant tout à l'existence d'une caution interne à la tontine qui, elle-même en devient la médiatrice. C'est à elle de dire ce qu'il en est de son remboursement. En clair, c'est la confiance de cette dernière qui se joue.

En somme, il est possible d'avancer que cette tontine est une institution mutualiste et communautaire au sein de laquelle prévaut une autonomie des membres. En témoigne d'une part, la sauvegarde d'une épargne commune sur les cotisations mensuelles et d'autre part la redistribution des tours de façon rotative pour permettre à chaque membre d'avoir un fonds propre qu'il peut utiliser à sa guise. La facilitation des dépôts par l'instauration des cotisations journalières en tenant compte des possibilités de chacune.

Il existe des règles et des procédures tacites particulières communes à toutes dans la régulation de l'activité toute entière, même si celles-ci paraissent, au final, flexibles au regard des nombreuses dérogations accordées.

Lorsqu'une femme membre de la tontine fait rentrer une proche au sein de la dite tontine, c'est elle qui se porte garant. Le délai de remboursement des sommes prêtées varie de un à six mois.

Le garant doit expliquer aux tontinières les modalités de remboursement et se charge de gérer le tout avec le nouveau membre. Il y a une certaine méfiance. Ce qui n'est pas le cas pour les membres entre elles. Il va de soi qu'il existe une certaine confiance au sein du groupe, qu'elles assimilent à une famille. Lorsque l'une d'entre elles a des difficultés de remboursement, cette dernière ne subit aucune pression de la part des autres et fini par rembourser à son rythme. Certaines remboursent donc dans les délais, et d'autres non, mais le plus important est de rendre l'argent prêté.

La tontine sert les intérêts de chacun des membres. L'argent collecté sert à la survie de leurs activités, à la satisfaction des besoins de la famille, à la résolution de leurs problèmes personnels. Elles ont donc le devoir de veiller à sa survie.

On peut dire en somme qu'à l'intérieur de la tontine, les modalités des prêts du « dehors » et la rigueur à laquelle sont soumis à la fois l'emprunteur mais aussi et surtout sa caution est bien réelle.

Un autre aspect du fonctionnement est la possibilité de la vente aux enchères de ce qui est considéré comme la part commune (et qui sert d'habitude aux prêts du « dehors »), à des membres de la tontine, et d'autre part le caractère rituel et rigide des règles et fonctionnement de cette organisation.

#### - Une Tontine aux enchères et au fonctionnement rigide et ritualisé

En effet, s'il arrive que plusieurs membres souhaitent, en dehors de leur tour respectif, emprunter de l'argent, il leur est offert la possibilité de l'acheter par la mise aux enchères de la somme commune. Ce qui fait de la tontine des femmes Gouro une tontine à la fois tournante et une tontine aux enchères.

D'autre part, nous avons pu observer lors des réunions, le respect d'un rituel très particulier et la soumission à un grand nombre de règles et de consignes somme toute rigides donné et établies par la responsable (la chef). Elle-même considérée comme la propriétaire, quand bien même, en apparence, elle semble être au même niveau que tous les autres membres. Respectée voire vénérée, la chef est en quelque sorte la garante de la cohésion du groupe ; elle détient un pouvoir décisionnel et prend à ce titre les sanctions contre les contrevenants aux règles, décide des ordres et de la modification des tours ainsi que des activités et de la possibilité de déroger.



C'est elle qui veille à ce que tous les membres soient à jour dans la remise des lots et aime à rappeler un des principes fondamentaux de la tontine lors des réunions : « ceci est le cadeau du groupe. Profitez-en mais faites surtout en sorte que tout le monde (les membres du groupe) en profitent comme vous aujourd'hui... Je le répète mais chacune de nous le sait et a promis ... »

Pour ce qui concerne le rituel, il convient de noter que toute réunion de remise de lots est précédée d'un moment de « prière » mieux d'invocation des dieux pour protéger chaque membre de la tontine et laver de tout maléfice les lots déposés. On profite également de ces moments pour invoquer la bénédiction des fonds recueillis et du membre qui les reçoit afin qu'il en fasse « bon usage ». On lui prodigue aussi quelques conseils.

Le respect des règles part, quant à lui, du secret sur l'origine des fonds remis par la tontine et ses modalités de fonctionnement ; ainsi que de l'interdiction de se vanter d'appartenir à la tontine. L'obligation d'être présent aux réunions avec une interdiction de tout retard fut-il justifié. Toute absence ou retard donne lieu à une amende et expose le contrevenant aux intrigues verbales de tout genre. Et de la désignation à l'avance d'une suppléante capable de le remplacer en cas d'absence ou de disparition.

Cette dernière règle s'explique officiellement par la nécessité d'assurer la survie de la tontine mais officieusement, c'est pour éviter toute échappatoire aux « plus malins » qui voudraient profiter des tours des autres et s'éclipser.

Le secret sur les activités de la tontine et l'interdiction de se vanter d'en faire partie serait officiellement pour se protéger des maris et autres proches qui sollicitent régulièrement de l'aide financière ; ce qui pourrait freiner la constitution d'une épargne solide. Officieusement, c'est une façon d'éviter les mauvais sorts sur la tontine et les activités financées à partir d'elle. Enfin, une obligation de solidarité des unes vis-à-vis des autres est requise à tous les membres.

Comme nous venons de le voir, les femmes sont très présentes au sein des activités de l'institution à laquelle elles appartiennent. Le fait de contracter un crédit implique déjà certaines responsabilités vis-à-vis de l'institution et du groupe.

Les institutions que nous avons étudiées ont gardé une gestion liée à la culture faisant intervenir les valeurs de mutualisation et de solidarité. Elles allient l'économie domestique, et les échanges marchands sur le marché local, national et sont en lien avec l'état.

Les femmes demeurent très impliquées dans la gestion des collectivités auxquelles elles appartiennent, ce qui est une condition favorable à l'acquisition de leur empowerment. Cependant, il existe des contraintes liées à l'environnement immédiat et lointain qu'il convient d'évoquer.

## **2. Un espace socioculturel et économique complexe**

### **2.1 Le Poids de l'entourage immédiat et lointain : la famille, le voisinage et les amitiés**

Les emprunteurs ou bénéficiaires du micro crédit évoluent dans un univers immédiat qui est la famille tout d'abord. En effet, elle constitue un élément déterminant en ce sens qu'elle est le noyau où se prennent certaines décisions importantes. En Afrique et notamment en Côte d'Ivoire, la famille est un élément important. C'est pourquoi les femmes interrogées, (nous le verrons plus tard), parle du groupe auquel elles appartiennent au sein de l'institution, comme d'une famille. C'est à l'intérieur de la famille que se prennent les décisions concertées. Notamment celle de contracter un crédit. C'est aussi à cause de membres de la famille très proches notamment les enfants que de nombreuses femmes prennent la décision d'emprunter, ou pour venir en aide à un conjoint ou un parent. Bien qu'on le sache, il y a d'abord une motivation économique qui est de se constituer un revenu stable.

Ce qui fait que des initiatives personnelles vont devenir des projets familiaux. Il y a aussi le poids des responsabilités familiales auxquelles il est souvent difficile de se dérober, notamment au niveau de la famille élargie c'est-à-dire, les sollicitations d'un oncle, d'une nièce, ou d'un grand frère.

La permanence de la famille est souvent perçue par les femmes interrogées comme une contrainte, mais aussi comme une occasion pour elles de se responsabiliser et prendre conscience des réalités sociales qui les entourent. Comme nous le verrons plus loin, elles arrivent à s'y accommoder, à trouver des parades, mais dans la plupart des cas essaient de ne pas se dérober à certaines responsabilités sociales qui conditionnent les relations sociales. Il s'agit d'accomplir leurs devoirs sociaux. Il y a aussi, les sollicitations des voisins et/ou des amis auxquelles il faut parfois faire face.

« On est parfois confrontés à la jalousie, d'un ami ; ou à la mise à distances de voisins qui ne comprennent pas le fait qu'on leur refuse un soutien financier occasionnel. Mais des fois, on n'a pas le choix » Mme Lou Sophie, tontine des femmes Gouros du forum des marchés d'Adjamé.

Souvent les sommes prêtées ne sont pas remboursées et peuvent être détournées par l'emprunteur. «Des fois c'est délicat de réclamer, quand c'est une personne qu'on connaît et dont on sait les difficultés. On diffère non seulement le remboursement des sommes prêtées à un proche, si le remboursement est effectif. Très souvent il n'y a pas de contrat écrit tout est verbal», Mme Rosalie K. Membre MUCREFAB.

On peut dire que la famille, le voisinage et les amitiés sont des éléments qui occupent une place centrale dans l'univers social et économique des emprunteuses.

## **2.2 Les cérémonies traditionnelles, les activités et projets peu diversifiés**

Comme nous l'avons dit, l'entourage proche et lointain des emprunteuses constitué par les membres de la famille, les voisins et les amis peut être une contrainte. Mais il y a aussi l'environnement social dans lequel se déroule les cérémonies traditionnelles. Ces dernières sont diverses et variées, ont lieu dans un cadre privé ou publique.

Il s'agit entre autres de célébration d'évènements tels que la réception d'un parent, ou la célébration d'un mariage, l'organisation de funérailles, des fêtes de moisson etc. Des cérémonies qui nécessitent la participation de tous, des cérémonies où beaucoup d'argent circule sous forme de don. C'est à ces cérémonies qu'on a l'occasion de soutenir des proches, des connaissances, des parents. Aussi paradoxale que cela puisse être, les femmes avouent que même si ces cérémonies poussent à effectuer des dépenses énormes parfois, elles constituent une occasion d'accomplir leurs devoirs sociaux, de tisser des relations sociales.

Il ressort aussi de nos entretiens qu'il est parfois difficile et même impossible de s'extraire de ces liens sociaux et de leurs contraintes. Ces formes collectives et individuelles de participation, d'aide, d'entraide, ou de soutien sont une contrainte pour les femmes et une réalité bien présente.

Il faut aussi évoquer le champ d'activités des emprunteuses qui est peu diversifié. Il s'agit du secteur agricole avec la culture et l'amélioration des matières premières qui constitue le premier secteur d'activités des emprunteuses. Ensuite vient le secteur de l'élevage de volailles et les activités agropastorales ; le tertiaire avec le développement des petits commerces de produits vivriers tels que le poisson, le riz, la viande, les légumes etc. Mais également celui de produits textiles dans lequel les femmes sont très présentes. La plupart des sommes sont investies par les femmes dans ce type d'activités.

Les chiffres issus des monographies des systèmes financiers décentralisés pour les années 2000 et 2002 le témoignent selon Lida Serges<sup>335</sup>.

De ce qui ressort, on peut dire que le champ d'activités dans lequel interviennent les femmes bénéficiaires du micro crédit peut constituer de par leur étroitesse et leur non diversification, une entrave aux investissements variés. En effet, les projets à la disposition des femmes sont presque similaires, et concernent les mêmes secteurs d'activités. L'autre difficulté est que ces projets ne bénéficient pas d'une étude préalable de faisabilité. On peut utiliser la ruse pour obtenir un prêt. Il y a aussi le fait que les femmes investissent dans les activités agricoles : tels que le café, le cacao, l'ananas, l'anacarde, soit dans le commerce de cultures vivrières tels que les légumes (aubergine, gombo, banane plantain, les tubercules (igname, manioc), et la vente de poisson ou de viande. Elles investissent aussi dans le secteur de l'informatique à travers les cybercafés.

Cette situation pourrait avoir selon Lida Serges comme conséquence immédiate, la saturation du marché et l'engouement de se tourner vers de nouveaux secteurs plus attrayants. Ce qui pourrait freiner le développement des premières activités, ou même voir l'abandon des projets initiaux.

Après avoir évoqué toutes ces contraintes liées à l'environnement immédiat et lointain des emprunteuses, il faut aussi parler d'une spécificité de la société ivoirienne qu'est le don au sein des relations sociales et au centre des pratiques de micro crédit ; plus précisément en ce qui concerne la gestion des activités de micro crédit.

---

<sup>335</sup> Les monographies des Systèmes Financiers Décentralisés de la BCEAO pour 2000 et 2002 font état d'une « concentration des projets d'investissement exigeant des prêts sur ces deux types d'activités à 88%.

### **2.3 Le prêt et le don sont définis de la même façon**

Le prêt et le don constituent deux pratiques distinctes. Cependant, on s'est rendu compte lors des entretiens que les femmes évoquent le don et le prêt sans faire de distinction réelle. Selon Lida Serges<sup>336</sup> les personnes évoquent le prêt et le don pour désigner l'une et l'autre des pratiques. Il pense que cette confusion des termes vient d'une tradition de don. Cela est aussi dû au fait que pour les femmes, le don comme le prêt doivent être éponnés. Il y a cette idée qu'un don appelle forcément un contre don.

Mais nous savons que les choses sont différentes dans les faits, car le prêt implique un intérêt fixé à l'avance par un taux, et remboursable dans un temps précis. Le don même s'il fait appel à un contre don dont l'application peut être différée dans le temps. Ce contre don peut-être assimilé nous dit Lida à une simple obligation de rendre ce qu'on doit.

#### **Présence du don et de la participation au cours des cérémonies**

Comme nous avons eu à l'évoquer, les cérémonies sont très présentes dans le quotidien des femmes que nous avons interrogées. Il s'agit des différentes cérémonies religieuses, chrétiennes ou musulmanes, et aussi d'autres événements tels qu'un décès, un mariage, une naissance, une récolte etc.

C'est à l'occasion de celles-ci que les dons et les participations sont présents. A cet effet, le fait de ne pas participer pourrait entraîner selon les femmes des sanctions de la part de proches, ou même de la communauté. Il peut s'agir de critiques immédiates, de reproches. « On court le risque de se l'entendre dire lors d'autres cérémonies », K. M, membre de la MUCREFAB.

Cette situation peut générer des frustrations, des mises à distances qui font plus pensé à un rappel à l'ordre. Il est donc possible de constater que la situation économique de l'individu est reléguée au second plan par rapport à son statut. On ne cherche pas à savoir, si l'individu peut s'acquitter de sa participation, on ne retient le fait qu'il possède un commerce, et est engagé dans des activités économiques qui lui assurent un revenu.

---

<sup>336</sup> Dalli L, S. «Le micro crédit dans les pays en voie de développement. Etude de cas en Côte d'Ivoire », thèse de Doctorat en Sociologie, Université Paris Ouest, 2008.

L'entourage accorde aussi de l'importance aux relations que l'individu peut entretenir avec l'initiateur de la cérémonie. Il est encore plus regardant quand il s'agit d'un proche.

Au vu de ce qui précède, on peut dire que la participation à une cérémonie familiale ou même communale est quasi nécessaire car elle permet de juger de la capacité de l'individu à être solidaire. Elle est aussi une condition d'appartenance au groupe.

#### **2.4 La notion d'intérêt n'est pas prise en compte lors des échanges entre individus et groupes**

Il est important de se demander qu'elle peut être l'intérêt de ces échanges ? Existe-t-il des taux fixes ?

Il convient de préciser que les individus ne sont pas dupes du fait de la nécessité de fixer un intérêt lors des échanges. Cependant, il ne conditionne pas le prêt entre individus. S'il est mentionné c'est seulement semble-t-il à titre symbolique, et laissé à l'appréciation de l'emprunteur. Celui-ci doit savoir en outre qu'il a une réputation à défendre, et qu'il y va de son honneur.

La réclamation d'un intérêt lors du remboursement d'une somme est jugée absurde car il s'agit selon les enquêtées de venir en aide à un proche. Au mieux de s'acquitter de devoirs sociaux. Il y a aussi le fait de se faire bien voir par l'entourage et la communauté, ou encore d'éviter de se fâcher avec un proche.

#### **2.5 L'intemporalité peut faire cumuler les dettes**

Les femmes affirment que l'important c'est d'être remboursées. Mais aussi, de rendre ce qu'on a reçu sous forme de dons ou de prêt. C'est aussi une façon de maintenir la solidarité, la cohésion au sein de leur groupe social.

Mais force est de constater que le facteur temps n'est pas sérieusement pris en compte ou « autrement ». C'est à cela que J.T Godbout fait allusion lorsqu'il parle de la « non garantie du retour ». Le fait de permettre le différé du remboursement d'une dette contractée auprès des emprunteuses par un tiers est stimulé par diverses raisons. La plus importante c'est la reconnaissance par l'entourage et la recherche du prestige.

Ce qui implique la reconnaissance auprès des proches, le gain de l'estime de l'autre au sein du groupe, de la communauté. Cette reconnaissance nous dit, Lida Serge, ou quête de reconnaissance est liée à la recherche d'une estime de soi qui s'exprime à travers les dons. On donne pour être reconnu, on donne pour que les gens sachent qu'on a donné. Qu'importe si on reçoit quelque chose en retour. C'est donc par rapport à un don, que l'on donne aussi en retour. D'où le caractère circulaire du don.

Il ressort de ce qui précède qu'il y a présence très marquée du don dans la société ivoirienne. D'un don à caractère ritualisé, ou participatif, d'un don caritatif ou agnostique selon Lida Serges. Ce don est présent aussi bien dans le langage que dans la pratique, visible à travers les cérémonies classiques comme les fêtes calendaires, les naissances, les mariages, les récoltes ou encore lors de décès. Il est imprégné dans la gestion quotidienne de la vie sociale et économique, mais aussi présent dans les rapports des individus au sein de structures de micro crédit.

Il semblerait que la limite soit infime entre prêt et don. Ce qui pourrait amener les prêteurs à être confrontés à des difficultés de remboursement. Mais la particularité vient de l'intention qui se cache derrière le don. Dont notamment la reconnaissance d'un prestige sociale, la perception de rendre un don reçu précédemment.

Après avoir évoqué ces contraintes qui régissent l'environnement socio culturel dans lequel se déroulent les pratiques de micro crédit, il convient de parler des principales concernées par notre étude c'est-à-dire les femmes bénéficiaires du micro crédit que nous avons étudiés.

## **Chapitre II : Les caractéristiques sociologiques des clientes d'institutions de micro crédit en Côte d'Ivoire**

Que ce soit dans le domaine du micro crédit formel ou informel, la micro finance s'adresse à une clientèle composée d'hommes, de jeunes, de femmes sans lesquels il ne saurait y avoir de projets à proprement parler. La clientèle des Institutions de micro finance peut-être mixtes ou exclusivement féminine. Il s'agit de personnes en situation de précarité, ou exclues du système bancaire classique, auprès desquelles interviennent les institutions de micro crédit dans les pays du Sud. Pour ce qui est de la population féminine à laquelle s'intéresse cette thèse, elle possède des caractéristique diverses et variées. Tenté d'identifier ces femmes bénéficiaires du micro crédit en cherchant à savoir qui contracte le crédit, ainsi que les raisons de cet emprunt, semble déterminant.

En effet, nous ne pouvons évoquer le micro crédit au féminin, sa contribution et ses retombées en termes d'empowerment sans porter un regard sur ces femmes. C'est pourquoi, avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semble nécessaire de présenter la population des clientes bénéficiaires du micro crédit en Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette partie est d'analyser dans un premier temps les caractéristiques sociologiques de ces femmes ivoiriennes en répondant aux questions suivantes : qui sont-elles? Existe t-il un profil type de la bénéficiaire du micro crédit ? Ensuite, nous évoquerons la question des motivations de l'emprunt de ces femmes, l'objectif étant de comprendre les raisons profondes de leur geste. Nous répondrons aux questions suivantes : Pourquoi contractent-elles un micro crédit auprès d'institutions de micro crédit en Côte d'Ivoire ? Quelles sont les motivations qui justifient un tel choix ?



## **1. Présentation des femmes Ivoiriennes bénéficiaires du micro crédit**

Les femmes qui contractent un crédit auprès d'institutions de micro crédit formels et informels ivoiriennes possèdent des caractéristiques diverses. Des femmes d'horizons et de couches sociales diverses se côtoient dans cette démarche engagée pour leur développement et l'amélioration de leurs conditions de vie. La femme ivoirienne bénéficiaire du micro crédit est une citoyenne qui s'engage en tant qu'actrice d'une situation jugée préoccupante ou alarmante. Le micro crédit servant dans un premier temps de solution de sortie de crise, afin d'améliorer leurs conditions de vie qu'elles jugent précaires. Ce crédit est contracté par le biais d'une institution de micro crédit formel ou informel, et pour exercer une activité génératrice de revenus.

Une étude réalisée en Côte d'Ivoire en 2009<sup>337</sup> concernant le parcours entrepreneurial des femmes ivoiriennes présente un profil national en fonction des variables suivantes : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle, l'appartenance ethnique et religieuse. Il en ressort qu'il s'agit de femmes d'âge compris entre 18 et 54 ans.

Les classes d'âge les plus actives sont comprises entre 35 et 44 ans. La femme chef d'entreprise exerce dans des domaines d'activité variés dont le plus courant reste le commerce ; soit de vivriers ou de tissus, etc.

Le niveau d'instruction demeure assez varié: certaines d'entre elles ont suivi un enseignement supérieur, et/ou primaire, tandis que d'autres n'ont jamais fréquenté l'école. Cependant, elles savent lire, et compter.

Ces femmes sont de confessions religieuses variées, elles sont soit chrétiennes, ou musulmanes et bien des fois animistes. Cependant l'appartenance religieuse ne constitue pas une variable pertinente susceptible de dresser leur profil.

---

<sup>337</sup>Konande A., « Côte d'Ivoire, la balance entrepreneuriale hommes femmes », Article in Frat-mat (quotidien ivoirien).

Les résultats de nos enquêtes ainsi que les informations relatives aux critères de recrutement de la clientèle par les institutions de micro crédit que nous avons approchées nous ont permis de dresser un profil « approximatif » de la femme ivoirienne bénéficiaire du micro crédit.

En effet, la plupart de ces institutions à clientèle exclusivement féminine s'adresse à une population âgé d'au moins 21 ans, ayant un projet bien défini, motivé par la volonté de vouloir s'en sortir, vivant dans des conditions précaires (souvent il s'agit de veuves ayant des enfants à charge). Nous avons confronté dans le cadre de l'analyse de contenu, ces données avec les informations recueillies au cours de nos enquêtes. Les variables retenues étant : l'âge et le sexe ; le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle.

Cette enquête concerne les associations suivantes : La MUCREFAB (Mutuelle de Crédit des Femmes d'Aboisso, Bonoua, Bassam), la COOFACI (Coopérative des Femmes actives de Côte d'Ivoire), la Tontine des Femmes Gouros du Marché d'Adjamé qui sont des institutions assez représentatives du micro crédit féminin en Côte d'Ivoire.

### **1.1 Identification des femmes selon l'âge**

La répartition des femmes selon l'âge est presque invariable en fonction des institutions de micro crédit que nous avons approchées. Elles concernent une population composée de presque autant de femmes jeunes (entre 28 et 30ans) que d'âge mûr (entre 30-45 ans). L'âge de la femme bénéficiaire du micro crédit est compris entre 25 et 50 ans. L'importance de cette variable réside dans son influence sur le parcours entrepreneurial des femmes. En Côte d'Ivoire, cette variable (l'âge) dépend grandement du contexte socioculturel auquel appartient la femme. La maturité d'entreprendre est atteinte vers l'âge de 35 à 45 ans, du fait que la femme a eu assez de temps pour accumuler des habilités et des expériences nouvelles.

Précisons que c'est la combinaison de la variable « âge » avec l'expérience qui favorise la pérennité de l'entreprise. Ainsi on peut constater que la tendance d'âge des femmes emprunteuses en Côte d'Ivoire est comprise entre 30 et 50 ans. Une tendance qui est presque similaire à celle des femmes dirigeantes d'entreprises qui se situent entre 35 et 50. La plus forte concentration se situe entre 35 et 45 ans.

## **1.2 Identification des femmes selon le niveau d'instruction**

La femme ivoirienne bénéficiaire du micro crédit peut être diplômé ou non. Cependant il s'agit avant tout de monter une affaire ou gérer un commerce aussi petit soit-il. Activité qui fait appel à un certain nombre de compétences requises. Il convient toutes fois de rappeler que la plupart des institutions de micro crédit ne demandent pas forcément un diplôme, mais que les motivations de l'emprunt et une adhésion associative sont prises en compte pour la sélection.

Par rapport à nos enquêtes de terrain, il ressort que les femmes les plus jeunes possèdent un minimum d'instruction c'est-à-dire qu'elles savent davantage lire et écrire que les plus âgées.

Cela pourrait s'expliquer par un phénomène de société où l'éducation devient plus importante. Cependant, on note plus d'analphabètes que de diplômées. Ce qui vient du fait que les femmes de plus de 35 ans sont les plus aptes à contracter un micro crédit. Il ne faut pas oublier que le micro crédit s'adresse à des personnes exclues du système bancaire classique, ayant très peu de moyens et voulant s'en sortir à travers des activités génératrices de revenus. Nous ne sommes pas en face de femme entrepreneurs classique qui contractent un crédit pour monter une affaire, très souvent les femmes à qui l'on s'adresse sont autodidactes, ou tiennent leur expérience du commerce de leurs parents, ou même ont déjà exercé un commerce ambulancier, etc.

## **1.3 Identification des femmes selon l'état matrimonial**

Les célibataires sont plus nombreuses parmi les clientes, surtout les plus âgées où on observe des cas de veuvage. Par conséquent les cas de mariage ou de concubinage concernent les jeunes c'est-à-dire les femmes d'âge compris entre 30 et 35 ans, qui sont moins nombreuses.

Au niveau des membres du foyer, le nombre moyen de personnes est plus élevé et le nombre moyen de personnes économiquement actives est aussi moins élevé dans les foyers. Il en ressort toutefois que le ratio de dépendance est moins élevé chez les clientes.

On peut dire en définitive qu'en ce qui concerne les femmes de notre étude, se côtoient des femmes mariées (mariage civil comme traditionnel), des veuves, des célibataires.

Mais presque toutes ces femmes ont dans leur très grande majorité des enfants à charge. Le plus souvent 2 à 4 enfants. Il y a une plus grande représentativité de femmes célibataires, et aussi de femmes âgées de plus de 40 ans.

#### **1.4 Identification des femmes selon l'expérience professionnelle**

Les femmes membres d'IMF, exerçant des activités génératrices de revenu ou chefs d'entreprises ont dans leur très grande majorité une expérience professionnelle antérieure. Elles ont soit déjà exercé des activités commerciales ou artisanales.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'emprunteuses expérimentées, il faut comprendre des femmes au fait des pratiques de petits crédits. Même si dans la majorité des cas, elles ont un niveau d'étude relativement bas et appartiennent en général aux classes sociales moyennes, ou pauvres. Elles s'engagent de ce fait d'elles-mêmes avec des projets plus ou moins déjà structurés qu'elles essaient tant bien que mal de mener à bout, en prenant appui sur les petits crédits que leur octroient soit les IMF ou les tontines la plupart du temps auxquelles elles adhèrent. Du fait de leur maîtrise plus ou moins poussée des mécanismes de crédits et prêts, elles sont beaucoup plus rigoureuses dans la gestion de leurs affaires. Cette catégorie d'emprunteuses arrive en général à intégrer véritablement les IMF, en devenir des membres privilégiés ou sociétaires.

D'autres sont novices, et très souvent font comme les autres. Ce qui n'est pas surprenant vu la diversité des motivations à la base de leurs choix que nous aborderons plus tard. Ce type d'emprunteuses a généralement entendu parler de petits crédits et sûrement des structures susceptibles de les offrir ou connaissent simplement quelqu'un qui en a déjà bénéficié et dont l'activité semble bien marcher ou dont les projets financés sont en bonne voie. Elles voudraient donc faire comme les autres. Leur engagement se fait donc sans grande expérience. Elles s'investissent dans une pratique dont elles ignorent en partie les règles fondamentales.

## **1.5 Le profil social de la femme ivoirienne bénéficiaire du micro crédit**

### **a) Des jeunes et des moins jeunes**

Au vu de ce qui précède, on constate que le public que compose la clientèle féminine des institutions de micro crédit est composite. En effet, il comprend à la fois, des femmes d'âge mûr, des jeunes filles, des femmes mariées, des célibataires, des veuves. Des femmes expérimentées professionnellement et d'autres qui ne le sont pas.

Toutes ne sont pas diplômées, mais la majeure partie demeure compétente parce que dotée d'un minimum de compétences (notamment en matière de calcul et de gestion d'un petit commerce) qu'il s'agira de mettre à profit dans le cadre de la réalisation de leurs projets.

Le fait est que, les institutions de micro crédit recherchent des compétences particulières en fonction de leurs besoins et de ceux de leurs partenaires. Elles recrutent des femmes sachant au moins comptés, au plus lire.

### **b) Le profil social**

Il n'est pas aisé de dresser un profil de la femme ivoirienne bénéficiaire d'un micro crédit au sein d'une institution de micro crédit. Cependant certaines caractéristiques nous permettent de l'identifier. En fonction de ces éléments, on peut dire que le micro crédit en Côte d'Ivoire s'adresse à une femme, âgé d'au moins 28 ans d'au plus 54 ans, analphabète et/ou auto didacte dans la majeure partie des cas, ayant une certaine expérience dans le domaine du commerce et de la vente de proximité, avec des enfants à charge.

Cependant, affirmer l'existence d'un profil de la femme bénéficiaire du micro crédit peut être une entreprise risquée. Mais qui n'exclut pas le fait qu'il existe des éléments susceptibles de la caractériser.

Après cette présentation des clientes des institutions de micro crédit en Côte d'Ivoire, il convient d'aborder la question des motivations qui justifient leur emprunt.

## **2. Aspirations et psychologie des emprunteuses**

L'objectif de ce paragraphe est d'évoquer les raisons, motivations et valeurs de l'emprunt des femmes, mais aussi de leur adhésion aux institutions de micro crédit en Côte d'Ivoire. Il s'agit de tenter de répondre aux questions suivantes : Pourquoi contractent-elles un micro crédit ? Quelles sont les motivations de leurs gestes ? Les valeurs défendues ? Notre démarche sera d'analyser le geste posé en se référant aux discours tenus par les individus pour justifier leur action ainsi que l'univers qui est le leur et tel qu'elles le décrivent.

Il convient de préciser que cette partie et celle relative à l'empowerment des femmes, s'inscrit dans une démarche actionniste, de reconstitution de l'intentionnalité des actions des individus. En effet, la collecte des informations se fait avant tout sur la base de la parole des clientes des institutions de micro crédit concernées. Cette intention de faire usage de la compréhension des individus pour une explication compréhensive du social, est en parfaite adéquation avec la perspective Wéberienne de reconstruction de la subjectivité des acteurs.

Nous tenons donc à faire une présentation de l'actionnisme tout en montrant pourquoi il convient à l'analyse des motivations et de l'empowerment des femmes. L'actionnisme a été développé par Raymond Boudon et François Bourricaud<sup>338</sup>. Il s'agit de faire place aux acteurs sociaux, de chercher à reconstituer leur comportement, en introduisant une démarche compréhensive.

L'actionnisme initialement appelé par les deux auteurs précités « individualisme méthodologique », est une expression empruntée à la théorie économique de l'autrichien C. Menger, reprise à son compte par l'économiste, JA Schumpeter et diffusée par l'économiste FA Von Hayek ainsi que par le philosophe et épistémologue des sciences sociales K. Popper. Il marque le retour de l'individu en tant qu'acteur social<sup>339</sup>. Selon ces auteurs, ce choix se fonde sur la nature des phénomènes sociaux qui de quelque point de vue où l'on se place, sont nécessairement le produit d'actions individuelles.

---

<sup>338</sup>Berthelot J.M., « La sociologie Française contemporaine », PUF, Septembre 2003, P47.

<sup>339</sup> Ibid, P47.

## De quel phénomène social parlons-nous ?

Le micro crédit est avant tout un emprunt effectué par des personnes dans le besoin afin de pouvoir s'en sortir à travers des activités génératrices de revenus. Cette situation d'endettement pour des personnes déjà fragiles parce que vivant en situation de précarité, ne peut se comprendre selon les tenants de la théorie du don, de la dette et de l'identité<sup>340</sup> sans rechercher l'intentionnalité du geste qui est posé. Le phénomène étudié ici est avant tout une action stratégique dans le cadre d'un développement personnel de lutte contre la pauvreté, et aussi de l'évaluation pour les personnes concernées, des retombées de ces actions notamment en terme d'empowerment. Le rôle du micro crédit dans l'acquisition d'un pouvoir et d'une autonomie pour ces femmes vulnérables est pour nous un phénomène social résultant d'actions individuelles de femmes qui attribuent à ce geste une intention liée à des raisons objectives et subjectives.

La démarche compréhensive est la plus adaptée pour saisir de l'intérieur, par le biais de leur système de valeurs et de représentations, ce savoir produit par des hommes qui ne sont pas seulement de simples agents porteurs de structure mais « des producteurs actifs du social »<sup>341</sup>. L'individualisme dont il est question ici est d'ordre méthodologique et correspond à la position défendue par Max Weber : « la Sociologie elle aussi ne peut procéder que des actions d'un, de quelques ou de nombreux individus séparés. C'est pourquoi elle se doit d'adopter des méthodes strictement individualistes »<sup>342</sup>. D'où la nécessité de rechercher l'explication des phénomènes sociaux au niveau micro sociologique constitué des actions individuelles. Que la réalité sociale ne se maintienne et ne se reproduise qu'à travers les actions individuelles ne signifie nullement qu'elle se déploie dans un espace socialement vide, qu'elle ne soit pas située Hic et Nunc. Ce qui revient à dire que toute action doit être contextualisée. Mais le principe d'individualisme méthodologique n'épuise pas le paradigme actionniste.

En effet, pour que ce dernier devienne opérationnel, il ne suffit pas de revenir aux actions individuelles, il faut comprendre la façon dont elles engendrent les phénomènes sociaux et en premier lieu disposer d'un cadre explicatif de l'action individuelle.

---

<sup>340</sup> Godbout J.T., Caillé A., L'esprit du don.

<sup>341</sup> Berthelot J.M., *Op. Cit. P.47*.

<sup>342</sup> Weber M., cité in Berthelot (J.M), « Sociologie Françaises Contemporaines », P. 48.

De ce fait deux choix sont possibles :

Soit ramener l'action individuelle à un déterminisme social qu'il soit relayé ou non par un habitus comme chez Pierre Bourdieu<sup>343</sup> ou voir dans celle-ci le produit d'une intentionnalité. Nous avons opté pour le second cadre explicatif. En effet, tenter de saisir les représentations, et système de valeur des acteurs, de saisir les motivations et les représentations<sup>344</sup> de leurs actions est pour nous, une tentative de reconstitution de l'intentionnalité des acteurs en vue de comprendre la logique de leur geste.

La première conduite consiste à considérer les actions comme le produit d'un conditionnement provoqué par les structures sociales et renvoie donc logiquement à centrer l'analyse sociale sur celles-ci. La seconde, la plus cohérente avec le paradigme de l'individualisme méthodologique, suppose à l'inverse que l'action ne soit pas totalement déterminée. Elle dépend de la prise de conscience d'un acteur de la situation dans laquelle il se trouve et des choix qu'il effectue. Toute action est donc contextualisée : la liberté exprime une autonomie relative. Selon cette conception, l'analyse d'un phénomène social passe par la reconstitution de l'intentionnalité des acteurs c'est-à-dire par leur compréhension. Mais, on ne peut satisfaire l'exigence de compréhension qu'à deux conditions:

D'abord reconnaître le système de contraintes dans lequel se trouve placé l'acteur. Ce système n'est pas fait seulement de conditions extérieures objectives, mais il comprend aussi un contexte à l'individu c'est-à-dire les valeurs personnelles défendues par les femmes, leurs motivations, leurs représentations ainsi que leurs expériences passées dans le domaine du micro crédit.

Raymond Boudon<sup>345</sup> donne comme exemple, les résultats de la socialisation de l'individu en termes d'adhésion à des valeurs, d'intériorisation des normes, de représentation, de rôles, de schèmes cognitifs, de modèle de résolution de problème. La compréhension n'est donc jamais immédiate, elle ne repose pas sur l'empathie, l'identification ou l'intuition, mais sur la collecte d'informations précises. Elle implique de procéder à une enquête approfondie.

---

<sup>343</sup> Op. Cit. P. 48.

<sup>344</sup> Au-delà des représentations de leurs actions, nous avons tenté d'analyser l'empowerment en fonction de l'évaluation de leurs actions par les acteurs sociaux.

<sup>345</sup> Ibid, P. 48.



Ensuite attribuer le principe de rationalité de l'acteur. L'homme est à la fois sujet et objet de la connaissance. La rationalité de l'acteur permet de comprendre son comportement c'est-à-dire de le reconstruire rationnellement. Selon Raymond Boudon, il s'agit de rechercher les déterminants d'un comportement au-delà des raisons objectivement fondées, en d'autres termes, tenir compte de la diversité des raisons possibles (l'intérêt, l'efficacité, le respect des normes, l'adhésion à la tradition, la croyance à une théorie).

Nous aurions pu aborder le sujet dans une perspective organisationnelle, cependant, cette approche ne cadrerait pas tout à fait avec la façon dont nous pensions aborder l'engouement des femmes pour le micro crédit, ainsi que ses retombés en terme d'empowerment. En effet, dans un cas comme dans l'autre la méthodologie est individualiste. La première tient à la référence à l'acteur : on ne peut comprendre les phénomènes sociaux sans retourner aux comportements des individus. La seconde repose sur le refus du déterminisme et l'affirmation de la rationalité de l'acteur.

La différence tient à la notion de rationalité plus élémentaire dans l'action organisée que dans l'actionnisme. Elle se définit par la recherche de l'adéquation des moyens aux fins et s'exprime dans la capacité stratégique des acteurs que viennent limiter leur accès à l'information, leurs schèmes de pensée, leur refus de l'optimisation. De plus, la sociologie Crozienne ne place pas l'acteur dans un vide social, et porte sur les interactions<sup>346</sup>.

Cependant la distinction fondamentale entre cette sociologie dite des organisations et l'actionnisme, est l'objet par rapport auquel elle s'est construite et qui se définit initialement comme l'organisation puis de façon plus large comme l'action organisée. Sa portée générale fait référence à des conceptualisations spécifiques ; l'une d'entre elle étant l'importance accordée aux relations de pouvoir c'est-à-dire la capacité d'un individu à obtenir d'un autre qu'il se plie à sa volonté. La sociologie Crozienne y voit le fondement de toute action organisée. Une autre est la place donnée au système : celui dans lequel se trouve prit les individus et qui constitue le cadre de leur interaction et qu'il contribue à travers leur jeu à mettre en place. Cette approche ne cadrerait pas vraiment avec notre analyse des femmes et du micro crédit.

---

<sup>346</sup> Ibid, P. 48.

## **2.1 Les motivations des femmes ivoiriennes bénéficiaires du micro crédit**

Nous avons classé les motivations des femmes en deux groupes : Les motivations de l'emprunt d'un micro crédit et les motivations de l'engagement au sein de la structure de micro crédit. Il convient de signifier que l'une des conditions d'emprunt d'un micro crédit auprès d'une institution de micro crédit est l'adhésion à l'institution. Cependant, une expression revenait souvent lors des entretiens, « nous sommes comme une famille ».

Le terme famille était souvent utilisé par les femmes pour désigner le groupe de clientes auquel elles appartiennent. Il ressort des entretiens que nous avons réalisés, que les femmes parlent d'un groupe d'appartenance, d'une famille plutôt que d'une structure organisée selon des règles bien établies. Que ce soit une mutuelle ou une tontine, il s'agit d'une institution de micro crédit. Nous avons voulu tirer au clair les motivations de l'emprunt d'une part, et d'autre part, les motivations de l'engagement de ces femmes au sein de l'institution de micro crédit.

### **a) Des motivations liées à l'emprunt d'un micro crédit**

#### **- Motivations d'ordre économique**

Les premières motivations sont économiques. Dans la majeure partie des cas, l'emprunt vise à résoudre des problèmes d'ordre économique.

Les femmes disent contracter un micro crédit afin de financer une activité génératrice de revenu et pouvoir satisfaire les besoins vitaux de la famille c'est-à-dire, l'achat de biens de consommation divers, les dépenses relatives aux frais de logement, d'électricité, etc. Viendra ensuite, les frais relatifs au financement de l'éducation des enfants etc. En gros vivre dans des conditions de vie décentes.

Dans un second temps, les femmes qui contractent un micro crédit expliquent leur choix par la volonté d'être autonome financièrement, de pouvoir se constituer une épargne. Le fait d'être responsable d'un commerce et pouvoir s'il est bien géré, employer des salariés est très important pour elles. Cela permet de créer de l'emploi, d'étendre et de diversifier leurs activités commerciales.

Nombreuses sont celles qui ont débuté comme tenante d'un petit commerce de beignets et qui ont pu par la suite s'étendre à la vente d'autres biens tels que des boissons à base de jus de fruits, ou même monter un petit restaurant.

#### - **Motivations d'ordre socioculturel**

Un autre aspect évoqué est le celui de pouvoir venir en aide à un membre de la famille en difficultés ou, faire des dons lors de cérémonies traditionnelles : soit un mariage, ou même un décès etc. Cela est d'autant plus important que les femmes évoluent dans un contexte socio culturel très marqué par des relations familiales et de proximité. Il est donc important de capitaliser ses relations sociales, pour ne pas être exclus du groupe social, et bien se faire voir.

Il apparaît clairement, même si cela n'est pas exprimé ainsi, la recherche d'un certain prestige social. Le fait de bien se faire valoir auprès de l'entourage immédiat c'est-à-dire la famille, mais aussi le voisinage est très important et se matérialise par des dons souvent très importants lors de cérémonies familiales festives. La dimension morale et la reconnaissance de gratifications symboliques sont omniprésentes dans ces cas. Tisser de bonnes relations sociales est aussi l'occasion d'intégrer des réseaux sociaux liés à sa corporation. Cela peut être des réseaux de femmes artisanes, ou de vendeuse de tissus etc.

#### **b) Des motivations liées à l'appartenance au groupe**

On note à cet effet qu'au-delà de motivations liées à l'emprunt, les femmes évoquent d'autres qu'elles mettent en relation avec l'appartenance à un groupe, mais surtout l'engagement au sein du groupe. Les institutions expriment elles-mêmes le besoin de construire un projet autour d'un intérêt commun.

Les motivations qui incitent à l'engagement au sein du groupe sont diverses, et peuvent être résumées ainsi :

##### - **Le sentiment de se rendre service mutuellement**

Les institutions de micro finance que nous avons approchés possèdent l'avantage de créer des groupes de discussions et de partage. Nous y reviendrons. Les femmes ont donc l'occasion de discuter de problèmes diverses de la vie quotidienne aux qu'elles certaines sont confrontées tels que la violence d'un conjoint, par exemple.

Elles bénéficient aussi lors de ces partages de conseils diverses des unes par rapport aux autres, par exemple sur l'importance de la scolarisation des filles etc. Nombreuses sont les femmes qui en tirent une satisfaction qui les valorisent. La motivation venant du fait que la femme perçoit l'utilité de l'action entreprise, au-delà de la recherche d'une satisfaction personnelle. L'une des clés de la compréhension de ce sentiment d'appartenance à une « famille », est de « s'aider soi-même, en aidant les autres ». Les formes de gratification que reçoivent les femmes sont multiples : « valorisation personnelle, accès à un certain pouvoir, construction d'une identité ». Il s'agit de surmonter ses complexes pour oser prendre la parole en public, prodiguer des conseils, etc. Il convient de dire que ces aspects seront développés lorsque nous parlerons de l'empowerment des femmes.

#### **- Un besoin de leadership**

Certaines d'entre elles ont évoqué un encouragement lié au fait d'avoir certaines responsabilités au sein du groupe. Nous parlerons dans ce cas d'un besoin de leadership : certaines femmes peuvent être animées par une volonté de permettre à certaines d'entre elles de pouvoir bénéficier de leurs connaissances, ou simplement de leurs expériences vis-à-vis d'une situation qu'elles auraient vécue auparavant.

#### **-Acquérir de nouvelles connaissances et se former**

Le groupe permet aux femmes de bénéficier de l'expérience les unes des autres, mais également d'acquérir de nouvelles compétences qui peuvent leur permettre de mener à bien leurs activités commerciales, ou même de savoir mieux lire, et s'exprimer, d'où l'intérêt de s'engager.

#### **-D'autres motivations diverses**

Certaines d'entre elles, ont exprimé le fait que le groupe leur a permis de rencontrer des femmes ayant les mêmes difficultés, mais aussi d'avoir pu bénéficier de leurs relations pour en tisser d'autres au-delà du groupe. Ce qui était le but recherché, c'est-à-dire rencontrer des gens. Etre membre active au sein de l'institution c'est aussi défendre une cause commune.

Les principales motivations de l'engagement des femmes ivoiriennes au sein d'une structure de micro crédit sont les suivantes : se rendre service mutuellement, rencontrer des gens, utiliser ou entretenir ses compétences, acquérir des connaissances nouvelles et se former.

Les femmes évoquent également le sens du devoir, surtout lorsqu'on défend une cause commune, le désir de contribuer au bien-être les unes des autres, le moyen d'occuper son temps libre.

En ce qui concerne nos enquêtes, nous tenons à préciser que les données recueillies proviennent de différentes sources. Les entretiens effectués auprès des femmes membres d'institutions de micro crédit, nous ont fourni des données essentielles. D'autres renseignements nous ont été fournis par des associations ayant elles-mêmes effectué des entretiens auprès de leurs clientes.

Certains ouvrages nous ont également permis de collecter des informations relatives aux motivations et valeurs des clientes d'institutions de micro crédit<sup>347</sup>.

Les femmes parlent des principales motivations de l'adhésion au groupe que nous avons évoqué plus haut de la manière suivante :

#### **-S'engager pour une cause noble**

« L'idée de défendre leur corporation, ou revendiquer leurs droits notamment le droit à la parole, l'accès à la terre, défendre l'égalité de l'accès aux ressources pour tous. Il faut prendre conscience et connaître les besoins des personnes pour adapter le projet »

« Le micro crédit peut exprimer le besoin de restaurer l'homme dans sa capacité de choix et dans sa dignité ».

A travers les propos de ces femmes on constate que hormis l'envie de soulager sa misère et sa souffrance c'est le désir de s'engager pour une cause noble qui s'exprime et constitue la principale motivation. Leurs gestes relèvent de l'éthique, de l'identification à une cause visant à rétablir plus d'égalité, de démocratie et de solidarité.

#### **-Solidarité et sensibilité par rapport à une souffrance commune**

« Qui mieux que nous pouvaient être sensibles à la misère et aux difficultés puisque nous les subissons. Mais c'est une gêne de se savoir pauvre et démunie et surtout isolé. Mais le fait de se retrouver ensemble, avec un objectif commun de lutter contre cette pauvreté et de pouvoir s'en sortir ne serait-ce qu'avec un petit commerce est très réconfortant.

---

<sup>347</sup> SOKO C., « Les modèles de micro finance en Côte d'Ivoire, origine, organisation et impact », Editions l'harmattan, Paris, mai 2009.

Il y aussi le fait qu'on puisse en parler. Y a pas seulement des problèmes financiers, y a aussi des problèmes d'ordre familiaux sur lesquels on peut débattre qui font que les liens se resserrent entre nous ».

Il n'est donc pas risqué de dire qu'il existe au sein du groupe une certaine solidarité, une entraide, un échange ainsi qu'une réciprocité entre femmes. Les femmes se sentent proches les unes des autres, il existe une égalité humaine entre elles. Le fait de devoir veiller les unes sur les autres, non pas pour s'assurer du remboursement de la somme empruntée, mais en se donnant des conseils, etc., crée une certaine proximité entre elles.

La sensibilité et la proximité sont évoquées à travers ces discours. Les femmes se sentent proches les unes des autres, elles partagent en quelque sorte les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

#### **- Envie de faire quelque chose d'utile**

« Le groupe nous permet d'unir nos efforts et initiatives. Nous discutons de nos droits en tant que femme, et émettons des idées pour lutter contre les discriminations que nous vivons. Notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources. Etre femme, c'est avant tout être mère, s'occuper des enfants. On nous enferme dans des rôles traditionnels. On doit se battre pour se faire accepter comme chef d'entreprise, lutter contre la tyrannie de certains époux, ou même frères ».

Le sentiment de mener une action ayant des fruits c'est-à-dire des retombées positives quant à l'amélioration de leurs conditions de vie, représente pour certaines femmes le fait de se sentir simplement utiles. Il peut s'agir également d'une contribution à leur mieux être, afin de leur permettre d'être plus autonomes et de se prendre en charge progressivement. Il s'agit de se rendre utiles en s'aidant mutuellement.

#### **- Engagement volontaire et militantisme**

« Ensemble on résout plus facilement un problème. De plus il s'agit de problèmes qui nous concernent, et donc qui nous rapprochent ».

Ces femmes s'inscrivent dans une dimension plus large de la solidarité. Le cadre politique détermine le cadre de vie, les ressources, les conditions dans lesquelles on vit.

L'action collective est seule à changer les choses, l'engagement politique est un engagement qui vise à solutionner les problèmes d'une société par des voix. L'action politique, qu'elle soit sous forme de manifestations de protestations, est très importante, c'est une façon de sensibiliser les personnes à leur situation réelle.

Les femmes deviennent militantes dans la mesure où elles veulent défendre une cause et partagent un projet social. Agir et revendiquer vont souvent de pair pour certaines de ces femmes. En effet, la plupart ont vécu l'exclusion, la souffrance, la pauvreté et la stigmatisation. Il y a aussi le fait de devoir affronter les hommes (soit un époux, soit un frère aîné). C'est pourquoi, elles trouvent important de s'entraider, mais aussi de dire et de défendre des idées, même modestement.

Certains d'entre elles mènent une action politique sans le savoir ni le dire. On retrouve un certain militantisme chez ces femmes; ne serait-ce qu'en défendant leurs droits.

En définitive, on peut dire que les causes de l'emprunt d'un micro crédit, ainsi que l'engagement des femmes au sein du groupe dépend de motivations diverses ; toutes ayant une signification pour celui qui la partage. Le fait de contracter un micro crédit pour résoudre des problèmes financiers, améliorer ses conditions de vie, et même se constituer un capital social ; ou encore venir en aide à un proche ou accomplir des devoirs sociaux a été évoqué.

Le fait de s'engager pour une cause noble, d'être solidaire et sensible aux souffrances les unes des autres sont également des motifs à l'action. Certains déterminants sociaux relatifs à leurs parcours individuel tels que la violence d'un époux, la mise à distance au sein de la communauté, peuvent prédisposer à défendre ses droits. Cependant, la sensibilité peut avoir un effet, pervers : celui de s'apitoyer sur son propre sort. On peut également dire que la proximité n'exprime pas seulement un rapport à une souffrance commune, elle est aussi une façon de briser les barrières entre elles, l'autre devient le semblable. L'appartenance au groupe peut-être perçue comme un engagement au service d'une cause commune, face à une souffrance commune. Les femmes privilégient de ce fait une relation plus humaine, une proximité plus grande entre elles, une relation basée sur des échanges désintéressés.

La cause morale n'est valable que dans la mesure où elle tient compte de la relation qui se crée entre les personnes, la prise en compte de l'autre. C'est le fait d'appartenir à une humanité commune qui justifie dans ce contexte l'appartenance au groupe. Le désir de se confier les unes aux autres, cette confiance partagée est souvent présentée comme un mobile déterminant de l'adhésion au groupe.

Faire le bien, s'entraider, faire quelque chose d'utile, vivre une vraie vie.

Les motifs de l'engagement sont variables et variés. Ils peuvent être individuels : le sentiment d'être utile, le fait de vouloir susciter de la gratitude. Ou encore collectifs : servir une cause commune, militer à travers des activités pour se faire entendre des collectivités locales<sup>348</sup>.

Ces informations ainsi que celles recueillies au cours de nos lectures nous ont permis de classer les principales motivations des femmes en fonction de trois facteurs : l'intérêt collectif, l'intérêt personnel, l'obligation sociale et morale.

### **Les motivations des femmes bénéficiaires du micro crédit**

**Tableau 7: Motivations de femmes bénéficiaires**

<b>Intérêt collectif</b>	<b>Intérêt personnel</b>	<b>Obligation sociale et morale</b>
Solidarité et sensibilité Faire quelque chose d'utile Engagement pour une cause commune	Acquérir de nouvelles compétences et se former Un besoin de leadership Rechercher un prestige social	Devoir Militantisme

Source : Nos enquêtes

Les lignes qui suivent sont en quelque sorte la suite des précédentes. L'analyse des motivations fait ressortir les valeurs défendues par les femmes. Notre objectif sera de les présenter.

---

<sup>348</sup> Certaines femmes nous ont affirmé avoir des relations avec le préfet, ou même des agents de la mairie lorsqu'il s'agit de mener des campagnes de sensibilisation. Surtout concernant la scolarisation des jeunes filles, où elles sont quelque fois invitées à témoigner.



## **2.2 Les valeurs défendues par les femmes**

Les études de l'European Value Système Study Group (EVSSG)<sup>349</sup> définissent le concept de valeur comme « des dispositions profondément enracinées, des orientations ou des motifs qui incite les individus à agir ou à se comporter d'une certaine façon ». Les informations recueillies au cours de nos enquêtes nous ont permis de recenser certaines valeurs partagées par les femmes.

### **a) Autonomie et responsabilité : partenariat**

« Participer à l'élaboration de projets en étroite collaboration avec les responsables des institutions de micro crédit. Avoir son mot à dire, faire des propositions, afin que certains projets tiennent compte de nos besoins réels. Même si beaucoup d'entre nous sommes illettrées, on a aussi notre avis à donner. Il faut que les projets élaborés répondent à nos demandes. Souvent on fait des propositions concernant certaines campagnes de sensibilisation à la contraception, auprès des jeunes filles. Ces projets sont élaborés avec nos responsables. Ou encore, on a aussi demandé à rencontrer le maire sous le couvert de l'institution afin de nous faciliter l'accès à certaines ressources comme la terre, pour certaines qui voulaient faire de la culture ».

« L'institution de micro crédit nous aide, c'est vrai, on fait des réunions avec les responsables, on bénéficie souvent de formations, mais on leur demande aussi de nous permettre de reconquérir notre autonomie. C'est quelque chose qui nous tient à cœur. »

Les propos des femmes font ressortir l'idée de partenariat. On note qu'elles s'inscrivent dans une logique de coopération. Les institutions de micro crédit comme leurs clientes défendent cette idée ; ce qui vise à inclure à long terme une autonomie des populations seules responsables de leur développement. L'aide et le soutien que ces institutions apportent à travers leurs activités sont envisagés comme étant provisoires.

---

<sup>349</sup> Barker G. « Values and Volunteering », P.7.

Les bénéficiaires devront prendre le relais. Il ne s'agit en aucun cas d'une prise en charge immédiate. Cela demande beaucoup de temps, de compétences, et une gestion adéquate.

### **b) Réciprocité, échange, partage**

« L'engagement est avant tout une adaptation aux besoins des populations, donc il faut connaître leurs attentes et leurs besoins ; il faut le calquer sur leur point de vue ». Il faut comprendre ces personnes, comprendre et connaître leurs besoins de manière à ce que l'aide soit adaptée ; c'est à elles de nous dire comment elles veulent travailler avec nous, la relation avec la personne que l'on aide est aussi importante que l'aide qu'on lui apporte » nous dit le responsable de la COOFACI.

« On oublie que ce sont nos créanciers, qu'on leur doit de l'argent. Comme on a la possibilité d'échanger avec eux, il se crée des relations de proximité », ajoute Mme Y. M., membre de la COOFACI.

« Entre clientes, les échanges sont plutôt valorisants, à travers les différentes activités, on tisse des relations très intéressantes. Les contacts entre nous sont bons. On prend plaisir à parler entre nous et aussi avec les responsables<sup>350</sup>. Ces relations d'amitié sont bénéfiques parce qu'elles permettent de décroiser. Il s'agit d'un partage, la réussite de l'aide<sup>351</sup> dépend de la connaissance mutuelle des uns et des autres » nous dit Mme K. R., membre de la MUCREFAB.

De nombreuses femmes défendent l'échange entre clientes. Une des valeurs essentielles à défendre est l'écoute des différents partenaires<sup>352</sup> en présence, l'écoute permet l'échange. L'écoute pour connaître les besoins, témoigner de la souffrance, des clivages sociaux. Le crédit dans le cadre de la micro finance est avant tout une relation entre les personnes. On est solidaire pour éloigner ses difficultés.

---

<sup>350</sup> Nous tenons à préciser qu'au sein des institutions de micro crédit que nous avons approché, les femmes ont du mal à employer le mot responsables, pour elles, il s'agit de leurs sœurs et confrères. On respectera plus une personne ce qu'elle est plus âgé, que parce qu'elles occupent un poste à responsabilité au sein de l'institution. Elles se considèrent comme étant égales, et considère les responsables extérieurs, comme leurs frères et sœurs.

<sup>351</sup> Par aide, on entend, l'attribution du crédit et les formations dispensées.

<sup>352</sup> On parle de partenariat entre les clients et entre les clients et les responsables de l'institution.

La réciprocité est également reconnue comme une valeur essentielle. En effet, pour certaines clientes, il s'agit avant tout de valoriser, fructifier et partager les différents savoirs. Ce qui aboutit à tisser des relations d'amitié entre clientes. Certaines évoquent des souvenirs inoubliables : en général elles avouent recevoir beaucoup de leurs partenaires. Elles soutiennent que leur engagement se veut avant tout au service du lien social.

En définitive, on peut affirmer que le geste posé par les femmes, c'est-à-dire, l'emprunt d'un micro crédit, et l'adhésion au groupe de micro crédit, est mieux perçu lorsqu'on analyse leurs discours. Elles défendent des valeurs, expriment des motivations.

Après avoir établi une présentation des emprunteuses, ainsi que de leurs motivations et des valeurs qu'elles défendent, nous voulons présenter la façon dont elles se représentent certains éléments clés liés au micro crédit.

### **2.3. Les représentations diversifiées des femmes**

Il existe une diversité de représentations de certains éléments fondamentaux du micro crédit, à savoir le prêt, l'épargne, le temps et dans une large mesure la richesse.

#### **a) Les représentations du prêt**

Les représentations que les femmes se font du prêt semblent liées aux rapports qu'elles entretiennent avec la finance, les institutions de micro crédit.

Trois ont été dénombrées : le prêt comme aide extérieure ou intérieure fondée sur des garanties matérielles ; le prêt commercial qui rapporte des profits aux prêteurs et le prêt facteur de solidarité, fondateur de lien d'amitié.

De fait, les prêts sont vus tantôt comme une aide, un soutien apporté par une structure extérieure ou interne afin de permettre d'améliorer la situation de démunis en leur permettant de financer leurs différents projets ou de nouveaux projets portés par les institutions de micro crédit et cela dans le cadre strict de leurs activités.

Ici le prêt se situe donc dans le cadre d'une coopération qui nécessite des garanties matérielles pour maintenir la relation de coopération et la pérenniser si possible.

Tantôt comme un moyen pour attirer des populations déjà vulnérables afin de les exploiter davantage. L'apport de fonds sous forme de prêts serait, dans ces conditions, une forme d'échange dont le but pour le prêteur est de faire du profit.

Les garanties exigées dans ces conditions ne sont en fait que des moyens permettant à l'organisme prêteur de récupérer son dû en cas de défaillance de l'emprunteur. Ces prêts purement intéressés qui commencent à se développer davantage à en croire les enquêtés, existent presque partout dans le monde « et plus particulièrement au Mexique et au Brésil »<sup>353</sup>.

Enfin, une troisième vision du prêt l'apparente à une marque de confiance d'un partenaire, mieux, d'un ami afin d'aider un autre et consolider ainsi cette amitié en initiant un lien, celui de la redevance mutuelle, de la reconnaissance et de la réciprocité. Dans cette troisième vision, d'ailleurs la plus répandue<sup>354</sup> au sein de la population enquêtée, les seules garanties qui fondent la relation entre prêteur et emprunteur sont les liens précités garantis par l'honneur<sup>355</sup> de l'un et de l'autre.

## **b) Les représentations de l'épargne**

Trois représentations se dégagent de l'épargne : une représentation strictement fondée sur sa définition, une autre fondée sur son usage et une autre sur sa valeur sociale. Dans le cas où la représentation est proche de la définition de l'épargne, elle est vue comme une accumulation productive essentiellement destinée à réaliser des objectifs personnels. Et aussi, comme une accumulation de biens matériels en vue d'en produire d'autres.

Cependant, quand elle est perçue à travers son usage, l'épargne s'apparente à un moyen de résoudre des problèmes pour soi et pour les autres. Elle est vue dans ces conditions comme un bien à la fois individuel et collectif.

Enfin, pour les représentations qui s'appuient sur la valeur sociale de l'épargne, c'est une marque de distinction ou d'expression de la distinction entre soi et les autres. L'épargne confère donc une sorte de prestige, un statut : celui qui possède des biens et qui sait les garder ou qui les garde autrement que les autres.

---

<sup>353</sup> Source: Re-organize the Micro Credit, Apros, 2004.

<sup>354</sup> Il est à noter que des éléments de cette dernière vision sont évoqués dans les deux premières. Elle semble de ce fait transversale à toutes les représentations du prêt.

<sup>355</sup> La notion d'honneur est bien souvent revenue dans les propos des enquêtés mais nous n'avons malheureusement pu l'approfondir dans cette étude.

### **c) Les représentations du temps**

Deux représentations du temps ont été retenues : le temps comme une denrée rare et le temps comme une abondance. De fait, pour une partie des populations étudiées, le temps est très rare et il faut en profiter au maximum quand on peut.

Tandis que pour une grande majorité, le temps est abondamment à la disposition de l'homme. Il doit en profiter sans se soucier car « on peut créer du temps pour toute chose, c'est un don de Dieu... ».

Toutefois, et paradoxalement ces deux représentations se rejoignent sur le fait que le temps reste un élément déterminant de la vie dans la mesure où presque tous reconnaissent que « tout s'inscrit dans le temps ».

### **d) Les représentations de la richesse**

Si la richesse peut être considérée de façon générale comme l'ensemble des biens que possède un individu et qui lui permettent de se réaliser, deux autres visions ressortent à travers cette étude : ce que l'on possède de plus que l'autre et qui l'en distingue ; les avoirs d'un individu dont il tire une certaine fierté et un certain prestige.

De fait, ces deux représentations, c'est-à-dire celle qui lie d'une part, la richesse aux biens matériels ou immatériels précieux ou non, à la possession d'un individu et dont il a usage pour se réaliser et d'autre part aux avoirs (également matériels ou non) qui confèrent fierté et prestige ; semblent les plus répandues au sein des populations étudiées.

Toutefois, une représentation transversale est également envisageable dans la mesure où certains enquêtés donnent une vision de la richesse qui contient à la fois les notions de possession, de réalisation de soi, de distinction d'autrui, de fierté, de prestige mais aussi et surtout de mise à disposition d'autrui en cas de besoin.

La richesse serait dans ces conditions, l'ensemble des biens matériels, immatériels, humains dont dispose un individu qui fait sa renommée, son prestige. « Mais surtout pour que l'on soit considéré comme riche, il faut posséder des biens estimables ou non dont il faille faire montre par sa participation, l'apport de son aide, ses dons à l'occasion de cérémonies publiques.. ». Autrement dit, il faut que tous sachent que l'un ou l'autre est riche.

## **2.4 Les attentes des femmes vis-à-vis des Institutions de Micro Finance (IMF)**

En s'intéressant aux attentes des femmes vis-à-vis de l'institution de micro crédit, nous en venons à constater que celles-ci sont diverses et multiples. Les femmes comptent sur l'association pour défendre leurs droits (défense des intérêts du secteur, possibilité d'une sécurité sociale). Nous avons relevé en outre l'intérêt d'apprendre, de se former (parfois pour d'autres horizons). Elles disent également trouver au sein de l'organisation les valeurs culturelles auxquelles elles tiennent, des formes d'organisations réciprocitaires, et où les responsabilités sont partagées entre les personnes. Une minorité parle de l'intérêt de travailler ensemble dans le but de changer les rapports sociaux, de jouer un rôle dans la sphère politique à travers l'organisation. Plusieurs ont également exprimé la possibilité de concilier leur vie de famille et le travail au sein des IMF (nous y reviendrons).

Au départ, les femmes n'ont pas manifesté d'attentes particulières par rapport à des enjeux plus politiques ou d'*empowerment* (sauf une petite minorité). Beaucoup n'avaient pas nécessairement conscience que les rapports sociaux de genre pouvaient être différents. La notion d'*empowerment* n'avait aucune signification pour elles. Elles acceptaient leur condition sociale et culturelle.

Nous verrons que c'est finalement en participant à l'IMF qu'elles prendront conscience de la possibilité des changements par rapport à leur choix de vie ou encore à leur rôle et leur place dans la société.

Dans ce chapitre, nous avons proposé une typologie des institutions de micro crédit formel et informel sur lesquelles nous avons travaillé. Leur configuration nous aidera à analyser les conditions et/ou les facteurs en faveur ou défaveur de l'*empowerment*. Nous avons mis en lumière les différentes motivations et attentes des femmes vis-à-vis des organisations au-delà des aspects économiques. Les femmes espèrent que leur organisation répondra à des besoins d'ordre individuel, social, politique et culturel.

De plus, elles souhaitent pouvoir développer au sein de ces organisations des stratégies leur permettant d'acquérir un autre espace dans la société, un espace reconnu et valorisé.

Cependant, il existe des différences entre les pratiques des IMF, entre autres par rapport à la place laissée aux femmes et à leurs possibilités d'accroître leur *empowerment* (nous y reviendrons dans les chapitres suivants).

Nous continuerons notre analyse en faisant l'hypothèse que si les femmes ont une responsabilité dans une organisation, elles augmentent leurs possibilités d'acquérir un *empowerment* (la participation est une condition favorable). Cette hypothèse devra être vérifiée dans les chapitres suivants à partir des résultats de l'analyse des entretiens.

### **Chapitre III : Le micro crédit et l'empowerment des femmes ivoiriennes**

#### **1. L'empowerment et le pouvoir individuel des femmes**

En effet, il est possible de penser que l'accès au crédit et l'adhésion des femmes à une IMF (institution de micro crédit formel) ou à une IMI (institution de micro crédit informelle) leur permet de pouvoir s'affirmer en tant que personne. On peut parler d'un gain d'*empowerment* individuel, qui leur permet de lutter contre leur état de vulnérabilité. De plus, le fait d'être membre d'une organisation de micro crédit, de faire partie d'un groupe développe chez elle une conscience critique. Leur permet de réaliser les rôles que l'organisation socio culturelle de la société leur attribue. Il ressort des entretiens que nous avons réalisés, la volonté des femmes de se battre pour influencer leur condition de vie, et servir de modèle à leur entourage, et à la communauté. On sent qu'elles éprouvent une certaine fierté, une certaine assurance, elles réalisent qu'elles ont des aptitudes, qu'elles sont capables de réaliser quelque chose. Elles sont fières des résultats de leur entreprise, fière d'avoir pu réaliser quelque chose. Comme Sophie Charlier, il est possible de parler d'un gain de pouvoir intérieur<sup>356</sup>.

Les formations qui leur sont dispensées par l'intermédiaire de l'institution leur permettraient d'acquérir un savoir-faire. De plus, les débats au sein du groupe pourraient aider les femmes à comprendre et à analyser les mécanismes socioculturels et économiques qui les conditionnent, pour ensuite, prendre des orientations pour leur vie, faire des choix, bref, développer une conscience et un savoir critique. Elles acquièrent le sentiment d'être quelqu'un au sein du groupe, mais également à leurs propres yeux et par rapport à leur entourage (famille, quartier, communauté, etc.). Cet état de fait permettrait des changements dans les relations sociales et de genre ainsi que le développement d'un savoir être.

Enfin, à travers les institutions de micro crédit, s'offriraient aux femmes, de nouvelles possibilités économiques, et des occasions d'augmenter les moyens pour vivre. Elles permettraient également de rendre visible la contribution des femmes aux besoins familiaux.

---

<sup>356</sup> Nous reprenons le terme de Sophie Charlier, mais dans un contexte différent.



C'est à ces différentes dimensions de l'*empowerment* individuel que nous allons nous intéresser, ainsi qu'aux conditions qui influencent le processus. Dans cette partie, nous avons analysé nos résultats à partir de la dimension individuelle de l'*empowerment*.

A travers les motivations et les attentes des femmes, nous voulons montrer le gain de pouvoir individuel dans ses dimensions et éléments de perception du « pouvoir intérieur » ainsi que « du pouvoir de ».

### **1.1 L'empowerment et l'apport de l'estime de soi**

L'*empowerment* participe au développement de l'estime de soi. En ce qui concerne les femmes, on peut parler de gain d'estime de soi lorsque le crédit leur permet de prendre conscience de leurs aptitudes ainsi que de leurs capacités à participer au changement de leurs conditions de vie.

L'institution de micro crédit, est perçue par les femmes comme un groupe favorisant des rapports de solidarité, une certaine interaction où la communication devient aisée. Il ressort des entretiens que nous avons mené que différentes discussions ont cours autour de thématiques diverses, qui dépasse le cadre de la gestion du crédit. L'institution devient une sorte de famille, favorisant une certaine proximité entre elles. Ces dernières se laissent souvent aller à certaines confidences se rapportant au cadre privé. De groupe de discussion, l'institution devient aussi un lieu d'apprentissage où se crée une certaine confiance, une certaine assurance, par rapport au fait qu'on exerce son droit à la parole, afin d'exprimer certaines idées liées à la vie et au bon fonctionnement du groupe. A cet effet Sophie Charlier affirme, que « Le groupe permet un autre regard sur soi-même ; il incite une certaine « fierté » d'y être, d'y participer et en définitive une estime de soi positive »<sup>357</sup>.

Un autre aspect essentiel qui se traduit par les responsabilités qu'elles ont assumées au sein de la famille, de la collectivité. A cause de l'indépendance financière que permet le crédit. Une augmentation des capacités de contrôle des ressources, un accroissement de l'épanouissement sont également à la base du développement de l'estime de soi.

---

<sup>357</sup>Charlier S., Yopez Del Castillo I., Andia E., Place de l'économie sociale dans la valorisation économique et sociale des produits andins, Impact sur les femmes, Recherche en appui à la politique de coopération au développement, CIUF, Louvain-la-Neuve, 1998..

### **Quand l'institution de micro crédit permet de se construire une image positive**

L'institution de micro crédit qu'elle soit formelle où informelle est perçue par les femmes comme une seconde famille. Ils se créent entre elles une certaine solidarité qui se construit avec le temps. Cette solidarité est à la base de la formation d'une image positive.

En effet, les femmes affirment que cette solidarité de groupe qui prévaut entre elles, était au départ, une mutualisation des efforts, dans le but de faire vivre l'institution. Le crédit étant perçue comme la source de revenu à la base de leurs activités, cette solidarité était teinté de méfiance en vue de déceler les membres susceptible d'entraver le bon déroulement du processus, et donc de décrédibiliser le groupe.

Ainsi Madame K. A., se confie à nous :

« Le micro crédit nous a permis de travailler ensemble, mais l'une se méfiait de l'autre parce qu'on ne se connaissait pas bien, pourtant on travaillait toujours ensemble<sup>358</sup> ».

Au fur à mesure, de l'ancienneté, va se créer un groupe solide (nous n'irons pas jusqu'à dire que les nouveaux membres sont rejetés). Les relations de proximité qui vont naître, faciliteront par la suite la formation d'une certaine confiance entre elles. Elles prendront conscience également de leurs aptitudes, ce qui va faire naître un sentiment d'utilité très fort.

A ce propos, Madame F. E., s'exprime :

« Le fait de travailler ensemble, nous a permis de nous faire confiance, de nous responsabiliser, et de répondre ensemble aux problèmes qui sont les nôtres. Cela nous permet également d'aborder des sujets d'ordre familiaux. Ainsi, on se sent utile et solidaire les unes des autres. On se conseille mutuellement<sup>359</sup> ».

De part les différentes responsabilités qu'elles auront à assumer tant au niveau du groupe, de la famille, de leur entourage, mais aussi suite aux différentes discussions entre elles, les femmes vont prendre conscience de leur valeur en tant que personne capable d'influer sur leur avenir.

On a eu à constater lors des réunions entre elles, le fait qu'elles s'encourageaient mutuellement. Les raisons, avancées étaient que cela leur permettait de valoriser aux yeux les unes des autres, le travail qu'elles effectuaient chacune.

---

<sup>358</sup> Extraits de l'interview n°5, Madame, K. A., 43 ans, commerçante, et membre de la MUCREFAB.

<sup>359</sup> Extraits de l'interview n°6, Madame, F. E., 40ans, commerçante, et membre de la MUCREFAB.

Ainsi, Madame, V. H., se confie à nous en ces termes :

« C'est difficile notre activité de commerçante, souvent, ça marche, souvent ça ne marche pas, mais on essaie de faire ce qu'on peut et on se remonte le moral mutuellement. Tout en se disant que ça ira mieux la prochaine fois par la grâce de Dieu. On le fait à cause de nos enfants<sup>360</sup> ».

Même si elles exercent dans des branches différentes, le commerce de proximité pour les unes, les services pour les autres, etc., c'est important à leurs yeux de se valoriser d'une certaine façon afin de se mettre en confiance. Ainsi, selon Madame G. P., :

« On peut pas parler de se valoriser. Non, moi je dirai que c'est une façon de s'encourager. Oui, c'est ça, on s'encourage entre nous<sup>361</sup> ».

En définitive, il est possible d'affirmer que le groupe joue un rôle social indéniable à cause des solidarités, des liens de proximité qui se créent, mais aussi joue un rôle important dans l'acquisition de l'empowerment à cause de la prise de conscience de leurs capacités et aptitudes qu'il permet. Et donc finalement contribue à la formation de l'estime de soi<sup>362</sup>. Le groupe étant perçu finalement comme un moyen d'expression d'idées fortes et constructives, mais aussi une conception de la société propre aux femmes, qui prennent conscience de leur rôle en tant qu'actrices du changement par rapport à leurs besoins. Ce qui est bénéfique à la participation de chacune.

C'est dans ce contexte que Madame, T. C., nous confie ceci :

« Avant, comme je suis pas allée loin à l'école, je ne pouvais pas beaucoup parler devant les gens. Mais à force de discuter, de parler entre nous de nos activités, de nos problèmes, cela m'a permis de ne plus avoir peur de parler en public<sup>363</sup> ».

Le groupe est aussi un lieu de formation et d'apprentissage. Il est vrai que la formation est un élément qui intervient plus au niveau des institutions de micro crédit formel où la tendance est de favoriser à travers l'acquisition de notions techniques relatives au crédit, ou à travers les activités qui en découlent ; l'autonomie des membres et la bonne marche du programme.

---

<sup>360</sup> Extraits de l'interviews, n°3, Madame, V. H., 45 ans, commerçante, membre de la MUCREFAB.

<sup>361</sup> Extraits de l'interviews n°2, Madame, G. P., 38 ans, vendeuse de produits vivriers, Tontine des femmes Gourous du marché d'Adjamé.

<sup>362</sup> Isabelle Guérin (2003) parle d'un « agir communicationnel » : « La socialisation, l'intégration dans un groupe et la constitution de la personnalité s'opèrent par le langage et la narration. ». Elle parle de l'importance de la communication à la formation de la personnalité.

<sup>363</sup> Extrait de l'interview n°4, Madame T. C., 46 ans commerçante, Membre de la COOFACI.

Cependant, on peut constater que les réunions sont présentes au sein des deux types d'organisation de micro crédit. Et donc, il ressort de nos analyses que l'institution de micro crédit à travers les réunions ou les ateliers de formation, favorisent une prise de conscience forte, un droit à la parole, ainsi qu'une approche critique de la situation vécue, et de la part active de chacune au changement. Les femmes prennent conscience du fait qu'elles peuvent se défendre et défendre leurs idées. A cet effet nous citons les propos de Madame L. V. :

« A force de travailler ensemble, de débattre de plusieurs sujets, on se sent fortes, on prend conscience qu'on peut se battre pour améliorer notre situation et celles de nos sœurs qui vivent dans des conditions difficiles en les encourageant à travailler pour s'en sortir. On prend conscience qu'on a des droits en tant que femme et mère de famille, qu'on a des responsabilités, et qu'on peut se faire entendre. On doit se faire entendre, on doit se défendre<sup>364</sup> ».

Ce qui est de ce fait favorable au gain d'empowerment, puisqu'il y a manifestation d'un gain de pouvoir. Gain de pouvoir, parce que prise de conscience d'une situation, prise de conscience de la capacité d'influer sur cette situation, d'émettre des idées et de les défendre, d'acquérir des responsabilités, de faire des choix, etc.

### **Quand l'institution de micro crédit « nous permet de parler »**

Les femmes expriment une certaine fierté à pouvoir s'exprimer librement, et surtout à donner leur point de vue sur certains sujets et de se savoir écouté. Elles mesurent le fait que leur parole peut avoir un certain impact. « On peut se parler entre nous, on nous écoute<sup>365</sup> ». Ce n'est pas tant la prise de conscience d'un droit à la parole qui est mis en avant, mais le fait d'émettre des idées et de pouvoir les défendre, notamment devant les responsables.

Il y a aussi le fait que les femmes disent être à l'aise entre elles du fait que même s'il existe une certaine hiérarchie au sein de l'institution, il existe un certain respect mutuel qui fait qu'il y a une certaine liberté de s'exprimer.

---

<sup>364</sup> Extrait de l'interview n°7, Madame L. V., 48 ans, membre de la MUCREFAB.

<sup>365</sup> Extrait de l'interview n°5, Madame I. J., 53 ans, membre de la Tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

«On est en famille», cette expression ressort souvent entre elles. Pour des femmes qui sont analphabètes pour la plupart, c'est important de s'exprimer sans craindre de se ridiculiser. «Beaucoup n'ont pas fait l'école, mais on se comprend, entre nous<sup>366</sup>».

Ces liens de proximité qui se créent entre elles, ont fait se baisser certaines barrières telles que la peur d'être ridicule, d'avoir le tracte. Les femmes peuvent non seulement s'exprimer entre elles, mais aussi en dehors du groupe, au sein de la communauté, dans des espaces publics. Cette prise de parole est toute fois conditionnée par les responsabilités qu'elles ont au sein de la communauté, notamment lors de cérémonies traditionnelles, nous y reviendrons.

Mais il demeure évident que le fait d'avoir des responsabilités est un élément à la base de la liberté d'expression, à cause de la confiance acquise.

En effet, les femmes occupent au sein de leur institution de micro crédit différents postes qui leur confère certaines responsabilités. Elles peuvent être amenées à occuper certains postes de responsabilité notamment au niveau de la trésorerie, de la présidence, etc. Ce qui elles le reconnaissent, contribue aussi au développement de leur estime. Elles sont sensibles à la confiance qui leur est faite dans ces cas précis.

Il faut préciser que nous avons travaillé avec des organisations situées en milieu urbain, où les femmes sont plus libres, plus émancipées que dans les régions rurales. Nous n'avons pas constaté de différence entre les femmes vivant à Abidjan et celles installées dans les zones péri-urbaines ; telles que Bassam, Bonoua, etc.

L'empowerment individuel, peut se traduire en terme de « pouvoir de » ou la capacité de faire des choix. Il s'agit du développement personnel et de la capacité qu'à l'individu de pouvoir négocier les relations de pouvoir autour de lui. Les choix dépendent des dispositions de l'individu ainsi que des moyens dont il dispose.

En définitive, les femmes évoquent la contribution de l'organisation dans leur gain de liberté d'expression notamment au sein des espaces publics à cause des responsabilités aux qu'elles elles ont à faire face et de la confiance au sein du groupe.

---

<sup>366</sup> Extrait de l'interview n°8 Madame I. M., 42 ans, commerçante, membre de la Tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

## **1.2 L'empowerment ou la capacité de faire des choix, « le pouvoir de »**

Parler du « pouvoir de », revient à mettre à jour différentes formes de « savoir » et d'« avoir ». A partir de nos entretiens, nous avons pu constater que les compétences et les aptitudes que les femmes ont acquises leur ont permis de développer un « savoir faire », un « savoir être », et ensuite un « savoir critique ». L'«avoir » des femmes apparaît lorsqu'on se penche sur l'accès et le contrôle des ressources notamment financières que permet le crédit, et sur ses retombées en termes d'amélioration du bien-être et de la qualité de vie.

### *1.2.1 L'acquisition des connaissances et des compétences techniques : un savoir-faire*

La plupart des femmes des organisations de micro crédit formel que nous avons interrogées ont bénéficié au moins une fois de formation. Ce qui n'est pas le cas à proprement parler des femmes des institutions de micro crédit informel où la gestion de la structure est ritualisée comme nous l'avons dit plus haut. Et fait appel aux compétences de chacune, même s'il y a une certaine hiérarchie. Pour ce qui est des formations, il s'agit souvent de réunions destinées au fonctionnement de la structure, ou de formations liées aux activités des femmes afin de leur permettre de mieux gérer leurs ressources, d'améliorer leur production, de se constituer un capital.

Il s'agit selon les objectifs même du micro crédit de permettre aux femmes de développer leurs capacités afin de devenir autonomes et d'être des actrices économiques à part entière de leur développement. Ces formations jouent un rôle non négligeable dans le processus *d'empowerment*.

#### **-Le rôle de la formation en matière de savoir faire**

Pour les institutions de micro crédit, les formations dispensées concernent l'acquisition pour les membres de compétences techniques en économie, en gestion et aussi dans le domaine social.

Elles ont à la fois un enjeu économique et social. Economique parce qu'elles visent à permettre aux femmes de pouvoir gérer le crédit qui leur est attribué, de pouvoir gérer leurs budgets par rapport aux bénéfices acquis, afin de pouvoir se constituer un capital. Ce qui permettra de rembourser les sommes dues.

Ces formations touchent également le volet social en ce sens qu'elles concernent dans certains cas, la gestion économique quotidienne c'est-à-dire, l'accueil des clients, la relation client. D'autres formations plus générales touchent les domaines de l'alphabétisation, de la santé, de la sécurité alimentaire. Il faut dire qu'elles sont ponctuelles et se sont raréfiées avec le temps.

Il ressort des entretiens que les femmes accordent une certaine importance à ces formations et/ou réunions. Elles représentent pour elles une opportunité de pouvoir acquérir un certain nombre de compétences techniques notamment en ce qui concerne la gestion de leur budget, la tenue d'un cahier de compte, l'amélioration de la qualité de leurs produits.

Selon Madame M. M :

« C'est vrai que l'institution nous prête non seulement de l'argent, mais elle nous apprend également à mieux gérer nos activités commerciales<sup>367</sup> ».

Madame T. G., nous dit que:

« Grâce à la formation au sein de notre institution, nous avons appris à savoir gérer notre argent, acheter des produits de meilleurs qualités. C'est grâce à nos bénéficiaires qu'on pourra rembourser le crédit et après devenir autonomes<sup>368</sup> ».

Certaines d'entre elles, ont insisté sur l'opportunité d'apprendre à travers les formations à s'exprimer, à gérer un groupe, à assumer certaines responsabilités au sein du groupe. Et donc à être amené à remplir certaines fonctions.

Le poids des responsabilités à assumer au sein du groupe va créer chez celles qui ont été amenées à le faire, une nouvelle manière de se positionner au sein du groupe, à cause de l'autorité et du pouvoir que confère ces responsabilités, mais tout ceci dans le respect de chaque membre. Le groupe étant considéré par les femmes comme une « famille ».

---

<sup>367</sup>Extrait de l'interview n°9, Madame M. M., 37 ans, commerçante, membre de COOFACI.

<sup>368</sup>Extraits de l'interview n°10, Madame T. G., commerçante, membre de la COOFACI.

Les acquis des formations en termes de gain de connaissances nouvelles et de responsabilités acquises, permettent aussi de mieux se positionner vis-à-vis de l'entourage plus précisément de la famille et de la communauté.

A ce sujet, Madame W. F., nous confie ceci :

« Avec les revenus du commerce, j'ai su gérer mon argent, cela m'a permis d'assumer certaines responsabilités non seulement au sein de l'institution mais aussi au sein de ma cellule familiale. Par exemple, en cas de décès au sein de la famille élargie, je contribue financièrement, concernant les mariages ou les anniversaires, les baptêmes, j'ai aussi mon mot à dire<sup>369</sup> ».

Elles affirment également avoir acquis une certaine assurance et estime être fière d'elle-même. Nous avons remarqué au cours de ces entretiens que les femmes insistent bien plus sur les retombées en termes de connaissance technique et administrative. « Moi, en tant que gérante de mon commerce, j'ai bénéficié de formation en matière de gestion, d'organisation. Cela m'a beaucoup aidé<sup>370</sup> ».

On note aussi, une certaine angoisse par rapport aux responsabilités confiées, ainsi qu'une certaine volonté de se surpasser. « Je suis chargé en tant que trésorière de récolter l'épargne des femmes, souvent « y a palabre » entre nous, mais on fini par se mettre d'accord. Il y aussi des brebis galeuses entre nous, ce n'est pas facile hein !<sup>371</sup> », Mme K. O., trésorière, tontine des femmes Gouro.

Il est évident que le gain d'empowerment des femmes en terme de « savoir faire » doit être quelque peu nuancé. Certaines vont acquérir un statut plus important que d'autres en fonction des responsabilités au sein du groupe, et des fonctions à remplir vis-à-vis des autres. Celles ayant des postes à responsabilité acquièrent à travers ces formations un certain statut, ce qui les positionne différemment dans le groupe et vis-à-vis de l'extérieur.

---

<sup>369</sup>Extrait de l'interview n°11, Madame W. F., Commerçante, membre de la MUCREFAB.

<sup>370</sup>Extraits de l'interview n°12, Madame T. A., 51 ans, commerçante, Déléguée régionale COOFACI.

<sup>371</sup> Extraits de l'interview n°13 Madame K. O., 47 ans, commerçante et trésorière de la Tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.



« Au sein de notre institution, je suis emmené à aider la trésorière à s'assurer que les femmes remboursent bien les prêts. Cela fait que je suis obligé d'être ferme avec certaines femmes du groupe. Mais on fini par trouver un compromis. Ce sont les responsabilités qui nous oblige à être rigoureuse des fois, mais le respect est de mise<sup>372</sup> ».

Enfin, les formations qu'elles reçoivent font partie du processus de développement personnel mais également d'apprentissage à diriger. Comme nous venons donc de le voir, le micro crédit à travers l'offre de formation, permet aux femmes d'acquérir de l'empowerment.

### **1.3 Développer un savoir critique afin de faire changer les choses**

Comme nous venons de le voir, les formations dispensées au sein des institutions de micro crédit contribuent pour beaucoup au gain d'empowerment en développant les capacités des femmes. Les femmes ont souvent parlé de l'importance du groupe en tant que famille. En effet, il ressort des entretiens que nous avons menés, que l'institution est considérée par ces dernières comme un lieu de libre expression où elles ont l'occasion de débattre de différentes thématiques en rapport avec la vie privée. Il va alors se créer entre elles, des formes de solidarités économiques, mais également sociales et culturelles à la base de la cohésion du groupe. Ce dernier sera l'occasion de partager leurs joies et leurs peines, de s'encourager mutuellement, de donner leur point de vue notamment en ce qui concerne par exemple la scolarisation des enfants surtout des filles, la santé, la nutrition etc.

Il est important de souligner que les filles servent souvent d'appui à leurs parents ou même de main d'œuvre. En effet, les jeunes filles sont généralement les principales victimes des difficultés de ressources de leurs familles. Elles sont exploitées pour accroître les revenus; elles sont déscolarisées quand les moyens manquent.

Les parents ont pris conscience de la nécessité de les scolariser afin de leur garantir un avenir meilleur. Face au coût élevé de l'instruction, les familles à revenus modestes ont longtemps privilégié l'éducation du jeune garçon au détriment de la jeune fille. L'augmentation des rendements des activités génératrices de revenus permet aux familles de scolariser tous les enfants quelque soit leur sexe afin de leur accorder les mêmes chances de réussite dans la vie.

---

<sup>372</sup> Extrait de l'interview n°14 Madame D. M., commerçante et membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

Les femmes vont aussi prendre conscience de leur situation sociale ainsi que des rôles sociaux, en tant que mère et épouse. Elles vont même émettre des idées allant dans le sens de la remise en cause de l'organisation en termes de responsabilités partagées. Cette prise de conscience collective basée sur les échanges entre elles, va les inscrire dans une logique d'actrice capable d'apporter des changements au niveau culturel et idéologique.

Elles vont apprendre à émettre des raisonnements critiques, à proposer des actions novatrices, ainsi qu'une nouvelle approche des rapports sociaux.

Dans le groupe s'aiguise aussi la capacité de formuler des idées, des arguments pour se défendre. C'est ce que Sophie Charlier<sup>373</sup> va appeler le « savoir critique »

### **-Revoir les enseignements culturels**

Il ressort de nos analyses que l'Institution de Micro finance permet de questionner des enseignements culturels notamment en ce qui concerne l'image et la représentation de la femme. Ce questionnement serait lié à l'autonomie financière des femmes. En effet, les femmes ont été amenées à évoquer le fait qu'en tant que femme, elles ont pris conscience des rôles socialement construits qui leur étaient attribués, notamment celui de reproductrice. Elles ont pris conscience de ce fait, à l'intérieur du groupe, nous disent-elles.

« Nous on est fière d'être des femmes. Mais, quand on nous dit qu'en tant que femme, on ne doit que s'occuper des enfants, faire la cuisine, s'occuper du mari. Non, on est fière d'être femme, mère et chef d'entreprise ou gérante d'un petit commerce<sup>374</sup> ».

Une autre femme nous dit aussi que : « Certaines d'entre nous sont confrontées à la jalousie de leurs maris. Ils disent qu'ils ne voient plus leur femme depuis qu'elles gèrent un commerce. D'autres ne supportent pas que la femme ait plus d'argent qu'eux. Ce n'est pas facile, mais on tient bon. Nos enfants nous regardent<sup>375</sup> ». Selon elles, le fait d'être autonome financièrement participe beaucoup à l'autonomie de la femme. Elles établissent une corrélation entre disent-elles, la dépendance et la soumission de leurs mères et leur position de faiblesse<sup>376</sup>.

---

<sup>373</sup>Charlier S. , « L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable : une proposition méthodologique », in AUROI C. et YEPEZ DEL CASTILLO I. (sous la directions de) (2006), ECONOMIE SOLIDAIRE ET COMMERCE EQUITABLE. Acteurs et Actrices d'Europe et d'Amérique latine, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, IUED, Genève, pp. 87-109.

<sup>374</sup>Extraits de l'interview n°15 Madame I. S., 43 ans, commerçante, membre de la MUCREFAB

<sup>375</sup>Extraits de l'interview n°16, Madame L. L., 40 ans, commerçante, membre de la MUCREFAB.

<sup>376</sup>Sow Ndèye affirme que « le pouvoir économique a toujours permis d'avoir son indépendance, et dans le ménage, il vaut mieux que la femme ait ses biens personnels pour diminuer sa souffrance ». in SOW Ndèye «

Selon Madame H. M. : « Nous, on ne veut plus être soumises comme nos mères. On respecte nos conjoints, mais on veut dire qu'en tant que femme on doit reconnaître notre droit à l'indépendance financière. Quand tu as fait des études que tu travailles on te comprend mieux, mais quand tu n'es pas allé loin dans les études ou que tu n'as pas fait d'études ce n'est pas facile. Nos mères subissaient beaucoup surtout de la part de leurs maris. Elles devaient rester à la maison pour s'occuper de la famille. Aujourd'hui, si tu gagnes plus que ton mari, ou même si tu es financièrement indépendante, les hommes ont peur de toi. En plus, certains hommes supportent mal la réussite de leurs femmes. Ce n'est pas de la rébellion, on ne veut pas être égal aux hommes. On est fières de nos rôles de femmes, de mères mais en plus on doit nous reconnaître un droit à l'indépendance économique, un droit à la participation au développement économique<sup>377</sup>».

Même si l'image de la femme en tant que « mère », chargée de l'éducation des enfants et donc condamnée aux tâches domestiques est bien présente dans les mentalités, les femmes refusent d'endosser ce statut de victime lié à des considérations socioculturelles. Elles se disent plutôt confiantes face à leur avenir, car elles sont confrontées à des changements à cause des revenus dont elles disposent et des responsabilités qui leur sont conférées. Elles ont conscience désormais de leurs potentialités, et savent que la société peut compter avec elle.

Nous avons pu constater que même si elles sont fières de leur participation économique et des changements opérés sur leurs conditions, elles ne remettent pas en cause leur rôle de mère.

Elles sont conscientes de devoir rester des modèles de références pour leurs filles en particulier, elles pensent qu'il est normal que certaines tâches reviennent à la femme en tant que mère de famille. Cependant, elles reconnaissent que leur participation au sein du groupe, leur a permis d'avoir plus confiance en elles, de développer une certaine estime en dehors de leur rôle traditionnel, et de se construire une nouvelle identité. Elles acquièrent une autre perception de leur image qui a tendance à se substituer à l'image traditionnelle de la femme, et des rôles dans lesquelles elle semble confinée. Elles ne se considèrent plus comme étant inférieures aux hommes, mais plutôt complémentaires.

---

Les politiques gouvernementales de promotion des femmes, Dakar, AFARD (Association des femmes africaines pour la recherche et le développement), 61p

<sup>377</sup>Extrait de l'interview n°17, Madame, H. L., 39 ans, commerçante, Membre de la MUCREFAB.

Cet aspect a beaucoup d'importance pour elles :

« Je suis fière d'être commerçante et chef de famille. Je dis à mes filles qu'une femme doit s'occuper de son foyer, de l'éducation de ses enfants, respecter son mari, c'est très important. Mais elle doit aussi avoir confiance en elle, et travailler pour s'en sortir. C'est important d'être autonome financièrement<sup>378</sup> ».

« C'est important d'être autonome financièrement. Moi je suis fière parce que je peux nourrir mes enfants, c'est vrai que leur père m'a quitté, mais aujourd'hui ils vont à l'école, et mangent à leurs fins. Je suis fière<sup>379</sup> ».

En étant financièrement autonomes, les femmes ont le sentiment d'être maîtres de leur destin. Elles peuvent désormais se prendre en main, car disposant de ressources financières. Elles arrivent donc progressivement à inverser les rapports de force au sein de la famille et de la communauté : « avant, c'était dure, comme je suis une femme, ce n'était pas facile. Au début, la famille élargie me sollicitait sans cesse, pour le moindre problème. Des fois je faisais face, mais quand je ne pouvais pas, je subissais le chantage de la part de mon frère aîné. On a discuté entre membre du groupe, la solution était d'établir le dialogue. J'ai tenu une réunion et j'ai pu expliquer à mon frère que je ne pouvais répondre positivement à leurs demandes chaque fois que j'étais sollicitée. Il fallait qu'il le comprenne, j'avais des responsabilités au sein de ma propre famille, des enfants à charge. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre<sup>380</sup> ».

Le milieu urbain, en permettant à ces femmes d'avoir accès immédiatement au produit du travail non domestique, rend visible leur contribution.

Dans bien des cas, les hommes sont obligés de reconnaître, même de manière officieuse, leur rôle économique, même si l'idéologie dominante veut que ce soit l'homme qui assure la survie du groupe. Ainsi, en milieu urbain, le prestige du mari est constamment négocié entre époux.

« Certaines d'entre nous entendent leur conjoint dire qu'elles délaissent la famille pour leurs activités commerciales. Ce n'est pas facile. Nous on dit toujours à celles qui sont confrontées à ces problèmes de dialoguer, et travailler dure pour elles et leurs enfants<sup>381</sup> ».

---

<sup>378</sup>Extrait de l'interview n°18, Madame, I. G., 52 ans, commerçante, Membre de la MUCREFAB.

<sup>379</sup>Extrait de l'interview n°19, Madame, L. T., 46 ans, commerçante, Membre de la MUCREFAB.

<sup>380</sup>Extrait de l'interview n°20, Madame I. T., 45 ans, commerçante, Membre de la COOFACI.

<sup>381</sup>Extrait de l'interview n°22, Madame T. L., 39, commerçante, membre de la MUCREFAB.

Il n'est donc pas risqué de dire que ce poids des responsabilités se fait au prix de nombreuses concessions. Cette indépendance féminine pourrait avoir des effets pervers sur la réputation des maris. En effet, les femmes nous disent que ce serait une honte pour un homme que la collectivité sache officiellement qu'un mari, un père de famille, est incapable de subvenir aux besoins de ses enfants. Mais cela ne remet pas en question l'autorité du mari, même si elle n'est plus que formelle :

« Mon ex mari n'a pas supporté que je puisse tenir un commerce alors qu'il était au chômage il m'a quitté<sup>382</sup> ».

« Mon mari m'a demandé de choisir entre les activités commerciales et lui. Je lui ai dit que je le respectais, et je faisais cela pour notre bien à tous. Il m'a quitté mais est revenu auprès de moi. Il reste mon mari et je lui dois du respect. Je dois être un exemple pour mes filles. Mais il faut dire aussi que certaines d'entre nous ce sont séparés de leurs conjoints, parce qu'ils ne voulaient plus travailler. C'est gênant pour les enfants, et pour eux-mêmes en tant qu'homme<sup>383</sup> ».

L'empowerment peut aussi se traduire en terme de « savoir être », que nous allons développer dans les lignes suivantes.

#### **1.4 Se positionner différemment vis-à-vis de la société : « savoir être »**

La participation à une organisation de micro crédit, et le poids des responsabilités engendre une modification dans la perception des rôles sociaux qui va se ressentir au niveau de l'organisation familiale (gestion de la vie de famille et du travail).

Même si elles vont devoir désormais combiner leurs responsabilités au sein des sphères reproductive et productive, elles demeurent conscientes des difficultés à sortir de leur rôle traditionnel lié à la reproduction. Il n'en demeure pas moins qu'elles vont admettre avoir une autre perception d'elle-même. Non plus uniquement comme mères mais comme femmes (individus à part entière).

---

<sup>382</sup>Extrait de l'interview n°23, Madame L. S., 38 ans, commerçante, membre de la MUCREFAB.

<sup>383</sup>Extrait de l'interview n°24, Madame S. R., 45 ans commerçante, membre de la MUCREFAB.

### **-S'identifier à la fois comme mère et femme active**

Comme nous l'avons déjà évoqué, les femmes affirment que le fait d'acquérir une certaine autonomie financière leur permet de se considérer comme des actrices à part entière de leur développement. Sans toutefois, substituer leur rôle de mère. Il ressort des entretiens que les femmes prennent très au sérieux leurs responsabilités en tant que femmes actives et aussi en tant que mère, plus qu'en tant qu'épouse. Pour elles, il est important d'être un exemple pour ses propres enfants, mais aussi pour la communauté. Elles restent très lucides quant aux différents rôles qu'elles auront à jouer. Rôle non seulement lié à l'économique mais également à la prise de responsabilité, de pouvoir, au sein de différents espaces sociaux. Même si l'organisation de micro crédit leur permet de s'épanouir et de se positionner différemment dans la société.

Elles se doivent d'être des exemples auprès de leurs enfants. « Nous voulons que nos enfants aient une bonne image de nous. Non seulement en tant que mère chargée de leur éducation, mais aussi en tant que femmes actives et autonomes<sup>384</sup> ».

«Une fois ma fille, m'a dit qu'elle était très fière de moi et qu'elle voulait faire comme moi<sup>385</sup> ».

Cette importance accordée au regard de leurs enfants et des devoirs qu'elles ont vis-à-vis de ces derniers poussent les femmes à se surpasser. Et lorsque les enfants leur témoignent une certaine admiration, elles disent se sentir valorisées, plus en confiance. Il y a donc un gain d'empowerment en ce sens que l'image positive qu'elles ont d'elles se trouve renforcer.

Cela est d'autant plus vrai lorsqu'elles bénéficient de l'estime de leur entourage quant à leurs actions. «Mon père m'a dit qu'il était très fier de moi, notamment à cause des différentes charges que j'assume au niveau de la famille<sup>386</sup>».

Il faut reconnaître que toutes les femmes interrogées ne bénéficient pas de l'appui de leur entourage social (famille, voisinage).

Très peu d'entre-elles ont dit avoir été confrontées à la jalousie d'un proche parent ou même à l'exclusion de certains membres de leurs communautés.

---

<sup>384</sup>Extrait de l'interview n°25, Madame, T. E., 45 ans, commerçante membre de la COOFACI.

<sup>385</sup>Extrait de l'interview n°26, Madame T. L., 43 ans, commerçante, membre de la Tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

<sup>386</sup>Extrait de l'interview n°27, Madame, L. F., commerçante membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

« Les gens pensent que, parce qu'on tient un commerce, ou qu'on arrive à faire face à certaines responsabilités, on est riche. On nous regarde de haut<sup>387</sup> ».

« Certains même viennent prendre crédit avec toi. Quand tu refuses, on dit que tu es méchante. Alors que toi même tu n'a pas encore fini de rembourser toutes tes dettes, c'est dur<sup>388</sup>».

Finalement, on peut dire que la participation à une IMF permet aux femmes de se construire une nouvelle identité et de renforcer leurs rôles familiaux. L'estime d'elle-même que cela génère participe au processus d'*empowerment* de la femme.

Cependant, la femme qui sort de son rôle traditionnel de mère à cause des différentes responsabilités qu'elles assument et qui la rende plus visible est comme nous l'avons dit, quelque fois confrontée à des difficultés au sein de la gestion des tâches liées à la reproduction. Mais, il existe au sein des communautés africaines une certaine solidarité qui fait que dans bien des cas, il leur faut juste s'organiser autrement, notamment en ce qui concerne les tâches familiales. Cela devient par contre plus difficile lorsqu'il s'agit de répartir les tâches avec le conjoint.

### **-Partager les tâches liées à la reproduction**

La participation à une activité productive oblige les femmes à modifier leur organisation familiale, notamment les soins aux enfants. Le partage des tâches reproductives entre les hommes et les femmes n'est pas évident. En effet, il est difficile de confier à l'homme certaines tâches qui traditionnellement sont sensées revenir aux femmes. Par exemple, la préparation du repas, ou la garde des enfants.

« Au début, quand j'ai commencé le commerce, je n'avais pas assez de revenu pour prendre une nounou. Mon mari refusait de garder les enfants à cause de la gêne par rapport aux voisins. Mais finalement il a accepté de les confier à une de ses tantes qui habite dans le même quartier que nous<sup>389</sup> ». Pour certaines d'entre elles, il est difficile de concilier leur rôle reproductif et leur responsabilité productive et sociale.

---

<sup>387</sup>Extrait de l'interview n°28, Madame K. S., 48 ans, commerçante, membre de la tontine des femmes Gourous du marché d'Adjamé.

<sup>388</sup>Extrait de l'interview n°29, Madame Y. L., 50 ans, commerçante, membre de la COOFACI.

<sup>389</sup>Extrait de l'interview N°30, Madame S. S., commerçante, membre de la COOFACI.

Pour faire face à cette situation, elles sont obligées de réorganiser les tâches et responsabilités de la sphère reproductive avec le conjoint ou avec les autres membres de la famille. Il ressort aux cours des entretiens que, dans la plupart des cas, les tâches sont déléguées à d'autres femmes. Soit à une domestique, soit une proche parente du couple.

Les femmes ayant évoquées des changements en ce qui concerne le partage des tâches et responsabilités familiales au sein du couple ont constaté que le conjoint était plus enclin à effectuer les tâches liées à l'entretien et à l'organisation de la maison. Celles relatives à l'attention et aux soins des enfants restent du ressort des femmes. Par contre, pour le quotidien, les femmes comptent davantage sur l'aide de leurs enfants aînés et/ou d'autres femmes, le plus souvent des parentes proches.

Les femmes qui ne peuvent compter sur leur conjoint vont chercher des solutions au sein de la famille. Dans ce cas, les tâches reproductives sont partagées entre la mère et les enfants. Les filles seront plus enclines à aider pour la lessive, la cuisine, l'entretien de la maison ; les garçons plus pour la garde et les soins des plus jeunes. Les femmes disent aussi avoir recours à d'autres femmes de la famille; généralement elles vont solliciter une jeune fille de la famille (cousine, nièce, etc.); celle-ci recevra, en compensation de services rendus logement et nourriture et quelque fois pourra être scolarisée en cours du soir.

Finalement, même si les femmes réussissent à réorganiser leur vie familiale, elles affirment éprouver quelque fois une certaine réticence à déléguer les tâches liées à leur rôle traditionnel de mère et de ménagère. Elles se sentent partagées, mais cette contradiction ne les empêche pas de poursuivre leurs engagements. Elles affirment ne pas avoir le choix. « Souvent, j'ai l'impression d'être une mauvaise mère. Mais quand je vois ma contribution dans l'amélioration de la qualité de vie de mes enfants, je suis fière de moi<sup>390</sup> ».

L'empowerment peut être envisagé comme nous avons eu à le dire, sous l'angle de l'« avoir ». C'est-à-dire le gain de pouvoir à travers la contribution des femmes à améliorer positivement leur situation de vulnérabilité.

---

<sup>390</sup>Extrait de l'interview n°31, Madame L. J., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.



## **1.5 Avoir accès à un revenu pour plus d'autonomie et contre la vulnérabilité**

Comme nous l'avons évoqué, l'accès au crédit et les activités génératrices de revenu qu'il permet, offre la possibilité aux femmes d'augmenter leur autonomie et devenir moins vulnérables économiquement. Cet accès aux ressources leur permet d'influer sur leurs conditions sociales et économiques. Elles gagnent en pouvoir et en avoir. L'accès au crédit a permis aux femmes d'améliorer leur situation économique.

De plus, les enquêtes montrent comment au sein de l'IMF, une certaine visibilité de l'apport économique des femmes mène à plus d'autonomie, à une reconnaissance sociale et à d'autres rapports de genre. Enfin, la question de la vulnérabilité requiert une approche objective, par rapport à l'augmentation des revenus et sa durabilité mais également une approche subjective par rapport à la qualité de la vie, et ce que les femmes espèrent pour l'avenir (qu'elles nous ont décrit à partir de leurs rêves).

Comme nous l'avons évoqué, l'accès au crédit et les activités génératrices de revenu qu'il permet, offre la possibilité aux femmes d'augmenter leur autonomie et devenir moins vulnérables économiquement. Cet accès aux ressources leur permet d'influer sur leurs conditions sociales et économiques. Elles gagnent en pouvoir et en avoir. L'accès au crédit a permis aux femmes d'améliorer leur situation économique.

De plus, les enquêtes montrent comment au sein de l'IMF, une certaine visibilité de l'apport économique des femmes mène à plus d'autonomie, à une reconnaissance sociale et à d'autres rapports de genre. Par contre, nos enquêtes nous ont permis d'établir un lien entre l'accès au crédit des femmes à une IMF et leurs possibilités de contrôler les ressources (la propriété de la maison, de la terre, etc.). Enfin, la question de la vulnérabilité requiert une approche objective, par rapport à l'augmentation des revenus et sa durabilité, mais également une approche subjective par rapport à la qualité de la vie, et ce que les femmes espèrent pour l'avenir.

### **-L'accès au crédit permet un revenu monétaire et une visibilité du travail des femmes**

Les activités génératrices de revenus que permet l'accès au crédit donnent la possibilité aux femmes d'avoir un revenu stable afin de se constituer une épargne. Une grande partie du revenu est destinée à la satisfaction des besoins du foyer. Il s'agit entre autre de l'achat de produits de base (sel, huile, sucre, etc.), de vêtements, de fournitures scolaire des enfants, ainsi que d'autres articles nécessaires à l'habitat. Les bénéfices des activités économiques sont utilisés pour les achats de nourriture et de vêtements (besoins primaires). Mais elles utilisent également une part des bénéfices pour les soins médicaux et les dépenses funéraires, l'aménagement de la maison, le réinvestissement dans une autre activité économique.

Le travail économique des femmes fournit une part importante du revenu familial ; il peut être égal ou supérieur à celui du conjoint.

Il est important de redire que comme dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, le secteur informel est marqué par la très petite exploitation. Dans une majorité de cas, l'exploitation est de type familial et le fonds de roulement peut s'évaluer à moins de 500 \$ US. Le plus souvent, l'activité est exercée en bordure de route ou devant la maison familiale, ou sur les marchés.

La mission des IMF que l'on a étudié consiste à aider les femmes à créer et/ou à développer des activités génératrices de revenus qui devraient leur permettre de rehausser leur niveau de vie. Ainsi, les femmes adhèrent aux services de la dite institution pour éventuellement obtenir un crédit qui soutiendra leurs activités économiques.

Par ailleurs, 91% des répondantes de l'étude affirment n'avoir jamais bénéficié de crédit provenant d'une autre institution que la leur. Une grande majorité de femmes interrogées disent exercer une activité économique. La différence s'effectue quant au nombre d'activités menées; car elles sont plus nombreuses à exercer plusieurs activités économiques.

Parmi les domaines d'activités, le commerce prédomine dans une large mesure. Ce qui n'est pas surprenant quant on sait qu'il est très prisé par les femmes ivoiriennes. Les femmes sont également très représentées dans le domaine de la restauration.

Les femmes vendent des plats locaux tels que l'attiéké<sup>391</sup>, l'aloco... dans les restaurants appelé aussi « maquis ». Au niveau de la production/transformation, nous retrouvons dans cette catégorie, les femmes qui fabriquent et vendent des jus et boissons locales alcoolisées. Enfin dans la catégorie de "services", il s'agit bien ici de services puisqu'il est question de coiffure, transport, cabine téléphonique.

Nous avons demandé aux femmes d'évaluer leurs revenus liés aux activités génératrices de revenus dans lesquelles elles sont impliquées. Du point de vue général, les activités des clientes génèrent un bénéfice mensuel relativement important et qui leur permet de subvenir aux besoins du foyer et de se constituer une épargne. L'accès aux services financiers permettrait donc de développer, d'une façon durable, les activités économiques, les femmes y investissant davantage leurs bénéfices dans le temps.

Il semble que les femmes investissent dans des activités plus diversifiées au fur et à mesure de l'utilisation du crédit.

Selon Mme D. M : « J'ai commencé par la vente de poissons fumés au marché. Ensuite, j'ai tenté le coup dans la vente de pagne et ça marche bien<sup>392</sup> ».

L'évolution des activités est aussi caractérisée par rapport à son lieu d'exercice. Les clientes plus novices exercent dans une plus large proportion leur activité à partir d'un local fixe tandis que les clientes de plus longue date pratique le "commerce ambulante" dans une plus large proportion. Une constatation contraire à celle envisagée. Une activité plus stable dans le temps amènerait les femmes à investir dans un lieu fixe de vente alors que le contraire est constaté.

« Comme le commerce de pagne marchait bien, j'ai engagé des femmes qui revendent la marchandise sur d'autre marché. Ce qui fait que je ne suis pas basé seulement sur le marché d'Adjamé. Mon commerce s'étend aussi sur le marché de Treichville, et de Port-Bouet<sup>393</sup> ».

Une explication possible est que voyant le commerce se développer, les femmes font appel à des revendeuses qui elles, se déplacent (ambulante) pour la revente.

---

<sup>391</sup> Semoule de maïs, utilisé pour la consommation.

<sup>392</sup>Extrait de l'interview n°32, Madame D. M., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé

<sup>393</sup>Extrait de l'interview n°33, Madame L. T., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

D'autre part, les clientes plus jeunes semblent connaître davantage de problèmes de remboursement. Les clientes plus anciennes semblent également plus prévoyantes en se souciant davantage de garder de l'argent pour les urgences, c'est pourquoi elles connaîtraient moins de problèmes de remboursement. De plus elles disposent d'une grande expérience en matière de commerce.

Pour résumer on peut dire que les clientes ont connu moins de périodes de crise de liquidité pour mener une activité économique et les périodes de crise constatées ont duré moins longtemps surtout pour les plus anciennes. Les clientes les plus anciennes sont proportionnellement plus nombreuses à investir leurs bénéfices dans des activités économiques.

L'esprit d'entreprise se fait davantage sentir chez les clientes; elles se basent davantage sur des facteurs liés à l'activité pour décider d'entreprendre. Les clientes sont proportionnellement plus nombreuses à exercer une activité économique au moment de l'enquête, et plus nombreuses également à exercer plus d'une seule activité.

On peut affirmer qu'une augmentation des biens et équipements est également vérifiée. On note aussi une amélioration des aptitudes en gestion. Les clientes, et particulièrement les plus anciennes, ont adopté dans de plus larges proportions, de meilleures pratiques de gestion notamment par l'utilisation de registres de gestion. De la même façon, les clientes plus anciennes ont plus d'aisance à estimer leurs chiffres d'exploitation.

#### **-L'accès au crédit permet une augmentation des capacités de contrôle des ressources**

Cette augmentation du contrôle des ressources se vérifie par rapport à la capacité des femmes à se constituer une épargne.

En effet, elles sont nombreuses à déclarer « épargner » et leur performance semble légèrement supérieure, malgré la morosité du contexte économique. En effet, selon nos recherches, les femmes ont adopté, de meilleures pratiques de gestion ainsi qu'une plus grande justesse dans leurs estimations de ventes, dépenses et bénéfices.

Ces mêmes clientes se démarquent au niveau du centre décisionnel dans leur foyer en prenant davantage de décisions elles-mêmes. De même, l'affirmation d'un accroissement de l'épanouissement est constatée chez les clientes. Il ressort de nos entretiens qu'elles sont plus nombreuses à prendre part aux décisions du foyer.

L'accès au crédit leur a permis d'accroître leurs revenus. Cet accroissement de revenus s'est traduit par le démarrage ou la diversification d'activités; L'acquisition de biens matériels personnels ; Une amélioration des relations familiales en étant davantage impliquée dans les principales décisions; Une augmentation du rôle dans la communauté en étant davantage sollicitée; Une implication plus soutenue dans la société en participant aux événements de la communauté comme la participation aux funérailles.

On peut affirmer et par rapport aux entretiens réalisés que le crédit permet aux femmes d'acquiescer une augmentation de leurs avoirs et de leur bien-être. En effet, elles possèdent proportionnellement plus de biens de valeur relativement moyenne et ces biens ont été acquis dans une plus large mesure durant les deux dernières années. Les clientes ayant accès au crédit ont une contribution financière accrue au sein du foyer.

Elles affectent dans de plus larges proportions leurs bénéfices aux soins médicaux et aux dépenses funéraires tout en contribuant aux dépenses essentielles de nourriture et de vêtements. Dans certains cas, elles utilisent une part de leurs bénéfices pour la construction d'une maison. Les clientes les plus anciennes scolarisent davantage leurs enfants.

#### **-L'autonomie des femmes au prix de responsabilités familiales croissantes**

Les femmes interrogées déclarent que l'accès au crédit et les activités génératrices de revenu qu'il permet leur ont conféré un revenu propre et un gain d'autonomie. Elles peuvent acheter ce qu'elles veulent, elles bénéficient de plus d'écoute et de respect.

Cependant, elles précisent que leur revenu investi dans les besoins familiaux a entraîné une plus grande sollicitation de la part des proches et une fuite des responsabilités économique du conjoint.

En définitive, il convient de dire que, pour aborder le processus d'*empowerment* des femmes nous avons mis en relation d'un côté les femmes, la vulnérabilité ; et de l'autre, l'apport de l'IMF/IMI et l'accès au crédit. Nous avons mis en évidence les retombées du crédit sur la situation de vulnérabilité des femmes bien au-delà d'un intérêt économique. La recherche a permis de présenter le gain d'*empowerment* à travers les différentes formes de « savoir » et d'« avoir ».

Nous avons montré le rôle primordial du groupe sur la formation d'une identité positive des femmes. « L'acquisition d'une certaine estime de soi et l'importance d'oser prendre la parole sont deux éléments clés du processus d'empowerment individuel » nous dit Sophie Charlier. C'est ce que nous avons essayé de montrer dans le contexte propre à la Côte d'Ivoire, et que nous avons vérifié auprès de femmes ayant bénéficié de l'offre du micro crédit. Nous avons montré qu'elles ont le courage de se considérer comme des personnes autonomes, capables d'exprimer leurs idées et de prendre des responsabilités sociales, tout en conservant leur rôle de mère dont elles sont fières. La participation à une institution de micro crédit aide les femmes à se repositionner sur le plan social. Elles deviennent plus visibles à cause de leur contribution au développement économique et leurs interventions dans d'autres espaces sociaux. Elles essaient de substituer l'image de victimes qu'elles attribuent aux générations passées, à celle de femmes actives et indépendantes, mais qui reste avant tout une mère.

Les formations, leur permettent de prendre conscience de leurs potentialités et aptitudes personnelles, ce qui leur confère une certaine confiance en elles. En acquérant de nouvelles connaissances, elles acquièrent de l'autonomie et de l'autorité. Elles arrivent à se repositionner vis-à-vis de leur entourage familial et social.

Le fait d'avoir à assumer des responsabilités leur confère une certaine reconnaissance et une valorisation dont elles sont sensibles notamment de la part de leurs enfants. Elles font tout pour se surpasser, afin de servir d'exemple à leurs progénitures.

L'appartenance à un groupe, fait naître une conscience collective qui permet à chacune d'entre elles d'avoir un regard critique par rapport aux modèles socioculturels et aux rôles sociaux qui s'y réfèrent. Elles vont apprendre à s'exprimer en public, dans des milieux mixtes; à occuper des postes de responsabilités. Elles vont participer au revenu familial et agir dans des sphères sociales et politiques.

La plupart des femmes témoignent d'une amélioration de leur qualité de vie. L'accès au crédit leur permet d'investir dans des activités génératrices de revenus dont les bénéfices permettent de se constituer un revenu stable.

L'acquisition d'*empowerment* est également liée à certaines conditions tantôt internes à l'organisation, tantôt externes liées à la trajectoire de chaque individu et à la société dans laquelle ils vivent. Les enquêtes ont permis d'en relever certaines qui favorisent l'acquisition d'*empowerment* individuel des femmes.

Il s'agit entre autre de la visibilité de la contribution financière des femmes au revenu familial. On se rend compte que le revenu des femmes est généralement investi pour la satisfaction des besoins familiaux. Il est aussi réinvesti à travers d'autres activités, ce qui permet de faire face à une situation de vulnérabilité.

Enfin, on peut dire que le groupe joue un rôle important en terme d'acquisition d'*empowerment* des femmes. Le contexte culturel et la manière dont sont négociés les rôles sociaux au sein de la famille, mais également au sein de la société vont influencer l'*empowerment* individuel. Nous avons noté l'importance de l'appui de l'entourage, (du mari, des enfants) et du milieu culturel, qui est important pour leur autonomie.

Et pourtant, cette réorganisation sociale et les contraintes culturelles ne sont pas toujours faciles comme nous l'avons vu plus haut. Ces changements de rôle et d'identité ne sont cependant pas sans conséquences. Du côté des femmes, certaines contraintes à concilier leurs rôles producteurs et reproducteurs, ou même la délégation des rôles producteurs à d'autres personnes.

Du côté des hommes, la gêne d'assumer certaines tâches attribuées traditionnellement aux femmes à cause du voisinage, entre autre. L'acquisition de l'*empowerment* nécessite comme nous venons de le voir, de la part des femmes « *d'oser prendre des risques et d'assumer ses choix* ».

Les femmes ont pris conscience que le groupe représente une force qui contribue à les mettre en avant et à les responsabiliser. Les institutions de micro crédit, et l'accès au crédit permettent aux femmes de devenir des actrices capable d'influencer ou de participer à un changement social et culturel.

Il convient maintenant d'aborder les dimensions collectives de l'*empowerment* ainsi que les limites des institutions de micro crédit.

## **2. L'empowerment collectif au service du changement**

Précédemment, nous avons analysé comment, l'adhésion à une institution de micro crédit d'une part, et l'accès au crédit d'autre part donne l'opportunité aux femmes d'être autonomes et d'acquérir un *empowerment* individuel.

Nous avons montré que ce pouvoir personnel était lié à l'estime de soi, à l'acquisition de compétences, d'une conscience critique vers une plus grande autonomie. Nous avons eu l'occasion de mettre en évidence le rôle joué par le groupe mais également celui du crédit et des activités génératrice de revenus.

Nous voulons maintenant, présenter l'empowerment collectif à travers le groupe de femmes. Comment il prend forme, et quels sont les facteurs à la base de son développement. En effet, l'empowerment collectif concerne le pouvoir collectif que les femmes pourraient avoir à travers le groupe et le crédit. Les changements qu'elles seraient capables d'effectuer à un niveau social et politique.

Sophie Charlier, parle d'un *empoderamiento* en tant que « pouvoir avec », basé « sur la solidarité, le développement d'une conscience critique ainsi que la capacité d'identifier un processus de libération et d'y participer<sup>394</sup> ».

Il s'agit en effet, de montrer que les femmes peuvent mener des actions collectives dans le but d'agir sur leurs conditions et la transformer. Des actions dont le poids se feraient ressentir au niveau de la collectivité, et bien plus au-delà. Et comment le groupe de femmes pourrait acquérir un pouvoir. Il ne faut pas perdre de vue le fait que le groupe de femmes ainsi constitué, est la somme de plusieurs individus ayant acquis un empowerment individuel.

Il existe dans ce cas une corrélation entre les individus et le groupe qui est le moyen par lequel s'acquiert et s'exprime ce pouvoir d'agir collectif. Corrélation entre l'empowerment individuel et l'empowerment collectif<sup>395</sup>.

Les Institutions de Micro crédit, quelque soit la configuration qu'elles prennent et le secteur financier auquel elles appartiennent, ont pour objectifs principaux, de lutter contre la pauvreté. De permettre aux femmes, lorsqu'elles s'adressent à elles, de leur donner les moyens de lutter contre leur vulnérabilité et être autonomes. Tout ceci par du constat que les revenus des femmes servent pour beaucoup à la satisfaction des besoins de la famille. Elles sont aussi des actrices économiques avec qui la société doit compter.

---

<sup>394</sup> CHARLIER S. (2006), « L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable : une proposition méthodologique », in AUROI C. et YEPEZ DEL CASTILLO I. (sous la directions de) (2006), ECONOMIE SOLIDAIRE ET COMMERCE EQUITABLE. Acteurs et Actrices d'Europe et d'Amérique latine, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, IUED, Genève, pp. 87-109.

<sup>395</sup> Nous tenons à préciser que Sophie Charlier avait déjà évoqué cette corrélation. L'auteur avait parlé de l'existence d'une relation circulaire entre empoderamiento individuel et empoderamiento collectif, l'un étant la conséquence de l'autre.



L'enjeu de développement n'étant pas seulement individuel, mais aussi communautaire parce qu'il touche différentes sphères telles que la politique, le social et l'économique.

De ce fait, l'institution de micro crédit devient le moyen par lequel les femmes peuvent gagner en influence, acquérir et exercer un certain pouvoir. C'est pourquoi l'empowerment collectif sera abordé au sein de l'institution de micro crédit.

Nous avons vu précédemment, comment les institutions que nous avons étudiées permettaient aux femmes d'acquérir un empowerment individuel en termes de savoir et d'avoir. Comment au-delà de l'aspect économique, l'empowerment individuel touchait l'aspect social et culturel. L'approche de l'empowerment collectif permettra de mettre en évidence les besoins du groupe, ainsi que les stratégies élaborées par le groupe pour s'affirmer socialement et se positionner économiquement. Et venir à bout des différents problèmes auquel il aura à faire face notamment celui de la pauvreté et de la vulnérabilité.

## **2.1 Prendre conscience collectivement qu'on peut modifier les choses**

Nous avons vu précédemment le rôle que pouvait jouer le groupe de femmes pour l'acquisition d'un empowerment individuel. Notamment en terme d'un droit à la parole, d'une conscience critique, de l'acquisition de certaines aptitudes, d'une estime de soi, de la prise de conscience de son identité en tant que personne, de la prise de conscience des préjugés socio culturels dans lesquels la société tant à les conditionner.

En ce qui concerne l'empowerment collectif, c'est au niveau de la prise de conscience des problèmes et de la capacité du groupe à mener des actions concrètes en vue d'apporter des changements décisifs, que se fera le gain de pouvoir.

### **2.1.1 Le développement d'une conscience critique collective**

A travers nos entretiens, on a pu se rendre compte que les femmes voyaient le groupe comme une famille, comme un endroit où elles pouvaient s'exprimer en toute confiance. C'est au sein du groupe que les femmes prennent conscience de leurs conditions sociales et économiques ; réalisent qu'elles peuvent apporter des changements concrets à leur situation au sein de la société dans laquelle elles se trouvent.

De cette prise de conscience critique les femmes vont élaborer des stratégies collectives afin d'améliorer leur situation. Nous avons eu à constater chez les femmes, que cette volonté d'améliorer les choses était perçue comme un devoir de leur part pour les générations futures.

« On m'avait dit que la tontine pouvait m'aider à avoir un crédit afin de monter un commerce et avoir un peu d'argent. Aujourd'hui, ce qu'on fait ici n'est plus une question d'argent. On a des enfants, et on veut qu'ils soient conscients des problèmes de leur société. Mais on veut surtout se battre pour eux afin qu'ils ne vivent pas les mêmes problèmes que nous. On veut améliorer les choses pour eux<sup>396</sup> ». « Nous on veut que nos filles fassent des études, et puissent connaître leurs droits, être de bonnes épouses et mères, mais aussi savoir se faire respecter dans le couple et dans la société. C'est nous qui devons leur montrer le chemin, hein ! C'est important, c'est pour ça on se bat<sup>397</sup> .

Cette prise de conscience collective est non seulement un devoir, mais aussi une volonté de rendre visible leur rôle en tant qu'actrices du changement économique, social et politique. Les femmes essaient de mener des actions collectives en dehors de l'institution et qui touchent d'autres domaines. « L'année dernière, on a parlé entre femmes, et on est allé voir le maire d'Adjamé pour lui dire qu'on voulait faire des groupes pour sensibiliser nos sœurs aux problèmes d'hygiène. Au début, c'était difficile, mais on a pu quand même parler avec nos sœurs du quartier et les sensibiliser aux problèmes d'hygiène. On leur a dit aussi d'envoyer leurs filles à l'école. Tu vois, on essaye de toucher à l'éducation, à la santé.

Et puis on était fier de dire qu'on est membre de la tontine des femmes Gouros, et qu'on est commerçantes. Comme les gens nous connaissent un peu aussi, ils savent qu'on est commerçantes. C'est une fierté<sup>398</sup> ».

Il ressort aussi des entretiens que les actions menées en dehors de l'institution, se basent sur les problèmes qu'elles vivent et auxquels elles sont confrontées. « Si on peut parler d'affaire d'envoyer les enfants à l'école, c'est parce que nous même au sein du groupe, on a pris conscience que c'était important. En parlant entre nous, on a vu comment c'est important de le faire.

---

<sup>396</sup> Extrait de l'interview n°34, Madame K. L., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

<sup>397</sup> Extrait de l'interview n°35, Madame T. O., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

<sup>398</sup> Extrait de l'interview n°36, Madame L. L., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

Mais on parle d'autres problèmes aussi hein ! C'est bien parce que on trouve des solutions ensemble. Ça nous donne des idées parce que chacune dit comment elle voit les choses<sup>399</sup> ».

Les femmes essaient de résoudre les problèmes au sein du groupe, mais essaient aussi d'exporter leurs idées à l'extérieur du groupe. Ces idées prennent leur source au sein même des différentes formes de solidarités économiques qui renforcent la cohésion du groupe et donnent à tous ses membres un statut personnel et professionnel. Les femmes en sont fières, elles agissent non seulement pour changer ou améliorer leur vie mais aussi encourager d'autres femmes, à se battre aussi. C'est pour elles un devoir. Mais au-delà de la solidarité économique, se créent aussi d'autres formes de solidarités sociales et culturelles. C'est au sein du groupe qu'elles ont l'occasion de parler de leurs problèmes, qu'elles partagent leur joie, et leurs préoccupations, qu'elles s'encouragent mutuellement à scolariser leurs enfants, à les faire vacciner, etc....

Il faut préciser que l'étude de l'empowerment que nous avons tenté de faire dans cette thèse se veut en rapport avec le micro crédit destiné aux femmes et les activités économique qu'il permet. On a pu constater que les femmes ayant bénéficié des crédits ont non seulement réussi à accroître les rendements de leurs activités, mais qu'au-delà des préoccupations économiques, le micro crédit leur a donné la chance de se valoriser, de rendre visibles leurs actions. Il s'agit pour elles d'envisager les perspectives d'un avenir meilleur. Elles s'appuient pour cela sur le groupe.

C'est le groupe qui permet de chercher des solutions communes aux problèmes, d'élaborer des stratégies de survie et mener des actions susceptibles de changer les choses. Les femmes sont confrontées à des préjugés socioculturels qu'elles essaient de transformer à leur avantage, à cela s'ajoute la volonté de rendre visible leur activités notamment au niveau économique local et national.

Les femmes sont confrontées à des problèmes d'ordre familiaux et communautaires qui trouvent leurs origines au sein des préjugés socio culturels. Elles ont montré au cours des entretiens réalisés, le rôle joué par le crédit et les institutions aux qu'elles elles appartiennent.

---

<sup>399</sup>Extrait de l'interview n°37, Madame I. A., commerçante, membre de la tontine des femmes Gourous du marché d'Adjamé.

Deux aspects ont été mis en avant par les femmes : l'aspect économique et personnel en terme de développement personnel et d'estime de soi. « Grâce aux crédits, j'ai pu monter mon commerce et être indépendante financièrement. Mais en plus, les formations qu'on reçoit de temps en temps et le fait de s'exprimer librement, de savoir qu'on est confronté aux mêmes problèmes, au niveau de la famille, de l'entourage, m'a permis de m'affirmer, de prendre conscience aussi. Aujourd'hui, je prends des décisions, je donne mon avis. Même si je ne suis pas allé à l'école, en tout cas je parle avec plus d'assurance.

Mais, ma fille toi-même tu sais que chez nous là c'est pas facile. Les hommes veulent toujours dominer. Si ce n'est pas ton mari, c'est ton grand frère, ou ton oncle. Y a aussi, la jalousie des aînés, mais il ne faut pas se laisser faire<sup>400</sup>».

On voit à travers cet extrait la prise de conscience par rapport aux problèmes récurrents de la vie quotidienne, mais aussi de la volonté de faire « bouger » les choses. Nous avons cependant remarqué que les femmes que nous avons interrogées sont très conscientes que les choses ne pourront pas changer du jour au lendemain.

Les femmes qui ont eu à se plaindre de ses discriminations d'ordre familial sont surtout les femmes de la tontine des femmes Gouro, elles étaient proportionnellement plus nombreuses en tout cas.

Il faut dire que ces femmes sont très exposées car elles font partie d'un groupe ethnique à caractère patriarcal. Il y a toujours une ascendance des hommes sur les femmes.

Mais ce que nous avons trouvé extraordinaire, c'est que la plupart des femmes interrogées ont plutôt une volonté de tourner les choses à leur avantage en trouvant un compromis plus tôt que de croire en un changement radical. « Nous sommes des femmes et des mères. On est fière de l'être. Tu sais, nos enfants nous regarde, on doit être des exemples pour eux ; on doit apprendre à nos enfants à se respecter mutuellement, et aussi à respecter leurs futurs conjoints<sup>401</sup> ».

Les femmes veulent que les hommes aient plus de considération pour elles. Mais ce changement de mentalité qu'elles veulent susciter ne doit pas se faire par une dénaturalisation de leurs rôles sociaux.

---

<sup>400</sup>Extrait de l'interview n°38, Madame L. L., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

<sup>401</sup>Extrait de l'interview n°38, Madame D. S., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

« Ici, quand tu es une femme, c'est toi qui doit t'occuper de la maison, des enfants. Depuis que j'ai commencé le commerce, j'ai du confier la garde des enfants, à une parente. Mais, quand je peux c'est moi qui m'occupe de mes enfants. Je fais d'ailleurs moi-même la cuisine, surtout pour mon mari. C'est important ma fille. Je suis une épouse et une mère avant d'être une commerçante. Et je dois apprendre à mes filles à être de bonnes épouses. Donc, dès que je reviens du travail, je rentres dans la cuisine<sup>402</sup> ».

De nombreuses femmes nous ont parlé de difficultés rencontrées au début de leur activités. Elles ont été confrontées à des conflits avec le conjoint, de nombreuses sollicitations au sein de la famille, elles ont utilisés le terme de « harcèlement ».

Mais le fait d'en parler entre elles leur a permis de trouver des solutions idoines afin de pouvoir faire face à ces différents problèmes.

On a remarqué aussi, une certaine pudeur chez les femmes à ne pas vouloir exposer leurs problèmes hors du groupe. « Une fois on a parlé des problèmes de détournements de l'argent du commerce par les hommes. Certaines voulaient qu'on essaie de faire des réunions pour sensibiliser les hommes. Mais, on a dit non. Même si on a pu conseiller celles qui étaient confrontées à ce problème, on a trouvé que ce n'était pas bien de parler de nos problèmes « intimes », devant les autres. Et puis, ça ne donne pas une bonne image de la femme. On peut en parler entre nous, même avec certains responsables de l'institution mais il faut savoir préserver sa vie privée<sup>403</sup>».

Pour venir à bout des harcèlements aux qu'elles certaines sont confrontées, les femmes avouent parfois utiliser la ruse, ou le dialogue avec le membre de l'entourage (conjoint ou membre de la famille. « Une fois, mon grand frère m'a demandé de scolariser sa fille parce que j'ai de l'argent, je suis une commerçante. Je lui ai dit que ses neveux n'avaient plus de pères. Et que c'était lui leur nouveau papa. Et donc comme je m'occupe déjà d'une partie de ses enfants c'est-à-dire les miens, il était bien qu'il fasse un effort pour s'occuper de notre fille (sa fille à lui). Mais que je pouvais l'aider en lui donnant un peu d'argent pour ses besoins. Il a été beaucoup surpris, et il m'a dit qu'il était fier de moi<sup>404</sup> ».

---

<sup>402</sup>Extrait de l'interview n°39, Madame Y. F., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

<sup>403</sup>Extrait de l'interview n°40, Madame S. O., commerçante, membre de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé.

<sup>404</sup>Extrait de l'interview n°41, Madame T. J., commerçante, membre de la COOFACI.

« Au début, ce n'était pas facile, même maintenant y a des jours où ce n'est pas facile avec mon mari. Quand j'ai pris le crédit, mon mari m'a demandé de lui prêter de l'argent parce qu'il venait de perdre son père. J'ai refusé, on a eu des disputes devant les enfants et ça m'a fait mal. On a parlé avec le groupe et j'ai constaté que je n'étais pas la seule à vivre ce problème. On a jugé entre nous qu'il ne fallait pas régler ce problème devant les enfants, et qu'il fallait ré expliquer au mari que les bénéfices du commerce servirai à satisfaire nos besoins ;

Ainsi que ceux des enfants, et qu'on avait aussi besoin de leur aide, et que c'étaient eux les chefs de famille. On a constaté que le fait de dire aux maris qu'ils sont les chefs de famille, ça leur permet de réfléchir et se remettre en question<sup>405</sup> ».

A travers ces extraits, on peut se rendre compte que les femmes affichent une volonté d'affirmer leurs points de vue. Leur position est beaucoup stimulée par le regard des enfants. Elles voudraient être des exemples pour eux. Ces décisions concertées autour de problèmes mutuels poussent les femmes à élaborer des stratégies afin d'affronter leurs problèmes.

### 2.1.2 Les institutions de Micro finance permettent la participation des femmes au sein des espaces socioéconomiques et l'acquisition d'un empowerment collectif

Les institutions de micro crédit, s'inscrivent dans la sphère formelle et informelle de l'économie. Elles ont ceci de commun comme nous l'avons évoqué au cours de cette thèse, le fait de privilégier au-delà de norme purement économique, des valeurs non marchandes qui touchent à des sphères domestiques et réciprocaires.

L'action de ces institutions touche différents domaines au-delà de l'économie telle que le domaine social, culturel, politique, juridique.

Les lignes qui suivent seront consacrées à l'action des Institutions de micro crédit. Nous jugerons du gain d'empowerment des femmes à travers les transformations économiques sociales et culturelles que permet l'institution de micro crédit. Transformations qui rendent possibles un gain d'empowerment collectif pour les femmes.

---

<sup>405</sup>Extrait de l'interview n°42, Madame A. C., commerçante, membre de la COOFACI.

## **2.2 L'empowerment de l'Institution de Micro finance permet une réinterprétation des rôles sociaux et des valeurs culturelles**

En Côte d'Ivoire, et partout en Afrique de l'Ouest, comme nous l'avons déjà évoqué l'économie solidaire est fortement imprégnée de la culture et s'insère étroitement dans la société. Faisant même intervenir des modes de gestion domestique (solidarité, mutualisation des efforts, proximité des relations etc.).

L'institution de micro crédit qu'elle soit formelle ou informelle reste imprégnée des aspects culturels. Les institutions de micro crédit se fixent comme objectif de permettre aux femmes d'être autonomes en leur permettant de s'assurer un revenu, par les activités génératrices de revenus qu'elles mettent en place ; et donc de lutter contre leur vulnérabilité et gagner du pouvoir. Mais elles ont aussi à faire face au poids de la culture et de l'environnement socio économique dans lequel ces femmes évoluent.

C'est donc à travers les outils qu'elles mettent à la disposition des femmes c'est-à-dire, les formations techniques, la liberté de communication, que les IMF peuvent dépasser cette confrontation entre normes culturelles et objectifs économiques. Et se donner les moyens d'intervenir sur des problèmes récurrents d'ordre socio culturels qui les concernent directement.

Il ressort des entretiens que nous avons menés que les IMF vont utiliser les outils qu'elles mettent à la disposition des femmes pour :

- Montrer l'importance du rôle des femmes, au sein de l'institution de micro crédit ainsi que dans les programmes de développement

- Reconsidérer des rôles sociaux et culturels des femmes, en favorisant leur prise de pouvoir.

- L'institution de micro crédit permet de montrer le rôle des femmes dans le secteur du développement**

Les institutions de micro crédit ont permis aux femmes d'être des actrices économiques à part entière. De participer pleinement au développement économique. En effet, les activités mises en place par les femmes à travers les crédits obtenus, ont permis de redynamiser le secteur de l'emploi.

Le fait d'être propriétaire de leur propre affaire à permis de donner une certaine visibilité de leur rôle économique. Et aussi de redynamiser le secteur de l'emploi.

En effet, les femmes vont créer des structures commerciales telles que des TPE (très petites entreprises), suite aux prêts qu'elles ont obtenus auprès des institutions de micro crédit. Ce qui entraîne par ricochet le développement de l'emploi privé<sup>406</sup> et leur visibilité donc au sein de ce secteur.

On a aussi remarqué un véritable engouement des femmes à être propriétaire d'un commerce, une volonté réelle de gérer une affaire qui leur appartient, d'être « leur propre patron », selon elles. « Grâce à la MUCREFAB, et le crédit que j'ai pu obtenir, j'ai réussi à monter mon propre commerce de pagnes. Au début, ce n'était pas facile, mais maintenant ça va, et je suis fière d'avoir pu réaliser quelque chose alors que je ne suis pas beaucoup allé à l'école. On est fière d'avoir notre propre affaire, mais on est aussi fière d'appartenir à un groupe de commerçantes, fière d'être membre de l'institution<sup>407</sup>».

Le rôle économique des femmes est aussi visible à travers la diversification de leurs activités dans des domaines jusque là inédit. Pour les femmes que nous avons interrogées, il s'agit d'investir dans les domaines des TPE (très petite entreprise) à travers la création et la gestion de cybercafé, de l'agroalimentaire dans des activités diverses telles que les fabriques de savon et de détergents, le développement de plates formes de produits vivriers.

Le fait donc d'être propriétaire de son « affaire », ou même de « plusieurs affaires », et surtout de se diversifier entraîne chez ces femmes une véritable estime de soi, elles sont fières non seulement d'avoir réussi quelque chose, mais aussi de se rendre compte de la visibilité de leurs activités. On parle d'un gain d'empowerment collectif, car les femmes font toujours référence au groupe et à l'institution. Elles sont conscientes que tout ceci est dû à leurs efforts, mais aussi au crédit obtenu, à l'encadrement dont elles ont bénéficié au sein de l'institution.

---

<sup>406</sup> LIDA Serges, nous parle d'un réel changement dans ce domaine. En effet, l'auteur affirme qu' il y a deux décennies avant le développement des activités de micro crédit, l'Etat ivoirien était le principal employeur, notamment au niveau de la fonction publique, après le secteur agricole.

<sup>407</sup> Extrait de l'interview n°43, Madame K. F., commerçante, membre de la MUCREFAB.



Il y a une combinaison des efforts, du groupe de femme d'un côté, de l'institution de l'autre, tout ceci selon les objectifs de lutte contre la vulnérabilité, et du gain d'autonomie des femmes.

« Nous sommes les femmes de la tontine des femmes Gouros du marché d'Adjamé, on nous connaît, à travers nos activités, à travers notre appartenance au groupe, on est fière vraiment. Nos enfants nous regardent hein !<sup>408</sup> ».

Le gain d'empowerment collectif des femmes est aussi visible à travers leur appartenance à des réseaux sociaux d'hommes et de femmes d'affaires. En effet, ces femmes ont ceci de communs qu'elles sont propriétaires de leurs affaires (TPE, PME) et donc autonomes. Ces femmes ont une certaine influence dans le domaine économique car elles sont très présente dans le domaine du vivrier et très influentes. Elles sont aussi très présentes dans le commerce de produits textiles, surtout la vente de pagne. Ces femmes possèdent toutes des comptes bancaires. Il y a un gain d'empowerment collectif car ces femmes fonctionnent en réseaux, et prennent des décisions collectives qui leur confèrent une certaine visibilité, qui renforce leur estime de soi. Elles sont très respectées, et mènent des actions en dehors de la communauté à un niveau local et national.

« Souvent, nous faisons des réunions pour parler de nos activités, des nouveaux produits à commercialiser, on a des connexions avec certains consœurs d'autres pays voisins. On doit aussi affronter les hommes, et peser de toute notre influence pour prendre des décisions, ou dénoncer certaines inégalités. Nous sommes fières<sup>409</sup> ».

A travers l'action des femmes, il y a une revalorisation des secteurs (agricole et privé), des professions libérales à partir du moment où on est propriétaire de son affaire. L'action des femmes est souvent le résultat d'une renégociation des rôles culturels et des préjugés qui s'y rattachent. Les lignes qui suivent vont essayer de montrer comment le gain d'empowerment collectif se fait aux prix de compromis, même si les femmes ne sont pas toujours d'accord avec ce terme.

---

<sup>408</sup>Extrait de l'interview n°44, Madame L. B., commerçante, membre de la Tontine des femmes Gouros.

<sup>409</sup>Extrait de l'interview n°45, Madame Y. T., commerçante, membre de la COOFACI.

On peut dire que les activités du micro crédit ont entraîné des transformations au niveau économique et social. Accordant plus de visibilité aux femmes.

En effet, avec les changements introduits au niveau économique et social, c'est-à-dire un élargissement du champ d'activités des femmes, un développement d'activités nouvelles ainsi qu'une amélioration de leurs conditions économique et social, les femmes acquièrent avec le poids des responsabilités, une certaine estime de soi qui favorise un gain d'empowerment collectif.

Il y aussi le rôle que joue l'institution de micro crédit qui, à travers cette liberté d'expression accordée aux femmes ne fait qu'aller dans le sens des politiques de développement. Politiques qui soutiennent les différentes approches du genre dans l'optique du développement et aussi l'autonomie des femmes. Dans d'autres cas, tout part d'une prise de conscience interne au groupe de femmes sur l'importance de renégocier les relations sociales et revoir les rôles sociaux traditionnels qui leur sont attribués.

Dans ce même esprit de favoriser l'épanouissement des femmes en leur sein, les institutions de micro crédit vont mettre en place des outils techniques sous forme de prestations, de réunions, d'espaces dédiées aux femmes, de formations pour les femmes. Il y a aussi les postes de responsabilités qui leur sont attribués comme la trésorerie, la direction de certains départements comme celui des ressources humaines (il s'agit de recrutement de nouvelles adhérentes en fonction des principes de l'institution).

Des postes de responsabilité qui leur assure la reconnaissance au sein de l'institution, mais aussi au sein de la communauté. Il faut préciser que ces opportunités que l'institution de micro crédit met en place pour les femmes cadrent avec les principes culturels qui régissent la société dans laquelle elles évoluent. Les institutions préfèrent laisser la liberté aux femmes de décider de modifier ou changer les choses. Il faut dire que dans le cadre de cette thèse, nous sommes intéressés à des institutions exclusivement féminines.

Il est clair que la tendance sera différente au sein des institutions mixtes par exemple, où les femmes auront plus de mal à se faire entendre, ou elles seront constamment en confrontation avec les hommes.

### **-Reconsidérer des rôles sociaux et culturels des femmes, en favorisant leur prise de pouvoir**

Les femmes membres d'institution de micro crédit ayant bénéficié du crédit, se disent fière d'être arrivées où elles sont.

Il y a comme nous l'avons déjà dit une très forte référence au groupe, et à la concertation entre elles. C'est à partir d'une confiance mutuelle, de concertation, d'un droit à la parole, et d'une proximité des relations qu'elles tissent que les femmes arrivent à mener des actions qui dépassent le cadre de l'institution. Des actions ayant des résonances dans le domaine culturel. En effet, les activités générées par le micro crédit à travers la participation des femmes à l'économie ont entraîné des changements dans la façon d'appréhender les opérations financières. Mais aussi, au niveau des comportements dans les rapports interpersonnels.

Il ressort des entretiens réalisés que le poids de la tradition en ce qui concerne la gestion de la vie quotidienne semble s'amoindrir. En effet, il faut souligner que la société Ivoirienne est une société ancrée dans ses cultures et traditions privilégiant certaines valeurs telles que la solidarité, l'entraide et les échanges de dons et de réciprocité. Une société où les opérations financières ont pris une place importante. La tendance est plus à prêter de l'argent, à fixer des intérêts, à épargner et à investir. Cependant, il existe une contradiction dans les logiques économiques.

C'est-à-dire qu'à côté de cette tendance à vouloir se constituer une épargne, à vouloir faire des placements on est socialement obligé d'échanger, de se faire des dons, d'être solidaires.

Cette tendance à la réciprocité a ceci de particulier que le retour des actions est soumis à une intemporalité. Ce qui a tendance à générer de la méfiance. C'est surtout au niveau de la famille, des amitiés et du voisinage que les hésitations se font ressentir.

C'est en ce sens que les femmes parlent souvent de harcèlements de la part des proches. « Ce n'est pas facile quand un parent viens te demander de l'argent surtout quand il parle d'emprunt. Toi même tu sais, quand tu vas aller lui réclamer l'argent, ça devient palabre. Surtout si c'est un frère ou une sœur aînée, donc on sait plus s'il faut prêter l'argent ou donner.

Moi je préfères donner quand je peux parce que souvent quand tu prêtes, ça devient palabre<sup>410</sup> ». Les femmes se disent vulnérables face à cet état de fait, surtout en tant que femme, elles doivent souvent affronter le courroux du conjoint ou d'un frère aîné.

Leur solution est souvent des parades ou le dialogue. « Par nos activités on inspire la fierté, mais aussi la jalousie, ce n'est pas facile, mais comme au sein de la mutuelle, on apprend à parler, on arrive à trouver des solutions concertées à ces problèmes ; ça nous grandit de prendre nos responsabilités plutôt que de fuir les problèmes<sup>411</sup> ».

Les femmes ont appris à affirmer leurs positions, afin de se faire comprendre. Même si ce n'est pas toujours facile, mais au moins elles essaient de se faire entendre. Elles arrivent quelque fois à trouver un compromis. « Avant, j'avais peur de la pression, surtout quand c'est le mari qui te demande de l'argent c'est pas facile. Mais on a appris, à dialoguer, à discuter. Y a toujours des problèmes parce qu'on est des femmes, mais, le fait déjà de parler, ça diminue les tensions<sup>412</sup> ».

Même s'il faut le reconnaître, et Lida Serge a eu à le souligner, «*ces hésitations entre prêts et dons se soldent le plus souvent par des conflits financiers plus ou moins ouverts entre les membres de la même famille, voisins ou amis*<sup>413</sup> ». Cette situation, qui tend à responsabiliser les femmes, du moins à leur permettre de faire entendre leur choix, ou d'élaborer des stratégies concertées, est favorable à un gain d'empowerment collectif. Car les décisions mûrissent dans la plupart des cas au sein de l'association. Leurs actions ont des répercussions sur l'organisation socio culturelle.

Elles acquièrent plus d'autonomie, et de responsabilité. Il y a également l'intervention de cette conscience critique que nous avons eu à évoquer.

Il y a aussi le fait que l'ampleur des activités de micro crédit va introduire des transformations culturelles aux qu'elles les femmes ne seront pas étrangères. Ces changements se font au prix de nombreux compromis dont la remise en question d'une solidarité qui sous tend les échanges sociaux.

---

<sup>410</sup>Extrait de l'interview n°46, Madame I. I., commerçante, membre de la COOFACI.

<sup>411</sup> Extrait de l'interview n°46, Madame I. T., commerçante, membre de la COOFACI.

<sup>412</sup>Extrait de l'interview n°47, Madame I. P., commerçante, membre de la COOFACI.

<sup>413</sup> LIDA Serges thèse de Doctorat, p.294.

En effet, la tendance est plus comme nous l'avons déjà évoqué, à emprunter plus qu'à demander, à prêter plus qu'à donner, à constituer une épargne plus qu'à thésauriser ou « gaspiller ». Les femmes évoquent que parfois, cela entraîne à se désolidariser indirectement du groupe auquel elles appartiennent.

« Je n'aime pas trop dire désolidariser. C'est un peu fuir ses responsabilités hein ! C'est vrai qu'il y a des problèmes, mais on essaie de trouver un compromis soit par le dialogue, soit en expliquant. Mais c'est vrai que des fois, ce sont les proches qui nous évitent, ou même nous exclues. Mais, bon. Nous on pense à nos enfants, c'est pour eux qu'on est obligé de mettre de l'argent de côté<sup>414</sup> ». On a également noté chez les femmes que nous avons interrogées, une peur de se retrouver débitrice.

Elles ont peur de se retrouver dans les situations de précarité avant l'octroi du prêt. Elles ont peur de sortir de l'argent qui ne sera pas remboursé, donc qui sera perdu. Elles préfèrent épargner que prêter à perte, ou aider à résoudre un problème familial.

Elles disent se rattraper en faisant des dons à la famille, ou en effectuant des dépenses au cours de cérémonies traditionnelles, ou familiales telles que les funérailles d'un proche, le mariage d'une nièce etc. Elles accomplissent ainsi leurs devoirs sociaux et ceci est très important pour elles. Il s'agit d'entretenir les relations sociales qui constituent un capital à préserver à tout prix, car l'épreuve la plus douloureuse est de se voir exclure de la communauté. Cette exclusion peut subvenir aussi bien dans la richesse comme dans la pauvreté.

Elles ont exprimé cette peur d'être rejetées à cause de leur statut économique. C'est pourquoi il est important pour elles de préserver ces relations de proximité avec l'entourage. La participation aux cérémonies familiales est un devoir lié au rôle social et culturel de la femme en tant que gardienne des valeurs. C'est au cours de ces cérémonies que se fait la circulation des biens au sein de la communauté sous forme de dons, contre dons, et d'importantes redistributions monétaires.

---

<sup>414</sup>Extrait de l'interview n°48, Madame L. A., commerçante, membre de la COOFACI.

Cependant, les femmes restent conscientes de la persistance de certains traits culturels et traditionnels, mais elles vont prendre des dispositions afin de pouvoir s'adapter, pour ne pas retomber dans leur position de dénuement.

### **2.3. Un empowerment collectif vers des changements politiques et des actions de développement**

Parmi les institutions de Micro crédit analysées, certaines intègrent dans leur logique d'action des combats politiques qui peuvent aller de la défense du secteur (combat de type corporatiste) à des luttes plus globales par rapport à des problématiques politiques locales, nationales et/ou régionales. Ces organisations deviennent par ce biais des actrices politiques, qui poursuivent l'objectif de favoriser des changements politiques structurels, ce qui se manifeste à plusieurs niveaux : au niveau du plaidoyer par leur rôle de représentation de leur secteur auprès du gouvernement et/ou du parlement, à travers la formation de dirigeant-e-s politiques, mais aussi au niveau des formations données aux producteurs/trices sur des enjeux politiques. Nos enquêtes ont toutefois mis en évidence l'existence de dynamiques différentes selon les organisations.

### **2.4 L'impact de l'empowerment des Institutions de Micro finance au niveau des communautés**

Les institutions de micro finance essaie de mener des actions allant dans le sens du développement. Dans certains cas, il s'agira de favoriser la création des réseaux sociaux ; ou encore de mener des actions en faveur du développement communautaire (surtout au niveau du quartier).

#### **-Favoriser la création de réseaux sociaux d'entraide**

Comme nous l'avons déjà évoqué, les femmes ont réussi à développer au sein de l'institution de micro crédit des solidarités entre elles afin de réfléchir à leurs problèmes et trouver des solutions concertées à divers problèmes. Tels que par exemple la scolarisation des enfants, la satisfaction des besoins sociaux. L'institution de micro crédit représente une famille pour elles. Le groupe ainsi formé permet aussi de tisser un réseau de relations sociales réciprocaires sous forme d'entraide.

« Nous organisons des réunions entre vendeuses de produits vivriers. On rencontre des femmes qui ont monté leur propre affaire sans passer par le micro crédit. Il nous arrive aussi de rencontrer des consœurs de la sous région. Du mali, du Burkina. Cela nous permet de tisser des relations aussi avec des réseaux de femmes d'affaires, c'est important<sup>415</sup> ».

Cette réciprocité des relations qu'elles tissent entre elles permet de bénéficier de conseils précieux, d'amitié. Elles organisent souvent des cérémonies festives afin de se divertir et de rencontrer d'autres femmes ayant les mêmes préoccupations qu'elles. Les institutions de micro crédit favorisent la création de réseaux de solidarité afin d'aider les femmes à être autonomes et lutter contre leur vulnérabilité. Les institutions de micro crédit vont également mener des actions au niveau du développement communautaire, au sein des communes, des quartiers.

#### **-Quand l'institution de micro crédit permet de soutenir des actions de développement communautaire**

Les institutions de micro crédit vont participer à des programmes de développement allant dans le sens de l'autonomie des familles, et de l'amélioration de leur bien-être. Les institutions de micro crédit que nous avons étudiés ont été engagées plus d'une fois dans des programmes de développement au sein de la communauté, en soutenant des campagnes d'alphabétisation au sein de quartiers défavorisés, ou encore des campagnes de vaccination en collaboration avec l'institut d'hygiène d'Abidjan, qui est un organisme étatique de santé publique.

« Souvent, on va voir le maire de Bassam, et on discute ensemble de projets au sein de la commune. On le fait par le biais de l'institution, ce qui nous donne plus de crédibilité. On a souvent participé à des campagnes de sensibilisation, notamment en ce qui concerne les jeunes filles mères atteintes du Sida. Tu sais avec la guerre au pays, il y a eu beaucoup de viols de jeunes filles. C'est des actions comme ça qu'on mène. On est fière du soutien de l'institution de micro crédit<sup>416</sup> ».

---

<sup>415</sup>Extrait de l'interview n°49, Madame D. B., commerçante, membre de la COOFACI.

<sup>416</sup>Extrait de l'interview n°50, Madame Y. M., commerçante, membre de la COOFACI.

Cette section a eu pour objectif de traiter de l'empowerment collectif des femmes à travers l'institution de micro crédit. Il a permis aussi d'établir un lien entre l'*empowerment* individuel et collectif. De voir comment l'institution de micro crédit pouvait permettre aux femmes d'avoir une certaine influence dans différentes sphères de la société. L'institution de micro crédit permet de répondre aux besoins d'autonomie et de lutte contre la vulnérabilité des femmes, en favorisant les relations économiques et sociales, de réciprocité et commerciales.

Nous avons également essayé de montrer comment l'empowerment collectif pouvait induire des changements socio culturelles et économique. Cependant, ces institutions restent conscientes du milieu socio culturel dans lequel elles s'insèrent. Elles poursuivent un objectif économique à travers l'attribution de crédit et aussi de développement.

#### **-Un empowerment collectif lié à l'empowerment individuel**

Nous avons essayé de montrer comment la participation des femmes au développement économique ainsi qu'à l'organisation socio culturelle pouvait leur permettre d'acquérir un empowerment collectif.

Il faut que l'institution de micro crédit permette aux femmes d'acquérir une capacité d'analyse de leurs rôles sociaux dans un contexte social, culturel, économique et politique, mais également leur donne la possibilité d'identifier et de clarifier leurs besoins.

A partir de là, il leur sera possible de renforcer leurs aptitudes, d'accéder à l'information, à la connaissance de leurs droits et à des possibilités de changements<sup>417</sup>.

---

<sup>417</sup>A cet effet, Sophie Charlier évoque la notion de « (...) *cheminement vécu simultanément par la collectivité et les individus qui en sont membres* » pour arriver à l'*empoderamiento* ou encore, l'idée de processus individuel et collectif.



L'influence des institutions de micro crédit peut être multiple et concernée aussi bien la sphère sociale, culturelle, économique. Nous pouvons dire à cet effet, que le développement de *l'empowerment* des institutions de micro crédit permettra aux femmes d'être capables de négocier et promouvoir des changements dans les différentes sphères de la société, ceci en fonction des besoins, des opportunités et/ou des combats à mener.

Les institutions de micro crédit vont développer chez les femmes un savoir-faire, une certaine reconnaissance extérieure qui va leur permettre de susciter des changements au sein de la société.

## Conclusion générale

Durant notre travail de thèse, nous avons essayé de montrer qu'en ayant accès au micro crédit, les femmes pouvaient acquérir du pouvoir et devenir moins vulnérables, avoir une certaine reconnaissance sociale, et participer à certains changements sociaux culturels. Notre travail a également permis de montrer comment les femmes pouvaient acquérir un pouvoir au sein d'une institution de micro crédit en Côte d'Ivoire sous certaines conditions.

Il convient de rappeler que pendant longtemps, la femme Ivoirienne a été confinée dans des rôles traditionnels et culturels de reproductrice. Elle a longtemps été considérée comme une personne vulnérable, soumise et dénuée d'un réel pouvoir. Lui reconnaître aujourd'hui un certain pouvoir à travers le micro crédit et l'institution de micro crédit, n'est pas un fait nouveau, certains auteurs comme Sophie Charlier ont déjà statué sur la question.

Nous avons voulu avoir un regard réaliste qui décrive la réalité telle qu'elle se présente en Côte d'Ivoire. Nous avons essayé d'analyser, l'existence d'un pouvoir réel pour les femmes Ivoiriennes. En plus, essayer de décrire les différentes formes de pouvoir individuel et collectif que détiennent ces femmes. Cette analyse du pouvoir nous a permis de dévoiler ou d'enrichir la position des femmes en tant qu'actrices de changement à part entière. Actrice de leur propre développement, mais aussi en tant que personnes capables d'élaborer des stratégies collectives afin de se faire entendre, être respectées, et défendre leurs droits dans des instances décisionnels.

Notre travail de terrain a montré que cette acquisition d'empowerment avec ses différentes dimensions, permet également aux femmes d'agir au niveau de l'organisation sociale. De mener des actions en vue d'une réorganisation de leurs rôles sociaux à travers différentes stratégies comme la négociation avec le conjoint, la recherche de compromis, l'adaptation. Ce qui leur confère une certaine reconnaissance de la part de leur famille surtout de leurs enfants pour qui elles servent de modèles ; de leurs conjoints et aussi de leur collectivité. Autrement dit, à travers une réorganisation des rapports socioéconomiques entre les hommes et les femmes. Les études de terrain ont montré comment les femmes pouvaient user de stratégies pour s'affirmer face à un mari, oser parler en public, être fières d'avoir des responsabilités, être fières de prendre conscience de leur position et réaliser qu'il leur est possible de mener des actions en vue d'améliorer leur situation. Ce qui revient à dire que l'empowerment intervient au niveau des relations sociales.

L'empowerment entraîne des changements au niveau de la position sociale des femmes, et valorise leur participation à la gestion économique et sociale de la société.

Il y a aussi le fait que l'empowerment dépend du contexte socioculturel, de l'histoire sociale ainsi que des trajectoires de vie de chaque femme. Ce qui revient à dire que l'empowerment n'est pas identique pour toutes les femmes à cause du fait qu'il dépende non seulement du contexte socioculturel, mais aussi des attentes des femmes. Il y a aussi le rôle de l'institution de micro crédit qui est non négligeable.

L'étude montre qu'au sein de l'institution de micro crédit, l'*empowerment* peut être très différent d'une femme à l'autre.

Certaines vont se borner à acquérir un pouvoir limité. En effet, même si elles reconnaissent que ce pouvoir leur a permis d'acquérir une estime de soi, de réorganiser leurs choix de vie, de renforcer leur identité et position sociale, certaines d'entre elles n'ont pas vu l'intérêt d'avoir des responsabilités en dehors de leur environnement immédiat, tels que des organes décisionnels ou associatifs par exemple.

D'autres par contre, surtout les femmes ayant déjà des postes de responsabilités au sein de l'institution de micro crédit, (trésorière etc.) vont aspirer à prendre part aux enjeux de l'institution, d'en défendre les intérêts ; et aussi chercher à appartenir à d'autres réseaux sociaux. Les objectifs à atteindre étant nombreux, entre autre défendre les intérêts de la corporation, tisser des liens avec d'autres femmes afin de valoriser leurs activités, diversifier leurs activités, s'ouvrir à de nouveaux produits commerciaux, etc.

Il est possible de dire dans tout les cas, que l'empowerment des femmes est individuel et collectif. Qu'il n'est pas fixe et peut varier en fonction de divers éléments dont les attentes, les motivations, ou le contexte socioculturel que nous venons d'évoquer. Que l'institution joue un rôle non négligeable dans ce processus d'empowerment. A cause de l'appartenance à un groupe, à la participation des femmes au sein du groupe qui leur permet d'avoir un regard différent et une approche critique du fonctionnement de la société, ainsi qu'une revalorisation de leurs besoins pratiques et stratégiques. Ce pouvoir leur conférant également une autonomie individuelle, qui leur permet de s'organiser entre elles et poser des actes forts allant dans le sens de la défense de leurs droits tant sociaux qu'économique et politique.

Notre étude s'est portée sur des institutions de micro crédit essentiellement féminines. Les ivoiriennes que nous avons approchées au sein de ces institutions se disent en confiance entre femmes. L'institution est même assimilée à une famille. Elles estiment avoir plus de facilité à s'exprimer, à échanger sur des sujets communs, à statuer sur des problèmes de leur vécu quotidien. Elle affirment qu'il est important pour elles de se retrouver entre elles afin de se fixer des priorités, de chercher des solutions et stratégies communes pour faire face à leurs problèmes, défendre et revendiquer leurs droits au sein de la collectivité, du groupe social.

Ce qui est important ici ce sont ces espaces de libre expression que les femmes retrouvent au sein des institutions de micro crédit ou tout au moins que les institutions de micro crédit permettent. Ce pouvoir est donc lié à la participation des femmes. Tout part du groupe, mais aussi des outils mis en place par l'institution dont les formations qui sont l'occasion d'acquérir certaines aptitudes et compétences. Ce qui facilite aussi leur reconnaissance au sein de la société mais aussi leur permet d'avoir accès individuellement mais aussi collectivement à d'autres espaces.

Comme nous l'avons vu les institutions de micro crédit poursuivent des objectifs en rapport avec ceux de l'économie solidaire. Nous avons pu nous rendre compte que l'objectif économique c'est-à-dire la recherche de gains, de profits, n'est pas le principal. Il existe au sein de ces institutions d'autres logiques. En effet, outre la coexistence de diverses pratiques économiques au sein des institutions de micro crédit, se mettent en place des stratégies visant à répondre à des besoins sociaux qui ne sont pas nécessairement en rapport avec l'économie.

Autrement dit, l'élément moteur à la base de l'adhésion des femmes que nous avons rencontrées à une institution de micro crédit dépasse largement le gain financier, la possibilité d'un revenu stable. Elles affirment avoir trouvé au sein de ces institutions, la possibilité d'accéder à des formations, de réfléchir sur leurs conditions de vie, sur leur identité individuelle et collective.

Les institutions de micro crédit peuvent donc être assimilées à des espaces permettant de réfléchir à des préoccupations d'ordre économiques et sociales relevant de l'administration domestique c'est-à-dire l'organisation de la vie familiale ; qui sont autant de facteurs de développement de l'empowerment.

Cette dimension de l'économie alliant des logiques économiques et non économique pourrait remettre en question le fonctionnement du marché capitaliste et remettre en cause les valeurs qui sous tendent les échanges au sein de l'économie dominante. En effet, il est possible de constater que les valeurs fondamentales que défendent ces institutions de micro crédit ne sont pas tant la croissance et la production de richesse. Il peut également s'agir du développement de l'autonomie, de l'*empowerment*, pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité ; mais aussi du développement de la solidarité et de l'entraide entre membres. C'est finalement surtout un espace où se crée et se consolide un « réseau social » sur lequel les membres peuvent compter, et où peuvent se définir des besoins sociaux, politiques et économiques ainsi que des stratégies de changements.

Dans ce sens, l'institution de micro crédit s'avère être un élément capital autant que le micro crédit, dans la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté des femmes.

## **1. Axes de réflexions et propositions**

Que ce soit en termes économiques ou sociaux, l'acquisition d'un empowerment par les femmes reste très fragile<sup>418</sup>.

Nous avons vu au cours de notre recherche que l'empowerment individuel était également lié à l'empowerment collectif. C'est-à-dire que les changements acquis dépendaient non seulement des femmes mais aussi des valeurs sociales et de l'entourage. Même si elles arrivent à trouver des compromis, des changements identitaires ; leurs rôles sociaux ne peuvent être changés et elles en sont conscientes. Autrement dit, l'évolution sociétale ne semble pas nécessairement suivre celui du changement identitaire, et les femmes en sont conscientes. Et pourtant, il est important de soutenir et d'encourager ces changements identitaires élaborés par les femmes et qui requiert leur reconnaissance et leur soutien par la famille, le conjoint, la société. Il paraît donc important de s'interroger sur la pérennité de ces changements identitaires et notamment des relations sociales entre homme et femmes et veiller à ce que ceux-ci puissent être négociés et intégrés au sein des différentes institutions de la société.

---

<sup>418</sup> Sophie Charlier parle d'un *desempoderamiento*. C'est-à-dire d'une perte de pouvoir.

Du point de vue économique, on peut dire que si les femmes interrogées constatent une amélioration de leurs conditions de vie, d'autres par contre ont fait état de la fragilité de leur situation. Certaines ont avoué que leurs revenus ne couvraient pas, ou couvraient à peine, les besoins minimums nécessaires au coût de la vie. Ce qui revient à dire que le micro crédit ne garantit pas pour toute l'augmentation des revenus, et donc une meilleure qualité de vie. Cependant, les femmes reconnaissent la force du groupe auquel elles appartiennent.

De plus, nous avons détaillé combien le processus d'*empowerment* a permis aux femmes d'acquérir une estime de soi et de se former une identité positive, et donc une certaine reconsidération des rôles féminins et masculins. Cependant, comme nous avons eu à l'évoqué, certains hommes ont du mal à se retrouver dans ce nouveau partage des rôles. Cependant, il est risqué de parler d'un bouleversement sociologique quant aux rôles au sein de la famille (vis-à-vis de l'autorité familiale, parentale) et de la société (au sein des institutions).

Nous avons constaté que les femmes arrivent à trouver des compromis, et sont fières de leurs rôles sociaux et des devoirs que cela implique.

Finalement, au terme de cette étude, il apparaît clairement que la double dimension du concept d'*empowerment* est essentielle dans la lutte contre la vulnérabilité des femmes et leur gain d'autonomie. L'*empowerment* permet un gain de pouvoir individuel, c'est-à-dire la capacité de faire des choix, de mener des actions sur sa propre vie ; ainsi qu'un gain de pouvoir collectif en terme d'actions visant des changements sociaux, économiques et politiques à atteindre.

On peut donc dire sans se tromper que l'*empowerment* permet aux femmes d'être moins vulnérables et de lutter contre la pauvreté. Il est clair que le développement ne peut se faire sans l'action des femmes c'est pourquoi il est important de favoriser leur *empowerment* afin de les rendre plus autonomes et moins vulnérables.

## **2 Axes stratégiques**

-Nous préconisons d'une connaissance plus approfondie par les IMF de leurs clientes, individuellement et collectivement, car nous avons constaté que très peu d'études approfondies sont faites sur les femmes.

Une série de conditions sociales externes à l'institution de micro crédit peuvent influencer (positivement et/ou négativement) le processus : par exemple, les différences sociales au sein de la communauté, le soutien des membres de la famille (mari, enfants, autres femmes au sein de la famille), etc. Il est dès lors indispensable, malgré la difficulté, de prendre en considération l'hétérogénéité sociale du groupe ainsi que les perceptions des besoins et limites de chaque femme (ils peuvent varier en fonction du milieu social mais également du lieu de vie : ville, campagne).

- Nous préconisons une connaissance plus approfondie du contexte socio culturel dans le quel l'IMF est implanté. Cela permet de créer des conditions favorables au bon déroulement des opérations et d'adapter les outils techniques aux besoins, et attentes mais aussi aux caractéristiques socio culturelles des femmes.

-Nous préconisons que les IMF diversifient les formations attribués aux femmes, en visant plusieurs secteurs (santé, éducation, etc).

-Nous pensons que les femmes pourraient acquérir plus de pouvoir.

Des études pourraient être réalisées sur des IMF féminines et mixtes ivoiriennes en insistant sur les rapports de genre, et en comparant les différents types de pouvoir selon les institutions. Cela pourrait servir de sujet dans le cadre d'une autre thèse.

## **Bibliographie thématique**



## Ouvrages sociologiques

- BOUDON R, *Raisons, bonnes raisons*, Paris, PUF, 2003.
- BOUDON R, « *Individualisme ou holisme : un débat méthodologique fondamental* », In MENDRAS H, VERRET M, *Les champs de la Sociologie Française*, Paris, Armand Colin, 1988.
- BOUDON R, *L'inégalité des chances*, Paris, A. Colin, 1973.
- BOUDON R, *La place du désordre. Critique des théories du changement social*, Paris, PUF, 1984.
- BOUDON R, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977.
- BOUDON R., *L'idéologie ou l'origine des idées reçues; l'art de se persuader; le juste et le vrai : étude sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1986, 1990, 1995.
- BOUDON R, *La logique du social*, Paris, Hachette, (2<sup>ème</sup> éd), 2002.
- BOUDON R., LEROUX R., *Y a-t-il encore une sociologie ?* Odile Jacob, 2003.
- BOUDIEU P, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Edit du Seuil, 1992, p. 113.
- BOURDIEU P, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- BOURDIEU P, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.
- BOURDIEU P., « Comprendre » in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, éd. De Minuit, 1981.
- BOURDIEU P., *Sur la théorie de l'action*, Le Seuil, 1994.
- BERTHELOT J-M, avant propos, in « *Raison, bonnes raisons* » Paris, PUF, 2003.
- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, folio, essais, Gallimard, 1995.
- CHAPOULIE J-M., « *Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie* », *Revue Française de Sociologie*, 1984, XXV, 582-608.
- CHAPOULIE J-M, *La conception de la sociologie empirique d'Everett Hughes*, Sociétés Contemporaines, 1997.
- DEGENNE A. et FORSE M., *Les réseaux sociaux : une analyse structurante en sociologie*, Paris, A. Colin, 1994.
- ELIAS N., *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.
- MAUSS M., *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF/Quadrige, 10<sup>ème</sup> édition, p157.

## Ouvrages de méthodologie

ALBARELLO L, *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, De Boeck 2003, (2<sup>ème</sup> éd.)

BACHELARD G, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1980.

BARDIN L, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, 291 p.

BEAU S, Weber F, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, (1<sup>ère</sup> éd, 1997), 357 p.

BECKER S H, *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002, (1<sup>ère</sup> éd, 1998), 356 p

BECKER S H, *Le travail Sociologique. Méthode et substance*, Fribourg Suisse, Editions Saint-Paul, 2006, 452p.

BECKER S H, *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Économica, 2004, 179 p.

BERTAUX D., *Les récits de vie*, Paris, Nathan, collection "128", 1997.

BERTHIER N, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand-Colin, 2002, 254 p.

BLANCHET A, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.

BLANCHET A, GOTMAN A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, (1<sup>ère</sup> éd.1992), 2001, 127 p.

BLANCHET A, *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF.

BOURDIEU P, CHAMBODERON J-C, PASSERON J-C, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968, 357 p.

CEFAI D, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte -Maus, 2003, 615 p.

CHAPOULIE J-M, *Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie*, Sociétés Contemporaines, 2000.

CROZIER M et FRIEDBERG E, *L'acteur et le système, les contradictions de l'action collective*, Paris, Points, Essais, Ed. du Seuil, 1997.

DE SINGLY F., *L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire*, Paris, Claire Hennaut, 1998.

DUBAR C., « *Trajectoires sociales et formes identitaires* », *Sociétés contemporaines*, n°29,1998.

GHIGLIONE R, MATALON B, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Dalloz, 1984.

GRAWITZ M, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1984.

MATALON B, *Les dire analysés : l'analyse proportionnelle du discours*, Paris, PU Vincennes, 1985.

MATALON B, *Dire, expliquer, prévoir : démarches expérimentales et terrain*, Paris, A. colin, 1988.

QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, (2<sup>ème</sup> éd, Paris, 2005.

ROMELAER P, KALIKA M, *Comment réussir sa thèse ? La conduite du projet de doctorat*, Paris, Dunod, 2007, 204 p.

UNRUG M-C, *Analyse de contenu et acte de parole*, Paris, Editions universitaires, 1974, 270 P.

WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

### **Ouvrages théoriques**

AARON R, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, 663p.

BACHELARD G, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF (6<sup>ème</sup> éd.), 1999, 183p.

BERGER P, LUCKMANN T, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Collin (2<sup>ème</sup> éd.), 1996, 288p.

BERNARD L, *L'Homme pluriel : Les ressorts de l'action*, Nathan, coll. "Essais & Recherches", 1998.

BOLLIET D, SCHIMITT J-P, *La socialisation*, Paris, Bréal, coll. « thèmes 2 débats », 2002, 124p.

DARMON M, *La socialisation*, Paris, Armand Collin, 2006, (2<sup>ème</sup> éd.), 127p.

DURKHEIM E, *Le suicide : étude sociologique*, Paris, PUF, 1986, 463p.

LLORED R, *Sociologie : Théories et analyses*, Paris, Ellipses, 2007, 559p.

MAFFESOLI M, *Le temps revient : formes élémentaires de la postmodernité*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010, 187p.

MENDRAS H, ETIENNE J, *Les grands auteurs de la sociologie*, Paris, Hatier, 1996, 190p.

MORIN E, *Les idées, leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leurs organisations*, Paris, Seuil, Cop, 1991, 261p.

NOIREL G, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, la Découverte, 2006, 121p.

## Ouvrages spécialisés

AUROI C. et YEPEZ D., CASTILLO I., (dir), *Economie solidaire et commerce équitable. Acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique*, Genève, Ucl, Presses Universitaire de Louvain, IUED, 2006.

BATTAGLIOLA F., COMBES D., DAUNES-RICHARD A.M., DEVREUX A., FERRAND M., LANGEVIN A. *A propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*, Paris, CSU, (2<sup>ème</sup> éd), 1990.

BATAILLE G, *La part maudite. La notion de dépense*, Ed. Minit, Collection Critique, 1967, p.31

BIDET E, *L'économie sociale*, Paris, Ed. Le Monde, 1997, pp. 40.

BISILLIAT J., *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, L'Harmattan, 1996.

BISILLIAT J., «*Luttes féministes et développement : Une perspective historique*», in. Bisilliat FIELOUX M, *Femmes du Tiers- Monde*, Paris, Le Sycomore, 1997.

BOSERUP E., *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 1983, (2<sup>ème</sup> éd).

BOYE S, HAJDENBERG J, POURSAT C, *Le guide de la Micro finance*, Editions d'organisation, Paris, 2006.

BRAUDEL F, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs Flammarion, 1985.

BRAUDEL F., *L'identité de la France*, 3 vol., Paris, Champs Flammarion, 1986.

CHARLIER S., *Acteurs et Actrices d'Europe et d'Amérique latine*, Genève, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, IUED, 2006, pp. 87-109.

CORDELLIER J., *Manifeste contre la pauvreté*, oh ! Edition, 2004.

COURGÉAU D., *Du groupe à l'individu. Synthèse multi niveau*, Paris, Editions de l'Institut National Démographique, 2004, p 6.

DE BAUVOIR S., *Le deuxième sexe*, tome 1, Paris, Gallimard, 1949.

DE BAUVOIR S., *Le deuxième sexe*, tome 2, Paris, Gallimard, 1949.

DEBUYST F., DEFOURNY P., GERARD H., *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Paris, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 2001.

DEFOURNY J., DEVELTERE P. et FONTENEAU B., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, Ed. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, 1999.

DEFOURNY J. et MONZON C., *Economie sociale/The Third sector*, Bruxelles, CIRIEC/De Boeck Université, 1992.

DELPHY C., *L'ennemi principal. Economie politique du patriarcat, tome1, nouvelles questions féministes*, éd, syllepse, Paris, 1998.

DELPHY C., *L'ennemi principal. Penser le Genre, tome2, collection nouvelles questions féministes*, éd, Syllepse, Paris, 2001.

DEMOUSTIRE D., *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Alternatives économiques/Syros, 2001.

DROY I., *Femmes et développement*, Paris Karthala, 1990, 182p

DUFLO E., *La politique de l'autonomie, lutter contre la pauvreté (II)*, Paris, Seuil, 2009.

FAVREAU L., et FRECHETTE L., *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Québec, Collection: Pratiques et politiques sociales et économiques, Presses Universitaires du Québec, 2002.

FOUCAULT M., *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

FOUCAULT M., *the history of sexuality, vol. I, an introduction*, New-York, 1980.

FOUCAULT M., *Power/Knowledge: Selected Interviews and other writing*, New-York, 1977.

FREIRE P., *The Pedagogy of the Oppressed*, New-York: Seabury Press, 1973.

FREIRE P., *Education for Critical Consciousness*, New-York: Seabury Press, 1974, pp. 80-96.

GESHIERE P., (dir), KONINGS P., *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1996.

GODBOUT J.T., *Ce qui circule entre nous. Donner, Rendre*, Paris, Seuil, 2007.

GUERIN I., PALIER J., PREVOST J., *Femmes et Micro finance. Espoirs et désillusions de l'expérience Indienne*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie, Dupli-Print, 2009.

GUERIN I., *Femmes et économie solidaire*, Paris, La découverte/M.A.U.S.S./SED, 2003.

GUILLAUMIN C., *Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de Nature*, Recherche, côté-femmes, 1992, 239 pages.

HAUDEVILLE B., *Kafo Jiginiew : portée et limites d'une expérience de crédit et d'épargne solidaires*, Paris, Rapport Centre Walras 2001.

HAUDEVILLE B., *Micro finance, pauvreté et développement*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2005, p.3.

IMAN A., MAMA A., SOW F., *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Codesria-Karthala, Dakar, Paris, 2004.

LAVILLE J-L., *Une troisième voie pour le travail*, Paris, Sociologie économie/Desclée de Brouwer, 1999.

LAVILLE J-L., (dir), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Sociologie économie/Desclée de Brouwer, 2000.

LELART M., *La tontine. Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Paris, Editions Aupel-Uref, 1990.

MALAMOUD C., (dir), *Lien de vie, nœud mortel. Les représentations de la dette en Chine, au Japon et dans le monde Indien*, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1998.

MARFING L., & SOW M., *Les opérateurs économiques au Sénégal : entre le formel et l'informel (1930-1996)*, Paris, Karthala, 1999, 285 p.

MAUCOURANT J., « retour sur l'économie politique de Karl Polanyi », in Revue du MAUSS, n°21, premier semestre 2003, pp.206-222.

MAUROY A., *Le féminisme*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1979.

MAYOUKOUX C., *Le système des tontines en Afrique, un système bancaire informel*, Paris, Editions l'harmattan, Collection, Logiques Economiques, Paris 1994 : p.24.

MEDA D., *Qu'est-ce que la richesse ?* Paris, Champs, Flammarion, 1999.

MEDA D., *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles?* Paris, Flammarion, 2001.

MICHEL A., *Le féminisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1979.

MIES M. et SHIVA V., *Eco féminisme*, Paris, L'Harmattan, Collection Femmes et Changements, 1998.

MOROKVASIC G., *Femmes et développement en Afrique de l'Ouest, incidence des transformations socio économiques sur le rôle et le statut des femmes*, Genève, UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le Développement Social), 1984

NICOLAS G., *Du don rituel au sacrifice suprême*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S, 1996.

NOVAK M., *On ne prête qu'aux riches*, Paris, L'harmattan, P.90

PAPILLOU C., SIMMEL G., MAUSS M., *Le don de relation*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2002.

- POLANYI K., ARENSBERG C., *Les systèmes économiques dans la théorie et dans l'histoire*, Paris : Librairie Larousse ; 1975, pp. 239-260,
- POLANYI K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
- POPPER K., *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon, 1956.
- SAVANE M-A., *Femmes et développement en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'harmattan, 1986.
- SCOTT J., *La citoyenneté paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, coll. Histoire, Albin Michel, 1998.
- SEN A., *Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation*, Oxford University Press, 1990.
- SEN A., *Ethique et Economie*, Paris : PUF, 1993.
- SEN A., *Ethique et économie, et autres essais*, collection Philosophie morale, Paris, PUF, 1999.
- SEN A., *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, 2000.
- SIMMEL G., *Les pauvres (Der armes)*, Paris, PUF, 1998, p102.
- SOULAMA S., *Micro finance, Pauvreté et Développement*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2005, p8.
- TEMPLE D., *La dialectique du don, essai sur l'économie des communautés indigènes*, Diffusion Inti, Paris, 1983.
- ULRICHL B., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Alto, Aubier, Paris, 2001.
- VIENNEY C., *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, 1994, 126p
- WALLERSTEIN I., *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 1983.
- WAMPFLER B., *Femmes, micro finance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles*, Paris, La Découverte, 2004.
- ZWAHLEN A., & EGGER R., *Femmes, épargne et crédits*, Paris, Karthala, 1991

## Travaux Universitaires

CONGO Y., *Les performances économiques et sociales des Systèmes Financiers Décentralisés, le cas du Réseau des Caisses Populaires du Burkina*. Thèse de doctorat, 2001, Université de Liège, Belgique.

DALLI L. S., *Le micro crédit dans les pays en développement : Etude de cas en Côte d'Ivoire. Vers une autre explication des difficultés de remboursement et/ou du non remboursement*. Thèse de doctorat, 2008, Université Paris Ouest, France.

DEGAVRE F., *Enjeux du développement dans les contextes Nord. Le rôle des femmes dans le cadre de la reproduction du lien social*. Thèse de doctorat, 2005, ESPO/UCL.

GARDIN L., *Une contribution à la nouvelle sociologie économique. Réciprocité et économie solidaire*. Thèse de doctorat, 2004, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris.

SEMBLAT M.L., *L'émergence d'un féminisme territorial en milieu rural. Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada francophone*. Thèse de doctorat, 1997, Université de Paris 8.

SOULAMA S., *Analyse Economique des Organisations du Secteur Non Marchand de Type Coopératif*. Thèse de Doctorat d'Etat, 1985, Université de Ouagadougou.

ALLAOUI E. et PIERRE B., *Impact des groupements féminins dans le développement socio-économiques des villages de reclassement sociales du Sénégal*, Mémoire de DEA, 1995, ENTSS.

CISSE A., *Participation des populations dans les caisses d'épargne et de crédit populaire : l'expérience test du département de Kaolack*, Mémoire de DEA, 1989, ENEA.

Coulibaly K., *Les institutions de micro finance dans la lutte contre la féminisation de la pauvreté : l'exemple de la mutuelle d'épargne et de crédit du PROFEMU à Golf, Guédiawaye*, Mémoire de DEA, f2005, ENTSS, 79p.

DIDI O., *Capacités de réponse des mutuelles d'épargne et de crédit dans l'amélioration de l'environnement social et économique des femmes : l'exemple de la MEC de l'unité 26 des Parcelles Assainies de Dakar*, Mémoire de DEA, 2005, ENTSS, 87p.

DJAMNDO B., *Les mutuelles d'épargne et de crédits comme moyen de lutte contre la féminisation de la pauvreté : le cas de MEC/MFCO, Mutuelle d'appui au groupement féminin « Jappo » de Fass Delorme*, Mémoire de DEAZ, 2000, ENTSS.

GOUDEKATE R., *Impact socio-économique des groupements dans le développement rural en RCA : Cas du groupement féminin de Bodagall*, Mémoire de DEA, 1997, ENTSS, 45 p.



## **Reuves, articles**

ACDI (Agence Canadienne de Développement International), Manuel pour les projets, Canada, 1997.

ATTALI J., président de Planet Finance, in *Revue Financière* de février, 2006.

ALLAGBADA D., « *Le genre : le lieu d'actualisation de la résistance patriarcale et de conflit* », in VERSCHUUR Chr. (textes réunis par), *quel genre d'homme ? Construction sociale de la masculinité, relations de genre et développement*, IUED, UNESCO, DDC, 2000, pp. 63-73.

ALTERNATIVES SUD, « *Rapport de genre et mondialisation des marchés* », cahiers trimestriels vol. V, CETRI, l'harmattan, Bruxelles, 1999.

ATOL, « *L'aura ou l'auto renforcement accompagné* », manuel pédagogique destiné aux formateurs-trices, animateurs-trices pour l'accompagnement de groupes dans un processus d'empowerment, 2002.

AUROI C., SCHUMPERLI C., (dir), « *Le commerce durable, vers de plus justes pratiques commerciales entre le Nord et le Sud* », IUED, Genève, 2001.

AUROI C., YEPEZ D., CASTILLO I., (dir), « *Economie solidaire et commerce équitable. Acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique* », UCL Presses Universitaires de Louvain, IUED, Genève, 2006.

ANDERSON J., « *Le triple rôle* », in BISILLIAT J. et Verschuur Chr. (dir.), *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, Cahiers genre et développement n°1, Afed-Efi, L'Harmattan, Paris-Genève, 2000, pp. 175-178.

*Actes du deuxième séminaire international sur l'économie solidaire*, numéro spécial « sur le néolibéralisme et l'économie solidaire. Le combat des femmes », 125, Montréal, juin, 1996.

BADEN S., et MILWARD K., *Gender and Poverty*, Bridge Report, n°30 (Sussex : IDS, 1995).

BISSILLIAT J., « *lutttes féministes et développement : Une perspective historique* », in BISILLIAT J., VERSCHUUR Chr. (dir), *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à la problématique*, Cahiers genre et développement, n°1, Afed-Efi, L'harmattan, Paris-Genève, 2000, pp.19-30.

BISSILLIAT J., VERSCHUUR Chr (dir), « *Genre et économie : un premier éclairage*, cahiers genre et développement », n°1, Afed-Efi, L'harmattan, Paris-Genève, 2002.

BOSERUP E., *“Women’s role in economic development”*, New York: St Martin’s Press, 1970.

BOULIANN M., FRAISSE L., ORTIZ H., *« Economie solidaire et mondialisation »*, in Revue du Mauss, n°21, premier semestre 2003, pp. 47-65.

BOURDIEU P., *« Le capital social »*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°31, 1980.

BULLE N., BOURDIEU P., *« L’année Sociologique »*, Vol. 52, n°2, pp.231-237.

CASTEL O., *« La dynamique institutionnelle de l’économie populaire solidaire dans les pays du sud »*, communication aux troisièmes rencontres du réseau interuniversitaire d’économie sociale et solidaire : *« l’innovation en économie solidaire »*, Toulouse, mars 2003.

CHARLIER S., *« L’empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable: une proposition méthodologique »*, in AUROI C. et YEPEZ D., CASTILLO I. (dir), Economie Solidaire et Commerce Equitable, UCL/Presses Universitaire de Louvain, IUED, Genève, 2006, pp.87-109.

CHARLIER S., YEPEZ D., CASTILLO I., ANDIA E., *« Place de l’économie sociale dans la valorisation économique et sociale des produits andins, impacts sur les femmes »*, Recherches en appui à la politique de coopération au développement, CIUF, Louvain –la neuve, 1998.

CHARLIER S et RYCKMANS H., *« Les mouvements de femmes pour une autre mondialisation »*, in Amin S. et Houtart F., Mondialisation des résistances, L’Etat des luttes, Forum Mondial des Alternatives, Paris, l’Harmattan, 2002, pp. 245-256.

CHARLIER S. et RYCKMANS H., *« Le genre et développement dans les projets. Une première approche »*, Document pédagogique, cycle d’orientation CTB/DGCI, 2003.

CIRES, *Projet de Programme de recherches du CIRES 1998-2004*. CIRES, Abidjan, 1999.  
Comité de Supervision du DSRP : *Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté – Intérimaire*, Abidjan, 2002.

CHESTON S et KHUN L., *« Le renforcement du pouvoir d’action des femmes par la micro finance »*, Article paru sur le net, 2006.

CLERC D., *Alternatives économiques*, n°259, juin 2007.

CLEAVER F., *“Paradoxes of participation: questioning participatory approaches to Development”*. *Journal of international Development* 11, 4 June: 597-612.

DEFOURNY J. et DEVELTERE P., *« Les origines et contours de l’économie sociale au Nord et au Sud »*, in Defourny J. et Al., *L’économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, Ed. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, 1999, pp. 25-56.

- EMMET D., *“The concept of power. Proceedings of the Aristotelian Society”*, 1953-54.
- FAVREAU L., *«Les enjeux américains »*, in HERMES N°36, Economie solidaire et démocratie, Paris, Cnrs édit, 2003.
- FOLBRE N., *« Réflexions sur le genre, l'économie et le développement »*, 1998.
- FONTAINE L., *« Women Economics Spheres and credit in pre-industrial Europe »* in LEMIRE B.; PEARSON R., & CAMPBELL G., (édit), *Women and credit. Researching the past, refiguring the future*, Oxford/New-York, Berg editions, pp. 15-33.
- FREIRE P., *“Cultural Action for Freedom, “Harvard Educacional Review”*, (monographie n°1), Cambridge: Harvard University and Center for the Study of Development and Social Change, 1970.
- GAGER L., *« L'économie solidaire au Brésil : l'exemple de Sud »*, in revue du MAUSS, n°21, 2003.
- GUÉRIN I., *« Le prêt collectif peut-il être considéré comme une innovation financière? »*, in *Savings and Development*, Vol.24, n°2, 2000, pp.219-247.
- HARENDT H., *The human condition. Chicago, II*, University of Chicago press, 1958.
- HARTSOCK, M., *“Money Sex and Power: Toward a feminist historical materialism”*. New-York: Longman, 1983.
- HENRY A., *“Tontiniser l'économie?”*, in partage, Décembre, publiant un article de le monde du 17 Novembre de la même année, 2004, p.4
- KABEER N., *“Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment”*, in SIDA/Swedish International Development Cooperation Agency, *Discussing women's Empowerment. Théory and Praticce*, Sida Studies n°3, 2001.
- KABEER N., *“Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the bird millennium development goal”*. *Gender & Developemnt*, 2005, p13-24
- KABEER N., *“Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought”*, Verso London, 1994.
- LAVILLE J-L., *« Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle »*, in *Revue du Mauss*, n°21, *L'alter-économie. Quelle 'autre mondialisation' ?*, premier semestre 2003, pp. 237-249.
- LEBLANC R., *« L'économie solidaire... Le point de vue des femmes »*, in *Actes du deuxième séminaire international sur l'économie solidaire : du néolibéralisme à l'économie solidaire »*, les 10-11-12 Juin 1996, Montréal.
- LEBLANC R., *« Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique »*. *Cahiers genre et développement n° 1*, Afed-Efi. L'Harmattan, Paris-Genève, pp. 133-138.

MAKHTAR D., « *Intégration économique* » in perspectives africaines, Préface Cheikh Anta Diop, Nouvelles Editions Africaines/Publisud.

Marchés Tropicaux « *Sommet Mondial du micro crédit* », 21 Février 1997, P362

MAUCOURANT J., « *Retour sur l'économie politique de Karl Polanyi* », in Revue du Mauss, n°21, premier semestre 2003, L'alter-économie. Quelle 'autre mondialisation' ?, 2003, pp. 206-222.

MAYOUX L., « Vers un nouveau paradigme dans les programmes de micro-crédit », in Preiswerk Y. Zwahlen A., Les silences pudiques de l'économie : Economie et rapports sociaux entre hommes et femmes, IUED, 1998, pp.73-97.

MEDA D., « *Les femmes peuvent-elles changer la place du travail dans la vie?* » in Revue droit Social, n°5, mai 2000.

MICHELAT G., « *Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie* », Revue Française de Sociologie, XVI, 1975.

MOLYNEUX M., « *Mobilization without Emancipation ? Women's Interests, State and Revolution in Nicaragua* », in Feminist Studies, vol 11, n°2, 1985, pp. 227-54.

MOSER C., « *Planification selon le genre dans le Tiers- Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre* », in Bisilliat, J. et Verschuur Chr. (dir.), 2000.

NELSON J., *Travail, sexe spécificité et dichotomie entre le social et l'économique*, Revue internationale du travail, vol. 137, 1998.

NYSSENS M., LARRAECHEA I., « *L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili* » in LAVILLE J-L (sous dir), (1<sup>ère</sup> éd,1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Sociologie économie/Desclée de Brouwer, 2000, Chapitre IV, pp. 177-222.

NINACS W., « *L'empowerment et l'intervention sociale* », in Document d'accompagnement Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), [http://www.cdeacf.ca/les\\_fichiers/inclusion.pdf](http://www.cdeacf.ca/les_fichiers/inclusion.pdf), mai 2006.

NYSSENS M., « *Introduction atelier 2, Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale ? Une perspective Nord-Sud* », in Charlier S. et al. (2004), Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation, UCL /Presses Universitaires de Louvain, 2004, pp. 129-148.

NYSSENS M., LARRAECHEA I., « *L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili* », in Laville (J-L), (dir.), (2000, première éd. 1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Sociologie économie/Desclée de Brouwer, Paris, Chapitre IV, pp.177-222.

NYSSENS M., FONTENEAU B., Salam F., « *Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ?* », in DEFOUNY (J. et al), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, 1999, pp. 159-178.

NYSENS M., « Les approches économiques du tiers-secteur. Apports et limites des analyses anglo-saxonnes d'inspiration néo-classique », in *Sociologie du travail* n°42,2000, pp.551-565.

OVERHOLT C., CLOUD K., ANDERSON M., AUSTIN E., « *Femmes dans le développement : cadre pour un projet d'analyse* », in BISILLIAT J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), « Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique ». Cahiers genre et développement n° 1, Afed-Efi. L'Harmattan, Paris Genève, 2000, pp. 201-214.

PARODI M., « *Les banques coopératives dans le jeu capitaliste mondial* », Recma, la Coopération de Crédit, N°277, juillet 2000 ; pp. 35-48.

PASSERON J-C., 1989, « *Biographies, flux, itinéraires, trajectoires* », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1989, pp. 3-22.

PEEMANS J-P., *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Essai sur les rapports entre l'évolution des théories du développement et les histoires du « développement réel » dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, coll. Population et développement, n°10, Académia-Bruylant, Paris, Harmattan, LLN, 2002.

PELISSIER P., *Les interactions rurales urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale*, in Fall A-S, 2000.

PERRY D., "Microcredit and women moneylenders", *Human Organisation*, vol. 61, n°1, 2002, pp. 30-40.

PITKIN H., "Wittgenstein and justice". Berkeley, CA: University of California, 1972.

Revue Du Mauss, *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, La découverte Mauss, semestrielle n°23. *Revue Du Mauss* (2003), L'alter économie. Quelle 'autre mondialisation' ? La découverte MAUSS, semestrielle n°21, 2004.

ROBERTSON A. & MINKLER M., "New health promotion movement: a critical examination", in *Health Educ. Q.* n°21, 1994, pp. 295-312.

ROWLANDS J., "Empowerment examined, Development", in *Practice* 5 (2), Oxfam, Oxford 1995.

ROWLANDS, J., "A word of the times, but what does it mean? Empowerment in the discourse and practice of development." In *women and empowerment. Illustrations from the third world.*, ed. Haleh Afshar, 11-34. New York : St. Martin's Press.

RYCKANS H., « *Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustements après la décennie de la femme* », in Bisilliat J. (Dir) (1997), *Face aux changements. Les femmes du sud*, Paris, L'Harmattan, 1997.

RYCKMANS H., « *De la précarité à la micro entreprise : logique économique ou sociale des femmes africaines ?* », in, *Cahiers marxistes*, janvier-février 1998, n°208, 1998.

SARR F., « *Entreprenariat féminin au Sénégal* » in forum du tiers monde, Paris, L'harmattan, 1998.

SCHWEISGUTH E., « *La montée des valeurs individualistes* », Futurible n°200, L'évolution des valeurs des Européen, Juillet/Août 1995.

SERVET J.-M., « *Renoncer au mythe du marché pour penser des alternatives* », in Comélieau Ch. (sous la direction de), Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives, Nouveaux cahiers de L'ued, n°14, PUF, Collection enjeux, Paris, 2003, pp. 61-75.

SHANTI D., Revue FNUAP « Populi », Septembre 1995, 24p

STAMP P., « *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique* », Ottawa, CRDI, 1990.

STROMQUIST N-P., "*Feminist organizations and social transformation in Latin America Boulder, CO : Paradigm Publishers. 2002. Education as a means for empowering women*". In Rethinking empowerment : Gender and development in a global/Local world., eds. Jane L. Papart, Shirin M. Rai and Kathleen Staudt, 22, 37. London: Routledge.

Sud quotidien « *Situation des femmes Africaines, constats d'échec pour gouvernements, ONG et Agences des Nations-Unies* », n°19, vendredi 26 novembre 1999, P11.

TINKER I., "Empowerment just heppened : *The unexpected expansion of women's organizations*". In Women and gender equity in development theory and practice, eds. Jane Gale summerfield, 268-301. Durham, NC: Duke University Press.

VAN STAVEREN I., "*Genre et économie: les voies possible du changement*", in J. Bisillat et Chr. Verschuur (sous la direction de), Genre et économie : un premier éclairage, 2001.

WALTERS S., Her words on his lips: Gender and popular education in South Africa, Courrier n°52, 1991.

WALLERSTEIN I., « *Le système monde du XV ème siècle à nos jours* », 2 vol., Flammarion, Nouvelle Bibliothèque Scientifique, Paris, 1984.

YEPEZ D., CASTILLO I., CHARLIER S., « *Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires* », in DEFOURNY (J) (et al.), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck Université, 1999, pp.145-158.

YEPEZ D., CASTILLO I., CHARLIER S., Atelier 4, « *Genre et pratiques populaires des femmes, contradictions et enjeux. Introduction* », in Charlier S. (et al.) (2004), Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation, UCL/ Presses Universitaires de Louvain, 2004, pp. 295-308

## Rapport

CUEVAS E., « *Marchés financiers Informels en Afrique, Questions Principales et Etudes de Cas Choisies* », Institut de Développement Economique, Banque Mondiale, Documents de Travail 1991.

Direction de la Prévention et des Statistiques (DPS), Enquêtes sur les ménages, résultats préliminaires, document multigraph. 1995, 32p

ECDPM, « *Approaches and Methods for National Capacity Building. Report of a Workshop* ». Maastricht: ECDPM, 1998.

EIDE I., *Les femmes dans le développement, un cadre d'analyse en dix points*, 1993, 10p

FALQUET J., « *Genre et développement: une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin* », in Reyssoo F. et Verschuur Chr. (textes réunis par), *On m'appelle à régner. Mondialisation, pouvoir et rapport de genre*, IUED, UNESCO, DDC, 2003, pp. 59-87.

FALL S.T et FALL A.S, *Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Niayes (Sénégal)*, Ottawa, CRDI, 183p.

FAO, *Genre, clé pour le développement et la sécurité alimentaire*, Rome, 1998. FAO, (1997). *RED-IFO, un modèle pour analyser la décentralisation*", Coll. Décentralisation et Développement rural, N° 3, FAO-SDA, Rome, 1997.

FNUAP (Fons des Nations Unies pour la Population), *espoir et Réalité : pour réduire l'écart entre les aspirations des femmes et leurs expériences de la procréation*, 1999, P3-4.

FMI (Fonds Monétaire International) *Observations de la mission de consultation du FMI au titre de l'Article IV et la revue du programme*. 13 Août 2002, Côte d'Ivoire.

FMI (Fonds Monétaire International) *Le rôle du renforcement des capacités dans la réduction de la pauvreté*. Services du FMI, Mars 2002.

FMI/BM. *Réexamen du dispositif des Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) : principaux constats*. Washington, 2002.

FMI/ BM. *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté : Questions d'ordre opérationnel*, Washington, 1999.

FOURNIER Y & OUEDRAOGO L., « *Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique* », *Revue Tiers-Monde*, t.XXXVII, n°145 (jan-mars), pp. 67-83.

GROOTAERT C., *Réformes Economiques et Analyse de la pauvreté : L'expérience de la Côte d'Ivoire*. Paris, Editions L'Harmattan, 1996.

HAYEK F.A., *The counter revolution of sciences*, Indianapolis, Liberty Fund Inc, 1952, p. 64.  
HOLLIS A., «*Women and micro credit in history: gender and the irish loan funds* », in Lemire et al., po.cit., pp. 73-91.

HOWEVER B., argues that a social-corporatist vision is evident in the World Bank's Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, combattre la pauvreté, suggesting that there are competing mainstream empowerment discourses. Bergeron, also notes the influence of a "new institutionalism" at the world Bank.

JACKSON S., « *Théoriser le genre: l'héritage de Beauvoir* », in Nouvelles Questions. Féministes. Le naturalisme depuis Beauvoir, Vol.20, N°4, novembre 1999, pp. 9-28.

JARVIE I., *Concepts and Society*, London, Routledge & Kegan Paul, 1972, p. 173.

KABEER N., Triple Roles, Gender Roles, Social Relations: The Political Sub-Text of Gender Training, Institute of Development Studies, Sussex (Discussion Paper),1992.

KOUADIO, A. K. ., *Dette de la Côte d'Ivoire et Défi dans la Lutte Contre la Pauvreté*. United Nations University, WIDER, 17-18 août 2001, Helsinki (Finlande).

KOUADIO, A., K., N'zi M. Ouattara I., *Ajustement monétaire et pauvreté alimentaire en Côte d'Ivoire*. Rapport intermédiaire, CREA – AERC, Nairobi, 2000.

KOUADIO A. K., *Programme d'infrastructure à Haute Intensité de Main d'oeuvre, Séminaire de formation des membres du Groupe du Réseau National pour le Programme " des emplois pour l'Afrique "*. PNUD / BIT, Abidjan, 2000.

KOUADIO A. K., *Evaluation de la politique Economique et Financière du Secteur de l'Eau en Côte d'ivoire*, note de présentation, atelier des 9 et 10 juillet 1997, Haut Commissariat à l'Hydraulique, Cabinet du Premier Ministre de Côte d'Ivoire, Abidjan.

LADIPO S., « *developing women's cooperatives* », Banque Mondiale, 1981.

LEMIRE B., « *Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté* », MATISSE, 2010.

LUFUMPA C.L.,. *Développement durable en Afrique: lien entre la pauvreté et l'environnement*. Bulletin de la Banque Africaine de Développement : juillet-août 1998.

NATIONS- UNIES, *Les femmes dans le monde. Des chiffres et des idées, 1970-1990*, New York, 1992.



OXALL Z., BADEN S., *Gender and empowerment: definitions, approaches and implications for policy*, BRIDGE, Briefing prepared for the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA), Report n°40, 1997.

PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement). *Programme National de Lutte contre la pauvreté : Amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services sociaux*. PNUD, Abidjan, 1999.

PNUD. Rapport Mondial sur le Développement Humain 2001. *Mettre les Nouvelles Technologies au Service du Développement Humain*. PNUD PNUD/INS (2000). Profil et Déterminants de la Pauvreté en Côte d'Ivoire en 1998. Rapport de Base de la Table Ronde sur la Pauvreté, Rapport Définitif, Abidjan.

PNUD. Rapport annuel de 2009 sur la pauvreté féminine dans les pays du Tiers Monde.

PNUD. Rapport annuel de 2009, sur l'état de santé des femmes pauvres dans les pays en voie de développement.

PNUD. Rapport annuel de 2008, sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les pays sous-développés.

REED D., département de l'ONU, Juillet 1995, P.5

Rapport de synthèse du chantier « Femmes et économie », Paris, Fondation Mayer, 2001.

République de Côte d'Ivoire. Eléments de Réflexion pour une Stratégie Nationale de Lutte Contre la Pauvreté. Vol 1, Cellule de Lutte Contre la Pauvreté, Miméo. Abidjan, 2000. République de Côte d'Ivoire. Lettre de politique de développement. Abidjan, 2002.

RYCKMANS H et YEPEZ D., Castillo I., *Femmes, revenus et emplois dans les pays du Sud*, Recherche en appui à la politique de coopération au développement, CIUF, 1997.

SEN A., & GROWN C., *Un autre genre et développement, un guide pratique sur les rapports hommes/femmes*, Ottawa, 1991, 25p

SEN, Gita et GROWN C.,: *“Development Alternatives with Women for a New Era”* Dawn, 1987, P. 80.

SHARMA K., *“Grassroots organizations and women's empowerment: some issues, in the contemporary debate”*. A journal of Women's Studies, pp 28-43, 1991-1992.

SISSOKO A., *« rapport de lutte contre la pauvreté urbaine »*, projet pilote financé par le PNUD, Août 2009.

SOW N., *Les politiques gouvernementales de promotion des femmes*, Dakar, AFARD (Association des femmes africaines pour la recherche et le développement), 1992, 61p.

TSIKATA M : *Document sur la Stratégie de Réduction de la pauvreté*. Notes de conférence, Séminaire sur les stratégies de réduction de la pauvreté, Abidjan, Côte d'Ivoire 30 avril-4mai 2001.

## Archives

AGASSI J., "Methodological Individualism", British journal of sociology, 1960, pp. 245.

FIRESTONE S., *La dialectique du sexe, Le dossier de la Révolution féministe*, Paris, Stock, 1972.

FOUCAULT M., *the history of sexuality*, vol. I, An Introduction, New York, 1980.

FOUCAULT M., *Power/Knowledge: Selected Interviews and other writings, 1972-77*. New York.

JOHNSON P., Commerce équitable, Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, cahier de propositions pour le 21 ème siècle, <http://fairtrade.socioeco.org> (juin 2004).

## Dictionnaires

BONTE P., IZARD M., (dir), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, 1991, 775p.

BOUDON R., BOURRICAUD F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 1982.

CAPUL J., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Hatier, 1999, 510p.

DORTIER J-F., (dir), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, éd. Sciences Humaines, 2004, 875p.

ECHAUDEMAISON C., (dir), *Les Grands textes de l'économie et de la sociologie*, Paris, Nathan, 1996, 431p.

FERREOL G., (dir), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2009, 242p.

MASSIMO B., et al, *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 2005.

## Liens internet

<http://lamicrofinance.org/content/article/detail/14800>

[www.genderstats.worldbank.org](http://www.genderstats.worldbank.org)

[www.sewa.org](http://www.sewa.org)

# **Index**

## Index des auteurs cités

(Les numéros renvoient aux pages)

### **A**

Abdou S-Fall .....	140
Adams D. W.....	222
Adechoubou . M.....	230
Allaoui E .....	37
Amethier J.B.....	196
Andia E.....	288
Arendt H.....	80
Arensberg C.....	125

### **B**

Bataille G.....	42,43
Batliwala p.....	78,85,87
Bekolo E.....	222,224
Belloncle G.....	35
Benoît P.....	37
Boserup E.....	18,76
Bouman F. J. ....	237
Boyé S.....	111
Bruckner P.....	154
Braudel F.....	122, 123,170
Boudon R.....	269, 271

### **C**

Caillé A.....	270
Caren Grown.....	86
Charlier S...71, 101, 104, 129, 132,138,332	
Cheikh G.....	140
Cheston S.....	4
Chicoyne J-A.....	186
Cissé A.....	41
Clerc D.....	49
Cleaver F.....	92
Cohen L.....	124
Cordellier J.....	58
Cuevas E.C.....	237

### **D**

Dahou K.....	145,146
Dale A- W.....	173,217
Defourny.....	120,121
Delancey P.....	237
Delbert F-A.....	173, 217
Desjardins A.....	185,186
Develterre J.....	120
D'Iribarne P.....	56
Dorothee P.....	172
Droy I .....	15,36
Dupuy C.....	239

### **E**

Eboué C.....	231
Egger R.....	38
Eide I.....	35
Emmet D.....	80

### **F**

Fall S. T.....	143,144
Fall A.S.....	143,144
Favreau L.....	148
Feber M.....	134
Folbre N.....	134
Fonteneau B.....	153
Foucault M.....	69,99
Fournier Y.....	172,192, 216
Frédéric Lapeyre.....	101

**G**

Gardin L.....	120
Gentil D.....	172,192,200,216
Germidis D.....	215
Gertrud R S.....	227
Geshiere P.....	50
Gita Sen.....	86
Godbout J.T.....	48,270
Goudekate R.....	36
Graham D.H.....	215, 238
Granovetter M.....	153
Guérin I.....	10
Guèye C.....	145,146

**H**

Hajdenberg j.....	111
Hartweld K.....	237
Henry A.....	52, 53,233, 241
Holst J.U.....	237
However, B.....	92

**J**

Jo Rowlands.....	102
Jude Fernando.....	97

**K**

Kabeer N.....	81,91 100
Kate Young.....	90
Kessler D.....	215
Kinnon MC.....	217
Koffi K.....	232, 233, 234
Kuhn L.....	4

**L**

Ladipo S.....	41
Lapenu.....	10
Larraechea I.....	131
Laville J L.....	119, 129,141
Leblanc R.....	135
Lelart M.....	224,229, 230, 232,233, 239
Lida S.....	260, 319, 323
Lufutaki K.W.....	236

**M**

Makhtar, D.....	17
Malamoud C.....	119
Marfaing L.....	142
Mari H. Clark.....	33
Mauss M.....	44,201, 219
Mayoukou C.....	228
Meda D.....	137
Meghir R.....	215
Meillassoux C.....	252
Milward K.....	9
Miracle M.P.....	214
Molyneux M.....	90
Montel P J.....	223
Morokvasic G.....	32
Moser C.....	83, 88, 136
Muhamad Yunus.....	6,234

**N**

Nancy C.....	80
Nelson J.....	134
Nicolas G.....	45,46
Novak M.....	106,117
Nyssens M.....	131,153

**O**

Ouédraogo A.....	38
------------------	----

**P**

Pairault T.....	232
Pélissier, P.....	141
Perry D.....	3
Pitkin, H.....	80
Poursat C.....	111
Polanyi K...122,123, 124, 125,126,127,128	
Poulin P.....	186

**R**

RaiffeisenF.B. ...175,176, 185,188,189,193	
Raserijaoma J.....	236
Reed D.....	34
Riesch C.E.....	239,240
Rowlands J.....	75

## **S**

Salam F.....	153
Sarr F.....	31
Schreiner M.....	217
Schulze-Delitzsch H.....	174,178,179,185
See J.....	77
Sen A.....	16, 29, 84,100
Serges L.....	220
Servet J.M.....	218
Shanmugam S.....	232
Shanti D.....	34
Sharma K.....	88
Sissoko A.....	58
Soko C, ....	171,185, 222,227,228, 240,242
Sokodé K.....	235,236
Soulama S.....	174
Sow M.....	142
Sow Ndèye .....	297
Strobel P .....	130

## **T**

Taille B.....	186,187
Teilhard de Chardin .....	105
Tinker I.....	77, 82,93, 95

## **U**

Utun W.....	214
-------------	-----

## **V**

Van Staveren.....	134
Vienney C.....	118
Vonderlack R.M.....	217

## **W**

Wampfler B.....	3
Walters, S.....	78
Weber M.....	270
Willot P.....	234

## **Y**

Yépez Del Castillo (I).....	288,297
Yunus M.....	113, 200, 201

## **Z**

Zeller.....	10
Zlotnik H.....	38
Zwahlen A.....	38

## **Index thématique**

### Index thématique

(Les numéros renvoient aux pages)

Empowerment.....69, 70, 71, 75, 76, 77, 79, 82, 86, 90, 92, 93, 98, 100

### Micro crédit

Approche théorique du micro crédit .....105, 114, 116, 118, 123, 124, 129, 132, 139, 140, 146, 156, 157, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168

Présentation des modèles de micro crédit.....171, 174, 175, 178, 179, 185, 188, 189, 190, 191, 194, 195, 198, 200, 201, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 214, 226, 227, 228, 230, 235

### Cadre institutionnel

Présentation du cadre institutionnel de l'étude.....246, 250, 252, 258, 259, 260, 261, 262

### Caractéristiques sociologiques

Caractéristiques sociologiques des clientes d'Institutions de Micro crédit en Côte d'Ivoire.....264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 274, 275, 281, 282, 284, 285, 286, 287

### Micro crédit et empowerment

Micro crédit et empowerment des femmes ivoiriennes.....289, 290, 295, 298, 302, 306, 313, 314, 315, 319, 320, 327

## **Index des tableaux et graphiques**

Tableau 1 : Institutions de micro finance en Côte d'Ivoire .....	170
Tableau 2: Répartition du financement par secteur d'activités en 2010.....	171
Tableau 3 : Chiffres clés du secteur de la micro finance ivoirienne .....	174
Tableau 4 : Chiffres clés du secteur en fonction du type d'institution par année .....	174
Tableau 5 : Les organismes d'appui et d'encadrement des CREP depuis leur création .....	201
Tableau 6 : Les sources de financement du réseau CREP/COOPEC.....	201
Tableau 7: Motivations de femmes bénéficiaires.....	285
Figure 1: Carte de la Côte d'Ivoire.....	251



## **Annexes**

## Questionnaires

### **Questionnaire adressé aux responsables des institutions de micro crédit**

Nom :

Prénoms :

Nom de l'institution :

Objectifs :

Date de création :

Commune de résidence :

Nombre d'enfants :

Situation matrimoniale :

1. Avez vous entendu parlé du phénomène du micro crédit en rapport avec l'empowerment des femmes ivoiriennes pauvres ?
2. Si oui, qu'est-ce que c'est pour vous et qu'en pensez-vous ?
3. De quels milieux proviennent les femmes à qui vous attribuez un micro crédit en général ?
4. Parmi ces femmes, trouve-t-on toutes les couches socioprofessionnelles ?
5. Quel âge ont-elles en général ?
6. Quelles sont d'après votre expérience, les manifestations de ce phénomène ?
7. Quelles en sont les causes et les conséquences ?
8. On parle souvent de femmes démunies, pauvres, en situation de vulnérabilité qu'en pensez-vous ?
9. Selon vous, pourquoi ces femmes contractent-elles un micro crédit ?
10. Que pensez-vous de la prolifération des activités économiques détenues ou gérées par ces femmes souvent analphabètes en Côte d'Ivoire ?
11. Certaines personnes considèrent que le micro crédit à travers ces activités économiques permet à ces femmes d'être autonome et de subvenir aux besoins de leur famille, qu'en pensez-vous ?
12. Quelles sont selon vous les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au sein de leur famille et de leur communauté ?
13. Quel peut être l'apport de votre institution dans la résolution du phénomène de la pauvreté des femmes ivoiriennes à travers le micro crédit ?

14. Quel regard pouvez-vous porter sur ce qui est fait dans le domaine du micro crédit au niveau étatique à l'encontre des femmes ?

15. A votre connaissance, qu'est ce qui est fait pour résorber ce problème de la pauvreté féminine par l'intermédiaire du micro crédit?

16. Que proposez-vous pouvez vous faire aux politiques, organismes, et associations intervenant dans le domaine du micro crédit ?

17. Quels sont selon vous les partenaires sociaux qui doivent être intégrés à ce processus de lutte contre la pauvreté des femmes à travers le micro crédit ? Pourquoi ?

18. Sur quoi doit-on mettre l'accent pour asseoir une politique d'encadrement et d'adaptation sociale de ces femmes en situation difficile ?

19. Existe-il une relation entre vous et ces femmes ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse

20. Comment définissez-vous la pauvreté des femmes en particulier ?

21. Pensez vous disposez de moyens efficaces pour encadrer ces femmes et leur permettre de devenir autonome ?

22. Que faites-vous concrètement pour aider ces femmes ?

23. Existe-t-il un lien entre leur milieu sociale d'origine et leur conditions de pauvreté ?

24. Pensez-vous que le crédit que vous leur accordez permet à ces femmes d'acquérir du pouvoir et de l'autonomie ?

25. Que pensez-vous concrètement des actions du programme des Nations Unies pour le développement et la Banque Mondiale dans le domaine du micro crédit et face à la pauvreté des femmes ivoiriennes?

26. Ne pensez vous pas que la montée spectaculaire du phénomène du micro crédit comme alternative à la pauvreté des femmes, traduit clairement leur volonté de lutte contre la pauvreté ? Cela ne démontre-t-il pas que ces femmes sont des actrices impliquées dans le développement de l'Afrique ?

27. Menez-vous des actions concrètes afin de les encourager ?

27. Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exercice de vos fonctions ?

28. Quelles sont vos suggestions pour rendre vos actions plus efficaces ?

29. Comment reconnaître qu'une famille ou région vit une situation de pauvreté ?

30. Selon vous quels sont les indicateurs de pauvreté ?

31. Quel type de femmes retrouve-t-on dans ce cas de figure ?

32. Selon vous, combien de types de pauvreté existe-il ?

33. Comment définissez-vous le seuil supérieur de pauvreté ?
34. Selon vous, quel est le seuil inférieur de pauvreté ?
35. Quelle est l'ampleur de ce phénomène dans votre commune ?
36. Selon vous, quels sont les groupes sociaux les plus concernés ?
37. La misère de ces femmes les conduit souvent à des problèmes d'exclusion et donc d'insertion sociale qu'en pensez vous ?
38. Quelles actions menez-vous pour leur adaptation sociale en dehors de l'offre du micro crédit ?
39. Pouvez-vous dire que votre institution joue un rôle important dans leur devenir social ?
- Oui  Non
- justifiez votre réponse
40. Travaillez- vous avec des organismes intervenant dans ce domaine ?
41. Quel regard portez-vous sur les actions étatiques allant dans le sens de la lutte contre la pauvreté des femmes en Côte d'Ivoire?
42. Avez-vous des critères spécifiques d'attribution du micro crédit ?
- Si oui lesquels ?
43. Pouvez-vous établir le bilan de vos actions ?

## Questionnaire

### Questionnaire adressé aux femmes démunies bénéficiaires du micro crédit

#### Caractéristiques de l'enquête

Nom :

Prénoms :

Nombre de femmes :

Nombre d'enfants :

Age des enfants :

Nombre d'enfants scolarisés :

Nombre d'enfants exerçant une activité professionnelle

Lieu de travail :

Commune de résidence :

Religion :

1- Quel âge avez-vous ?

. 25-34

. 35-44

. 45-54

. + 55 ans

2- Quel est votre niveau d'instruction ?

. Etude coranique

. Primaire

. Secondaire

. Supérieur

. Non scolarisée

3- Quelle est votre situation matrimoniale ?

. Célibataire

. Mariée

. Divorcée

. Veuve

4- Combien d'enfants avez-vous en charge ?

. Garçons

. Filles

5- Comment appréciez-vous les mécanismes d'attribution du micro crédit ?

6- Quelles sont les activités que vous exercez qui ont été financées par le micro crédit ?

- Restaurant
- Petit Commerce
- Sans Réponse

7- Comment utilisez-vous vos revenus ?

8-Selon vous comment définissez-vous le pouvoir et/ou l'autonomie ?

9- Comment appréciez-vous les actions de votre institution pour vous permettre d'acquérir du pouvoir et être autonome ?

10- Comment appréciez-vous les niveaux d'acquisition de pouvoir mis à votre disposition par votre institution ?

11- Quelle appréciation avez-vous du micro crédit qui vous ai accordé ?

12- Pouvez-vous dire que le micro crédit vous a sauvé la vie ?

13- Avez-vous résorbé votre pauvreté ?

14-Avez-vous déjà entendu parler de l'empowerment des femmes ?

15- Le micro crédit vous a-t-il permis d'acquérir du pouvoir ? si oui comment ?

16- Etes-vous autonomes aujourd'hui ?

17- Selon vous quels sont les moyens mis à votre disposition par l'institution ?

18- Quelles sont les difficultés rencontrées au sein de votre famille ou de votre communauté en rapport avec le micro crédit ?

19- Existe-t-il des liens étroits entre vous (femmes d'une même institution) ?

20-Appartenez-vous à d'autres réseaux sociaux en relation avec votre domaine d'activités ?

21- Avez-vous des responsabilités au sein de votre institution ? Vous sentez vous libre de vous exprimer au sein de l'institution ?

22- Menez-vous des actions au sein de votre communauté afin de défendre vos droits par exemple ? Ou rendre plus visibles vos actions ?

23- Etes vous en contact avec les autorités locales ?

24- Vous définissez-vous comme mère ? Chef d'entreprise ? Simple commerçante ?

25- Que représente pour vous votre statut actuel ? vis-à-vis de vos enfants ou de votre conjoint ?

26- Vous sentez-vous plus évolué par rapport aux générations antérieures de femmes ?

27-Que pouvez-vous reprocher au système de micro crédit mis en place au sein de votre institution ?

28- Quelles propositions feriez-vous pour améliorer les choses ?

**Questionnaire adressé aux responsables des institutions sociétares :**

(Mairie, collectivités locales)

Caractéristiques de l'enquête

Nom :

Prénoms :

Sexe

Situation matrimoniale :

Commune de résidence :

Lieu de travail :

Niveau d'instruction :

Questions

1. Avez-vous déjà entendu parler du phénomène du micro crédit en rapport avec l'empowerment des femmes démunies?
2. A votre avis, quelle peuvent être les causes et les conséquences de la prolifération de ce phénomène ?
3. Selon, quels sont les facteurs qui vous semblent les plus déterminants pour expliquer ce phénomène ?
4. Nous constatons que ces femmes sont souvent pauvres et analphabètes, et ont du mal à s'insérer socialement, qu'en pensez-vous ?
5. Pensez-vous que le micro crédit pourrait-être une alternative de lutte contre la pauvreté des femmes ?
6. Avez-vous entendu parler d'acquisition de pouvoir ? D'autonomie des femmes ivoiriennes pauvres? Si oui/ pensez-vous que le micro crédit est-il un facteur déterminant?
7. Que faites vous en tant qu'autorité de l'état pour leur permettre d'acquérir du pouvoir, être autonome et lutter contre leur pauvreté ?

8- Quelles actions devraient mener l'état allant dans ce sens ou pensez-vous que l'état fait déjà beaucoup pour ces femmes ?

9. Que suggérez-vous au niveau communal ou institutionnel ?

13. Quels peuvent être les apports des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ?

14. Quel type d'activités exercent ces femmes au sein de votre commune ?

15- Menez-vous des actions communes avec ces femmes ?

16-Menez-vous des actions allant dans le sens de la défense de leurs droits ?

16- Y a-t- il des lois qui les protège ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse ?

17. Quel rôle jouez-vous auprès de ces femmes ?

18. L'insertion ou la réinsertion sociale de ces femmes engagent elles votre responsabilité ?

19. Selon vous, à quelle condition la pauvreté de ces femmes pourrait influencer sur leur insertion sociale ?

20. Quel est le nombre d'habitants de votre commune ?

- la proportion de femmes ?

- la proportion d'hommes ?

- la proportion d'enfants ?

21. Selon vous, qu'est ce qui serait à l'origine de la motivation de ces femmes ivoiriennes pauvres pour le micro crédit à part la lutte contre la pauvreté ?

22. Que pensez-vous de ce phénomène de pauvreté féminine ?

23. Que préconisez-vous pour résorber la pauvreté des femmes ivoiriennes en général, de votre commune en particulier ?

24. Quel bilan faites-vous des actions menées par votre commune dans ce sens ?



## Liste des principales abréviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AISFD	Association Interprofessionnelle des systèmes Financiers Décentralisés
BA	Banquier Ambulant
BAD	Banque Africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BICE	Bureau International Catholique pour l'Enfance
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BNDA	Banque Nationale de développement Agricole
CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
COOFACI	Coopérative des Femmes Actives de Côte d'Ivoire
CNUCED	Conférences des Nations Unis pour le Commerce et le Développement
DSFD	Direction des Services Financiers Décentralisé
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
GB	Grameen Bank
GM	Garde Monnaie
GPF	Groupements de Promotion Féminine
IFPRI	International food Policy Research Institute
IMF	Institution de micro finance
ISDH	Indicateur sexospécifique de développement humain
MPE	Micro et Petites Entreprises/Micro et Petits Entrepreneurs
MUCREFAB	Mutuelle de Crédit des Femmes d'Aboisso, Bonoua, Bassam
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARMEC	Programme d'Appui et de Recherches des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVD	Pays en Voie de Développement
PIB	Produit Intérieur Brut

PNB	Produit National Brut
P	Page
PAS	Plan d'Ajustement structurel
PACI	Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales
PBF/PAM	Programme d'Aménagement des Bas- Fonds à participation Communautaire
PDRZ	Programme pour le Développement du Zanzan
PMI	Petites et Moyennes Entreprises
PNAF	Plan National d'Action de la Femme
SA	Société Anonyme
SDID	Société Internationale de Développement Desjardins
SOCODEVI	Société de Coopération pour le Développement International
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Fonds des Nations Unies pour l'Education et la Culture
UNIRISD	Institut de Recherche des Nations Unies pour le développement Social
USAID	United States Agency for International Development
VAB	valeur Ajoutée Brute

## TABLE DES MATIÈRES

Avant propos.....	5
Introduction.....	9
<b>1. Problématique.....</b>	<b>33</b>
1.1 Justification du choix du sujet.....	33
1.2 Définition des concepts .....	35
1.3 Revue de la littérature .....	39
<b>2. Hypothèses .....</b>	<b>65</b>
2.1 Hypothèse générale.....	66
2.2 Hypothèse opérationnelle n°1.....	66
2.3 Hypothèse opérationnelle n°2.....	66
<b>3. Méthodologie.....</b>	<b>66</b>
3.1 Cadre de la recherche .....	67
3.2 Population d'enquête .....	68
3.3 Méthode d'enquête.....	70
<b>PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DES CONCEPTS DE NOTRE ÉTUDE.....</b>	<b>74</b>
<b>Chapitre I : Approche théorique de l'empowerment.....</b>	<b>76</b>
<b>1. L'approche conceptuelle de l'empowerment des femmes .....</b>	<b>77</b>
1.1 Précision autour de la notion d'empowerment.....	77
1.2 Origine de la notion d'empowerment.....	78
<b>1.3. Evolution des débats sur l'empowerment .....</b>	<b>82</b>
1.3.1 <i>Les Années 1970: Le contexte d'émergence de la notion d'empowerment.....</i>	<i>82</i>
- Women in Development (WID), une critique économique et féministe .....	83
- La contribution de Paolo Freire, en terme de critique sociale, et amorce d'un mouvement d'éducation populaire.....	84
- La deuxième vague de féminisme aux Etats-Unis, une critique de la notion de pouvoir .....	86
1.3.2 <i>Les années 1980: Théorie et Pratique féministes de l'empowerment.....</i>	<i>89</i>
a) Une critique de WID .....	89
b) L'empowerment, perçue comme une approche féministe de développement : des réseaux opérationnels à la théorisation .....	90
c) Une diversité d'expériences mais des éléments partagés.....	93
d) Questions et défis.....	97
1.3.3 <i>Les années 1990s : la normalisation de l'empowerment .....</i>	<i>99</i>
1.3.4. <i>Intégration et détournement de la critique féministe .....</i>	<i>100</i>
<b>2. L'approche de l'empowerment adoptée .....</b>	<b>105</b>
2.1 Empowerment et pouvoir .....	105
2.2 L'empowerment ou la capacité de faire des choix .....	107
<b>Chapitre II : Approche théorique du micro crédit.....</b>	<b>112</b>
<b>1. L'approche conceptuelle du micro crédit : des origines à nos jours.....</b>	<b>112</b>
1.1 Les origines du crédit.....	112
1.1.1 <i>Les prémices .....</i>	<i>112</i>
1.1.2 <i>Le micro crédit aujourd'hui .....</i>	<i>121</i>
1.1.3 <i>Les principes du micro crédit .....</i>	<i>123</i>
<b>2. Le champ sémantique du micro crédit : l'économie solidaire.....</b>	<b>126</b>
2.1 L'économie solidaire au Nord à travers l'approche substantive de l'économie ...	131
2.1.1 <i>L'approche de l'économie substantive de Karl Polanyi .....</i>	<i>131</i>
2.1.2 <i>L'économie solidaire à travers l'approche substantive .....</i>	<i>136</i>
2.1.3 <i>L'approche substantive et la contribution des femmes au débat sur l'économie. ....</i>	<i>139</i>

<b>2.2 L'économie solidaire en Afrique de L'Ouest</b> .....	146
2.2.1 <i>La diversification des pratiques d'économie sociale et solidaire</i> .....	147
2.2.2 <i>Les acteurs de l'économie solidaire et leurs logiques</i> .....	153
<b>2.3 L'économie solidaire en Côte d'Ivoire</b> .....	163
2.3.1 <i>Un Contexte macro-économique quelque peu difficile</i> .....	164
a) <b>La crise économique</b> .....	164
b) <b>Le programme de stabilisation financière de 1990</b> .....	167
2.3.2 <i>Le secteur de la micro finance en côte d'Ivoire</i> .....	169
a) <b>Evolution du nombre d'institutions de Micro finance de 2000 à 2010</b> .....	170
b) <b>Implantation des IMF sur le Territoire National</b> .....	170
2.3.3 <i>Faiblesses et Contraintes du secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire</i> .....	171
2.3.4 <i>Opportunités et Atouts du secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire</i> .....	172
2.3.5 <i>Cadre légal, réglementaire et institutionnel</i> .....	173
2.3.6 <i>Chiffres clés du Secteur de la micro Finance en Côte d'Ivoire</i> .....	174
<b>Chapitre III : Présentation des modèles de micro crédit</b> .....	<b>177</b>
<b>1. Les modèles du micro crédit formel et leurs origines</b> .....	<b>180</b>
<b>1.1. Les modèles de COOPEC et leurs origines</b> .....	<b>181</b>
1.1.1 <i>Les Modèles Allemands</i> .....	181
a) <b>Le modèle RAIFFEISEN</b> .....	182
b) <b>Le Modèle Schulze Delitzsch</b> .....	185
c) <b>Les coopératives Haas</b> .....	186
1.1.2 <i>Le Modèle Canadien : Les Caisses DESJARDIN</i> .....	191
1.1.3 <i>Les Modèles Français</i> .....	194
a) <b>Les Caisses de crédit agricole de type Poligny</b> .....	195
b) <b>Les Caisses de crédit populaire</b> .....	195
c) <b>Les Caisses Durand</b> .....	195
1.1.4 <i>Le transfert des Modèles en Afrique</i> .....	196
a) <b>Les Modèles Coloniaux</b> .....	196
b) <b>Les Modèles Post-Coloniaux</b> .....	199
1.1.5 <i>Le transfert des modèles en Côte d'Ivoire</i> .....	200
a) <b>La période d'Essor (1960-1981) : l'idéologie mutualiste</b> .....	200
c) <b>La période de relance (1992-2010) et l'apparition de nouveaux réseaux : la logique financière</b> .....	204
<b>1.2 Les modèles de crédit direct ou crédit solidaire et leurs origines</b> .....	<b>206</b>
1.2.1 <i>L'émergence des modèles en Asie</i> .....	206
a) <b>Le Modèle de la GRAMEEN BANK au Bengladesh</b> .....	206
b) <b>le modèle Des UNIT DESA de la Bank Rakyat Indonesia (BRI) en Indonésie</b> .....	210
c) <b>Le Modèle De La Self Employed Women Association (SEWA) en Inde</b> .....	212
1.2.2 <i>Le Transfert des Modèles en Amérique Latine</i> .....	213
a) <b>Le Modèle de la Prodem- Bancosol en Bolivie</b> .....	213
b) <b>Le Modèle de La Multi-Credit Bank au Panama</b> .....	214
c) <b>Le Modèle de la Finansol Bank en Colombie</b> .....	215
1.2.3 <i>Le transfert des modèles de crédit solidaire en Côte d'Ivoire</i> .....	217
<b>2. Les modèles de Micro Crédit informel et leurs origines</b> .....	<b>220</b>
<b>2.1 Les Prêts Privés : Les Prêts des proches et Les Prêts des Professionnels</b> .....	<b>231</b>
<b>2.2 Les Banques informelles : Les Garde Monnaie et les Banquiers Ambulants</b> .....	<b>233</b>
a) <b>Le « Garde Monnaie »</b> .....	233
b) <b>Le Banquier ambulant</b> .....	234
<b>2.3 Les Tontines</b> .....	<b>234</b>

a) La tontine « mutuelle » ou « tournante » .....	235
b) La tontine « commerciale » .....	235
c) La tontine financière .....	236
2.4 Présence et Intérêt des Pratiques Informelles de Micro Crédit en Afrique .....	240
<b>DEUXIÈME PARTIE : LA RÉPONSE DES INSTITUTIONS DE MICRO CREDIT À L'EMPOWERMENT DES FEMMES IVOIRIENNES : ETUDE DE CAS EN CÔTE D'IVOIRE.....</b>	<b>250</b>
<b>Chapitre I : Présentation du cadre institutionnel de l'étude.....</b>	<b>252</b>
<b>1. La diversité des Institutions de Micro crédit formel et informel étudiés en Côte d'Ivoire.....</b>	<b>252</b>
1.1 Les Institutions du Micro crédit Formel .....	252
1.1.1 La MUCREFAB .....	252
1.1.2 LA COOFACI .....	256
1.2 Les Institutions du Micro crédit Informel .....	258
1.2.1 La Tontine Des Femmes Gouro .....	258
<b>2. Un espace socioculturel et économique complexe.....</b>	<b>263</b>
2.1 Le Poids de l'entourage immédiat et lointain : la famille, le voisinage et les amitiés .....	263
2.2 Les cérémonies traditionnelles, les activités et projets peu diversifiés .....	264
2.3 Le prêt et le don sont définis de la même façon .....	266
Présence du don et de la participation dans les cérémonies .....	266
2.4 La notion d'intérêt n'est pas prise en compte lors des échanges entre individus et groupes .....	267
2.5 L'intemporalité peut entraîner un cumul de dettes .....	267
<b>Chapitre II : Les caractéristiques sociologiques des clientes d'institutions de micro crédit en Côte d'Ivoire.....</b>	<b>269</b>
<b>1. Présentation des femmes Ivoiriennes bénéficiaires du micro crédit .....</b>	<b>270</b>
1.1 Identification des femmes selon l'âge .....	271
1.2 Identification des femmes selon le niveau d'instruction .....	272
1.3 Identification des femmes selon l'état matrimonial .....	272
1.4 Identification des femmes selon l'expérience professionnelle .....	273
1.5 Le profil social de la femme ivoirienne bénéficiaire du micro crédit .....	274
a) Des jeunes et des moins jeunes .....	274
b) Le profil social .....	274
<b>2. Aspirations et psychologie des emprunteuses .....</b>	<b>275</b>
2.1 Les motivations des femmes ivoiriennes bénéficiaires du micro crédit .....	279
a) Des motivations liées à l'emprunt d'un micro crédit.....	279
b) Des motivations liées à l'appartenance au groupe.....	280
2.2 Les valeurs défendues par les femmes.....	286
a) Autonomie et responsabilité : partenariat .....	286
b) Réciprocité, échange, partage .....	287
2.3. Les représentations diversifiées des femmes .....	288
a) Les représentations du prêt .....	288
b) Les représentations de l'épargne .....	289
c) Les représentations du temps .....	290
d) Les représentations de la richesse .....	290
2.4 Les attentes des femmes vis-à-vis des Institutions de Micro Finance (IMF).....	291
<b>Chapitre III : Le micro crédit et l'empowerment des femmes ivoiriennes .....</b>	<b>293</b>
<b>1. L'empowerment et le pouvoir individuel des femmes .....</b>	<b>293</b>
1.1 L'empowerment et l'apport de l'estime de soi.....	294

<b>1.2 L’empowerment ou la capacité de faire des choix, « le pouvoir de »</b> .....	<b>299</b>
1.2.1 <i>L’acquisition des connaissances et des compétences techniques : un savoir-faire</i> .....	299
<b>1.3 Développer un savoir critique afin de faire changer les choses</b> .....	<b>302</b>
<b>1.4 Se positionner différemment vis-à-vis de la société : « savoir être »</b> .....	<b>306</b>
<b>1.5 Avoir accès à un revenu pour plus d’autonomie et contre la vulnérabilité</b> .....	<b>310</b>
<b>2. L’empowerment collectif au service du changement</b> .....	<b>316</b>
<b>2.1 Prendre conscience collectivement qu’on peut modifier les choses</b> .....	<b>318</b>
2.1.1 <b>Le développement d’une conscience critique collective</b> .....	<b>318</b>
2.1.2 <i>Les institutions de Micro finance permettent la participation des femmes au sein des espaces socioéconomiques et l’acquisition d’un empowerment collectif</i> .....	323
<b>2.2 L’empowerment de l’Institution de Micro finance permet une réinterprétation des rôles sociaux et des valeurs culturelles</b> .....	<b>324</b>
<b>2.3. Un empowerment collectif vers des changements politiques et des actions de développement</b> .....	<b>331</b>
<b>2.4 L’impact de l’empowerment des Institutions de Micro finance au niveau des communautés</b> .....	<b>331</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>335</b>
<b>Bibliographie thématique</b> .....	<b>341</b>
<b>Index</b> .....	<b>360</b>
<b>Index des auteurs cités</b> .....	<b>361</b>
<b>Index thématique</b> .....	<b>364</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>366</b>
<b>Liste des principales abréviations</b> .....	<b>374</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>376</b>